Les 2es Jeux de la francophonie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15373 – 7 F

VENDREDI 1er JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Logique de haine en Algérie

UNE fois de plus, la logique de l'intolérance et de la haine l'aura donc emporté. L'attentat perpétré, mercredi 29 juin, contre les manifestants du Mouvement pour la République a eu pour première victime la liberté d'expression. En faisant sauter deux engins explosifs sur le passage du cortège, ceux qui ont ordonné cette sanglante opération auront atteint au moins l'un de leurs objectifs : empêcher que, demain, d'autres manifestants aient l'incroyable audace de descendre dans la rue pour y faire entendre leur voix.

Jamais jusqu'à ce jour – précisément choisi pour rendre hommage au président Mohamed Boudiaf et exiger que la lumière soit faite sur son assassinat – une manifestation publique n'avait été ainsi « réprimée » dans le sang. Alors que le pouvoir renforce son contrôle sur la presse et que les réseaux islamistes s'activent sur tous les fronts, y compris celui de la communication, l'espace citoyen se réduit, chaque jour, comme peau de chagrin. L'armée d'un côté, les « barbus » de l'autre : *le paysage politique algérien serait-il condamné à n'être que cela ?*

SI ce scénario désastreux venait à se confirmer, il marquerait la fin, pour des années sans doute, de tout espoir démocratique. Le rapprochement, timidement ébauché, entre le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, laisse espérer l'émergence d'une « troisième voie », esquissant une alternative citoyenne, seule à même de briser le cycle de la violence.

L'attentat du 29 juin montre, s'il en était besoin, la nécessité de faire vite. L'histoire dira peut-être si les commanditaires sont les réseaux islamistes, comme le suggère la presse algérienne, ou s'il faut chercher ailleurs, parmi les « rentiers du système », comme l'avance Saïd Sadi. L'Algérie, elle, n'attendra pas.

LA sourde rivalité qui a longtemps opposé le FFS et le RCD, constitue un handicap certain, risquant de freiner la création de ce « pôle démocratique » – que les deux formations appellent, pourtant, publiquement de leurs vœux. Hocine Aït Ahmed et Saïd Sadi devront faire preuve d'un exceptionnel sens politique pour y parvenir. Il leur faudra également, ce qui n'est pas une mince affaire, savoir séduire au-delà de leur traditionnelle « clientèle », kabyle ou citadine.

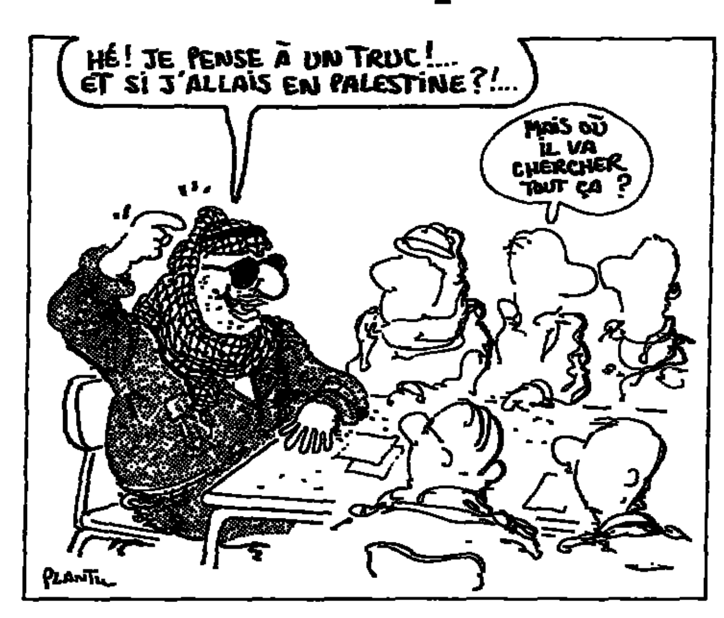
Le défi politique lancé à tous ceux, au sein du FFS, du RCD et au-delà, qui se reconnaissent dans cette « mouvance démocratique », est immense. Les contraintes liées à l'état d'urgence, conjuguées au danger terroriste, rendent leur combat à la fois vital et incertain.

Lire nos informations page 4

En se rendant à Gaza pour une visite de quelques jours

Yasser Arafat prépare son installation dans les territoires autonomes palestiniens

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a placé Israël devant un fait accompli en annonçant, mercredi 29 juin, son intention de se rendre à Gaza, à la fin de la semaine, pour une visite de quelques jours seulement. Cette visite prépare la future installation de l'OLP dans les territoires autonomes palestiniens. Après avoir hésité, le gouvernement israélien a donné son accord. Le bureau du premier ministre a précisé que l'arrivée de M. Arafat était prévue pour samedi matin. Dès jeudi, la police israélienne a lancé l'opération « Désert brûlant », mobilisant huit mille hommes pour assurer la sécurité durant la visite de M. Arafat, qui pourrait également se rendre à Jéricho.



Attendu par son peuple

JÉRUSALEM

de notre correspondant

C'est désormais... certain : il arrivera samedi 2 juillet à Gaza via l'Egypte. Yasser Arafat, homme traqué depuis trente ans, a toujours pris grand soin de ne jamais paraître à l'heure et à l'endroit où il est attendu. A soixante-quatre ans, il ne changera sans doute plus et c'est dire qu'avec lui, un coup de théâtre de dernière minute n'est jamais à exclure.

Cette fois pourtant, la différence est d'importance puisque ce n'est ni avec la presse ni avec des amis que « le vieux » a rendez-vous. Après vingt-sept années d'exil, c'est son peuple qui l'attend. Nul doute, quelles que soient leurs affiliations politiques, que les huit cent mille habitants de ce confetti autonome de 310 kilomètres carrés seront là pour accueillir le « père », le symbole de la nation palestinienne. Et si Israël les laisse passer, sans doute seront-ils rejoints par plusieurs dizaines de milliers d'habitants des territoires de cette Cisjordanie qui, elle, reste occupée.

L'Etat juif n'avait aucune raison de renier la parole donnée le 4 mai au Caire, il ne l'a pas fait. D'autant plus surpris que, si l'on en croit la rumeur de Jérusalem, il avait reçu le matin même de ses services de renseignements l'assurance à peu près formelle que le chef de l'OLP ne se montrerait pas dans ses enclaves autonomes avant des semaines. Le premier ministre Itzhak Rabin a fait savoir mercredi soir, après un mouvement d'humeur initial et deux heures de consultation avec les chefs de l'armée et de la police, qu'il ne s'opposait pas à la rentrée de son partenaire de paix.

C'est Yossi Sarid, ministre de l'environnement et nouveau responsable des négociations avec les Palestiniens, qui l'a annoncé en termes très diplomatiques : *« Nous sommes heureux de répondre positivement à la demande du président de l'OLP. »*

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et nos informations page 3

Hausse de 0,6 % du chômage en mai

En mai, le chômage a augmenté de 0,6 % en données corrigées. C'est la hausse la plus importante depuis octobre 1993, qui porte le nombre de demandeurs d'emploi à 3 346 600 soit 20 800 de plus qu'au mois d'avril. Selon les critères du Bureau international du travail, le taux de chômage par rapport à la population active s'élève à 12,7 %, contre 11,6 % en mai 1993. L'amélioration enregistrée sur le marché du travail au premier trimestre paraît se ralentir. Déjà très important, le chômage de longue durée s'aggreve. On compte 1 151 800 personnes inscrites depuis plus d'un an à l'ANPE.

page 22

Un socialiste premier ministre au Japon

Le Parlement japonais a désigné, mercredi 29 juin, Tomiichi Murayama, président du PSJ (Parti socialiste), comme premier ministre en remplacement de M. Hata, qui avait démissionné le 25. Cette élection a été acquise au terme d'une de ces manœuvres dont la vie publique nippone est devenue coutumière. Elle a ramené au premier plan le PLD (libéral démocrate), qui avait dirigé le pays de 1955 à l'an dernier. Nombre d'observateurs estiment que la nouvelle coalition, très circonstancielle, est presque condamnée à l'immobilisme.

page 5

Maradona rattrapé par le dopage

Scandale au Mondial ? Capitaine de l'équipe d'Argentine, Diego Maradona risquait d'être exclu de la Coupe du monde de football à la suite d'un contrôle anti-dopage qui a révélé la présence dans ses urines d'une substance interdite, améliorant l'oxygénation du sang et les réflexes, l'éphédrine. Si ce test est confirmé par une contre-expertise, un comité restreint de la Commission d'organisation du mondial devait décider jeudi 30 juin à Dallas de la sanction applicable au joueur argentin, qui avait été suspendu en 1991 pour usage de cocaïne.

page 28

LE MONDE DES LIVRES

Cent « poches » pour l'été

Emportez des « poches » en vacances ! Encombrement minimum et petits prix : « Le Monde des livres » propose une sélection de cent titres parus depuis l'automne, dans tous les domaines, de la littérature (française et étrangère) aux documents. Emportez aussi les romans policiers de l'Espagnol Arturo Perez Reverte et un bon roman d'aventures, *Le Nègre du Paradis* de l'Anglais Barry Unsworth.

pages I à VIII

Un jour comme les autres à Kigali

Dans la capitale rwandaise dévastée par les combats entre les forces gouvernementales et celles du FPR, la population organise la survie

KIGALI

de notre envoyé spécial

Alors que les feux de l'actualité étaient braqués sur l'ouest du pays, à la frontière zaïroise, où les troupes françaises recevaient la visite du ministre de la défense, François Léotard, Kigali a vécu, mercredi 29 juin, une autre journée de guerre...

Les belligérants campent sur leurs positions. L'armée gouvernementale, la garde présidentielle et la gendarmerie semblent indélogeables de leur fief du centre-ville. Depuis plusieurs semaines, ils subissent le feu des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), qui les assiègent et les bombardent, à intervalles presque réguliers, des hauteurs de la ville.

A certains endroits, les tranchées du FPR sont toutes proches de celles des forces armées rwandaises (FAR). Les routes et les points stratégiques sont contrôlés par les uns ou par les autres. Il est impossible de circuler en « zone FPR » sans une escorte armée et une autorisation spéciale. Seuls les véhicules de la mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) peuvent traverser les lignes et se rendre d'une zone à l'autre. Mais le drapeau bleu de l'ONU, s'il est respecté, ne met pas les « casques bleus » à l'abri de tout danger. Un capitaine sénégalais et un major uruguayen ont été tués récemment alors qu'ils circulaient en ville. Depuis l'arrivée de la MINUAR au Rwanda, treize « casques bleus » ont été tués et six autres grièvement blessés.

Un photographe argentin travaillant pour l'agence américaine Associated Press a été blessé mardi soir alors qu'il se trouvait dans une chambre au deuxième étage de l'hôtel Méridien, considéré théoriquement comme une zone neutre sous la protection des « casques bleus » tunisiens. En déplorant *« l'incident »*, Jean-Guy Plante, le porte-parole militaire de la MINUAR, n'a voulu *« exclure aucune hypothèse »* : Ricardo Mazalan peut avoir été atteint par *« une balle perdue »* comme il peut avoir été touché *« délibérément »*, a-t-il dit.

La ville est dévastée. Tous les quartiers ont été touchés. Aucune maison, aucun édifice, que ce soit au centre-ville ou dans les faubourgs, n'a été épargné.

FREDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite et nos informations page 4

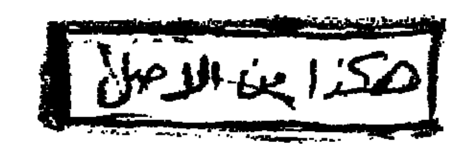
Dans « le Monde de l'éducation »

Pour ou contre la semaine de quatre jours

Depuis le 20 juin, le ministère de l'éducation nationale consulte les conseils d'école primaire sur l'éventuelle modification de la semaine scolaire : peut-on, et à quelles conditions, la réduire à quatre jours, en supprimant les cours du samedi matin ? Peut-on et à quelles conditions, pour préserver la qualité des enseignements fondamentaux, allonger la journée de classe ? Récupérer en réduisant les vacances ? Les décisions ministérielles se préparent, au prix de va-et-vient entre les associations de parents d'élèves, les syndicats et les organisations périscolaires, les lobbies économiques et touristiques ainsi que les différentes Eglises. *Le Monde de l'éducation* de juillet-août, en vente dès le 29 juin, a enquêté auprès des villes pionnières qui ont déjà supprimé les cours du samedi.

M 0146 - 0703 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



INTELLECTUELS

La potiche et le trouble-fête

En intervenant d'une manière intempestive dans le débat *public*, *les intellectuels* qui refusent la langue de bois des partis veulent empêcher les politiques d'escamoter les questions brûlantes.

par Pascal Bruckner

CONTRAIREMENT à une idée reçue, la vocation de l'intellectuel n'est pas de s'engager systématiquement. Il ne s'y résout que sous la pression de circonstances exceptionnelles, lorsqu'il a le sentiment d'une grave déficience des pouvoirs publics sur un sujet crucial. Dès lors qu'il entre ainsi en politique, l'intellectuel n'a le choix qu'entre trois inconforts : être une potiche, une belle âme ou un trouble-fête.

La première position est motivée par un souci d'efficacité et de responsabilité. Refusant l'alibi de la spéculation pure, le clerc travaille au sein ou à proximité d'un parti, espérant ainsi peser sur les décisions et irriguer l'ensemble de l'appareil de ses idées. Soucieux de traduire sa vision du monde en actes, il se veut un compagnon critique qui explique autant qu'il éclaire et reçoit en échange enseignements et encouragements. Une telle posture à la limite peut conduire à devenir conseiller du prince pour se donner l'illusion de faire l'histoire côte à côte avec ce dernier.

La belle âme affectionne par-dessus tout sa position d'extériorité. Respectueuse des institutions, elle se cantonne à un pur rôle d'interpellation. Weberienne fanatique, elle se réserve les convictions et laisse aux élus le soin d'arbitrer et de conclure. Elle se contente de les alerter sur un problème qui lui semble gravement sous-estimé. Ce fut, depuis deux ans et demi, l'attitude de nombreux intellectuels essayant à coups d'articles, de débats, de rencontres d'alerter l'opinion publique sur les dangers de la passivité occidentale dans l'ex-Yougoslavie.

L'excommunication des mauvais esprits

Le *trouble-fête* est souvent une belle âme impatiente ; *comme la potiche, il est mu par* un souci d'efficacité. Désespé*rant d'attirer l'attention des res*ponsables par les moyens classi*ques, il décide de s'installer sur* leur terrain, d'entrer avec eux *dans un rapport de forces. Il sai*sit toutes les occasions que lui *offre l'actualité pour mettre* le doigt sur un plaie jusque-là dissimulée par tous.

Il fait scandale et se rend haïssable parce qu'il demande aux professionnels de mettre leurs actes en accord avec leurs principes. Volontiers provocateur, il n'entend pas ridiculiser la représentation mais en perturber les mécanismes trop bien rodés, en infléchir le cours, débusquer les paresses et les automatismes. Ce fut l'ambition de la liste Sarajevo.

Aucune de ces options n'est sans danger. Le trouble-fête risque toujours d'être la proie de manœuvres qui le dépassent ou de vouloir concurrencer les spécialistes, manifestant soudain une ambition personelle qu'alimente le vertige des sondages. Son incursion dans un domaine réservé ne peut être que brève, à la manière d'un électrochoc, sauf à dévaloriser les institutions ou à tomber dans le conformisme de l'agitateur permanent.

La belle âme, elle, demeure pure de tout compromis ; mais, dans son farouche isolement, elle cumule tous les inconvénients d'une lucidité qui ne veut pas se soumettre à l'épreuve du réel. Comme le disait Péguy, elle a les mains blanches mais elle *n'a pas de mains.*

Reste la première catégorie, *celle de la potiche. Les récentes* élections européennes en ont *montré les ambiguïtés. On y a vu* de brillants esprits, soudain *muselés par leur présence sur* une liste, adopter une langue de *bois d'autant plus solide qu'elle* était pour eux inédite. On en a vu *d'autres se réclamer de l'héritage* d'Aron et se retrouver plutôt en petits *maîtres hargneux*, chiots de garde préposés non plus à l'explication ou aux nuances mais à l'excommunication des mauvais esprits.

Ni à un camp ni à un dogme

Telle est la pente qui guette l'intellectuel de parti ou de gouvernement : verser malgré lui en serviteur du fait accompli, en défenseur inconditionnel d'une ligne. Le compagnonnage critique dégénère en allégeance, l'adhésion mesurée en triomphe de la pensée partisane. On se croit immunisé des égarements *de l'intelligentsia d'hier ; on est* devenu un fanatique de l'ordre *établi. Au nom de la tolérance et* de la modération, on entérine *l'oubli des valeurs consacré par* les dirigeants.

Encore une fois il n'est pas de bonne solution et quoi qu'il fasse l'intellectuel aura tort : ou de s'être laissé embrigader ou de se mêler de ce qui ne le regarde pas (ou encore ne pas s'en mêler assez). Il sera renvoyé à son insuffisance, à sa précarité. Car il n'est si vénéré d'un côté que parce qu'il est méprisé de l'autre, toujours sollicité, toujours ramené à sa position marginale *de brasseur de mots et d'idées.* Il n'en reste pas moins que le trouble-fête, *dans son amateu*risme, se montre plus responsa*ble que la potiche lorsque*, tel un énergumène, il dévoile une blessure que l'autre voulait à toute force cacher.

Dans son intrusion intempes*tive, il empêche l'escamotage* d'une question brûlante, ébranle *les consciences. Ce travail* accompli, il tire sa révérence, retourne à ses modestes écrits avec l'espoir que le désordre, ainsi produit fera réfléchir les responsables. C'est peu de choses sans doute ; c'est infini*ment plus que la soumission à* l'intolérable.

C'est en France uniquement que l'affaire yougoslave a soulevé un véritable débat national. Et ce grâce aux intellectuels, qui bénéficient encore dans ce pays *d'une incroyable audience.* Raison de plus pour ne pas gâcher *ce privilège qui fait ricaner* et pâlir d'envie nos collègues d'Outre-Manche et *d'Outre-Atlanti*que. Raison de plus pour que l'homme de réflexion ne s'inféode ni à un camp ni à un dogme, au risque d'y perdre son acuité, son ironie et, pour tout dire, sa crédibilité.

► **Pascal Bruckner est écrivain et philosophe.**

PRÉSIDENTIELLE

Le centre veuf

Depuis qu'Edouard Balladur a absorbé le CDS, le centre n'a plus de partenaire à droite. Avec l'éviction de Michel Rocard de la direction du PS, il n'a plus de partenaire à gauche.

par Lionel Stoléru

L*A principale victime des élec*tions européennes n'aura été *ni la droite, qui se découvre* trop de nouveaux leaders, ni la *gauche, qui perd trop des siens,* mais le centre. Ce phénomène *n'est pas propre à la France et on* le constate aussi bien en Angle*terre où c'est la gauche qui gagne,* qu'en Allemagne où c'est la droite qui gagne.

Pour des gens comme moi qui ont cru à la «décrispation» voulue par Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et à l'«ouverture» voulue par Michel Rocard en 1988, le réveil est rude. Valéry Giscard d'Estaing s'est droitisé pour suivre son électorat, et Michel Rocard, par refus de se gauchiser, a été démissionné par les siens. Seul premier ministre à avoir pris dans un gouvernement socialiste la moitié de ses ministres en dehors du parti socialiste, le voici puni de ce péché originel.

Qu'il est difficile d'être centriste *en France ! Au mieux,* on vous reproche d'être mou. Au pire, on *vous reproche d'être opportuniste* et prêt à vous vendre au plus *offrant.*

Le credo centriste est pourtant sans ambiguïté. Il se résume en trois convictions non négociables : être 100 % pro-européen ; être pour l'économie de marché avec une forte dose de protection sociale et de solidarité ; être pour une société rassemblée, par une méthode de dialogue, de consensus et de compromis plutôt que pour une société où le bloc le plus fort domine le bloc le plus faible.

L'Europe, le marché le consensus

Il est clair qu'avec ces convictions on est aussi loin de Philippe de Villiers que de Jean-Pierre Chevènement, mais, entre les deux, *est-ce une erreur de dire qu'un* très grand nombre de Français, *voire la majorité, peut se* reconnaître dans ce triple credo *simple et clair : l'Europe politique,* le marché économique, le consen*sus social?*

C'est pourquoi je ne dis pas que le centrisme est mort, je dis plutôt qu'il est veuf.

Il n'a plus de partenaire à droite. Edouard Balladur a eu le grand talent politique d'absorber le CDS dès l'élection de 1993 pour le ficeler jusqu'en 1995 dans la majorité présidentielle. Il en restait un en dehors, Dominique Baudis : il a dû payer la tête de liste européenne de la majorité par l'abjuration de son credo européen fédéraliste pour aller expliquer au RPR qu'il *«comprenait»* les partisans du «non» à Maastricht. Abjuration inutile, comme lui a fait comprendre Charles Pasqua en donnant à Philippe de Villiers l'onction RPR. Il n'y a donc plus de centre droit depuis mars 1993.

La nouveauté est que, depuis le départ de Michel Rocard, le centre n'a plus non plus de partenaire à gauche, c'est-à-dire qu'il *n'y a* plus de centre gauche. Le gauchissement du PS n'est plus compatible avec les valeurs du centre, notamment la primauté de l'économie de marché, tandis que le *positionnement clairement reven*diqué à gauche de Bernard Tapie enlève au MRG toute crédibilité *au* centre. Enfin, l'approche du centre par l'*écologie politique*, *dans le* cadre d'un mouvement pro-euro*péen comme celui de Brice* Lalonde, a également échoué, les *électeurs refusant à ces courants* de s'occuper d'autre chose que *d'écologie.*

Or, si l'on peut se passer de l'électorat centriste aux élections municipales, cantonales, législatives et européennes, tout le monde sait qu'on ne peut pas s'en passer à l'élection présidentielle, sauf quand on s'appelle Charles de Gaulle. Dans une élection où tout se joue entre 54-56 et 46-54, 8 % d'électeurs centristes font la différence.

Je dis bien «électeurs cen*tristes», et non pas «électeurs* indécis». Il ne faudrait en effet pas *confondre les électeurs indécis* qui, n'ayant pas d'idée préconçue, *peuvent voter d'un côté ou de* l'autre et les électeurs centristes, *qui, ayant leur credo bien établi,* regardent s'il est mieux incarné par le candidat de droite ou par le candidat de gauche.

Le moment me semble venu de retrouver une force d'expression centriste qui serait un véritable «Mouvement centriste européen». Il ne s'agit pas de créer un parti de plus, mais de rassembler ceux qui veulent voir figurer dans le débat présidentiel ces questions centrales de notre société.

Nous avons eu raison de vouloir l'Europe quand la droite n'en vou*lait pas. Nous avons eu raison de* vouloir le marché quand la gauche n'en voulait pas. *Aujourd'hui où la* France est éclatée entre les chômeurs et les salariés, *entre les* jeunes et les adultes, nous avons raison de vouloir le dialogue, la cohésion sociale, le respect d'autrui, la tolérance. C'est cette voix que, d'une manière ou d'une autre, nous saurons faire entendre à ceux qui prétendent à l'honneur insigne de présider aux destinées de la France.

► **Lionel Stoléru est ancien *ministre de Raymond* Barre et de Michel Rocard.**

ITALIE

Vertu, où te caches-tu ?

La droite italienne se réclame *de la démocratie,* qu'elle invoque face à ses contradicteurs. Mais elle se sert volontiers du mot pour mieux négliger *la chose.*

par Jacqueline Risset

IL est un mot qu'on entend très souvent ces temps-ci prononcer par les nouveaux gouvernants italiens («post» ou «a» fascistes, et berlusconiens *en tout genre). C'est le mot* «démocratie», dont il n'est pas facile d'imaginer à quoi il correspond exactement à l'intérieur de ces têtes qui le profèrent. Quelque chose de vague et d'ouvrant, à peu près ceci, peut-être : *«Nous sommes comme vous, vous voyez bien, nous nous entendons... N'ayez pas peur, faites nous entrer.»* Avec, de temps en temps, un ton menaçant qui perce, une grimace, un masque qui se fige, *un croc qui se devine sous les* perpétuels sourires et batte*ments de cils.*

On le sait, les «a» ou «post» sont nés, ils le disent plaisam*ment eux-mêmes, comme* «pommes» venues d'un «pom*mier» (le fascisme), à l'ombre* duquel ce genre de termes ne *fleurissait pas précisément* : Mussolini, déclarant la guerre aux nations européennes, *les* désignait par un néologisme chargé d'opprobre, «démoploutocraties», où l'addition interne («plouto») avait le but de révéler la vraie nature (de ces nations et de leur forme) – nature avide, intéressée, en somme racialement suspecte... *Quant aux berlusconiens, une* de leurs caractéristiques principales est, on le sait, la pratique très limitée du langage : absence de familiarité, usage purement instrumental (claire fonction : le marketing).

*Dans une semblable perspec*tive, le mot «démocratie» est *central. Par l'accord immédiat* qu'il provoque chez les interlo*cuteurs, par la notion rassu*rante de bien fondamental qu'il *introduit dans le discours où il* s'insère, il correspond à la *visée d'appropriation idéologi*que hâtive, qui est une des attitudes de base des nouveaux gouvernants (comme on parle depuis quelques années de «fin des idéologies»), on croit, ou en tout cas *ils* croient faire croire, que pour leur part ils n'en ont pas, qu'ils vivent dehors, dans un dehors venteux, inconnu... Or ils en ont, et ils ont aussi l'idéologie du bernard-l'ermite).

Deux ans de «Mains propres»

Le mot «démocratie» est certainement plus difficile, plus énigmatique, que beaucoup d'autres, parce que plus chargé en «bien». Mot si fort dans l'imaginaire général, et depuis si longtemps, qu'on peut se demander par exemple si le succès incroyablement prolongé, malgré les luttes, malgré les scandales et les échecs à répétition, de la Démocratie chrétienne comme parti de gouvernement en Italie n'a pas tenu, aussi, à son nom : à l'émanation de son nom, à la confusion possible, pour une partie de son électorat, entre la notion unanimement appréciée et encensée, et le nom programme du parti, où le bien était redoublé par l'adjectif «chrétienne» – autre bien que personne ne saurait contester sérieusement.

Démocratie donc comme valeur par excellence, gâteau, sourire de miel. Il aura fallu deux ans de «Mains propres» assenées en coups de poing journaliers pour susciter un autre mot magique, le mot «nouveau», venant remplacer ce qui désormais faisait partie du mal à rejeter, la «partitocra*tie» (à l'intérieur de laquelle il* est entendu, par ailleurs – vul*gate actuelle du régime – que* ce n'était pas la Démocratie chrétienne qui gouvernait, mais, pendant cinquante ans – étrange ! –, le Parti communiste...).

Ce qui apparaît en fait, dans la présence obsédante du mot chez les «nouveaux», c'est *quelque chose qui n'est pas* seulement de l'ordre de l'invita*tion à l'harmonie par reconnais*sance commune des mêmes *valeurs de base.*

Confusions et tricherie

C'est aussi une forme de chantage inédite : «Vous dites *que vous êtes démocrates.* Or la démocratie se mesure à son *pouvoir d'accueil. Vous devez* nous accueillir, puisque, parlant *avec vous, nous nous manifes*tons comme démocrates. Nous *sommes autres que vous, mais* précisément, comme vous êtes *démocrates, vous devez nous* reconnaître en tant qu'autres.» *Ainsi de suite... Confusion et* tricherie, cela dans les cas plus *subtils.*

Mais le plus inquiétant, sans aucun doute, est l'absence radicale de règles, qui se lit dans l'interprétation aberrante du vote : la majorité étant la majorité peut tout faire, toute voix d'opposition étant vue comme une offense, comme une atteinte à l'harmonieux silence sans conflits, *qu'il s'agit, pour* l'instant, d'établir. Prononcé *comme un nom de produit dans* un spot, le mot «démocratie» *peut aider.*

Le client-consommateur reconnaît une chose *qu'il* utilise, qui lui a été déjà chaleureusement recommandée. Ce qui doit à tout prix rester le plus loin possible, c'est ce qui forme, précisément, l'essence de la *démocratie : la notion de loi,* de pacte originel, l'idée de Consti*tution, la perspective d'un* «travail» pour la loi, etc.

«Vertu», où te caches-tu *?* Montesquieu, viens à notre secours *!*

► **Jacqueline Risset est écrivain et professeur de littérature française à l'université-III de Rome.**

Paix à Mendès

par René-Victor Pilhes

JE suis de ceux qui servirent Mendès *quand ils avaient* entre vingt et vingt-huit ans, chaque jour, chaque nuit, jeunes anonymes audacieux et farouches, passant sans transition de son service d'ordre et de protection à ses équipes de la rue des Pyramides dirigées par M. Bertrand. Nous fûmes les «jeunes-turcs» qui «firent» (sans le gagner) le fameux congrès de Strasbourg où s'affrontèrent en une lutte au sommet somptueuse PMF et le talentueux Félix Gaillard. Je me souviens de cette époque où Mendès n'avait à la chambre qu'un groupuscule de députés : Panier, Hovnanian, Hernu, Naudet... Ah, certes, tout ça n'était pas folichon, mais nous nous serions fait massacrer pour eux (et cela advint !) car nous pensions qu'ils faisaient honneur à la France empêtrée en Algérie.

Devenus vieux, *pères et* grands-pères, nous voyons et entendons des *«socialistes»* napper du Mendès à toutes les sauces. Ils brament, ils soupirent, ils allusionnent, ils citent Mendès éperdument. Or ce qui fut la *prin*cipale caractéristique de PMF ne tenait nullement à ses compétences (approfondies et nombreuses) ou à sa capacité de travail (d'exception) mais à son caractère indomptable, son courage (intellectuel et physique), son honnêteté et son sens de l'État, la hauteur de ses vues, la rigueur de ses choix, toutes qualités et vertus qui engendrèrent, comme on le sait, une carrière originale mais chaotique.

Ce qui ne l'empêcha pas d'entrer *dans l'Histoire sans avoir* occupé le pouvoir plus de quel*ques mois et moins encore* joui de ses délices.

Cela fit de PMF le seul homme politique français de l'après-guerre qui ne pâlit point face au général de Gaulle. Il incarna donc, et il incarne toujours, un type d'homme politique à tous égards aux antipodes absolus de ceux *qui* ne cessent de s'en réclamer. Ceux-là, petits ou grands, qui les croira capables de risquer une once de leur précieuse carrière, de leurs ambitions dévorantes et le plus souvent ridicules, de leur confort grassouillet d'élus ou de ministres en puissance pour des convictions dont ils sont désormais presque tous dépourvus ?

Paix à Mendès. Invitons la jeunesse à lire *ses* œuvres afin que son nom ne soit plus utilisé par les petits malins et les héros de basse-cour. Laissons le Parti radical à M. Tapie et le Parti socialiste à la famille Delors. Ensemble, ils feront sûrement des choses intéressantes, pas du mendésisme. C'est bien inconfortable. Et dangereux.

► **René-Victor Pilhes est écrivain.**

JAPON

Un socialiste, Tomiichi Murayama, dirigera un nouveau gouvernement dominé par le PLD

TOKYO

de notre correspondant

Par un de ces coups de théâtre dont la classe politique japonaise a le secret, le premier ministre désigné mercredi 29 juin par le Parlement est un socialiste, le premier à occuper ce poste depuis 1948. Le discret Tomiichi Murayama, à peine connu de ses concitoyens avant de prendre en septembre 1993, à soixante-neuf ans, la présidence du Parti socialiste (PSJ), dirigera un gouvernement tricéphale, fruit d'une rencontre de circonstance entre le PLD (Parti libéral-démocrate, au pouvoir de 1955 à 1993), le nouveau Sakigake (Parti pionnier) et le PSJ. Le PLD se taille la part du lion dans le nouveau cabinet, avec 13 ministres, contre 5 aux socialistes et 2 au Sakigake. M. Kono (PLD) a été désigné pour les affaires étrangères.Quelques minutes après avoir mis fin à des négociations avec la coalition du premier ministre démissionnaire Tsutomu Hata *en vue de reconstituer* l'alliance qui avait triomphé aux élections de juillet 1993, M. Murayama annonçait qu'il briguait la direction du gouvernement avec l'appui de ses ennemis de toujours, les élus du PLD. A aucun moment le programme que défendrait la nouvelle alliance n'a été évoqué. En face, la coalition sortante montrait son joker, l'ex-premier ministre (1989-1991) Toshiki Kaifu, 63 ans, dissident de la dernière heure du PLD.

Ichiro Oazawa, secrétaire général du Shinseito (Parti du renouveau, la formation de M. Hata), homme de l'ombre et vrai meneur de jeu de la politique japonaise, paraît avoir choisi la rupture avec les socialistes, préférant poursuivre le lent travail de sape du PLD pour aboutir, à terme, à un redécoupage des forces dans le sens d'une bipolarisation. Le retour aux affaires, après onze mois d'opposition, du PLD, sous la houlette de son leader Yohei Kono, peut sembler lui donner tort. Le ton des éditoriaux de la presse, jeudi, a tout lieu en revanche de le rassurer. Les grands quotidiens, en effet, ne croient pas à la viabilité de ce partenariat associant des socialistes plus idéalistes qu'idéologues, des conservateurs nettement pro-américains, et une poignée (les 15 élus du Sakigake) de jeunes dissidents du PLD, pressés d'arriver aux affaires.

« L'administration Murayama ne sera qu'un gouvernement de transition », prédit l'*Asahi Shimbun*. *« Les réalignements politiques vont s'accélérer »*, renchérit le *Yomiuri*, qui parle de *« cabinet de déchirure »*. A droite, le *Sankei* insiste sur la *« situation de crise, avec un chef socialiste sans expérience dans le domaine des affaires étrangères et de la politique intérieure »*. Quant au *Mainichi*, il estime que *« ce gouvernement a la responsabilité de convoquer des élections anticipées afin de laisser s'exprimer la volonté du peuple »*. Deux tours ont été nécessaires à la chambre basse pour désigner le successeur de M. Hata, qui avait démissionné quatre jours plus tôt afin de ne pas subir une motion de défiance déposée par le PLD et à laquelle le PSJ avait décidé de s'associer. Au second tour, M. Murayama a obtenu 261 voix contre 214 à M. Kaifu. Jeudi matin, après une réunion dans la nuit des chefs des trois formations, la composition du gouvernement était annoncée.

Les positions du PLD et des socialistes paraissent très éloignées sur les deux premiers dossiers prioritaires : les négociations commerciales avec les Etats-Unis sur l'excédent commercial, et la crise coréenne. Elles sont plus conciliables sur les réformes fiscale et électorale. Sur ce terrain, les socialistes, quand ils participaient à la coalition, sous M. Hosokawa, avaient accepté, avec réticence, l'introduction d'un mélange de représentation proportionnelle et de circonscriptions à siège unique. Mais le Parlement doit encore voter une loi redécoupant les circonscriptions, pour que la réforme entre dans les faits. Or les représentants du PLD et des socialistes ont maintenant tout intérêt à la tenue d'élections suivant l'ancien système, s'ils veulent s'assurer une réélection facile. – *(Intérim.)*

COMMENTAIRE

Un jeu de manœuvres partisanes

LA désignation d'un socialiste à la tête du Japon est certes une nouveauté, puisque la dernière expérience de ce type remonte à 1947-48. Elle ne fut, au demeurant, guère concluante. Il faut pourtant relativiser la portée de cet événement : ce n'est en rien, en effet, un projet politique socialiste qui ferait inopinément son chemin dans un pays voué depuis près *d'un demi-siècle au conservatisme* – fût-ce, ces derniers mois, paré du vernis du « renouvellement ». C'est le jeu des manœuvres partisanes, conjugué à une bonne dose d'opportunisme, tant de la part du PS que de l'ex-majorité libérale-démocrate (PLD), qui a permis à M. Murayama d'accéder aux fonctions qu'il occupe.

Le PSJ est un parti en perte de vitesse, très divisé et dont le programme est incertain, voire ambigu. Son seul atout actuel est sa position d'arbitre entre la coalition de forces hétéroclites qui ont soustrait le pays, il y a un an, au PLD qui y « régnait » depuis 1955. Après l'intermède du gouvernement Hosokawa, auquel ils avaient participé, les socialistes s'étaient désolidarisés de la coalition minoritaire qu'allait diriger M. Hata. Puis, une fois le vote du budget péniblement acquis, une menace de censure conjuguée du PSJ et du PLD poussait, le 25 juin, le cabinet Hata à démissionner.

Aujourd'hui, on observe une convergence d'intérêts des socialistes et des libéraux-démocrates. En devenant premier ministre, M. Murayama espère renforcer au sein de son parti une tendance *libérale*, dépassant les clivages gauche-droite. Quant au PLD, il entendait coûte que coûte revenir aux affaires. Il y est parvenu en laissant le premier poste à un socialiste, mais en se gardant les portefeuilles clés. En dépit de la majorité dont dispose la nouvelle coalition, il existe trop de différences dans les positions des deux partis pour que l'on puisse s'attendre à des réorientations politiques fondamentales.

En diplomatie notamment, le PSJ est très en retrait sur des questions telles que la participation des troupes japonaises aux missions de paix de l'ONU ou à l'entrée de Tokyo au Conseil de sécurité. Il est vraisemblable qu'il y aura des tensions entre Tokyo et Washington, même si les Etats-Unis ont déjà promis une attitude de coopération.

Le retour aux affaires des deux forces qui ont dominé la scène depuis la fin de la guerre – l'une au pouvoir, le PLD, l'autre dans l'opposition, le PSJ, met un terme à *l'expérience de gouvernement* des « nouveaux partis » apparus, par scission du PLD, à la suite des élections de juillet 1993. L'alliance du PSJ et du PLD est significative de l'échec de la stratégie de l'homme qui, depuis un an, manipulait le jeu politique : Ichiro Ozawa, secrétaire général du Parti de la renaissance. L'alliance du PSJ et du PLD pourrait en revanche accélérer la recomposition du paysage politique : on voit en effet se préciser l'apparition d'un nouveau pôle d'orientation *libérale opposé* au bloc néo-conservateur que forment le Parti de la renaissance et le Komeito, la formation bouddhiste.

PHILIPPE PONS

Le « grand-père » de l'archipel

Peu connu du public pour avoir accédé l'an dernier seulement *aux premiers rangs de la scène* nationale, le nouveau premier ministre socialiste, désigné mercredi 29 juin par un vote spectaculaire du Parlement japonais, ne manquerait certes pas d'éléments pour connaître une plus large notoriété si les circonstances devaient lui assurer plus longue vie que ne le prévoient les augures. Avec ses sourcils broussailleux, ses traits burinés et son allure de patriarche, qui lui a déjà valu le surnom de *« grand-père »*, M. Murayama, âgé de soixante-dix ans, peut au moins tenter d'inspirer la confiance dans un monde politique surtout connu pour ses combines et ses coups bas.

Un autre surnom qui lui est accolé rappelle la modestie des ses origines : le *« fils du pêcheur »*. De fait, Tomiichi Murayama est né dans une famille de la région d'Oita, au sud du Japon, dont le chef tirait de la mer les ressources pour *nourrir ses onze enfants*. Le père est mort alors que Tomiichi avait 14 ans, ce qui explique un engagement précoce dans la vie active et, sans doute, une conscience sociale tout aussi précoce. Très vite, M. Murayama *s'est lancé dans l'action syndicale*, puis dans la politique locale de sa région natale. Le jeune homme parvient à suivre les enseignements d'économie et de sciences politiques d'une prestigieuse université privée, Meiji, mais c'est en cours du soir.

En 1972, il est élu pour la première fois député, dans les rangs du PSJ. Il a, depuis lors, été reconduit sans interruption. Au Parlement, il siège longtemps à la commission des affaires sociales, démontrant une compétence sur les questions de retraite et de sécurité sociale et sur les affaires médicales.

Peu à peu, il prend du galon dans le parti. En 1991, il conduit la « flibuste » (opérations de retardement) du PSJ contre le projet de loi qui allait autoriser les Forces d'autodéfense japonaises à participer à des opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU. Et surtout, à l'insistance de ses camarades, il est désigné, en septembre 1993, comme président d'un PSJ fort divisé, où il s'oppose aux ténors de la petite mais active aile gauche.

J.-P. C.

Yohei Kono aux affaires étrangères

Le gouvernement formé jeudi 30 juin par le nouveau premier ministre M. Murayama est dominé par le Parti libéral démocrate (PLD), qui fait un retour en force au pouvoir. Il reçoit 13 portefeuilles contre 5 aux socialistes et 2 au parti du renouveau (Sakigake). Le numéro deux du cabinet est le président du PLD, Yohei Kono, 57 ans, nommé ministre des affaires étrangères. Le poste clé de ministre de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) revient aussi à un membre du PLD, Ryutaro Hashimoto, 56 ans. M. Hashimoto est connu des milieux financiers, notamment pour avoir été chargé des finances *dans le cabinet* Kaifu (1989-1991). Le président du Sakigake, Masayoshi Takemura, 59 ans, dont les 15 élus ont aussi contribué à l'élection de M. Murayama, devient ministre des finances. Les socialistes, quant à eux, obtiennent les portefeuilles à vocation sociale (poste, travail, construction, notamment). – *(AFP.)*

HONGKONG

Le conseil législatif approuve les réformes démocratiques du gouverneur Patten

PÉKIN

de notre correspondant

A l'issue de vingt mois d'une bruyante querelle avec Pékin, le gouverneur de Hongkong, Chris Patten, a eu le dernier mot, provisoirement du moins : l'instance légiférante de la colonie britannique a adopté, dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 juin, après un débat-marathon de *dix-huit* heures qui a failli mal tourner pour le représentant de Londres, la seconde et principale phase de son plan de réformes constitutionnelles permettant d'introduire une dose modérée de démocratie élective que le régime chinois tient pour sacrilège.

Le vote, par 32 voix contre 24, du conseil législatif (Legco) fait de cette instance, après la prochaine consultation électorale en 1995, un mini-Parlement sensiblement plus représentatif de la population qu'en un siècle *et* demi de régime colonial. Désormais, vingt de ses soixante sièges seront soumis au scrutin direct; trente autres, traditionnellement réservés à des organismes professionnels et groupes d'intérêts facilement manipulés par l'exécutif, seront eux aussi plus directement pourvus de titulaires par les électeurs. L'attribution des dix derniers sièges demeurera sous l'influence de l'exécutif.

En février, le Legco avait déjà entériné l'abaissement de l'âge du *droit de vote de vingt et* un à dix-huit ans et aligné le mode électoral sur les principes britanniques en écartant la proportionnelle, dont certains craignaient qu'elle ne favorise les politiciens pro-continentaux. Le débat de mercredi a vu échouer une tentative de membres du Legco alliés de Pékin de vider la réforme de sa substance. Un amendement proposant l'élection de tous les membres du conseil au suffrage universel direct fut écarté de justesse en fin de séance, alors que ses plus ardents opposants étaient allés se coucher.

Théoriquement, les 2,5 millions d'électeurs hongkongais, soigneusement tenus à l'écart des affaires publiques jusqu'à l'arrivée de M. Patten en 1992, vont donc pouvoir doter la colonie, à la veille de sa rétrocession à la Chine en 1997, d'instances semi-démocratiques permettant à tout le moins l'expression d'une éventuelle désapprobation à l'endroit de leurs prochains maîtres. Mais Pékin a annoncé à l'avance son intention de dissoudre purement et simplement ces instances dès 1997, sans attendre l'expiration du mandat de cinq ans qui sera confié au Legco l'an prochain. Un représentant de la Chine populaire à Hongkong a réitéré dès jeudi cette volonté de mettre fin, à l'échéance du 30 juin 1997, à la structure politique triple (bureaux de districts, devant être élus cette année; conseil urbain; conseil législatif).

Un des derniers chapitres de l'histoire coloniale

Cependant, le gouvernement central tardait à faire connaître une réaction, en l'absence du chef du gouvernement, Li Peng, en visite officielle en Europe, et du chef de la diplomatie, Qian Qichen, qui se trouve, lui, en déplacement en Russie. Selon des observations britanniques, l'issue favorable à M. Patten du débat institutionnel à Hongkong ne réactivera pas nécessairement, dans l'immédiat, la polémique, non dénuée d'injures côté pékinois, qui a caractérisé les relations sino-britanniques depuis bientôt deux ans. Londres dit avoir noté, ces dernières semaines, une volonté chinoise de laisser provisoirement de côté *le différend* politique pour tenter de faire progresser les aspects concrets de la procédure de rétrocession. Ainsi, on paraît s'acheminer enfin vers un accord sur le financement de l'aéroport géant dont Hongkong doit se doter pour demeurer une plaque tournante majeure en Asie. Et, dans les heures qui ont suivi le vote de mercredi, les deux gouvernements ont conclu des arrangements pour la passation des propriétés foncières militaires et, peut-être, sur la construction d'une nouvelle base navale.

Si, comme l'espère Londres, le pragmatisme chinois reprend le dessus, cela confirmerait une thèse avancée par certains spécialistes au vu des échanges de propos acrimonieux des vingt derniers mois entre les deux pays : tous deux avaient besoin, pour des raisons de prestige et de politique intérieure, d'une « scène de ménage » témoignant pour l'histoire que chacun entendait jouer un rôle actif dans l'écriture du dernier chapitre majeur de l'ère coloniale. Pour Pékin, il en allait de la revanche sur l'humiliation des *« traités inégaux »* du dix-neuvième siècle. Pour Londres, tout valait mieux que le risque d'avoir à recueillir des dizaines de milliers de Hongkongais dont les parents avaient fui le communisme continental en 1949. Mais personne ne peut plus douter que la « démocratie » hongkongaise différera très sensiblement, après 1997, du modèle que, sincèrement sans doute, M. Patten avait en tête.

FRANCIS DERON

AFGHANISTAN

Les combats font rage à Kaboul et Mazar

Le président Rabbani a annoncé, mercredi 29 juin, un *« cessez-le-feu général »* à partir du 30, alors que les combats entre factions continuent à Kaboul et ont gagné le Nord. L'appel du chef de l'Etat intervient après une bataille pour la maîtrise du cœur de la capitale qui lui a profité. Un MiG-21 des présidentiels a bombardé mercredi les forces de M. Hekmatyar, le premier ministre intégriste, dans le sud de Kaboul. Les deux camps ont annoncé avoir lancé des offensives sur la ligne de front au sud-est de la ville. Cependant, des avions des alliés de M. Hekmatyar ont bombardé le fort de Bala-Hissar, repris par les présidentiels trois jours plus tôt.

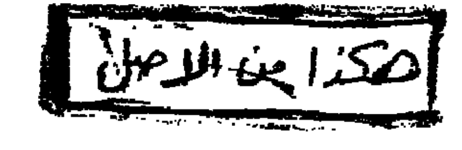
Les combats se sont par ailleurs étendus, cette semaine, à Mazar, place forte septentrionale du général Dostom. Radio Kaboul a assuré que les forces de M. Rabbani ont tué cent miliciens et fait quatre-vingts prisonniers autour de la ville.

D'autre part, M. Rabbani s'est fait confirmer chef de l'Etat, le 28 juin, par la Cour suprême. Le président et le premier ministre devaient quitter leurs fonctions à cette date, mais tous les deux ont déclaré qu'ils n'en feraient rien tant que les combats dureraient. Le chef de l'Etat a appelé les Afghans à constituer une *« grande assemblée »* et s'est dit prêt à *remettre le pouvoir à qui serait* désigné par cette instance. – *(Reuter.)*

BANGLADESH : tension autour du cas de l'écrivain Taslima Nasreen. – La police et des paramilitaires patrouillaient jeudi 30 juin dans les rues de Dacca, capitale du Bangladesh, où la situation est tendue, depuis quelques jours, en raison d'une grève décrétée tant par des groupes fondamentalistes *musulmans que par leurs* adversaires, soutenus par le parti d'opposition Awami, à propos du cas l'écrivain Taslima Nasreen, accusée d'avoir blasphémé le Coran. Quelque cinquante personnes ont été blessées, ces dernières heures, lors d'affrontements entre ces groupes. – *(AFP.)*

CHINE : libération d'un journaliste dissident. – Les autorités chinoises ont annoncé, mercredi 29 juin, la libération, survenue quatre jours plus tôt, du journaliste Li Guiren, condamné à cinq ans de prison pour sédition après les manifestations pour la démocratie du printemps 1989, *place Tiananmen*, à *Pékin*. *Li Guiren* avait été relaxé en 1993, mais il avait à nouveau été incarcéré en dépit d'un état de santé précaire. Il avait été condamné au terme d'un procès secret pour *« incitation au renversement du système socialiste de la Chine »*. – *(Reuter.)*

PAKISTAN : affrontements entre « anciens d'Afghanistan » arabes et populations locales. – Au moins huit personnes ont été tuées, la semaine dernière, lors d'affrontements entre des activistes arabes wahhabites, venus dans la région lors de la guerre d'Afghanistan contre l'ex-URSS, *et des Afridis habitant* la *vallée de* Teerah, ont annoncé, mercredi 29 juin, des autorités du Pakistan. Les combats ont opposé, des jours durant, une centaine de personnes, à 60 kilomètres de Peshawar, au nord-ouest du Pakistan, à la frontière de l'Afghanistan. – *(AFP.)*



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

La presse raille les tentatives du prince Charles pour restaurer son image

LONDRES

de notre correspondant

Le prince Charles a ouvert le débat constitutionnel en Grande-Bretagne en se livrant, au cours d'un reportage diffusé par la chaîne ITV, mercredi 29 juin, à une tirade contre les liens séculaires entre la Couronne et l'Eglise anglicane. L'héritier du trône a également soulevé une vive polémique en reconnaissant avoir été un mari infidèle.

« Personnellement, je me considérerais plutôt comme un défenseur de[s] (...) *foi*[s], *pas de* la *foi, car cela crée aujourd'hui bien des problèmes... »* A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son investiture comme prince de Galles, le fils aîné d'Elisabeth II n'a pas hésité, une nouvelle fois, à ruer dans les brancards en se prononçant ouvertement pour la séparation de l'identité politique et de la religion majoritaire. Pour tenir compte de l'existence en Grande-Bretagne d'une société multiraciale et multiculturelle, il faut abolir le titre de *« gouverneur de la Foi »* que porte toujours le souverain, chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, proclame, en substance, le prince Charles lors du programme *« Charles : The Private Man, The Public Role »* (« Charles : l'homme privé, le rôle public »).

A boulets rouges

Dans cette émission, qui provoque des flots d'encre, le futur roi, qui préside l'Institut d'études islamiques de l'université d'Oxford, manifeste la plus grande sympathie pour le monde musulman. On le découvre en train de boire du lait de chamelle aux qualités dites aphrodisiaques offert par les bédouins en plein désert, d'organiser une conférence d'hommes d'affaires arabes à Londres ou de recevoir des dignitaires saoudiens à bord du yacht royal *Britannia*.

Soucieux également de corriger l'image désastreuse laissée par sa séparation avec Lady Diana, le prince Charles reconnaît avoir commis l'*« adultère »*, une déclaration qui fait la « une » de tous les journaux de format tabloïd. A la question : *« Avez-vous été loyal envers la princesse de Galles ? »*, il répond, visiblement mal à l'aise, en bégayant : *« ... Oui, jusqu'au moment où le mariage était irrémédiablement condamné. »* Un divorce éventuel ne devrait pas être un obstacle pour son accession au trône, estime le futur monarque, en jouant son rôle *« familial »* à Balmoral (Ecosse) avec ses deux enfants devant les caméras.

La presse tire à boulets rouges contre un exercice peu habile de relations publiques qualifié par *The Guardian* de *« plus long spot publicitaire de l'histoire de la télévision britannique »*. Résumant le sentiment général des éditorialistes, le *Daily Mirror* (travailliste) écrit que *« l'héritier au trône a endommagé sa réputation et celle de la monarchie »*. Pour sa part, le *Daily Mail* (conservateur) proclame : *« Ce n'est pas un mauvais bougre, simplement un idiot. »* Selon un sondage réalisé après l'émission, le grand public continue à lui apporter, toutefois, son soutien : 61 % des personnes interrogées sont convaincues qu'il fera un bon monarque, contre 32 % qui sont d'un avis contraire. – *(Intérim.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Sarajevo juge irrecevables les propositions du « groupe de contact »

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a annoncé, mercredi 29 juin, son intention de consulter très prochainement, peut-être dès ce jeudi, le Conseil de sécurité des Nations unies à propos des violations du cessez-le-feu en Bosnie.

Ces violations se sont multipliées depuis que la trêve est en principe entrée en vigueur le 10 juin. L'armée bosniaque a lancé plusieurs offensives terrestres contre les forces serbes, installées dans le massif montagneux d'Ozren (nord). Les forces serbes de Bosnie ont, de leur côté, déclenché mercredi une forte contre-attaque dans ce secteur, ont indiqué des sources militaires serbes bosniaques. *« D'importants renforts »* leur sont arrivés dans la journée.

Les forces de la fédération croato-musulmane ont été contraintes d'abandonner *« plusieurs »* des positions qu'elles avaient gagnées au cours de leur offensive, *« qui durait depuis quinze jours »*, selon les mêmes sources. Ces combats se déroulent au moment où le groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Union européenne) s'efforce de mettre au point un règlement global avant le sommet du G 7 à Naples, du 8 au 10 juillet.

Ce groupe s'est mis d'accord, mardi à Paris au niveau des hauts fonctionnaires, sur une *« carte précise »* de la répartition du territoire de la Bosnie-Herzégovine entre Serbes, Croates et Musulmans, ainsi que sur le jeu des pressions censées convaincre les belligérants de souscrire à un accord.

Toutefois, le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, ne cesse de répéter à ses interlocuteurs étrangers et aux médias locaux que la communauté internationale ne peut imposer à son gouvernement une légitimation *« du génocide et du nettoyage ethnique »*. En clair, cela signifie, selon un des proches conseillers du président Alija Izetbegovic, Kemal Muftic, que le découpage de la Bosnie voulu par le groupe de contact est irrecevable en l'état. Accepter les pourcentages proposés, c'est accepter la conquête territoriale serbe en Bosnie et l'absence de retour des réfugiés dans leurs régions d'origine, autrement dit, c'est accepter le « nettoyage ethnique », souligne le conseiller du président.

Pour sortir de l'impasse, le premier ministre bosniaque revient à une proposition, lancée dès le début de la guerre il y a deux ans, à savoir le déploiement de « casques bleus » le long des frontières de la Bosnie, internationalement reconnues, principalement du côté de la Serbie et du Monténégro. *« La communauté internationale doit faire respecter le principe de l'intangibilité des frontières, et Belgrade se guérir de sa maladie de la Grande Serbie. La paix est à ce prix »*, estime pour sa part Kemal Muftic. – *(AFP, Reuter.)*

La Cour européenne de justice diffère son jugement sur la Grèce

Athènes peut poursuivre le blocus de la Macédoine

La Grèce est en mesure de poursuivre son blocus économique contre l'ancienne République yougoslave de Macédoine (FYROM) après le refus, annoncé mercredi 29 juin par la Cour européenne de justice, d'émettre contre Athènes une injonction d'urgence.

La Commission de Bruxelles avait porté plainte contre la Grèce le 13 avril en demandant à la Cour un examen d'urgence. Cette dernière a estimé qu'elle ne pouvait prendre une décision sur la compatibilité ou non avec les traités européens des mesures prises par Athènes à l'encontre de Skopje sans étudier l'affaire sur le fond. Un tel examen peut prendre entre un et deux ans.

Athènes impose depuis le 6 février un blocus économique à la FYROM, en prétendant que cette dernière affiche des revendications sur la province grecque de Macédoine.

« Enfin une bonne nouvelle pour la Grèce ! », s'est exclamé, en apprenant la décision de la Cour européenne, le premier ministre Andréas Papandréou, resté en vacances à Corfou depuis le sommet européen du week-end dernier. *« La Cour a soutenu le point de vue que l'embargo est légal »*, a-t-il ajouté. En réalité, la décision prise mercredi par la Cour ne préjuge pas de son jugement final. Elle a été prise à huis clos et ses motivations communiquées aux seules parties, à savoir la Grèce et la Commission européenne. Cette dernière a indiqué qu'elle ne faisait jamais de commentaire sur les décisions de justice. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le gouvernement de M. Klaus fait des concessions sur la régionalisation

Le gouvernement tchèque a adopté, mercredi 29 juin, un projet de loi de décentralisation prévoyant dix-sept régions. Les divergences au sein de la coalition de centre droit sur la régionalisation avaient largement ébranlé, ces derniers jours, la stabilité du gouvernement (*le Monde* du 15 juin). Hostile à ce qu'il appelle une *« fédéralisation rampante »*, le premier ministre, Vaclav Klaus, a dû faire des concessions, mais il a évoqué la possibilité d'organiser un référendum sur la régionalisation. L'idée pourrait en être reprise à l'automne, lors des débats parlementaires sur la loi. Ceux-ci s'annoncent acharnés, car la plupart des partis, y compris ceux de la majorité, ont déjà annoncé qu'ils ne soutiendront pas le projet en son état actuel. – *(Corresp.)*

PAYS-BAS : reprise des négociations pour une nouvelle coalition. – Le président du Sénat néerlandais, Herman Tjeenk Willink, nommé *« informateur »* par la reine des Pays-Bas, a sommé, mercredi 29 juin, les quatre principaux partis politiques de reprendre, jeudi, les négociations en vue de la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale. Après l'échec des discussions entre libéraux du VVD, réformateurs du D 66 et sociaux-démocrates du PvdA pour former une coalition (*le Monde* du 29 juin), M. Willink inclut désormais dans les négociations les chrétiens-démocrates du CDA. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

L'assemblée du Conseil de l'Europe examine des sanctions contre Ankara

Un avertissement à la Turquie pour sa politique vis-à-vis des Kurdes

A la demande du groupe socialiste, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe devait examiner, jeudi 30 juin, une demande d'exclusion temporaire de la Turquie, à la suite de l'incarcération et de la mise en accusation, en mars dernier, de six députés kurdes (*le Monde* du 24 juin).

Même si le Conseil de l'Europe décidait de ne pas sanctionner la Turquie, cet épisode sera un avertissement pour le gouvernement d'Ankara, objet des critiques en raison de sa politique vis-à-vis des Kurdes du Sud-Est, fondée sur le « tout-répressif » d'une logique exclusivement militaire.

La justification des autorités turques tient en deux points : d'une part, en dehors des difficultés économiques propres à la région, il n'existe pas de *« problème kurde »*, les Kurdes sont des citoyens turcs comme les autres, ni plus ni moins ; d'autre part, les forces de sécurité turques ne font que lutter par les moyens les plus adéquats contre le terrorisme du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK).

Au-delà même de la seule Turquie, les Kurdes, même s'ils s'entre-déchirent, forment bel et bien un peuple, réparti sur plusieurs pays, dont l'existence constitue précisément l'une des sources d'instabilité permanente de la région. En Turquie les quelques 12 millions de Kurdes forment une communauté – avec sa langue, sa culture, ses problèmes propres – qui demande que ses droits soient reconnus. Les Kurdes ne font ainsi que s'inscrire dans un mouvement général qui voit partout les minorités revendiquer leurs droits de plus en plus vivement. Cette revendication ne saurait être assimilée aux visées indépendantistes qui semblent rester celles du PKK, en dépit des dénégations officielles de ce mouvement.

Quant au second argument d'Ankara, il n'est guère plus défendable. Nul ne songerait à soutenir le PKK, qui ne se contente pas de mener une guérilla contre les soldats d'Ankara, mais pratique un terrorisme (attentats aveugles, exécutions, enlèvements de civils) dont la population est aussi la victime. Cela ne suffit pas à justifier que l'armée brûle les villages et mène une répression sans pitié contre toute une population accusée de servir de vivier au PKK. Surtout quand le pouvoir s'emploie à étouffer toute expression des revendications kurdes dans un cadre légal et démocratique, jetant ainsi une partie de la jeunesse dans les bras de cette organisation. Sans même parler des actions menées par des mystérieux « escadrons de la mort », dont tout laisse à penser que certains entretiennent, au moins, des liens avec les forces de sécurité. L'honneur d'une démocratie consiste, précisément, à refuser de répondre au terrorisme avec les mêmes armes.

Or les témoignages sont si nombreux et si concordants qu'il semble difficile de conserver le moindre doute sur la gravité des atteintes aux droits de l'homme imputables au pouvoir : le dernier rapport en date est celui d'Amnesty international, qui est allé jusqu'à affirmer que la situation des droits de l'homme empire *« d'heure en heure »*, notamment au Sud-Est, mais pas uniquement (*le Monde* du 23 juin). Les Kurdes et ceux qui sympathisent avec leur cause ne sont pas les seuls à faire l'objet de la sollicitude du gouvernement, qui pourchasse les auteurs de délits d'opinion *« classiques »*, c'est-à-dire tout simplement ceux qui critiquent un peu trop vivement les atteintes à la démocratie portées par le régime. Dans ces conditions, il devenait de plus en plus difficile pour les pays européens de ne pas adresser un coup de semonce à Ankara.

Vis-à-vis de l'Union européenne, la Turquie nourrit une sorte de *« complexe musulman »*. On a tôt fait, dans les cercles dirigeants du pays, de mettre au compte d'une réaction de défense de l'Occident chrétien les critiques qui sont adressées au pays, officiellement candidat à l'entrée dans l'Union. Nier toute réalité à cet argument serait hypocrite : il est clair que, même si là n'est pas le principal obstacle au rapprochement avec l'Union, tout le monde n'a pas envie de voir une nation de soixante millions d'habitants, musulmans à 99 %, rejoindre les rangs de l'UE. L'attitude des Occidentaux face aux conflits en Azerbadjian et en Bosnie a renforcé ces dernières années ce « complexe » des Turcs. Mais les rigidités d'Ankara, renforcent à l'inverse cette défiance latente des Européens et aboutissent à dilapider un capital de sympathie réel lui aussi, à gâcher les chances offertes par le dynamisme impressionnant de ce pays jeune.

Le blocage chypriote

D'où le problème auquel se heurte, par exemple, la diplomatie française, soucieuse de ménager la Turquie, à cause de son importance à la fois géopolitique et commerciale, notamment en matière d'exportation d'équipements militaires. En visite à Ankara cette semaine, le secrétaire général du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq a indiqué : *« nous cherchons à rassurer les Turcs* [sur leurs relations avec l'Union européenne] », tout en ajoutant que la question des droits de l'homme demeure un problème *« pour un pays comme la France qui souhaite être l'avocat de la Turquie dans l'Union européenne ». « Nous avons des difficultés avec notre propre opinion »*, a-t-il admis.

Le blocage de la Turquie dans le conflit chypriote fournit un autre exemple de ces difficultés : après des mois et des années de patience, les Douze ont fini, semble-t-il, par se convaincre que, sauf miracle, Ankara, occupant sans droit ni titre du nord de l'île, ne bougera pas d'un pouce, empêchant tout progrès vers une solution politique pour mettre fin à une partition qui dure depuis vingt ans. Résultat : au 1er janvier 1995, l'Europe pourrait engager avec la seule partie grecque de l'île des négociations d'adhésion. Celles-ci ne déboucheraient certes pas tout de suite – afin de rassurer les Turcs après les décisions du sommet de Corfou, Bertrand Dufourcq, secrétaire général du Quai d'Orsay a souligné qu'un nouvel élargissement ne pourrait pas avoir lieu *« avant le début du XXIe siècle »* (1) – mais elles aggraveraient la fracture entre les deux communautés chypriotes, jetteraient un peu plus la *« République turque de Chypre du Nord »* (« RTCN », auto-proclamée, reconnue seulement par Ankara) dans les bras de la Turquie, rendraient encore plus amère l'attente de cette dernière aux portes de l'Europe.

JEAN-LOUIS ANDREANI

(1) Dans les conclusions du récent sommet de Corfou, les Douze indiquent que *« la prochaine phase de l'élargissement de l'Union inclura Chypre et Malte »*.

EN BREF

ETATS-UNIS : annulation des visas pour les Haïtiens non résidents. – Le gouvernement américain a annoncé, mercredi 29 juin, l'annulation avec effet immédiat des visas accordés à des ressortissants haïtiens non résidents aux Etats-Unis. Cette décision fait suite à une série de mesures visant à forcer les militaires haïtiens à quitter le pouvoir. – *(AFP.)*

MEXIQUE : le banquier Alfredo Harp Helu a été libéré. – Enlevé le 14 mars par un groupe non indentifié, le banquier mexicain Alfredo Harp Helu a été libéré, mardi 28 juin à Mexico. Sa famille avait annoncé la semaine dernière qu'elle acceptait de verser la rançon exigée par les ravisseurs, qui serait, selon les communiqués, *« inférieure à 30 millions de dollars »*. M. Harp Helu, proche du président Salinas, est président et copropriétaire du groupe Banamex-Accival, la plus grande banque du Mexique et l'un des plus importants groupes financiers latino-américains. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : un opposant libéré *sous caution*. – Le docteur Beko Ransome-Kuti, arrêté le 9 juin dernier et inculpé de *« trahison »*, a été libéré sous caution, mardi 28 juin, par la Haute Cour fédérale de Lagos. La semaine dernière, M. Ransome-Kuti, président de Campagne pour la démocratie (un collectif regroupant une quarantaine d'organisations pour la démocratie et les droits de l'homme), avait refusé une première libération sous caution, conditionnée par un arrêt de ses activités politiques. – *(AFP).*

TOGO : Paris reprend sa coopération civile. – Estimant finie la crise politique au Togo, la France a décidé de rétablir sa coopération civile, qui avait été suspendue, fin 1992, pour protester contre le blocage du processus démocratique. La coopération militaire reste suspendue, précise-t-on au Quai d'Orsay. L'Allemagne avait, pour les mêmes raisons, interrompu sa coopération avec le Togo en février 1993. – *(AFP.)*

La fin de la session ordinaire du Parlement

Le gouvernement a pratiqué une course de lenteur face aux députés et aux sénateurs

La session ordinaire du Parlement s'achevait jeudi 30 juin à minuit. Elle devait être suivie aussitôt d'une session extraordinaire, consacrée à l'examen de plusieurs projets à caractère pluriannuel – sur la police, sur la justice et sur le développement du territoire –, qui valent davantage par leur effet d'« affichage », à dix mois de l'élection présidentielle, que par leur portée effective.

■ DIRECTIVES EUROPÉENNES. – Edouard Balladur, venu participer à la séance de bilan de la session ordinaire, a répondu à Philippe Séguin, président de l'Assemblée, sur le contrôle des directives européennes.

Mercredi 29 juin, Philippe Séguin était un homme heureux. En milieu de journée, il accueillait dans ses jardins le président de la République *(lire page 8)*. En fin d'après-midi, il prononçait son traditionnel discours de fin de session ordinaire qui tenait de la distribution des prix à l'Assemblée méritante. Et pour ajouter à son plaisir, il ne désespère plus que l'ordre du jour de la session extraordinaire à venir soit épuisé assez tôt pour lui permettre d'assister, le 17 juillet, à la finale de la coupe du monde de football, son péché mignon.

Devant le premier ministre, le président de l'Assemblée nationale a, en effet, dressé de la session parlementaire de printemps qui devait s'achever jeudi 30 juin à minuit un bilan flatteur. Certes, a-t-il souligné, *« le contraste aura rarement été plus accusé entre la réalité du travail de l'Assemblée nationale et sa perception, tant par l'opinion que par nombre de nos collègues »*. Mais *« tout démontre que malgré le sentiment de désœuvrement si souvent allégué, notre Assemblée a travaillé avec acharnement tout au long de la session »*. Et de citer au tableau d'honneur les soixante-trois projets de loi et neuf propositions examinés, sinon adoptés, au cours de 220 heures de travail en commission et de 324 heures de séances publiques qui ont vu l'adoption de plus de sept cents amendements. Sans parler des 234 questions d'actualité, posées, au fil des séances du mercredi, au gouvernement ou des sept débats sans vote organisés, depuis trois mois, sur des sujets aussi décisifs que l'agriculture, le sida, la réforme de l'éducation, la recherche ou la situation en ex-Yougoslavie...

Bref, à écouter Philippe Séguin – et sous réserve d'un *« bilan mitigé en ce qui concerne le contrôle des actes communautaires »* – l'Assemblée a bien travaillé. Edouard Balladur, dans sa brève réponse, ne s'est pas privé de lui en donner acte. La ficelle est pourtant un peu grosse. Tous les députés l'avaient déjà noté au mois d'avril et encore au mois de mai : pendant de longues semaines, le Parlement s'est retrouvé au régime maigre (*le Monde* du 14 mai). Quelques semaines plus tard et au terme de la session ordinaire, le sentiment général n'est guère différent, comme l'a bien noté le président de l'Assemblée.

Le développement du territoire

Les députés ont, en effet, examiné et voté des projets de loi qui sont loin d'être négligeables*(lire page 9)*, comme les textes sur la bioéthique, la participation des salariés dans l'entreprise, la défense de la langue française, la programmation militaire ou encore le texte sur la famille qui est pratiquement bouclé. Rien de tout cela n'est dérisoire, au contraire, mais, à l'exception du projet de loi relatif à la famille, ne figure au tableau d'honneur aucun des grands textes dont le gouvernement avait annoncé, depuis des mois, qu'ils marqueraient, lors de cette session, sa volonté de réforme.

Le constat est d'autant plus cruel qu'il aura fallu attendre la convocation d'une session extraordinaire par le président de la République, à la demande du premier ministre, pour que ces textes puissent venir en examen, à partir du 1er juillet. Ce sera le cas – Edouard Balladur l'a confirmé, mercredi, devant les députés – des projets de loi constituant le programme pluriannuel pour la justice, qui devraient faire l'objet d'une première lecture à l'Assemblée dès la semaine prochaine. C'est également le cas du projet de loi d'orientation et de programmation sur la sécurité que Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, devrait défendre, dès la semaine prochaine également, devant les sénateurs. C'est enfin le cas du projet de loi d'orientation pour le développement du territoire, dont le gouvernement a fait, depuis un an, le symbole de ses ambitions de modernisation de la France. Ce texte devrait être examiné à marche forcée à partir du 7 juillet et, espère-t-on désormais, bouclé, en première lecture à l'Assemblée, avant le 14 juillet.

Il reste qu'aucun de ces textes phares ne sera adopté. Ils auront au mieux été examinés, en première lecture, par l'une des deux Assemblées, ce qui reporte à la fin de l'automne, après l'examen du budget, leur adoption définitive éventuelle. Et personne ne s'y trompe : la manière dont le gouvernement a reporté l'examen de ces textes sur la session extraordinaire témoigne soit d'une impréparation coupable, soit d'une prudence peu surprenante du gouvernement. A quelques mois de l'élection présidentielle, estiment la plupart des parlementaires de la majorité, il aurait été audacieux, voire suicidaire, de s'engager sérieusement dans des réformes complexes. L'essentiel, plus que jamais, réside dans cette subtile course de lenteur qui doit conduire sans heurts jusqu'au mois de mai 1995.

GÉRARD COURTOIS

M. Debré (RPR) doute de la « justesse » de la politique de M. Balladur

Il ne sera pas dit que les balladuriens et les chiraquiens seront partis en vacances sans avoir tenté, jusqu'au dernier moment, de s'énerver réciproquement. Une semaine après Jacques Chirac, invité par TF 1, le 20 juin, pour lancer son livre de réflexions (*le Monde* du 30 juin), Edouard Balladur, sur France 2, a assuré que les Français étaient *« excédés du spectacle »* donné par le monde politique après les élections européennes. Le président du RPR affirme qu'il a refusé l'Hôtel Matignon pour prendre de la hauteur et se donner le temps de réflechir, le premier ministre – Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, parlait de *« pagaille »* – dénonce l'agitation provoquée par la pré-campagne présidentielle. Chacun à bien compris que M. Balladur parle, notamment, de M. Chirac, et inversement.

Dans le cadre de cette guerre d'usure qui a pour but d'exarcerber les tensions, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR dont il est le porte-parole, apporte sa contribution dans un entretien que publie, jeudi 30 juin, *le Quotidien*. Se défendant, bien sûr, de critiquer la politique de M. Balladur et se félicitant que *« la politique de lutte contre le chômage* [soit] *une priorité*, il déclare : *« Je souhaite que le gouvernement rassure sa majorité et les Français. On nous avait expliqué qu'il fallait un an pour mesurer les effets de la politique en faveur de l'emploi. On ne décèle pas encore d'effets positifs. Je suis disposé à attendre encore. La France doit sortir de l'impasse où elle a été placée par les socialistes »*.

M. Debré admet que *« des signes de reprises apparaissent effectivement »*, mais il ajoute immédiatement : *« Ne versons pas dans un optimisme béat »*. De même, il indique que *« la cohabitation ne permet pas toutes les réformes nécéssaires au redressement de la France »* et il affirme que *« la proximité de l'élection présidentielle risque de bloquer les réformes »*. *« Je suis inquiet, préoccupé*, déclare ce proche de M. Chirac, ajoutant : *« J'ai envie de dire aux ministres, rassurez-moi sur la justesse de votre politique, car je ne suis pas certain que la faible reprise annoncée soit en mesure de résoudre la crise de l'emploi »*. *« Faut-il d'autres mesures ?* se demande le porte-parole du RPR. *Certains l'affirment. Je me demande s'ils n'ont pas finalement raison. Pour ma part, je voudrais être certain que nous sommes sur la bonne voie, comme le déclare le premier ministre, car la situation est préoccupante. »*

O. B.

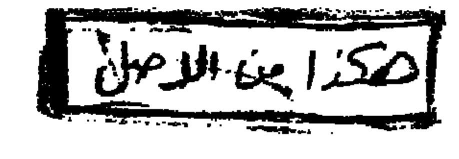
Le premier ministre veut accroître le contrôle de l'Assemblée nationale sur la commission de Bruxelles

« Capital », *« très important »* : Philippe Séguin ne dissimulait pas sa satisfaction, mercredi 29 juin, après l'engagement pris par Edouard Balladur de faciliter le contrôle du Parlement français sur les décisions européennes. La réforme de la Constitution qui autorise l'Assemblée nationale et le Sénat à voter des résolutions sur les propositions d'actes communautaires de portée législative, avant leur adoption par le conseil des ministres européens, est, en effet, mal apliquée.

Les députés et les sénateurs se plaignent d'être invités à se prononcer dans un cas sur quatre sur des directives déjà adoptées par les instances européennes. Pour apaiser ce mécontentement, le premier ministre a indiqué, dans le discours prononcé à l'Assemblée nationale à l'occasion de la fin de la session de printemps, qu'il ferait dorénavant en sorte que *« le conseil des ministres de l'Union européenne ne* [délibère] *plus sur des projets de directives qu'après qu'ils auront été examinés par la délégation* [de l'Assemblée nationale] *pour l'Union européenne »*.

Si cette annonce est de nature à réjouir les partisans d'un contrôle parlementaire renforcé sur Bruxelles, elle risque de créer des situations inextricables. Que se passera-t-il, en effet, si les membres de la délégation française « gardent sous le coude » une proposition d'acte communautaire et refusent de l'examiner ? Cela condamnera-t-il le gouvernement français à exercer son droit de veto à Bruxelles afin d'interdire que le texte soit inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres ? Si un tel scénario se confirme, M. Balladur vient d'annoncer une petite « révolution » dans les relations entre l'Europe et le Parlement français.

F. B.



L'interpellation par la police et la mise en examen de Bernard Tapie par le juge d'instruction Eva Joly, pour abus de biens sociaux, ont été abondamment commentés, mercredi 29 juin, par les responsables politiques. Les socialistes sont partagés entre deux attitudes : dénoncer la rapidité et la brutalité des procédures visant un élu qui se réclame de la gauche ou approuver l'action de la justice contre un homme politique, ainsi traité à l'égal des autres citoyens.

■ ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES. – Soupçonnant le député des Bouches-du-Rhône de ne pas vouloir déférer à ses convocations, le juge d'instruction Eva Joly avait fait placer sa ligne téléphonique sous surveillance. Le magistrat avait ainsi appris l'intention de Bernard Tapie de se rendre à l'étranger aussitôt son immunité parlementaire levée, jusqu'au 19 juillet, date de la réunion du Parlement de Strasbourg et point de départ de l'immunité du député européen.

Placé sur écoutes téléphoniques avant d'être interpellé

Bernard Tapie était soupçonné de vouloir quitter la France jusqu'au 19 juillet

« Je mesure que, dans mes activités économiques, sportives et politiques, dans mes relations avec les médias ou avec certains magistrats, je n'ai pas toujours été très habile. J'aurais dû me plier, me soumettre à la loi des habitudes, des usages et des bonnes manières. Je ne l'ai pas fait, c'est mon tort. » C'est ainsi que, mardi 28 juin à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la levée de son immunité parlementaire, Bernard Tapie expliquait le *« déferlement de haine »* et l'*« acharnement »* dont il dit faire l'objet. Dès mercredi, à l'issue de sa double mise en examen – pour abus de biens sociaux et fraude fiscale – (*le Monde* du 30 juin), les partisans du député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône estimaient ouvertement que l'enchaînement des faits lui avait donné raison.

Surgis à 6 heures du matin au domicile de M. Tapie, les policiers de la brigade financière de Paris étaient chargés par le juge Eva Joly, qui instruit les dossiers concernant le *Phocéa*, de conduire le député jusqu'au Palais de justice. Ayant accueilli les inspecteurs en pyjama, c'est parce qu'il refusait obstinément de s'habiller tout en les couvrant d'injures – *« Fascistes, je me souviendrai de vos gueules »*, aurait-il notamment lancé –, que M. Tapie fut alors menotté durant quelques minutes, avant d'être escorté chez le juge, après un passage dans les locaux de police, le temps de lui dresser un procès-verbal pour *« outrage à des représentants de la loi dans l'exercice de leurs fonctions »*.

Sortant de chez le magistrat vers 11 h 30, M. Tapie soupirait, levant les bras au ciel : *« C'est pour ça qu'on a levé mon immunité. »* Le président de l'OM n'ignore pas, en effet, que cette condition était indispensable pour permettre au juge d'ordonner, à l'encontre d'un parlementaire, d'éventuelles mesures coercitives : mise en détention, contrôle judiciaire ou simple mandat d'amener. Après la fin de la session parlementaire, le magistrat avait certes tout loisir de mettre en examen M. Tapie, mais elle n'aurait pas pu ordonner son interpellation, ni même lui signifier les conditions de son contrôle judiciaire, sauf à solliciter l'autorisation spéciale du bureau de l'Assemblée nationale.

La demande de ce nouveau « feu vert » parlementaire aurait exigé de nouveaux délais. Or, élu député européen le 12 juin, M. Tapie disposera, à partir de l'ouverture de la session du Parlement de Strasbourg, le 19 juillet, d'une nouvelle immunité, qu'il prétend même faire jouer à partir du jour de son élection. Entre-temps, le risque était grand de le voir partir sous d'autres cieux. Le 18 avril, M. Tapie n'avait-il pas invoqué des *« vacances familiales »* au Maroc pour ne pas se présenter à une confrontation pourtant organisée à sa demande par le juge Beffy, dans le cadre de l'enquête sur la corruption du match Valenciennes-OM (*le Monde* du 19 avril) ? C'est parce que Mme Joly redoutait une manœuvre semblable qu'elle a prié la brigade financière de placer la ligne téléphonique de Bernard Tapie sur écoute. Des *« écoutes de surveillance, destinées à s'assurer de la présence du député en vue d'une convocation du juge »*, indique-t-on de source policière. Méfiante, la PJ avait également loué quelques chambres au quatrième étage d'un hôtel tout proche de la résidence de M. Tapie.

Un départ pour le Rwanda

L'ensemble des conversations écoutées au cours des derniers jours semble bien avoir convaincu le juge et les policiers que le député des *Bouches-du-Rhône* cherchait un moyen de ne déférer à aucune convocation judiciaire sans donner l'impression d'une fuite. Au cours d'un entretien avec Jean-François Hory, le président du MRG (Mouvement des radicaux de gauche), mardi 28 juin en début de soirée, M. Tapie aurait même évoqué avec précision son départ imminent pour le Rwanda, *« dans un cadre plus ou moins humanitaire »*, explique une source proche de l'enquête. Ce qu'a confirmé M. Hory, précisant que des contacts avaient été pris avec le Front patriotique rwandais (FPR), mais ajoutant que cette *« mission au Rwanda n'avait rien à voir avec de telles spéculations partisanes »*. Les policiers, quant à eux, soupçonnaient M. Tapie de vouloir ensuite gagner directement sa villa de Marrakech et de ne rentrer en France qu'à l'ouverture du Parlement de Strasbourg, protégé par son immunité.

Jean-François Hory a annoncé mercredi son intention de déposer une plainte contre le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, pour *« écoutes illégales »*, celles-ci ayant visé un député en exercice. Mais on voit mal en quoi la responsabilité du ministre pourrait être engagée, lesdites écoutes ayant été commandées par le juge d'instruction en vertu de l'article 100 du nouveau code de procédure pénale, qui dispose qu'*« en matière criminelle et en matière correctionnelle, si la peine encourue est égale ou supérieure à deux ans d'emprisonnement, le juge d'instruction peut, lorsque les nécessités de l'information l'exigent, prescrire l'interception, l'enregistrement et la transcription de correspondances émises par la voie des télécommunications »*. L'article 26 de la Constitution, qui fixe le cadre de l'immunité parlementaire stipule, lui, que pendant la durée des sessions, les députés ne peuvent être *« poursuivis »* ni *« arrêtés »* sans l'accord de l'Assemblée, mais n'exclut pas qu'ils puissent être surveillés...

Désormais mis en examen, Bernard Tapie devrait être entendu sur le fond du dossier dans les prochains jours. Placé sous contrôle judiciaire, le député n'est plus autorisé à quitter le territoire français, mais pourra se rendre en Belgique à compter du 19 juillet, au cas où ses activités de parlementaire européen devraient le conduire à Bruxelles. Il n'a en revanche pas eu à s'acquitter d'une caution. *« Compte tenu de sa situation financière, qui est de notoriété publique*, confiait-on mercredi à la chancellerie, *M. Tapie n'aurait sans doute pas pu payer. »* Dès lors, le juge d'instruction n'aura sans doute pas voulu donner le sentiment d'utiliser ce moyen détourné pour placer le député des Bouches-du-Rhône en détention. C'est assurément la seule faveur que Mme Joly était prête à lui consentir.

HERVÉ GATTEGNO

Les commentaires sibyllins de M. Mitterrand

Gazons rasés de frais et gardes républicains sabre au clair. Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale, avait bien fait les choses, mercredi 29 juin, pour accueillir le président de la République dans les jardins de l'hôtel de Lassay, à l'occasion de la réception habituelle de fin de session parlementaire. La tradition de cette visite présidentielle s'était perdue depuis une vingtaine d'années et, depuis 1981, M. Mitterrand, lui-même, ne s'était rendu à l'Assemblée nationale une première fois en 1982 pour un hommage à Pierre Mendès-France et une seconde en 1989 pour visiter une exposition sur le bicentenaire de la Révolution par le président de l'Assemblée de l'époque, Laurent Fabius.

La venue du chef de l'Etat était donc chose suffisamment rare pour mériter un peu d'apparat républicain, mais M. Séguin s'est bien gardé de singer quelque garden-party que ce soit. Tout aspect mondain avait été banni. Quant aux fonctionnaires de l'Assemblée, à quelques rares exceptions près, ils n'étaient pas de la fête. Bref, on était entre soi, députés et membres du gouvernement presque au complet, le premier ministre en tête.

Près d'une heure durant, le cercle s'est formé et reformé autour du président de la République, au gré de sa déambulation et des visages reconnus, des fausses confidences susurrées, d'un rire ici, d'un souvenir là. Quelques audacieux forçaient un peu le passage pour être salués, d'autres paraissaient là par obligation. Jacques Chirac semblait un peu crispé. Henri Emmanuelli, nouveau patron du PS et ancien président de l'Assemblée, a été accueilli d'un caustique : *« Vous, vous ne m'aviez jamais invité. »* Jean-Pierre Chevènement, en bon citoyen, s'est entendu promettre une réponse prochaine à un récent courrier, mais il a fait le plus grand mystère du contenu de la missive. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, était en forme, et Simone Veil en rose.

Quant aux journalistes, ils ne se faisaient guère d'illusions sur les commentaires éventuels que M. Mitterrand pourrait faire au sujet de l'interpellation matinale de Bernard Tapie. Ils n'ont pas été complètement déçus. *« Il y a trois ou quatre ans de cela, un président de conseil général, de l'opposition de l'époque ou de la majorité d'aujourd'hui, était mis en cause pour les mêmes motifs. Aujourd'hui, le dossier n'est pas encore instruit... »*, s'est borné, sibyllin, à faire observer le président. Il faisait, semble-t-il, allusion à Paul Natali (DVD), président du conseil général de Haute-Corse, qui a été poursuivi pour fraude fiscale. Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, a été laconique : *« Le juge d'instruction a ses raisons, elles sont sûrement sérieuses »*, a-t-il fini par lâcher, après avoir avancé qu'il avait appris l'interpellation du député des Bouches-du-Rhône par la radio.

Fiers comme des écoliers un jour de distribution des prix, deux députés de la majorité pouvaient gagner les buffets installés dans les bosquets. *« Je lui ai serré la paluche. C'est peut-être la dernière fois »*, concluait l'un d'eux. M. Balladur avait, depuis longtemps, quitté les lieux.

G. C.

Alors que les déclarations contradictoires se multiplient

Le porte-parole du PS souhaite que les socialistes définissent « une position claire »

Les députés socialistes, qui avaient décidé d'interpeller le gouvernement sur les dernières péripéties judiciaires de Bernard Tapie, au cours de la séance des questions d'actualité, mercredi 29 juin, en ont été pour leurs frais. Si certains s'indignaient du procédé qui avait conduit des policiers à débarquer en force chez le député des Bouches-du-Rhône, le matin même, à l'heure du laitier, et entendaient dénoncer *« l'acharnement judiciaire »* déployé contre lui, ils ont dû, discipline de groupe oblige, ravaler leurs questions et leur indignation. Désormais, sur le sujet, la consigne est claire : on ne veut voir qu'une seule tête.

La veille, faute de mieux, les députés socialistes avaient quitté l'hémicycle tout empreints de vertueuse indignation face à la *« mascarade »* à laquelle la justice contraignait la représentation parlementaire en lui demandant, une nouvelle fois, de lever l'immunité de M. Tapie. Cette unanimité de façade n'avait pourtant pas réussi à masquer les divergences profondes qui divisent les socialistes sur le phénomène Tapie, *« machine de mort »* contre leur parti pour les uns, partenaire incontournable pour les autres depuis qu'il a acquis, avec son score européen de 12 %, un tout nouveau poids politique. Il était inévitable que la question fût reposée au cours de la réunion du bureau national, rue de Solférino, en fin de journée, d'autant plus que si la cacophonie avait été évitée de justesse au Palais-Bourbon, les entretiens accordés dans la journée, aux radios, par plusieurs représentants du parti avait laissé une embarrassante impression de flottement.

Lionel Jospin, sur France-Inter, avait une nouvelle fois marqué ses distances avec le personnage peu recommandable qu'il voit en M. Tapie. Il aurait, a-t-il expliqué, voté pour la levée d'immunité, comme l'avait fait son ami Daniel Vaillant, seul membre socialiste de la commission chargée des immunités. Celui-ci s'était attiré les critiques des fabiusiens Claude Bartolone et Didier Mathus, qui l'accusaient, alors qu'il avait agi sans mandat, de se donner une image vertueuse à peu de frais. *« Les députés, les hommes politiques en général doivent être traités comme les autres Français »*, a déclaré l'ancien ministre de l'éducation nationale, en soulignant que ce principe devrait aussi s'appliquer *« aux personnalités gouvernementales qui sont face à des procédures judiciaires »*.

A l'opposé, Julien Dray, dont le courant, la Gauche socialiste, propose la création d'une fédération des forces de gauche alliant, notamment, le PS et le MRG, avait dénoncé *« le caractère suspect de la délivrance du mandat d'amener, les conditions d'exécution de ce mandat »*, puis la mise sur écoutes téléphoniques du député des Bouches-du-Rhône alors même que son immunité n'était pas encore levée. M. Dray y voit *« la preuve que l'acharnement contre M. Tapie est une véritable opération politique dont les responsabilités sont au gouvernement »*. Il avait exhorté le PS à *« exprimer clairement sa solidarité avec M. Tapie et le MRG, et ce sans aucune ambiguïté, comme ont pu le faire certains dirigeants qui se découvrent une vertu un peu tardive »*.

Pierre Mauroy avait lui aussi, au micro d'Europe 1, dénoncé *« l'acharnement judiciaire »* dont est, selon lui, victime M. Tapie. Jack Lang qui, lors de la première levée d'immunité parlementaire de M. Tapie, lui avait manifesté une chaleureuse solidarité, a expliqué qu'il aurait, s'il était toujours député, voté contre cette nouvelle levée d'immunité, mais il avait tenu à préciser qu'il *« n'est pas question de s'opposer au fonctionnement de la justice qui doit être une pour tous, laissons les choses s'accomplir »*.

« Jouer groupés »

Bref, il est devenu clair, tout au long de la journée, qu'il n'était décidément pas commode de *« jouer groupés »*, selon la formule du porte-parole du parti, Jean Glavany, alors que la consigne était d'aborder la question Tapie *« sereinement, collectivement et politiquement »*. *« Soit nous nous solidarisons avec lui*, disait M. Glavany, *et nous sommes accusés de le cautionner, soit nous nous en désolidarisons, et l'on nous accusera de ne pas assumer ce que nous avons fait : il faudra bien, à un moment ou à un autre, définir une position claire. »* Sans doute, mais quand ?

Henri Emmanuelli, en prenant la parole à l'ouverture du bureau national, n'a pas souhaité sur le sujet un long débat, renvoyé au conseil national de la semaine prochaine et au congrès prévu au mois de novembre. Evoquant les conditions de l'interpellation de M. Tapie, il a expliqué que *« les juges, le gouvernement et l'intéressé veulent que cela se passe comme cela »*, tout en soulignant que *« lorsque le trésorier du Parti républicain ne s'est pas présenté devant un juge d'instruction, personne n'en a fait un drame »*. Le premier secrétaire du PS considère que, *« une fois de plus, la droite a réussi son coup »*, parvenant, grâce aux rebonds médiatiques de l'affaire Tapie, à occulter les chiffres catastrophiques du chômage et la piètre prestation télévisée du premier ministre. Il a appelé à un renforcement de la cohésion du parti *« face aux manœuvres qui cherchent à nous diviser »*.

Tentations de règlements de comptes

Cette cohésion, derrière laquelle court la nouvelle direction du parti n'a pas pour seul obstacle la gestion des rapports avec M. Tapie : des frémissements de règlements de comptes internes inquiètent la direction, qui a décidé de lancer à ses fédérations *« un appel fort »* pour qu'elles ne cèdent pas à *« des tentatives de changement de direction »*. Car, dans les fédérations, certains aimeraient traduire très vite les nouveaux équilibres dégagés au conseil national, qui avait troqué Michel Rocard contre Henri Emmanuelli. Ainsi, le premier secrétaire fédéral des *Hauts de Seine*, *Jean-François* Merle, proche de M. Rocard, a-t-il été « renversé » et a-t-il dû remettre son mandat au terme d'une réunion du conseil fédéral qui a approuvé majoritairement la nouvelle direction, nous indique notre correspondant Jean-Claude Pierrette.

Dans l'Isère, à l'initiative de amis de Louis Mermaz, une initiative du même ordre a échoué de justesse. En Moselle, deux secrétaires fédéraux rocardiens, René Leucart et Patrick Gerber, ont annoncé leur intention de présenter une liste autonome aux prochaines élections municipales, en lançant avec un ancien membre de Génération Ecologie une association, Même le dimanche, en prévision du prochain scrutin. Le conseil fédéral devra se réunir pour statuer sur ce cas, mais le PS mosellan a déjà indiqué que ces militants s'étaient placés d'eux-mêmes *« en dehors du parti »*.

Il n'est décidément pas facile pour M. Henri Emmanuelli, dans ces conditions, de donner, comme il le veut, le *« coup de barre à gauche »* qui doit être sa marque sur le parti. Le bureau national a pourtant adopté deux textes très critiques sur la politique du gouvernement en matière de protection sociale et de sécurité. M. Emmanuelli, qui avait été sévèrement rabroué par les femmes du parti, lesquelles lui reprochaient l'absence de femmes dans la nouvelle direction, a annoncé qu'il invitait la rocardienne Michèle André, ancien secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, à rejoindre le club, jusque-là exclusivement masculin, du secrétariat du parti.

AGATHE LOGEART

Les réactions dans les milieux politiques

Colère au MRG et prudence à droite

Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), a très vivement réagi, mercredi 29 juin, à l'interpellation de Bernard Tapie, en affirmant que le député des Bouches-du-Rhône avait été traité *« comme on traite un voyou ou un terroriste »*. *« Le pouvoir veut abattre Bernard Tapie parce qu'il a réuni deux millions et demi de voix aux élections européennes, sur des thèmes qui dérangent l'orthodoxie politique et qui lui attirent un puissant courant de sympathie populaire »*, a indiqué M. Hory sur France 2.

Exprimant sa *« confiance »*, son *« amitié personnelle »* et son *« soutien politique »* au député des Bouches-du-Rhône, *membre de son mouvement*, M. Hory a dénoncé l'attitude des députés socialistes au moment du vote de la levée de l'immunité parlementaire. *« Le lâchage de Bernard Tapie par ses prétendus amis socialistes a contribué à son isolement, et le gouvernement veut en profiter »*, a-t-il affirmé. *« Comme président du MRG, je suis obligé de dire que l'attitude du groupe socialiste sera un élément de l'appréciation globale que le MRG porte sur ses relations avec le PS »*, a ajouté *M. Hory, en faisant allusion* aux négociations à venir entre les deux partis pour les élections municipales de 1995. Jean-Michel Baylet, président d'honneur du MRG et président *du conseil général* de Tarn-et-Garonne, a qualifié, pour sa part, de *« justice politique et de justice spectacle »* l'interpellation de M. Tapie.

Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et candidat *probable à la mairie* de Marseille en 1995, a estimé, quant à lui, *« qu'entre le laxisme d'une période et la précipitation d'une autre, il doit y avoir la place pour une justice sereine »*. M. Tapie a *« bénéficié de beaucoup d'appuis sous les gouvernements socialistes et il en a encore beaucoup aujourd'hui »*, a ajouté M. Gaudin.

Les autres élus de la majorité se montraient plutôt prudents dans l'appréciation de ce nouvel épisode judiciaire concernant M. Tapie. *Valéry Giscard* d'Estaing, président de l'UDF, s'est contenté d'exprimer, mercredi, *« le souhait que la justice fasse tout le nécessaire, mais rien de trop »*. Rapporteur de la commission spécialisée qui avait conclu en faveur de la levée de l'immunité du député des Bouches-du-Rhône, Dominique Bussereau (UDF) a observé que, *« si l'action de la justice a été aussi rapide, c'est qu'elle avait des éléments d'information lui permettant de penser que Bernard Tapie risquait de se dérober à la justice »*.

M. Bussereau a souligné qu'Eva Joly, le juge chargé de l'instruction de l'affaire du *Phocéa*, avait exprimé des craintes en ce sens lors de son audition par la commission des immunités. *Philippe Vasseur (UDF)* – qui n'a pas participé au vote mardi – a exprimé, pour sa part, des réserves face à une arrestation *« outrageusement spectaculaire »*. *« Il y a beaucoup de mise en scène théâtrale dans cette affaire, on a voulu jouer aux cow-boys »*, a déclaré le député du Pas-de-Calais.

En contradiction avec la loi de 1983 sur la démocratisation du secteur public

Le Sénat adopte l'« amendement Gomez »

Le Sénat a adopté en première lecture, par 232 voix contre 86, dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 juin, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Les sénateurs RPR et UDF ont voté pour, les socialistes et les communistes contre ce texte déjà approuvé par l'Assemblée nationale. Les sénateurs ont notamment adopté l'amendement dit « Gomez », du nom du président de Thomson SA, dont il doit permettre le maintien à la tête du groupe public.

Les tribulations de l'« amendement Gomez » ont pris fin, mercredi, avec son adoption par les sénateurs. *« Il s'agit d'un amendement de principe, il ne faut rien y voir d'autre »*, a jugé utile d'assurer Philippe Marini (RPR, Oise), avant de voter le texte proposé par le président de la commission des finances, Christian Poncelet (RPR), et le rapporteur du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), Jean Arthuis (Un. centr.), rapporteur général du budget. *« Le principe Alain Gomez »*, lui a répondu, pince-sans-rire, Emmanuel Hamel (RPR, Rhône).

L'amendement, qui supprime l'interdiction faite aux administrateurs des entreprises publiques d'accomplir plus de trois mandats consécutifs, a pour vocation première de permettre à Alain Gomez, président de Thomson SA depuis 1982, d'être renouvelé à la tête de ce groupe (*le Monde* des 27 mai et 29 juin). Initialement inclus dans le projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, il en avait été exclu lors de la réunion du conseil des ministres du 25 mai, au cours de laquelle François Mitterrand avait exprimé des réserves sur le procédé. Après avoir, un temps, pensé pouvoir s'en passer pour reconduire M. Gomez, le gouvernement s'était employé à trouver un parlementaire volontaire pour le présenter en séance.

Ce fut chose faite au Sénat, où nul n'a trouvé à redire à cette modification de la loi de 1983 sur la démocratisation du secteur public. Comme leurs collègues RPR et UDF, les sénateurs socialistes ont voté pour, tandis que les communistes ne participaient pas au vote. M. Arthuis a défendu la disparition de cette *« extravagance juridique »* en arguant que, *« dans une perspective de privatisation »*, il était *« nécessaire de mettre le droit des entreprises publiques en harmonie avec celui des sociétés »*.

Diverses dispositions économiques et financières

Le Sénat a adopté, d'autre part, plusieurs amendements au « DDOEF », qui devait être soumis à une commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée) jeudi matin, pour être adopté définitivement par les deux Assemblées l'après-midi même.

■ **Délégations de service public.** Les sénateurs ont inscrit dans le texte de l'article 43, qui assouplit la loi relative à la lutte contre la corruption en matière de délégation de services publics, le montant (1,350 million de francs pour la durée de la délégation) au-dessous duquel les délégations de service public pourront bénéficier d'une procédure simplifiée. A l'origine, le gouvernement souhaitait fixer ce seuil par arrêté ministériel. Ils ont maintenu la référence aux *« investissements matériels et immatériels »* non prévus au contrat initial et permettant la prolongation d'une concession de service public (*le Monde* daté 19-20 juin).

■ **Publicité pour les boissons alcooliques.** Le Sénat a entériné l'assouplissement de la loi Evin, votée par l'Assemblée nationale, qui autorise l'affichage publicitaire pour les boissons alcooliques sur l'ensemble du territoire, non sans avoir résisté à une offensive déterminée des élus des régions viticoles, de droite comme de gauche, toujours prompts à défendre le vin contre toutes les autres boissons alcooliques. Ils ont si bien fait que le Sénat a finalement repoussé, par 254 voix (socialistes, communistes, la grande majorité du RPR, des Républicains et Indépendants et du Rassemblement démocratique et européen) contre 61 (une majorité des centristes, quelques Républicains et Indépendants et quelques RPR), l'amendement de la commission des affaires sociales, qui donnait au gouvernement la faculté de réglementer par décret en Conseil d'Etat l'affichage publicitaire en faveur des boissons alcooliques. Les élus viticoles socialistes n'étaient pas les moins déterminés à assouplir la loi Evin. Ils ont mené la première offensive en proposant d'autoriser la publicité à la radio et dans les salles de cinéma, au motif qu'*« aucune corrélation statistique n'existe entre la publicité en faveur des boissons alcooliques et l'alcoolisme »*, comme l'a affirmé Roland Courteau (PS, Aude).

■ **CODEVI.** A l'initiative du gouvernement, le plafond légal des Codevi est porté de 20 000 francs à 30 000 francs.

■ **Logements neufs.** Le délai imparti pour bénéficier de l'exonération temporaire des droits de mutation à titre gratuit pour l'achat d'un logement neuf, adoptée dans le budget pour 1994, est prolongé de quatre mois (du 1er septembre au 31 décembre 1994).

■ **PEP.** Sur proposition du rapporteur, M. Arthuis, les sénateurs ont reporté du 30 juin au 31 décembre 1994 la date avant laquelle les personnes non imposables sont autorisées à retirer par anticipation les fonds qu'ils avaient placés sur un plan d'épargne populaire (PEP).

■ **Comptes des entreprises publiques.** A l'initiative de la commission des finances, les sénateurs ont adopté un amendement obligeant l'Etat à fournir chaque année au Parlement un rapport retraçant la situation économique des sociétés dont l'Etat détient directement plus de la moitié du capital et des établissement publics industriels et commerciaux de l'Etat, établis à partir des comptes consolidés de ces sociétés. Il s'agit, a précisé le rapporteur, *« d'inciter l'Etat à clarifier sa situation patrimoniale »*.

CÉCILE CHAMBRAUD

Adoption du projet de loi de Mme Veil par l'Assemblée nationale

Les députés s'opposent aux sénateurs à propos du contrôle parlementaire sur la Sécurité sociale

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 29 juin, le projet de loi relatif à la sécurité sociale, présenté par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Au terme d'une discussion qui s'est étalée sur trois jours, les députés ont assoupli les modalités du contrôle parlementaire sur la Sécurité sociale qu'avaient retenues les sénateurs lors de l'adoption du texte, le 8 juin, au Palais du Luxembourg. Les groupes du RPR et de l'UDF ont voté pour, tandis que les socialistes et les communistes ont voté contre.

Le contrôle du Parlement sur la Sécurité sociale confine au casse-tête. Faut-il faire la part belle au droit de regard parlementaire en instaurant un suivi tatillon des comptes sociaux par les députés et les sénateurs, qui se verraient ainsi reconnaître le pouvoir de récuser ou d'amender les orientations gouvernementales ? Ou faut-il, plutôt, se contenter d'éclairer la representation nationale sur des données statistiques dont elle s'estime d'ordinaire frustrée ?

Les sénateurs et les députés se sont séparés sur cette question à l'occasion de la discussion du projet de loi de Mme Veil sur la Sécurité sociale, que l'Assemblée nationale a adopté mercredi 29 juin. Les groupes de la majorité du Palais du Luxembourg avaient entériné, le 8 juin, la première option, la plus « radicale ». Selon cette formule, le Parlement aurait à se prononcer chaque année sur un projet de loi *« portant approbation »* d'un rapport gouvernemental sur la Sécurité sociale. Les sénateurs allaient donc bien au-delà du texte de Mme Veil, qui se limitait à prévoir l' organisation d'un simple débat sur ce rapport.

Le ministre des affaires sociales avait averti les sénateurs que leur option courait le risque d'être frappée d'inconstitutionnalité, au motif qu'elle malmène *« le principe de séparation des pouvoirs »*, le gouvernement étant, en effet, le seul maître de l'ordre du jour des travaux du Parlement. Parce qu'ils s'inquiétaient, eux aussi, de voir une telle *« injonction »* parlementaire au gouvernement sanctionnée par le Conseil constitutionnel, les députés se sont ralliés à une solution plus prudente.

Les cotisations patronales de l'Etat

Avec l'accord de Mme Veil, Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) et Hervé Gaymard (RPR, Savoie) ont mis au point une formule selon laquelle les députés et les sénateurs se prononceraient, chaque automne, sur un article du projet de loi de finances *« récapitulant »* la somme des concours publics perçus par les régimes de base de la Sécurité sociale. La méthode, en fait, n'est pas nouvelle : elle est déjà expérimentée depuis 1992 à propos de la contribution française au budget communautaire. En outre, à la demande de Mme Veil, les députés ont accepté le principe d'un débat annuel au Parlement – sanctionné par un vote – sur un rapport gouvernemental relatif à la Sécurité sociale. Ce double mécanisme assouplit donc nettement le dispositif envisagé par les sénateurs.

D'autres articles du projet n'ont pas fait l'objet d'une telle identité de vues entre l'Assemblée et le ministre d'Etat. Les députés ont ainsi supprimé la disposition du texte qui prévoyait le regroupement départemental des URSSAF qui, selon Mme Veil, souffrent aujourd'hui d'*« éparpillement »* et d'*« hétérogénéité »*. Les députés craignaient qu'une telle départementalisation ne se traduise par la suppression de certaines antennes locales. Un autre désaccord a opposé le ministre d'Etat et les députés à propos d'un article fixant un objectif prévisionnel d'évolution des dépenses de masseurs-kinésithérapeutes, Jean-Claude Lemoine (RPR, Manche) y voyant une *« mise en cause de l'exercice libéral de la profession »*. Afin d'éviter la suppression de cet article par les députés, Mme Veil a été contrainte de recourir à la procédure du vote bloqué.

Le ministre d'Etat a dû subir, enfin, la fronde des élus du RPR et de l'UDF, qui reprochaient à l'Etat de ne pas s'acquitter du paiement des certaines cotisations patronales, Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne) s'indignant notamment de *« cette vieille tendance à considérer l'Etat comme étant au-dessus des lois »*. Face à une telle offensive, le ministre d'Etat a annoncé que le gouvernement s'engage à *« liquider »* les cotisations patronales d'assurance-maladie des fonctionnaires d'Etat *« au plus tard le 1er janvier 1996 »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

La préparation des élections municipales

Les maires socialistes regrettent la disparition de la vie associative

Le PS, malgré ses turbulences, commence à préparer les élections municipales de juin 1995. Bernard Poignant, maire de Quimper et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), a expliqué, mercredi 29 juin au cours d'une conférence de presse, le rôle que jouera cette organisation. Si c'est le parti qui gérera la stratégie électorale, la FNESR préparera, pour la fin de l'année, un « manifeste municipal » sous la responsabilité de Rodophe Pesce, maire de Valence.

Surtout implantée en milieu urbain, la gauche administre encore sept mille communes, mais la FNESR manifeste une certaine inquiétude pour l'avenir. *« Nous ne sommes plus dans le schéma des années 1977, 1983 et 1989, qui avait permis la conquête de municipalités »*, reconnaît M. Poignant. La crise économique *« a provoqué un repli des gens sur eux-mêmes, une disparition de la conscience collective, et une montée des égoïsmes »*, observe le maire de Quimper, qui ajoute : *« Quand nous organisons des réunions de quartier, nous avons quatre personnes. En revanche, les habitants sollicitent de plus en plus de rendez-vous individuels. »*

Les élus de la FNESR regrettent la disparition de la vie associative foisonnante des années 70, et ne savent plus comment faire *« remonter »* les préoccupations du terrain. *« Nous devrons nous demander comment faire fonctionner le ménage à trois maire-population-associations »*, a indiqué M. Poignant. L'électorat traditionnel de la gauche se montre moins sensible que par le passé aux efforts que fournissent les élus pour améliorer leur quotidien. *« Lorsque les gens sont au chômage, ils ne se soucient pas que l'on ouvre des crèches, puisqu'ils gardent eux-mêmes leurs enfants. Ils ont en tête d'autres préoccupations que la construction d'établissements d'enseignement supérieur »*, remarque M. Pesce.

RAFAÈLE RIVAIS

Selon un rapport de la Cour des comptes

Les IUT sont victimes d'un développement mal maîtrisé

Pour la première fois, une composante de l'éducation nationale, les instituts universitaires de technologie (IUT), ont fait l'objet d'un rapport particulier de la Cour des Comptes. C'est surtout l'absence de pilotage du développement des IUT, pourtant essentiel dans le plan « Universités 2000 », pour la période 1991-1995, qui a retenu l'attention des magistrats. Et certains dysfonctionnements internes liés à leur isolement.

Quatre mois après la mobilisation conduite par les élèves des IUT, des étudiants à bac + 2, contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), le rapport consacré par la Cour des comptes à ces instituts éclaire utilement la crise qui a secoué un niveau de formation dont la qualité était, jusque-là, quasi incontestée. En outre, l'annonce, le 22 juin, par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, d'une nouvelle organisation de l'ensemble de la filière technologique du supérieur, applicable dès la rentrée (*le Monde* du 24 juin), apparaît rétrospectivement comme une première réponse, éminemment prudente, au diagnostic sans concession posé par les magistrats de la Cour. M. Fillon disposait depuis deux mois déjà de ce rapport, comme l'a précisé Pierre Joxe, premier président de la Cour. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'en a guère tenu compte dans ses propositions, puisque le seul point de réforme retenu concerne la création d'une troisième année d'études, vieille revendication des directeurs d'IUT.

Enfants chéris du système éducatif, voie royale des bons élèves d'origine sociale modeste, les IUT ont été le fer de lance du plan Université 2000 engagé en 1991. Ce dernier prévoyait de créer, en cinq ans (1991-1995), 5 000 places nouvelles et vingt nouveaux établissements (soit une croissance de 71 %). Un rôle démesuré, analyse la Cour, parce que l'on n'a pas cru bon de corriger, avant de développer tous azimuts de nouveaux IUT, les faiblesses du système, pourtant bien identifiées depuis longtemps. L'administration, expliquent les magistrats, n'a su ni clarifier le mode de gestion des instituts, ni surtout maîtriser le développement d'un outil devenu *« l'équipement universitaire par excellence des villes moyennes »* et sur lequel les collectivités territoriales exercent de fortes pressions, notamment financières.

Décisions d'ouverture au cas par cas sous la pression des *« sollicitations locales »*, sans concertation (même entre les IUT) et sans réflexion sur le choix des filières, répartition très inégale des financements entre l'Etat et les collectivités impliquées, absence de dotation budgétaire individualisée pour des établissements pourtant placés au cœur du dispositif de programmation, absence totale, aussi, de suivi des opérations : relatée par la Cour, l'histoire de la croissance des instituts dans la période récente se présente comme un modèle de pilotage à vue.

« Vendus » comme des créations, certains projets figurant en fait dans les contrats Etat-régions du Xe Plan (1989-1993) pouvaient représenter, comme à Rennes, jusqu'au tiers de *« l'effort budgétaire »* annoncé. En outre, au moment où la Cour, faisait son enquête, en 1992-1993, *« aucune programmation de la répartition des financements »* pour les IUT ne pouvait être communiquée et aucun bilan précis des financements, région par région, n'était disponible.

Ce pilotage à vue caractérise aussi les relations *« parfois médiocres »* que les IUT, dans un splendide isolement, entretiennent avec leurs universités mères et les autres types d'établissement. Les efforts de coordination minimale sur la sélection des étudiants et la régulation des flux, le choix des filières ou les règles communes de fonctionnement courant demeurent l'exception. Sur ce dernier point, la Cour s'étonne, par exemple, de l'absence quasi généralisée *« de cellule commune chargée des achats »* à l'intérieur des instituts. Elle insiste par ailleurs sur le rôle *« éminent et quasi exclusif »* des chefs de département en matière de contrôle des obligations de service des personnels. *« Plus ou moins laxistes »* en ce qui concerne le personnel administratif, ces obligations de service sont, pour les enseignants, caractérisées par des excès parfois impressionnants d'heures complémentaires. La Cour des compte fait ainsi état d'un enseignant de l'IUT d'Amiens ayant accompli 1 163 heures complémentaires et perçu à ce titre 298 184 francs pour l'année ! Un cas certes exceptionnel, encore que les 400 ou 500 heures annuelles soient fréquemment dépassées.



Certains IUT trop éloignés des grands centres universitaires ont du mal à recruter leurs enseignants, la moitié d'entre eux étant de statut universitaire (professeurs ou maîtres de conférences). D'où des relations ambiguës des IUT avec la recherche, à laquelle ces enseignants doivent théoriquement consacrer une partie de leur temps mais qui est, en réalité, *« inexistante »* dans nombre d'IUT. Il va falloir trancher ce problème, réclame la Cour, et cesser *« d'accorder des primes de recherche et d'encadrement doctoral »* à des enseignants-chercheurs qui n'en sont tout simplement pas.

Les IUT, souligne-t-elle encore, n'ont que très partiellement réussi à se constituer *« en interface privilégié pour le transfert des technologies innovantes en direction des PME »*, ce qui était pourtant à l'origine l'ambition du ministère. Et quand ils jouent ce rôle, les règles de transparence financière sont loin d'être atteintes. Les magistrats « épinglent » ainsi les IUT de Cachan et d'Orsay qui ont créé des associations pour gérer leurs recherches mais dont les deux établissements, en tant que tels, ne perçoivent que très partiellement les retombées financières.

La Cour consacre un long chapitre de son rapport de deux cents pages aux *« insuffisances du dispositif de pilotage »* des IUT, aux difficultés de coordination entre les deux filières voisines, IUT et STS (sections de techniciens supérieurs) qui s'ignorent superbement, à la *« sclérose »*, enfin, des commissions pédagogiques nationales (CPN) qui ont un rôle essentiel dans l'évolution des spécialités mais sur lesquelles on a commencé à réfléchir une fois lancée la machine Université 2000.

L'*« éparpillement géographique »* est une des conséquences lourdes de cette absence de pilotage. Fallait-il créer quarante départements isolés, interrogent les magistrats ? Non seulement, accusent-ils, la *« logique d'aménagement du territoire »* a souvent pris le pas sur l'objectif strictement universitaire, mais le plan Université 2000, lancé entre autres pour corriger les excès de certaines délocalisations universitaires, a en fait, pour les IUT, aggravé l'éparpillement.

Le résultat : une forme de *« surdimensionnement »*, qui fait *« qu'on n'est pas assuré que 50 000 nouveaux étudiants seront effectivement présents, en 1995, dans les IUT »*. Les modes de sélection très malthusiens qui perdurent dans nombre d'établissements (où l'on craint, par-dessus tout, la « baisse du niveau » des candidats et où l'on continue à écarter, malgré l'augmentation des places, les bacheliers technologiques) aggravent encore cet effet.

Les manifestations contre le CIP du mois de mars 1994 ont, de toute évidence, marqué la fin de l'âge d'or de cette formation dont il semble que l'on se soit acharné, dans la période récente, à dilapider le capital.

CHRISTINE GARIN

JUSTICE

Un jugement du tribunal administratif de Lille

L'Etat et l'hôpital psychiatrique d'Armentières sont condamnés après un internement abusif

La cinquième chambre du tribunal administratif de Lille, dans un jugement du 9 juin, a condamné l'Etat, pour « fautes lourdes », à verser 250 000 francs à René Loyen, interné abusivement par deux fois au centre hospitalier spécialisé (CHS) d'Armentières (Nord) entre décembre 1985 et mars 1987. Le CHS est également condamné à verser 25 000 francs au requérant, président depuis 1988 du Groupe informations asiles, une association de défense des personnes victimes d'internement abusif.

L'histoire commence en juillet 1983, par un passage à tabac. René Loyen, représentant de commerce à Mouvaux (Nord), est apostrophé par un voisin qui l'accuse d'avoir volé du matériel de chantier. Une querelle verbale s'ensuit. Dans la soirée, trois hommes sonnent à sa porte. Il ouvre. Le voisin, *« président de la fédération des anciens combattants du Nord »*, tient à préciser la victime, est venu accompagné de ses deux fils. Les coups pleuvent. Fracture du nez, de la mâchoire, vingt et un jours d'incapacité de travail... M. Loyen porte plainte. Sa plainte sera classée *« sans suite »*.

Le 20 décembre 1985, M. Loyen se rend au tribunal de grande instance de Lille pour relancer l'affaire. Criant sans doute justice un peu trop fort, il est emmené au poste de police. Là, un médecin expert rédige un certificat qui conclut à la nécessité de son placement. Selon ce document, que nous n'avons pu consulter, M. Loyen *« a refusé tout examen clinique »* et *« a priori, il présente des plaies (...) par automutilation ; de ce fait, il est dangereux pour lui-même et son entourage, son état justifie donc l'hospitalisation en milieu spécialisé »*. Le jour même, il est interné au centre hospitalier spécialisé d'Armentières, en exécution d'un arrêté de placement provisoire du maire de Lille et d'un arrêté de placement d'office du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais.

Il y reste jusqu'au 11 juillet 1986, soit près de sept mois. Refusant de se soumettre aux obligations de suivi médical prévues par l'arrêté préfectoral de « sortie d'essai » qui lui a rendu sa liberté, il sera à nouveau interné, l'année suivante, à la suite d'une *« instruction »* de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, du 21 janvier au 6 mars 1987, soit un peu moins de deux mois.

Marathon juridique

En 1988, M. Loyen a été porté à la présidence du Groupe information asiles (GIA), une association de défense des victimes d'internements psychiatriques abusifs (1). Et au terme d'un marathon juridique extraordinairement complexe, il a finalement eu gain de cause. Le 14 avril 1989, la cour d'appel de Douai a condamné les responsables de l'agression à lui verser près de 90 000 francs. Le 9 juin dernier, la cinquième chambre du tribunal administratif de Lille, présidée par Mme Ghislaine Fraysse, a estimé que la responsabilité de l'Etat était engagée pour *« fautes lourdes »* dans la procédure d'internement, et a fixé le montant de la réparation à 250 000 francs.

Sans se prononcer sur le bien-fondé du placement par les autorités judiciaires, ce qui n'entre pas dans sa compétence, le tribunal lillois a estimé qu'*« il appartient à la juridiction administrative d'apprécier la régularité des décisions administratives qui ordonnent le placement et de réparer, le cas échéant, les conséquences dommageables des fautes qui auraient pu être commises à cet égard »*.

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 1985 n'ayant pas été *« notifié »* à l'intéressé, le tribunal a jugé qu'il ne pouvait être *« exécutoire »*. *« Du fait de cette absence de notification*, écrivent les magistrats, *[M. Loyen] n'a pu être informé des voies et délais de recours dont il disposait contre la décision d'internement dans les conditions prévues par l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »* Le tribunal a ainsi considéré que *« le préfet a commis des irrégularités constitutives de fautes lourdes de nature à engager la responsabilité de l'Etat »*.

L'hôpital a également été condamné à verser à M. Loyen une somme de 25 000 francs. Considérant que le requérant avait été interné au CHS d'Armentières *« en vertu d'instructions orales qui ont été régularisées* a posteriori *»* et que l'hôpital l'avait alors *« admis sans titre »*, le tribunal a jugé que *« tant par les fautes propres commises que par son attitude, le centre hospitalier spécialisé d'Armentières a concouru à la réalisation des préjudices subis »*.

Malgré sa victoire, M. Loyen est amer : *« Il y a des choses qui ne devraient pas se passer au pays des droits de l'homme*, dit-il. *Et aujourd'hui, mon seul souhait, c'est l'exil. »* Ce triste feuilleton pourrait pourtant rebondir... en appel.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Le GIA compte environ 350 membres. GIA, BP 172, 75622 Paris Cedex 13.

L'application du droit d'asile aux passagers clandestins

Western judiciaire pour un Mozambicain de quatorze ans

Vedette rapide lancée à la *poursuite d'un cargo, bataille de* télécopies : c'est un véritable western judiciaire et nautique qui s'est joué, dans la soirée de *mercredi 29 juin, à Brest, autour* du cas de Zito Mwinyi, le Mozambicain de quatorze ans que le ministère de l'intérieur *avait décidé de renvoyer vers* l'Afrique du Sud, après avoir refusé sa demande d'asile en France (*le Monde* du 30 juin).

Cet adolescent mozambicain *revient de loin*. Ayant quitté son pays, selon ses déclarations, après l'assassinat de toute sa famille par des opposants au régime en place à Maputo, il embarque clandestinement à Durban (Afrique du Sud), début *juin, à bord du cargo Mimoza*. Ce navire battant pavillon des Bahamas touche terre, pour la première fois, le 23 juin, à Brest. Mais la police de l'air et des frontières (PAF) n'autorise pas l'adolescent à débarquer et le consigne à bord.

« Mineur en danger »

Dès le lendemain, une décision non écrite refusant sa demande d'asile est signifiée au *commandant du Mimoza*. Trois jours plus tard, le ministère de l'intérieur confirme ce rejet et programme *le rapatriement du* garçon vers Johannesburg pour la soirée du mercredi 29 juin, *via* Paris. *Quatre fourgonnettes* de police et une vingtaine de fonctionnaires stationnent devant le *cargo pour éviter que Zito ne* touche le sol français et empêcher tout incident.

L'affaire prend une tournure judiciaire, mardi 28 juin, lorsque *deux avocats parisiens*, Mes Simon Foreman et Gérard Tcholakian, demandent en référé au tribunal de grande instance de *Paris de qualifier ces faits de* détention arbitraire et exigent la libération immédiate du jeune homme. Dans un premier temps, les juges déclarent leur assignation irrecevable, étant donné que le plaignant est mineur. Un *tuteur français est* donc *immédiatement* désigné : ce sera M. Bauer, directeur de l'Union départementale des associations familiales du Finistère (UDAF) qui assistera l'adolescent.

Entre-temps, le tribunal de grande instance de Paris a, en effet, *ordonné la « mise en liberté immédiate »* de Zito Mwinyi, estimant que l'autorité administrative avait commis une *« voie de fait »* et *« gravement porté atteinte à la liberté de l'intéressé sans que son action puisse se rattacher à un texte législatif ou réglementaire, à l'exercice d'un pouvoir lui appartenant »*.

Il était environ 20 h 30 lorsque Mme Francine Levon-Guérin a lu, au Palais de justice de Paris, cette ordonnance. Mais, à Brest, le *Mimoza* avait appareillé depuis un quart d'heure pour l'Arabie saoudite, avec, à son bord, le jeune *Mozambicain* et le directeur de l'UDAF. Embarqué *sur la vedette rapide Valbelle*, l'avocat brestois Ronan Appéré tente de récupérer les deux hommes.

Les « zones d'attente »

Un premier appel radio du préfet le lui interdit. La « pilotine » rebrousse chemin. Un second appel lui permet de récupérer *Zito, accompagné de son tuteur* français. Dans l'intervalle, l'ordonnance du juge parisien a été faxée à la préfecture. Le *Mozambicain est transbordé sur* la vedette. Entendu par les policiers de Brest, il a été placé dans un foyer par le juge des enfants, qui a constaté sa situation de « mineur en danger ».

Cette affaire illustre les errements du droit d'asile en France. *La décision du juge des référés* tranche en effet un aspect épineux de l'application de la loi *Marchand de 1992 sur les* « zones d'attente ». Le ministère de l'intérieur estime que ce texte ne s'applique pas aux passagers clandestins qui, *maintenus* à bord par la PAF, sont alors considérés comme se trouvant en *territoire étranger. Les avocats des* clandestins réfutent cette interprétation qui prive les étrangers du contrôle du juge et des garanties de procédure prévues par la loi. Le tribunal de grande instance de Paris leur a donné raison.

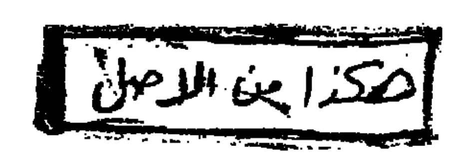
PHILIPPE BERNARD

BANLIEUES : une place du Blanc-Mesnil baptisée à la mémoire *d'un jeune assassiné*. – La municipalité du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) a inauguré, jeudi 30 juin, une place Hassan-Laaraj, du nom d'un jeune habitant de la ville assassiné en juin 1993 au cours d'une bagarre dans une boîte de nuit de Seine-et-Marne. Une association des jeunes du quartier où habitait Hassan s'est constituée partie civile dans la procédure pénale ouverte après la mort du jeune homme.

BASTIA : le procès du drame de Furiani est reporté. – Le procès de la catastrophe du stade de Furiani (Haute-Corse), où les tribunes s'étaient effondrées le 5 mai 1992 (15 morts, plus de 2 000 blessés), ne pourra pas s'ouvrir à la date prévue du 3 octobre, indique le parquet de Bastia. L'audience sera *« certainement reportée au mois de janvier 1995 »*, ajoute-t-on de même source. Des considérations techniques, liées aux travaux de sécurité nécessaires à l'accueil d'un nombreux public au palais de justice de Bastia, sont mises en avant. Faute de place dans les murs du tribunal correctionnel, le procès aura lieu dans la salle de la cour d'assises, et des écrans seront installés dans trois autres pièces du palais de justice et dans une salle du théâtre municipal.

L'affaire « Verbatim » : « le Nouvel Observateur » paiera 1 franc symbolique à Jacques Attali. – Le tribunal de grande instance de Paris a condamné, mercredi 29 juin, *le Nouvel Observateur* à payer 1 franc symbolique de dommages et intérêts à l'ancien conseiller spécial de l'Elysée, Jacques Attali. Celui-ci reprochait à l'hebdomadaire d'avoir publié, dans son numéro du 20 mai 1993, un article l'accusant d'avoir indûment utilisé des extraits d'entretiens entre François Mitterrand et Elie Wiesel pour son propre ouvrage intitulé *Verbatim* (*le Monde* du 20 mai). La première chambre du tribunal, présidée par Françoise Ramoff, a considéré que ces accusations n'étaient pas démontrées, sans toutefois accorder à Jacques Attali les 500 000 francs de dommages et intérêts qu'il réclamait.

(Publicité)



MÉDECINE

Une bioéthique pour l'Europe

Face aux progrès de la médecine et de la biologie, le Vieux Continent adopte une morale commune pour protéger la personne et l'espèce humaine

Avec quelques mois de retard sur les échéances officielles et quelques jours après l'adoption définitive, en France, d'un ensemble législatif longtemps attendu, le Conseil de l'Europe devait rendre public, jeudi 30 juin à Strasbourg, le texte de la première convention européenne de bioéthique. Une fois que les États l'auront signée et ratifiée, ils s'engageront à la traduire dans leur droit interne (1).

Cette convention s'inscrit dans la logique de la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales de novembre 1950. La philosophie des deux textes est commune, tout comme nombre de principes éthiques et de notions juridiques. Le champ d'application de cette convention est, d'autre part, limité aux domaines de la médecine et de la biologie humaines, excluant par là-même la biologie animale ou végétale dès lors qu'elle *« ne touche pas à la médecine ou à la biologie de l'être humain »*. Cette convention couvre ainsi toutes les applications médicales et biologiques sur l'être humain englobant les applications tant à des fins préventives que diagnostiques, thérapeutiques ou de recherche.

Elle marque, par ailleurs, une étape décisive dans l'harmonisation des règles et des principes en vigueur dans ce domaine mouvant et complexe, aux confins de la médecine, de l'économie, de la biologie et de la morale. Premier aboutissement d'un travail mené depuis plusieurs années déjà sous l'égide du Conseil de l'Europe, cette convention de bioéthique témoigne de l'émergence, sur le Vieux Continent, à partir de valeurs communes, d'une prise de conscience : celle de l'urgence qu'il y a, face à l'apparition d'un possible nouvel esclavage de type « biologique », face aussi aux multiples dérives en gestation, à défendre la dignité de l'être humain mais également la pérennité de l'espèce humaine.

Face sombre et face claire

Il y a plus de deux ans, Catherine Lalumière, alors secrétaire général du Conseil de l'Europe, annonçait, dans un entretien au *Monde*, l'entrée en vigueur, à court terme, d'une telle convention (*le Monde* du 27 mars 1992). *« Il s'agira*, expliquait-elle, *d'un texte court, portant sur un certain nombre de principes fondamentaux, et non d'un texte détaillé concernant tous les problèmes se posant dans le champ de la bioéthique. »*

Ce texte se compose de trente-cinq articles groupés en six chapitres. Le préambule précise, notamment, que les États membres, en raison des rapides progrès de la biologie et de la médecine, sont « convaincus de la nécessité de respecter l'être humain, à la fois comme individu et dans son appartenance à l'espèce humaine » et *« conscients des actes qui pourraient mettre en danger les dignités humaines par un usage impropre de la biologie et de la médecine »*. L'approche du Conseil de l'Europe procède d'une constatation et d'une inquiétude : *« La constatation est celle de la profonde évolution des connaissances et de leurs applications en médecine et en biologie, c'est-à-dire dans des domaines où l'homme se trouve directement impliqué*, peut-on lire dans le rapport explicatif à cette convention. *L'inquiétude tient au caractère ambivalent que revêtent souvent ces avancées. Leurs promoteurs, savants et praticiens, nourrissent un objectif salutaire et souvent l'atteignent. Mais certains des développements connus ou supposés de leurs travaux prennent ou risquent de prendre un tour périlleux par un détournement des ambitions initiales. La science, dans sa nouvelle complexité et ses considérables prolongements, présente ainsi, selon ce qui en est fait, une face sombre et une face claire. »*

Sans doute existe-t-il déjà des instruments internationaux qui apportent à l'homme protections et garanties : la Déclaration universelle des droits de l'homme, le pacte international sur les droits civils et politiques, la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ou encore la convention pour la protection de l'individu à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. Pour autant, d'autres textes doivent, dès maintenant, être forgés pour qu'il soit pleinement tenu compte des implications potentielles du développement scientifique.

Ainsi, la convention européenne de bioéthique vise-t-elle tout d'abord à assurer une protection contre les atteintes illicites au corps. Elle établit par ailleurs, au niveau social, une hiérarchie *« avec prééminence donnée à l'intérêt individuel sur le seul intérêt de la science et de la société. Cet adjectif « seul » marque bien qu'il faut se garder de les négliger, mais il faut les considérer comme venant en seconde place après l'individu »*.

« Il s'agit enfin de l'espèce humaine, ajoute-t-on à Strasbourg. *Une grande part des réalisations actuelles et des avancées à venir procède de la génétique. La connaissance du génome progresse et, par suite, progressent les moyens d'y exercer action et influence. On ne saurait exclure les risques qu'offre pareille maîtrise qui ira en s'accroissant. Ce ne sont plus ni l'individu, ni la société qui courent péril, mais l'espèce même. »*

Cette volonté d'harmonisation au sein de l'espace européen et la recherche d'un accord sur les bases les plus larges n'ont pas été sans difficulté. Ainsi, la convention de bioéthique ne définit-elle pas les termes « personne » et « être humain ». Il n'y a pas, en effet, parmi les États membres du Conseil de l'Europe, unanimité sur la définition de ces termes. Aussi a-t-il été convenu de laisser au droit interne le soin éventuel d'une telle définition. La convention européenne des droits de l'homme, qui utilise également le terme de « personne » (en anglais *« everyone »*) n'en donne d'ailleurs pas non plus la définition. *« Il a néanmoins été constaté qu'il est un principe généralement accepté que la dignité humaine doit être respectée dès le commencement de la vie. »*

La recherche sur l'embryon humain

« Compte tenu de la variété des participants et des positions initiales le résultat final me semble assez satisfaisant », nous a déclaré Jean Michaud, rapporteur de la convention, par ailleurs vice-président du comité consultatif national d'éthique français : *« Nous arrivons, au total, à ne pas avoir de points majeurs de divergence. Tout le problème désormais est de savoir comment les Etats membres joueront de la possibilité des réserves et traduiront, dans leur droit interne, les dispositions de ce texte. Sans modifications, les ratifications seront plus difficiles à obtenir. A l'inverse, si les États formulent des réserves sur tel ou tel article, la convention perd de sa force. »*

Aujourd'hui, deux sujets soulèvent le plus d'émotions et de difficultés : la recherche sur l'embryon humain et l'usage des tests génétiques. *« Lorsqu'elle est admise par la loi, la recherche sur l'embryon* in vitro *ne peut être autorisée que sur des embryons qui n'ont pas été developpés au-delà de quatorze jours »*, précise l'article 15 qui ne prend donc pas position sur l'admissibilité du principe même de cette recherche. On s'est ici aligné sur la position défendue, notamment, par les chercheurs britanniques.

La même « ouverture » – ou le même « laxisme » – est retrouvé dans l'usage des tests génétiques. Si la convention prévoit bien que les tests prédictifs de maladies génétiques ne peuvent être réalisés *« que pour des raisons de santé »*, on précise à Strasbourg que cette expression *« couvre notamment le cas de l'employeur qui requiert d'un employé ou d'un candidat à un emploi de se soumettre à un test ayant pour objet, par exemple, de déterminer la prédisposition de cette personne à une maladie lorsque l'environnement du travail est, conjointement avec des facteurs génétiques, susceptible de contribuer au développement de la maladie »*. Acceptant également le principe du « sexage génétique » des athlètes, la convention ne s'oppose en fait qu'à l'usage de ces tests par les compagnies d'assurance.

Des protocoles complémentaires sont en cours de rédaction, qui traiteront de manière beaucoup plus précise de différents thèmes comme des prélèvements et des transplantations d'organes ou de la recherche sur l'embryon. On disposera ainsi dans un avenir proche d'une cartographie de la bioéthique sur le continent européen. Et l'on saura alors enfin si la recherche du commun dénominateur était ou non compatible avec les hauteurs de vue et les ambitions initiales.

JEAN-YVES NAU

(1) « Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : convention de bioéthique. » Ce texte doit être formellement adopté, avant la fin de cette année, par le comité des ministres, organe exécutif du Conseil de l'Europe.

DÉFENSE

Répondant à une demande d'un député UDF

M. Léotard prévoit d'accélérer la production du Rafale après l'an 2000

Dans une lettre qu'il a adressée lundi 27 juin à Olivier Darrason, député UDF des Bouches-du-Rhône, et que son destinataire a rendu publique mercredi 29 juin, François Léotard, ministre de la défense, annonce son intention, grâce aux commandes de l'Etat, d'augmenter, après l'an 2000, la cadence de production de l'avion de combat Rafale conçu par Dassault Aviation.

La loi de programmation militaire, adoptée récemment par le Parlement, prévoit une commande de seize Rafale par an. Selon M. Darrason, cette cadence, si elle devait être maintenue en fin de compte, aboutirait à doter l'armée de l'air de trois cent vingt appareils en ligne en l'an 2010, et non pas trois cent quatre-vingts comme il a été prescrit par le Livre blanc sur la défense. Le député de la majorité avait déposé, lors du débat à l'Assemblée nationale, un amendement – déclaré irrecevable par la commission des finances – qui visait à attirer l'attention de M. Léotard sur ce problème précis.

Dans sa lettre, le ministre de la défense reconnaît le bien-fondé de l'observation de M. Darrason. *« Afin que l'armée de l'air*, lui écrit-il, *puisse disposer de trois cent quatre-vingts avions en ligne, il sera effectivement nécessaire de prolonger la montée en cadence de la production du Rafale pour la porter à vingt avions par an après 2000. »*

M. Léotard rappelle que l'effort financier consenti en faveur du Rafale est néanmoins important : plus de 48 milliards de francs sur la durée de la loi de programmation 1995-2000.

A cet investissement, fait remarquer le ministre, il faut ajouter, pour les six mêmes années, plus de 4 milliards de francs pour le programme Mirage 2000-5 (trente-sept avions prévus par l'armée de l'air française, en complément des soixante commandés par Taïwan) et plus de 15 milliards de francs pour le programme Mirage 2000-D (une version d'attaque de jour comme de nuit, avec quatre-vingt-six exemplaires livrés à l'armée de l'air française avant l'an 2000).

Défense

Jacques Andrieux, Vincent Lanata grand'croix

Sont élevés à la dignité de *grand'croix* :

Jacques Andrieux, Vincent Lanata.

Sont élevés à la dignité *de grand officier* :

Jean Cot, Jean-Paul Pagni, Jean Sengeisen, André Simon, André Devigny, Jacques Muzi.

Sont promus *commandeurs* :

Jean Bladé, Guy Letrange, Jacques Vidal, Jacques Lutfalla, Jean Ricalens, Alain Scheid, Michel Jeanjean, Pierre Aumonier, Alain Bonavita, Gilles Brachet, Joseph Canal, Jean-Claude Cardinal, Jean-Pierre Cler, Michel Colin, Alain Curé, Jacques Descamps, Didier Desplanches, Henri Dubouchet, Bernard Durieux, Jacques Favreau, Jean-Paul Favreau, Claude Genest, René Girand, Hugues de Hédouville, Jean Meyer, Michel Raguez, Daniel Roudeillac, Eric Sourisseau, Dominique Raguet, Hervé Mangin d'Ouince, Maurice Rougevin-Baville, François Vallat, Charles Lombard, Pierre Amy, Michel Lamy.

Sont promus *officiers* :

Philippe Capadouno, Yves Dombre, Maurice Godinot, François Grenaudier, Guy Hussenot-Desenonges, Alain Lenoir, Patrice de Loustal, Baudouin Pillon, Jean-Luc Cuny, Jean Delaunay, Gérard Gazzano, François de Maintenant, Jacques Méheut, Claude Masset, Charles Bezat, Joseph Giannuzzi, Bertrand Le Menestrel, Francis Avrial, Jean Cusin-Gogat, Christian Darmau, Jean-Pol Föllmi, Claude Gady, Pierre Girardot, Bernard Gougnard, Jean Humbert, François Lafforgue, Maurice Lemaire, Denis Picard, Jean-Pierre Sabathier-Dagès, Antoine Albaladejo, Jean-Claude Angot, Michel Arminjon, Claude Ascensi, Bernard Anjoulat, Bernard Bandot, Jean-Pierre Berthomieu, Gilbert Bordier, Robert Bouchard, Patrick Boucher, Joseph Boutin, Bruno Cailloux, Jean Carré, Yves Crêne, Jean-Claude Crouinaux, Jean Deloison, Bernard Dubost, Jean-Pierre Dupré, Franck Emery, Alain Faupin, Jean Flusin, Pierre Forterre, Jacques Frêling, François Fresnel, René Gaillot, Jean Glévarec, Hervé Gobillard, Georges Gout, Alain Guérin, Roland Guillaume, Djelloul Hassam, Charles Illien, Daniel Jozan, Jacques Juanchich, Pierre Kay, Jean-Paul Kieffer, Philippe de La Chouë de La Mettrie, François Laffargue, Pierre Le Blavec, Henry Le Boucher d'Hérouville, Jean-Claude Leblanc, Joël Manin, Philippe Mansuy, Yves Martin, Anne-Marie Meunier, Daniel Michelin, Guy Millot, Joachim Onillon, Jean Peeters, Jean Perruchot, Henri Petit de Bantel, Jacques Petitrenaud, Michel Pigache, Michel Pineau, Gildas Pinel, Maurice Quadri, Raymond Renaud, Marie Robatche Claïve, Alain Rodière, Hugues Rostaing, Joseph Rozec, Michel Rufin, Philippe Saillard, André Saouzanet, André Soubirou, Michel Stouff, Louis-Claude Thoër, Michel Touron, Louis de Vangirard, Cyprien Vergé, Daniel Vergniol, Michel Vienot, Georges Villemagne, Michel Virgitti, Philippe de Bazelaire, Alain Béreau, Joseph Bodard, Yvon Brisbout, Henri Christienne, Gilles Combarieu, Bertrand Desgrées du Loû, Jean-Luc Duval, Maurice Girard, Paul Habert, Christian Huet, Jacques Jeanjean, François Lafargue, Roger Le Béon, André Le Berre, Gérard Le Bivic, Edmé Le Camus, Jean-Yves Le Dantec, Patrick Lecointre, François de Longueau Saint-Michel, Philippe Mallard, Jacques Métayer, Jean Moulin, François de Penfentenyo de Kervereguin, Aymar Petyst de Morcourt, Pierre Reignier, André Rivron, Christian Rouyer, Philippe Roy, Marc Alban, Pierre Amarger, André de Bastier de Villars de Bez d'Arre, Claude Bigot, Daniel Carrasco, Serge Cocault, Robert Creuzé, Georges Dreyssé, Maurice Duprez, Michel Duthu, Christian Escoffier, François Félix, Henri Gressier, Jean-Claude Marzat, Henri Mussig, Jean Nicolas, René Perret, Jean Picot, Marc Pirou, Michel Razaire, Jean-Paul Siffre, Jean Baticle, Philippe Berger, Henri Bissière, Paul Borredon, Pierre Boyot, Jean-Jacques Buffat, Pierre Courcoux, Yves Lapeyre, Pierre Mergès, Claude Milhaud, Jean-Paul Moreau, Gilles Pacaux, Guy Rochat, Jean Roux, Pierre Seurat, Michel Tristan, Jacques de Bernardi, Henri Conze, André Dubresson, Charley Giacometto, François Gonin, Jacques Guély, Paul Le Febvre de Saint-Germain, Jean Laygonie, Jean-Benoît Ramé, Philippe Rémon, Jean-Claude Varet.

Sont nommés *chevaliers* :

Daniel Cour, Serge Egloff, Jean-Pierre Picon, Michel Albert, Bernard Alléoud, Renaud Alziari de Malaussene, Jean Andreano, Maurice Andrey, Roland Ardala, François Armand, Yves Balavoine, Jean-Jacques Bart, Gérard Bégel, Jean-Philippe Bernard, Luc Bevillard, Fabrice Bocahut, Etienne Boichut, Claude Boissavy, Jacques Boixeda, Georges Bon, Jacques Bonningues, Pierre Borderie, Patrick Borrel, Daniel Braga, Michel Cadez, Pierre Caffier, Alain Cambacédès, Guillaume Capois, Patrick Castel, Hervé Charpentier, Bruno Clément-Bollée, Gilbert de Colonjon, Alain Commine, Vittorio Conti, André Copin, Jean-Louis Debeuret, Marc Delaunay, Bertrand Delerue, Simon Derache, André Dias, Dominique Dibar, Alexis Dominici, Jean-Pierre Doubeck, Roland Dours, William Dubosq, Alain Dubourg, Bertrand Dumont Saint Priest, Jean-Marc Duquesne, Patrick Estève, Bruno Etienne, Yves Feutren, Herman Gelker, Dominique Gérard, Gabriel Glorieux, Antoine Graziani, Charles Guermeur, Joseph Guidicelli, Gérard Guillebastre, Daniel Hachin, André Helly, Jean-Yves Hochet, Jacques Hogard, Pierre Hommey, Dominique Jacqmin, Bernard Jadot, Gérard Jeanny, Gérald Joncheray, Olivier de Joussineau de Tourdonnet, Jean-Luc Kister, Rudolf Klanecek, Claude Koessler, Paul Lafleur, Michel Lancelot, Jean-Louis Laporte, Michel Lavoillotte, Frank Le Bot, Jean-Paul Leduc, Lionel Lenfant, Dominique Lépine, Pierre Léthier, Paul Loiret, Michel Luc, André Maugnen, Daniel Mellies, Alphonse Michel, Thierry Moné, Christian Munk-Koefoed, Bertrand Noirtin, Patrice Oeuillet, Henri Pailhes, Pierre Pechambert, Bernard Petipretz, Louis Pichot de Champfleury, Jean Pistre, Alain Poncet, Jacques Renaud, Bernard Ribaud, Pierre Roques, Hugues de Samie, Denis Serror, Maurice Sharmar, Philippe Stolz, Jean-Louis Teilland, Guy Truchi, Paul deTyssandier d'Escous, Clément Viville, Jean-Pierre Bordes, Jean-Yves Castel, Alain Kempeners, Gérard Martin, Jean Philippot, André Pourcel, Antoine de Trogoff du Boisquezennec, Stéphane Abrial, Claude Alliot, Christian Amayon, Jean-Michel Amourette, Jean-Paul Bernard, Pierre Boulliat, Pierre Bournique, Bruno Harmand, Jean Joyeux, Jacques Le Duff, Jean-Pierre Ollivier, Jean de Saxcé, Christian Van Duynslager, Marc Aigle, Jean André, Bernard Lafont, Bernard Le Saint, Yves Méchineau, François Moret, Etienne Bosquillon de Jenlis, Alain Carcel, Gilles Chevalier, Yann Marchadour, Daniel Mouranche, Christian Arnaud, Bernard Aumonier, Michel Bagnouls, Daniel Bonami, Daniel Bournadet, Gilbert Boyer, Robert Brimont, Jacques Brondel, Hervé Cano, Michel Chaillet, Alain Colle, François Commenville, Francis Damy, Claude Enjalbert, Noël Frizon, Joseph Garruchet, Gérard Gaudin, Guy Girod, Jean-Michel Harault, Lothaire Helleringer, Jean-Claude Huguenet, Hugues Humblot, Adrien Im, Jean-Yves Jacq, Philippe Jacques, Michel Jeanne, Jean-Jacques Jeannerot, Claude Lacombe, Jean-Claude Laparra, Francis Le Morzadec, Philippe Leblanc, Hervé Malagoli, Hervé Neven, Richard Nicaud, Alain Noualhat, André Orhan, Pierre Paulus, Richard Paulus, Christian Poupeau, Robert Rolland, Jacques Ruelle, Joseph Travail, Jocelyn Trouslard, Claude Vaujois, Jean Savornin, Maximilien Absolut de la Gastine, Jean-Michel Albémard, Patrice Alix, Bruno Ansart, Jean-Yves Arnaud, Jacques Aubert, Richard Badie, Dominique Barlet, Jacques Barraquier, Gérard Baudère, Jena-Pierre Beaulieu, Bernard Béhotéguy, Jean-Claude Belony, Denis Bernaille, Francis Bernhard, Michel Bertotti, Benoît Bescond, Gérard Beylier, Raymond Billon, Roland Boichut, Bernard Boissac, Jean-François Boissière, Jean-Pierre Boucher, Jean-Pierre Bourin, Dominique Briant, Laurent Buffeteau, Henri Bulit, Eugène Cailly, Alain Calippe, Jean-François Canicio, Alain Caplain, Jacques Caron, Marc Carré, Prosper Castelli, Patrick Chanoine, Jean-Claude Chaumont, Jean-Claude Chauvignat, Robert Chevalier, Georges Chmiel, Bernard Cochin, Jacques Colleville, Jean-François Collot d'Escury, Henri Cormier, Dominique Curnier, Marcel Dardennes, Jean-Pierre Decool, Jérôme Degas, Jacques Delaigue, Philippe Delaveau, Philippe Delestre, Jacqui Delétoile, Gérard Delle Luche, Jean-François Delochre, Gil Denost, Daniel Dépréz, René Dequen, Gilbert Derive, Claude Dervaux, Michel Dichard, Dominique Du Crest, Jean Durand, Francis Durupt, Bernard Esquer, André Fauchet, René Faure, Philippe Fautier, Armand Feldmann, Francis Ferrier, Jacques Fiszpan, André Fleisch, Bertrand Fleury, Jean-Luc Floume, Bernard Fontaine, Marcel Forterre, Pierre Foucher, Jean-Louis Franceschi, Jean-Paul Franck, Bernard François, Dominique Gauthron, Jean Gendras, Alain Gentric, Jean-Claude Grillot, Christian Guibal, Jean-Pierre Guillermin, Henri-Alain Guillou, Daniel Hans, Marcel Huard, Jean Husté, Bernard Ilhat, Henri Jacquin, Yves Jezequel, Michel Ketzinger, Michel Lagrange, Robert Langlade, Dominique Langlois, Michel Langlois, Jean Laprevote, François Laroche, Bruno de Lassus Saint Genies, Hubert Laudier, Gilbert Laurier, Jacques Le Bourgeois, Jean-Pierre Le Bras, Bernard Le Floch Brocquevieille, Philippe Le Hénaff, Patrice Leclerc, Jean-Perre Leduc, Antoine Lefort, Jacques Lefort, Jean Legras, Serge Levrel, Yves Logette, Jacques Lombard, Jacques Lombrassa, Guy Loytier, Alain Marfart, Denis Mallet, Jean-Michel Martin, Gérard Martinez, Jean-Claude Mary, Patrice Mathieu, Jean-Marc Merialdo, Bernard Messain, Alain Mével, Noël Millet, Albert Moniez, Pierre Monnot, Patrick Mougenot, Bertrand, Mougne, Robert Nardou, Jean Navarrot, François Nicolay, Régis Outtier, Guy Panaget, Jean-Pierre Paris, Louis Paulin, Georges Périni, Vincent Pinatelle, Gilbert Pinel, Didier Ponroy, Jean-Louis Ponsar, Guy Puyo, Alain Quinquis, Christian Raviart, André Raynand, Jean Reungoat, Roger Reverdy, Jean Rodella, Jean-Claude Roy, Georges Rozière, Gérard Saccone, Alain Sagon, René Saïssi, Christian Salle, André Samson, Isidore Schehr, Michel Schneider, Serge Segura, François Séguret, Bernard Serment, Michel Simon, Gilles Soury-Lavergne, Jean-Paul Staub, Charles Tajan, François Teulier, Maurice Thiébaut, Hugues Thomas de Labarthe (de), Joël Thuret, Claude Trautmann, Henri Tron de Bouchony, André Trouilhet, André Var, Lucien Verdon, Michel Vergé, Max Vern, Gérard Vié, Alain Vigreux, Philippe Voute, Pierre Weber, Marc Wood, Alain Athimon, Michel Baert, Bernard Baudelot-Régentel, Dominique Bazin, Gérard Beau, Yann Bertrac, Alain Besançon, Alain Boulanger, Anne-François de Bourdoncle de Saint Salvy, Alain Brouté, Hervé Brunet, Yves Castel, Jean-François Choquart, Marcel Choron, Jean-Christophe Collonier, Alain Delcroix, Jean-Louis Delmas, Michel Desclèves, Svend-Erik Estellon, Gérard Etienne, Huges Endeline, Yves Floch, Jean Fossati, Hubert de Gaullier des Bordes, Jean Gioux, Jean Goursaud, Bruno Guyot d'Asnières de Salins, Emmanuel Janssen, Christophe Jeuffrain, Pierre Jouille, François Kergadallan, Dominique Kervazo, Dominique Lalé, Henri Lechat, Jean-Charles Leclair, Pierre Leclair, Jean-Louis Lefèbvre, Roland Lesaulnier, Corentin Marchadour, Francis Marquezy, Frédéric Maurice, Philippe Mellet, Yves Merle, Valère Ortoli, Bertrand Pastré, Jean Pène, Jacques Plouchart, Jean-Michel Rochelet, Pierre de Roquefeuil, Philippe Ruellan, Hervé de Saint-Pern, Patrick Stervinou, Olivier Valat, Gérard Valin, Jacques-Noël Valois, Hervé Vautier, Michel Walton, François Alzuyeta, François André, Claude Baillet, François Bats, Hubert Blain, Alain Bocquelet, Etienne Bommier, Jean Bonie, Jean-Louis Bouvet, Michel Branchu, Joël Cazalens, Pierre Chalard, Guy Chanel, Hervé Chavardés, André Chevassus à l'Antoine, Guy Chouteau, Pierre Clouzot, Michel Constantin, Marc Courtat, Alain Cozanet, Denis Delarche, Jean-Luc Delon, Gilles Desclaux, Pierre Dupont, Louis Edy, Jean-Maire Eral, Hervé Estrach, Guy Fabre, André François, Gérard Gherra, Jean-Michel Golfier, Denis Gourlan, Bernard Guittat, Henri Guyot, Henri Haïtse, Marcel Hayaert, Alain Henninot, Michel Hernandez, Alain Hugault, Jean-Pierre Jantet, Claude Janvier, Patrice Jeanmichel, Pierre Joubert, Jean-Marc Journot, Paul Kerforn, Bernard Lafon, Hervé de Larrard, Xavier Laure, Pascal Le Pregassin, Philippe Le Vert, Guy Ledroit, Philippe Lefort, Alain de Lespars, Michel de Lisi, Claude Loëss, Jean Lysimaque, Jean-Luc Mathey, Claude Manger, Aimé Maurel, Didier Mazâ, Richard Mélis, Jean-Pierre Mordant, Jean-Pierre Moreau, Marcel Nédélec, Jean Néron, Jean-Michel Pages, Ariel Pavillet, Hubert Percevault, Gérard Pétaud, Michel Picamal, Marcel Polesello, Marius Polichetti, Richard Ponchau, Alain Populaire, Gilles Raimbault, Jean-Pierre Raynaud, Daniel Rees, René Renaux, Claude René, Michel Roussel, Marc Royer, Jean-Marie Ruiz, Henri Schlienger, René Sibourg, Jean Simon, Michel Sparfel, Jacques Théry, François Thomas, Henri Vaury, Pierre Antoine, Michel Arborio, Michel Armand, Jacques Anclair, Alain Balfenneck, Alain Beaulaton, Roland Bélot, Jean Bernard, Gérard Bouëry, Hervé Carsin, Jacques Chuiton, Jean-Louis Clastre, Guy Cosnard, Jean-Marie Daumens, Yvon Desbois, Guy Dupont, Pierre-Jean Ferrière, Jean-François Gaillard, Jacques Ginoux, René Grangier, Yves Guénec, Thierry Herbelleau, Jean-Alain Husser, Francis Jaq, Max Jardin, René Jézéquel, Marcel Laurent, François Lavigne, Alain Le Bourdon, Jean Le Mot, Jean-Paul Lepers, Marcel Merlin, François Mérouze, Yvan Merrien, Michel Meyran, Daniel Morin, Jean-Louis Morizot, Bruno Paret, Jean-Philippe Parsal, Jean-Louis Poirier, Patrick Quéguiner, Maurice Reitter, Ivan Ricordel, Arnaud Saint-Supéry, André Stanghellini, Gérard Tinland, Alain Trousset, Jean Valmary, Gérard Vauterin, Bertrand Vergeau, Alain Brissé, Olivier Clair, Jean-Jacques Faramin, Philippe Aliotti, Pierre Bascary, Alain Bergeot, Dominique Berthet, Michel Billard, Michel Bizot, Michel Clamen, Jean-Pierre Crestin, Yves David, Jean-Marie Decore, Jean Deloly, Roger Diez, Noël Even, François Fayard, Louis Forget, Roger Franc, Jean-Charles Fropier, Bernard Gilbert, Claude Grosmaire, Pierre Guérin, Robert Guhennec, Jean-Claude Guyon, Claude Hainneville, Alain Jolivet, Bernard Joubert, Jacques Lebreton, Jacques Maillard, Charles Marziou, Jacques Michaud, Pierre-André Moreau, Michel Pétré, Jacques Peyron, Jean-Baptiste Poupart, Alain Prono, Alain Quenzer, Alain Renaudeau, Claude Rousse, Pierre Roux, Pierre Samson, Michel Sancho, François Tandéo, Louis-Michel Fabre, Marcelin Babeau, Paul Baillon, Gaston Batsal, Pierre Blanc, Lucien Briscadieu, Frédéric Brossier, Henri Brulé, Joseph Colas, Maurice Conche, Emile Dulas, Auguste Dumont, Denis Flageol, Jean Garrigues, Jean Garros, Gustave Hamard, Désiré Laurens, Pierre Leboutet, Stanislas Maunier, Charles Monot, Albert Piton, Paul Quercy, Marius Rambaud, Paul Rigaud, Henri Robert, Adrien Rolland, Lucien Rollin, Marcel Vautier, Emile Vidon, Louis Vincent.

LOTO

MERCREDI 29 JUIN 1994

19h55

1 – 8 – 9 – 36 – 43 – 44 • 39

6 [illegible]	1	3 883 475 F
5 [illegible]	15	139 585 F
5 [illegible]	701	9 085 F
4 [illegible]	45 489	150 F
3 [illegible]	1 006 099	9 F

20h35

3 – 5 – 18 – 19 – 28 – 35 • 11

6 [illegible]	6	9 696 978 F
5 [illegible]	47	35 635 F
5 [illegible]	1 101	6 470 F
4 [illegible]	59 912	108 F
3 [illegible]	1 081 389	8 F

Le Monde

2es Jeux de la Francophonie

Sport et Culture

La tête et les jambes de la jeunesse francophone

PARIS et l'Ile-de-France accueillent du 5 au 13 juillet les 2es Jeux de la francophonie. Sport et culture se partagent à égalité cette grande manifestation des jeunes utilisateurs de la langue française, artistes ou sportifs, venus de près de cinquante pays des cinq continents, y compris la France.

Après l'inauguration solennelle, mercredi 6 juillet, dans la cour Carrée du Louvre – cérémonie préparée par le scénographe grec *Yannis Kokkos*, et présidée par François Mitterrand –, quelque trois mille jeunes concourront, dans leurs spécialités artistiques ou sportives respectives, sur une quinzaine de sites parisiens ou franciliens (Centre Pompidou, Olympia, Théâtre du Rond-Point, stade Coubertin, Halle Carpentier, etc.). La clôture des Jeux se déroulera au stade Robert-Bobin de la ville nouvelle d'Evry (Essonne).

Athlètes noirs, blancs ou bruns, footballeurs arabes ou africains, basketteuses portant les couleurs de pas moins de seize nations, chanteurs d'Indochine, du Liban, du Québec, de Wallonie ou des Comores, danseurs ivoiriens, tunisiens ou roumains, peintres de plus de vingt origines, sculpteurs, téléastes, etc., déploieront sous les yeux du public français (on attend 50 000 jeunes spectateurs) l'infinie variété des civilisations, idiomes et disciplines englobés par l'espace francophone (environ 450 millions de personnes, dont près de 150 millions de parlant-français) (1). Quelque cent millions de téléspectateurs devraient pouvoir capter, à travers la planète, un reflet des Jeux *via* la chaîne francophone internationale TV5 ou par le canal des télévisions nationales.

C'est au second sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats et entités *« ayant le français en partage »*, à Québec, en 1987, qu'appartint la décision de créer les Jeux francophones culturels et sportifs, prévus, sauf exception, tous les quatre ans. Les premiers se déroulèrent en juillet 1989 à Casablanca, sous l'égide du roi Hassan II.

La deuxième édition de ce rassemblement unique en son genre (les Jeux du Commonwealth sont seulement consacrés aux sports) a été confiée au Comité national français des Jeux de la francophonie (CNJF), coprésidé par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, et Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports. Alain Danet, ancien président du Racing-Club de France, président délégué du CNJF, a agi en liaison avec neuf ministères français, y compris la défense, avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et avec le Comité international des jeux de la francophonie (CIJF), animé par Sylvette Frichot, ministre de la culture et des sports des Seychelles.

Un événement financé par la puissance publique

L'ensemble des manifestations des 2es Jeux revient à environ 60 millions de francs (soit, approximativement, moitié moins qu'un sommet francophone), la France fournissant la totalité de ce montant (80 % de fonds étatiques, 10 % de fonds de collectivités locales comme le département de l'Essonne et 10 % du partenariat privé ou assimilé). La date et le lieu des 3es Jeux ont déjà été fixés : ce sera à Madagascar en 1997. On s'est remué les méninges et on a dépensé pas mal d'argent pour imaginer hymne, slogans, emblèmes et autres insignes de ces jeux. L'affiche, avec *le Penseur* de Rodin habillé en joueur de ballon par Serres et Delaire (auteurs de la réclame de Peugeot où figure le chanteur noir américain Ray Charles), n'est pas mauvaise, malgré sa couleur plombée dominante un peu tristounette, mais il lui manque sans doute une devise simple et forte.

Un rapide coup d'œil dans les pages roses du Petit Larousse aurait cependant permis de retrouver la vieille maxime latine de Juvénal, *Mens sana in corpore sano* qui met l'accent sur l'équilibre entre bonne santé du corps et de l'esprit et aurait donc très bien pu convenir.

La nouveauté, l'originalité de cette manifestation qui n'a eu lieu jusqu'ici qu'une seule fois et ne s'était pas déroulée en France, c'est qu'elle est la seule rencontre de quelque envergure sous l'invocation du français – et Dieu sait s'il y en a, des conclaves tropicaux de chefs d'Etat aux réunions en terroir gastronomique d'experts techniques, en passant par les colloques d'écrivains, cinéastes, juristes ou stomatologues ! – où de forts contingents du *« peuple francophone »*, et plus précisément de sa jeunesse, de la part dynamique et créative de sa jeunesse, se retrouvent ensemble. Et cela sous le signe roboratif de la compétition, de l'émulation, loin des calculs politiques ou économiques, même s'ils ne peuvent être totalement absents d'un événement financé par la puissance publique française.

L'important, cependant, outre les révélations de vieilles cultures ou de nouveaux talents, c'est l'impression que les 2es Jeux de la francophonie laisseront aux jeunes participants ou spectateurs à travers les expressions du physique et de l'intellect d'une cinquantaine de communautés n'ayant souvent comme unique lien, encore que ce soit essentiel, qu'une langue commune. Les Jeux révéleront – il faut l'espérer – ce qu'est l'irremplaçable fraternité linguistique, à beaucoup de jeunes Français éduqués dans le pays francophone où la francophonie jouit du moins de notoriété, où elle est le moins prise au sérieux par l'élite politique, sociale, intellectuelle, à quelques exceptions près, qui vont, il est vrai, de l'essayiste « de gauche » Régis Debray à l'académicien « de droite » Maurice Druon, *via* le philosophe universel Michel Serres.

De Régis Debray à Maurice Druon

Toutefois, ni les médias, notamment audiovisuels, ni l'enseignement, chez nous (sauf peut-être durant le passage de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'éducation nationale), ne prennent généralement en compte le fait francophone extérieur, qui n'a cependant cessé de s'affirmer depuis un quart de siècle (les Etats adhérents au mouvement francophone et à son forum permanent, l'Agence de coopération culturelle et technique, siégeant à Paris, sont passés en quelques lustres d'une vingtaine à plus du double).

Les écoliers de la plupart des contrées nord-américaines, caraïbes, africaines, arabes, arabo-berbères, asiatiques et européennes où le français est employé comme langue maternelle, familière ou (et) éducative, reçoivent, dans presque tous les cas, plus de données sur la francophonie que leurs collègues de France du même âge tendre.

Il faut avoir vu l'extrême étonnement de lycéens bordelais ou strasbourgeois visités par tel ou tel ministre français de la francophonie – l'historien Alain Decaux, à l'époque où Michel Rocard était à Matignon, fut le plus pédagogique – et apprenant de sa bouche que, de nos jours, leur langue était plus parlée et écrite hors de France que dans l'Hegaxone même, et qui plus est jusqu'aux antipodes que sont Vanuatu, le Cambodge ou Madagascar, pour saisir à la fois l'étendue de l'ignorance et l'intérêt spontané des jeunes francophones français à l'endroit de leurs frères linguistiques d'outre-mer.

Après les Jeux, une partie des adolescents de France, et leurs enseignants et parents avec eux, devraient être un peu mieux informés de la réalité du phénomène francophone, de l'essor du français dans le nadir de la planète. Cela pour l'enjeu général. Hors des compétitions, un autre défi, plus matériel, lancé à la France par les Jeux d'Ile-de-France est d'égaler au moins la *« grande nouba de la jeunesse »* que furent les premiers jeux, ouverts il y a exactement cinq ans sous les hourras de 80 000 jeunes Marocains accourus au stade Mohamed-V de Casablanca – jeux fondateurs qui donnèrent libre cours au double sens de l'accueil et du spectacle du Maroc (*le Monde* du 11 juillet 1989), que les organisateurs français ont eu en mémoire lors de la préparation des deuxièmes rencontres.

Enfin, le rassemblement de Paris devra surtout faire oublier les palinodies et hésitations françaises qui marquèrent la genèse des présents Jeux : à l'origine, ils devaient se dérouler dès 1993 dans le département de l'Essonne, ainsi que l'avait annoncé l'ancien coureur guadeloupéen Roger Bambuck, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports du cabinet Rocard. Par la suite, on n'a jamais trop bien su pourquoi, le projet jugé « encombrant » en Ile-de-France fut « refilé » – il n'y a pas d'autre terme – aux Bouches-du-Rhône, qui n'en purent mais...

Un sursaut politique dans les hautes sphères de l'Etat – un peu à l'image de ce qui s'est passé pour la loi sur l'usage du français en France, que va finalement faire voter ces jours-ci Jacques Toubon, mais qui était projetée depuis une décennie et qui ne fut finalement mise pour de bon en chantier que sous les amicales pressions des francophones étrangers (*le Monde* du 15 octobre 1993) – finit, en ultime ressort, par reconvoquer les 2es Jeux à Paris et autour de la capitale avec, apparemment, du Louvre à Evry, « les petits plats dans les grands »... Et maintenant, aux jeunes francophones de France et d'ailleurs de jouer !

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) *La Francophonie dans le monde*, rapport 1990 du Haut Conseil de la francophonie. La Documentation française.



GASTON BERGERET

Juin 1994 : dans la Cour carrée du Louvre, le groupe malien Mandé-foli prépare la cérémonie d'ouverture des Jeux.

Un entretien avec le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie

« Nous voulons démontrer la vitalité de notre mouvement »

« Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de reprendre complètement à son compte l'organisation de cette deuxième édition des Jeux de la francophonie ?

– Ces jeux devaient effectivement se dérouler l'an dernier. Mais quand je suis arrivée au ministère de la jeunesse et des sports, il y a un peu plus d'un an, j'ai fait le constat avec les responsables des autres ministères que nous risquions d'avoir des problèmes d'organisation, d'hébergement et de sécurité. Compte tenu de l'impact que ces jeux ont sur nos partenaires des pays francophones, j'ai souhaité retarder cet événement pour en assurer la réussite. Cela nous a aussi permis d'avoir plus de participants que ce qui était envisagé au départ.

– Quel impact attendez-vous des différents événements qui vont se dérouler du 5 au 13 juillet en Ile-de-France ?

– Nous voulons d'abord amener l'élite sportive et culturelle des différents pays francophones à mieux se connaître. Nous voulons également démontrer le dynamisme de la francophonie. La francophonie, ce n'est pas simplement une histoire mais également un mouvement en devenir.

» Ces jeux devraient également contribuer à renforcer l'intention de certains pays à rejoindre le mouvement francophone. Certains comme l'Uruguay veulent se rapprocher du monde francophone qui a une bonne image. C'est déjà réalisé pour d'anciens pays du bloc de l'Est comme la Roumanie et la Bulgarie, ou le Vietnam, le Laos et le Cambodge en Extrême-Orient. Le bloc francophone, avec ses valeurs comme le respect des autres, est aujourd'hui attirant pour nombre de pays.

– Le sport permet-il de retrouver certaines valeurs ?

– Aujourd'hui, le sport de haut niveau a besoin de retrouver nombre de valeurs d'origine. Il doit aussi lutter contre certaines dérives, notamment le gigantisme, le poids de l'argent, le risque de dopage. Nous avons voulu organiser des jeux d'un haut niveau sportif mais dans des conditions financières qui n'excluent la participation d'aucun pays et qui n'empêchent aucun autre de se porter candidat à l'organisation des prochaines éditions. C'est d'ailleurs Madagascar qui devrait accueillir les prochains Jeux de la francophonie.

» Nous voulons démontrer qu'on peut organiser des épreuves sportives de haut niveau dans un environnement chaleureux. C'est d'ailleurs un petit peu ce que nous a démontré la Norvège à l'occasion des derniers Jeux olympiques d'hiver.

– Est-ce cette originalité dans le positionnement qui vous permettra de lutter, au mois de juillet, contre la concurrence médiatique du Tour de France et de la phase finale de la Coupe du monde de football ?

– Nous allons apporter une diversité d'activités sportives qui n'entrent pas, mis à part le football, en concurrence avec les autres évènements de cette période.

Des manifestations gratuites

– Qu'attendez-vous de la participation du public de la région ?

– Il est important de donner aux jeunes qui ne seront pas partis en vacances à cette période de l'année la possibilité d'assister gratuitement à de belles manifestations sportives. Ils devraient voir des épreuves de qualité pratiquées dans un bon état d'esprit. La rencontre du sport et de la culture permettra aussi de revenir aux sources de l'olympisme. Ce sera une des originalités de cette manifestation. Cette rencontre se concrétisera dans les cérémonies d'ouverture et de clôture. Par ailleurs, avoir décidé, avec la Ville de Paris, d'accueillir nos invités dans la Cour carrée du Louvre pour l'ouverture de ces jeux, montre l'importance que la France attache à cette manifestation.

– A quels facteurs mesurerez-vous le succès de ces jeux ?

– Nous attendons d'abord de bons résultats sportifs, une participation importante du public. Mais ce qui comptera finalement, c'est l'image qui pourra rester de cette grande rencontre dans les pays francophones qui y participeront.

– Peuvent-ils contribuer à faire passer en France le message d'une francophonie dynamique, et non plus défensive à l'image de la « loi Toubon » ?

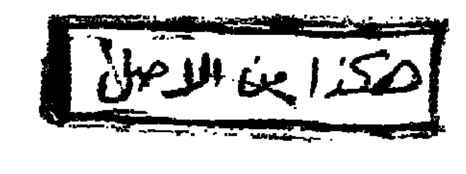
– Il ne s'agit pas seulement d'une langue à défendre. Je crois que ces jeux sont aussi l'illustration d'une certaine culture, d'une certaine façon d'aborder la société et les problèmes avec les autres. Ce qui fait l'originalité de la francophonie, c'est qu'il n'y a pas un pays qui cherche à imposer une domination politique, économique, culturelle ou autre. Au contraire, il y a un véritable sentiment d'appartenance commune et de partage.

» Il n'y a pas encore en France de véritable prise de conscience de ce que peut représenter la francophonie. Ces jeux permettront de visualiser la francophonie dans sa diversité, à travers les groupes d'artistes. Dans son unité aussi à travers des attitudes et des liens affectifs qui se noueront à cette occasion.

– Pensez-vous pouvoir faire passer ce message dans les banlieues qui vont accueillir un certain nombre de manifestations ?

– Pour un certain nombre de jeunes des quartiers en difficulté, il y a un problème de racines. Ils se sentent français mais ils ont aussi besoin de connaître, de comprendre, de se rapprocher de ceux qui vivent dans d'autres pays. Ces jeux devraient ainsi donner des occasions de rencontres avec d'autres cultures.

Propos recueillis par
CHRISTOPHE DE CHENAY



Au stade

Les mousquetaires

La langue officielle des Jeux olympiques et celle, naturellement, des Jeux de la francophonie est le français, mais dans l'univers sportif actuel domine l'anglophonie, riche de ses vedettes planétaires et de ses records. Cependant, le sport francophone a su se trouver une place grâce à des athlètes aussi performants que la Française Marie-José Pérec, l'Algérienne Hassiba Boulmerka, les coureurs de fond ou les joueurs de tennis marocains, les footballeurs arabes ou africains. Sans doute sont-ils un peu plus militants que les autres...

IL y a des noms qui vont au-delà des victoires, des exploits qui vont au-delà des cœurs. Des symboles, tout simplement. Si le sport francophone devait, aujourd'hui, ne retenir qu'un seul nom, ce serait celui de Marie-José Pérec. La championne du monde et olympique du 400 mètres représente gloires et ombres du sport francophone.

Marie-Jo la Française, Marie-Jo l'Antillaise, Marie-Jo l'indocile. Après ses deux victoires en 1991 à Tokyo et en 1992 à Barcelone, elle a quitté son entraîneur, Jacques Piasenta, et s'est exilée aux Etats-Unis en mars 1994 pour mieux se consacrer à sa nouvelle discipline de prédilection, le 200 mètres, où elle pourrait battre les Américaines et sa plus grande adversaire sur la distance, la Jamaïquaine Merlene Ottey. Pérec ne fut que quatrième aux championnats d'Europe de Stuttgart, en août 1993, et décida de repartir de zéro.

Ce fut un véritable crève-cœur de la voir partir pour aller s'entraîner au soleil de la Californie. Dans son exil, elle a retrouvé son accent créole. Comme une forme inconsciente de résistance, l'affirmation d'une identité toujours martelée, jamais oubliée.

Il s'agit ici de se faire une place dans un milieu essentiellement anglo-saxon. Le sport francophone ne sait toujours pas bien quelle langue parler, quelle culture adopter dans un monde de l'effort où la notoriété passe aussi par les contrats publicitaires dont les deux plus grands sorciers sont les firmes américaine et anglaise Nike et Reebok. Contrairement aux athlètes anglophones, les joueurs de basket-ball Michael Jordan et «Magic» Johnson ou le sprinteur



Le coureur marocain Saïd Aouita, champion olympique du 5000 mètres, a battu en 1992 à Athènes le record du monde du 3 000 mètres en salle.

Carl Lewis, vedettes internationales, largement reconnues dans le monde à grand renfort de records et de campagnes publicitaires, les athlètes francophones portent des bannières plus «régionales», attachés à un pays avant de lier leur destin à la planète.

Au fil des années, les choses se sont arrangées. Il faut se souvenir du Franco-Algérien Alain Mimoun, vice-champion olympique du marathon à Melbourne en 1956, de Guy Drut qui, vingt ans plus tard, à Montréal, grimpa sur la première marche du podium après avoir surclassé ses adversaires dans le 110 mètres haies, du Marocain Morceli, longtemps détenteur des records du monde des 3 000 et 5 000 mètres avant de laisser la main, surclassé par les Kényans, ces coureurs de fond révélés aux Jeux du Commonwealth, le prestigieux grand frère des Jeux de la francophonie.

Retenir les émouvantes victoires, dans le 1 500 mètres, aux championnats du monde de Tokyo et aux Jeux olympiques de Barcelone, de l'Algérienne Hassiba Boulmerka. La première fois, elle avait bravé les interdits islamiques, courant en short, militant pour la survie du sport féminin dans son pays, partie de sa ville natale, la traditionaliste Constantine, pour la capitale Alger, loin de la pression sociale de la province. En décrochant la médaille d'or, elle avait prouvé que toute fille algérienne pouvait courir sans complexe, accédant, elle aussi, aux podiums, comme les hommes. A Barcelone, en pleurs, elle avait dédié sa victoire au président Mohamed Boudiaf, assassiné un mois plus tôt. D'une foulée sèche, en une poignée de mètres, elle avait stigmatisé l'intégrisme.

Se souvenir aussi de la victoire de l'équipe de France en Coupe Davis en 1991, à Lyon, face aux Etats-Unis, orchestrée par le capitaine Yannick Noah et ses deux mousquetaires, Henri Leconte et Guy Forget. Des décennies après l'épopée des mousquetaires emmenés par René Lacoste et Jean Borotra dans les années 20. Depuis l'accession de Cédric Pioline en finale des Internationaux des Etats-Unis de Flushing-Meadow, en septembre 1993, le tennis français est devenu une chose plus sérieuse. Pour en témoigner, le contrat de Cédric Pioline, aujourd'hui quatorzième joueur mondial, avec l'entreprise américaine Nike, qui utilise l'image du Français dans ses publicités diffusées de par le monde entier. Marie-José Pérec, elle, vient de tourner une publicité pour Reebok, avec qui elle est sous contrat depuis trois ans.

Le dilemme de Grospiron

Penser encore aux joueurs de tennis marocains Karim Alami et Younes El Aynaoui, qui pointent parmi les cinquantièmes mondiaux au classement de l'Association des joueurs professionnels (ATP), à force de travail, avec une incroyable volonté de reconnaissance chevillée au corps. Constater l'insensé périple du Cameroun, huitième finaliste lors de la Coupe du monde de football en Italie, en 1990. Ce pays est encore là, moins heureux, à la Coupe du monde qui se dispute aux Etats-Unis jusqu'au 17 juillet, avec ses héros de toujours, Roger Milla, le vieux lion, Joseph-Antoine Bayle, le gardien de but de l'Olympique de Marseille et de l'Association sportive de Saint-Etienne, qui vient tout juste de prendre sa retraite de la première division française.

Dans une compétition sportive, pourtant, la victoire d'un sportif francophone fait presque figure d'anachronisme. Avant d'être belle, elle a quelque chose de sympathique... Dans les conférences de presse, le vainqueur s'exprime souvent dans un anglais balbutiant. Il progressera au fil des victoires. Car toutes les salles de presse, comme tous les vestiaires, parlent anglais avec plus ou moins d'accent. Le seul bastion reste les Jeux olympiques, où la langue officielle est le français. Bastion écorné où il est devenu difficile de trouver des interprètes pour traduire des vainqueurs francophones. Ainsi, le Français Edgar Grospiron, médaillé d'argent en ski acrobatique aux Jeux olympiques de Lillehammer, en février 1994, contraint de raconter sa victoire en anglais devant un parterre essentiellement composé de journalistes français...

Qu'ils soient africains, asiatiques ou européens, les pays francophones n'ont pas la culture sportive des Anglo-Saxons dans la moelle, cette manière devenue innée d'apprendre le sport à l'école comme on découvre la littérature et les mathématiques. Malgré les souvenirs, malgré les exploits, les francophones courent toujours après une forme de reconnaissance. Des souvenirs et des exploits : c'est avec cette pensée que deux mille jeunes athlètes de près de cinquante nations venus aux deuxièmes Jeux de la francophonie s'engageront dans le judo, l'athlétisme, le football. Ou bien dans la lutte...

BÉNÉDICTE MATHIEU

Diversité libératrice

par Jacques Toubon *

PARIS et l'Ile-de-France accueillent, du 5 au 13 juillet, la seconde édition des Jeux de la francophonie, la première s'étant tenue en 1989 au Maroc. Ces jeux sont une grande fête de la francophonie, un rassemblement spectaculaire de la jeunesse francophone. Ce sont en effet quelque trois mille sportifs et artistes des cinq continents qui, du stade d'Evry-Bondoufle au gymnase Pierre-de-Coubertin, en passant par le Centre Georges-Pompidou et l'hôtel de la Monnaie, vont s'affronter amicalement et convivialement. Car l'originalité de ces joutes francophones, que je veux souligner, c'est qu'elles offrent à la fois des compétitions sportives et des concours culturels.

Le sport, c'est évidemment les épreuves reines de l'athlétisme mais aussi les sports populaires par excellence que sont le football et le judo. La culture donnera lieu à d'autres compétitions. Des compétitions de l'esprit et des créations artistiques. Ainsi peintres, danseurs, conteurs, chanteurs, etc., rivaliseront de talent et d'imagination. Le baron de Coubertin, fondateur des Jeux olympiques modernes, ne disait-il pas que *«l'important, c'est de participer»*?

Ce principe s'applique indiscutablement à l'esprit des Jeux de la francophonie. Par cet événement, la jeunesse francophone a l'occasion de se retrouver, de témoigner de la solidarité qui l'unit et du simple plaisir d'être ensemble autour de ce qu'elle aime. Un Laotien, un Québécois, un Belge, un Tunisien et un Sénégalais par exemple ont le sentiment d'appartenir à une même communauté fondée sur le partage d'une langue. En dépit de leur appartenance géographique et des différences de civilisation, ils éprouvent une certaine complicité, une certaine joie de communiquer entre eux grâce au français et à la culture qui porte cette langue.

La magie des affinités linguistiques et culturelles s'exerce aussi entre les jeunes Français et les jeunes Européens, les riverains de la Méditerranée ou les Africains qui parlent la langue française. Forte d'un demi-milliard d'hommes et de femmes répartis sur les cinq continents et dans une cinquantaine de pays, la communauté francophone est vaste et plurielle. Pour la jeunesse, il y a là un champ d'activité considérable. Bien sûr, tout d'abord le tourisme : il est agréable de pouvoir voyager dans des régions du monde si diversifiées avec pour seul passeport le français. Mais il faut également citer les innombrables actions menées individuellement ou par la voie associative, qui créent un immense réseau d'amitié et de solidarité entre les peuples du Nord et du Sud. Qu'il s'agisse de jumelage d'écoles, d'échanges artistiques, d'aide au développement, les jeunes francophones vivent quotidiennement leur communauté de langue, leur convergence d'esprit.

« Une langue qui a pris la mer »

Dès lors, il faut bien comprendre que le français n'est plus la langue des seuls Français. Le français n'appartient plus à la seule France. Le français est partagé entre des dizaines de millions d'êtres sur la planète. Au départ latine et méditerranéenne avec des influences celtiques, la langue française s'est beaucoup enrichie des créoles africains, antillais et océaniens et, plus récemment, des apports anglo-saxons. De ce métissage fécond vient cette langue faite d'élégantes sonorités, de rigueur, de précision et de nuances sans égale pour exprimer bien des sentiments et des valeurs universels.

Le français est d'abord, de nature, la langue des droits de l'homme. Qui mieux que notre langue exprime pleinement, réellement, l'essentiel du message humain : *«Les hommes sont égaux»*? Aucune autre langue, aucune autre culture ne signifie si définitivement la dignité essentielle de chaque individu sur la Terre où qu'il soit, quel qu'il soit. Le peuple français, du même coup, éprouve des obligations à l'égard de cette langue qui s'enrichit *«en prenant la mer»*, comme l'a joliment dit le poète mauricien Edouard Maunick.

C'est tout le sens du projet de loi que j'ai tenu à soumettre au Parlement pour que l'usage du français soit respecté en France, par égard aux millions de francophones qui le parlent, le respectent et l'aiment. Il ne s'agit pas d'un combat contre l'anglais, auquel certains ont voulu le réduire. Les emprunts à la langue de Shakespeare sont bien trop nombreux et fructueux pour que je m'attarde à discuter ce point. Il ne s'agit pas non plus d'un combat d'arrière-garde mais d'une *loi de service* qui s'insère dans une politique tournée vers l'avenir, vers l'usage des nouvelles techniques de l'information, le développement des industries de la langue et de la diffusion de nos publications universitaires et scientifiques.

A travers le vocabulaire et la syntaxe, c'est l'esprit de la langue qui doit être préservé et enrichi comme capital principal de notre nation et de dizaines d'autres dans le monde. Ces Jeux de la francophonie, ce sera la fête dans une vision commune de l'existence ; un destin universel mais respectueux du destin de chaque pays et de chaque homme. Diversité libératrice face à l'uniformité réductrice : la francophonie est une espérance pour les garçons et les filles qui viennent aux Jeux afin de rêver ensemble en français.

*** Jacques Toubon est ministre de la culture et de la francophonie.**

Entre quotas et modèles neufs

La musique du non-alignement culturel

LA musique a-t-elle une nationalité ? Posée de façon aiguë au début de cette année, au moment où le gouvernement français élaborait la loi dite des quotas, visant à imposer 40 % de musique francophone sur les radios de l'Hexagone, la question a soulevé de vastes problèmes d'identité. Car s'il est évident que la chanson sénégalaise, le raï algérien ou la morna cap-verdienne utilisent des langues, des rythmes et des mélodies différentes, malgré l'immense brassage auquel elles n'échappent heureusement pas, la variété française se démarque plus difficilement du swing américain, du rock anglais ou de la ballade à l'italienne. Il y a bien sûr la musicalité de la langue, le ton (un certain humour, une distance ironique pour la chanson française ?), mais les frontières se sont largement estompées depuis les années 60 sous l'effet de la vague rock et yéyé.

Lors de la discussion de la loi sur les quotas et de ses modalités d'application, la définition même du terme « francophone » avait suscité de vives interrogations. Langue française ? Découpage géographique ? Le créole et le wolof entrent-ils dans la sphère francophone ? Youssou N'Dour (Sénégal), Angélique Kidjo (Bénin), Esnard Boisdur (Guadeloupe), Boukman Eksperyans (Haïti), Ziskakan (la Réunion) devaient-ils être considérés comme étrangers à la culture française ? La loi sur les quotas, qui devrait entrer en vigueur en 1996, a choisi la définition restrictive. Est francophone ce qui parle français. Les stars de l'Afrique noire vont donc devoir entrer en compétition avec la chanson et le rock anglo-saxon, qui constituent 99 % des 60 % attribués à la musique étrangère, et dont on sait qu'ils sont un enjeu prioritaire pour les multinationales du disque, même quand elles sont à capitaux majoritairement européens (BMG, EMI) ou nippons (Sony). Et si les radios FM se sont violemment insurgées contre l'adoption de cette loi par l'Assemblée nationale, ce n'est pas pour monter au créneau afin de défendre la diversité culturelle mondiale, mais pour appliquer leurs formats, calqués sur les FM américaines... La diversité de pensée et de création se trouve ainsi attaquée de plein fouet, et la globalisation de la culture présentée comme le modèle marchand unique et exclusif.



FRANCIS VERNHET/BIRMAPRESSE

Un jeune chanteur canadien qui monte Luc de la Rochellière, avec son ton ironique bien dans la ligne de la chanson québécoise.

Les modèles « alternatifs »

Et pourtant. Plus la consommation de masse rejoint les modes anglo-saxonnes, plus les modèles « alternatifs » pointent à l'horizon, timides, mais déterminés à jouer leurs atouts face au risque de mort lente. Englués dans la domination économique des Etats-Unis, les pays sud-américains revendiquent plus fortement leurs origines croisées, leur latinité et leur métissage fondateur. Là-bas, la culture française reste porteuse de valeurs indélébiles. Son influence dans les arts plastiques, en musique, en littérature reste prégnante. Quand Joao Gilberto, l'inventeur de la bossa-nova, qui a tant inspiré le jazz américain, reprend *Que reste-t-il de nos amours ?*, de Charles Trenet, au milieu de classiques de la chanson espagnole ou italienne et de la samba, il signifie ainsi que les racines culturelles de sa musique sont largement ancrées en dehors du continent américain. Le bloc latin, auquel la France appartient, peut affronter la dictature du marché. De la Louisiane au Zaïre, le métissage des cultures a joué à plein. De passage en Argentine, Nilda Fernandez, chanteur français né à Barcelone, disait récemment : « *En France, on me demande toujours si je ne me sens pas déraciné. Ici, à Buenos-Aires, je passe mon temps à demander aux gens d'où ils viennent, où sont nés leurs grands-parents. Nous appartenons au même monde.* »

On sait aujourd'hui qu'au début des années 60 les Beatles ou les Américains du Velvet Underground avaient pris l'existentialisme et Saint-Germain-des-Prés en référence, pour construire un rock iconoclaste. Malcolm McLaren, figure de proue du mouvement punk anglais (il était le producteur-inspirateur des Sex Pistols), vient d'achever un album consacré à Paris : le parcours commence par Juliette Gréco et Miles Davis pour aboutir à la dance music et à Amina, chanteuse française d'origine tunisienne. Du Paris de Prévert à celui des mélanges contemporains.

Les Japonais, admirateurs de Boris Vian et d'Edith Piaf, viennent aujourd'hui scruter le marché des musiques mondiales à Paris. Car ici se croisent l'Afrique, l'océan Indien, l'Asie, l'Amérique ou l'Europe de l'Est. Et quand le Zaïrois établi à Paris Ray Lema croise la rumba et le jazz africain avec des polyphonies bulgares, qui connurent ici leur premier grand succès, il ne vient à personne l'idée de mettre en doute qu'il s'agit là d'un produit authentiquement « francophone ».

En juillet 1991, l'affiche française proposée aux New-Yorkais à l'occasion de la célébration de l'Independence Day avait ainsi largement débordé les frontières de l'Hexagone : Mory Kanté, Guinéen, les Gipsy Kings, vivant en Arles mais chantant leur rumba gitane en espagnol, Khaled, de nationalité algérienne mais travaillant en permanence à Paris. Choisis pour représenter la patrie du général La Fayette lors d'un grand concert donné à Central Park, ils affichaient les contradictions d'une France prise en ciseaux entre la montée des idées sécuritaires et la vision universelle qu'elle a d'elle-même.

Mory Kanté, les Gipsy Kings et Khaled avaient été sélectionnés par le French Music Office (FMO), basé à New-York et chargé d'assurer un début de pénétration aux produits musicaux français. Les trois noms s'étaient imposés par leur notoriété mondiale. A cette époque, les effets de *Yéké-Yéké*, tube planétaire de Mory Kanté, se faisaient encore sentir, les Gipsy Kings étaient aux premiers rangs des ventes de disques (plusieurs millions à travers le monde) et Khaled était l'étoile montante de la production « française ». Tous symbolisaient alors pour les Américains, les Danois, les Japonais ou les Brésiliens le meilleur de la musique française. L'analyse est évidemment juste : Gitans, griots malinkés, chanteurs de raï font aujourd'hui partie d'une même famille, celle de la francophonie, dont la première qualité est de nourrir l'idée et la pratique du non-alignement culturel dans un monde économiquement dominé par les Etats-Unis.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Vu du Maroc

Par Tahar Ben Jelloun

JEUX francophones ! Ces deux mots ne vont pas ensemble. La francophonie ne trouve toujours pas son partenaire. On devrait demander au ministre de la culture et de la... francophonie, M. Jacques Toubon, de lancer un concours pour changer ce mot chargé d'histoire, de politique et de malentendus. On pourrait même s'en passer. Ce serait le signe de la bonne santé de la langue française. A ma connaissance il n'existe pas d'anglophonie ni, *stricto sensu*, de « Jeux anglophones ».

Ce qui importe, c'est qu'il s'agit de sports, de culture et de jeunesse venus de plusieurs pays. Pour une fois, les vieux ténors de la défense de la langue française, les professionnels de la francophonie et les hommes politiques qui font semblant de s'y intéresser vont devoir céder la place à des centaines de jeunes pour lesquels il est naturel de parler français, pour la majorité en plus de leur langue maternelle, et qui aiment illustrer la joie bilingue aussi bien dans l'athlétisme, dans le tennis de table, dans le judo que dans la chanson, le conte, la danse, la peinture ou le théâtre. On nous annonce la présence de près de mille artistes pour participer à sept compétitions d'ordre culturel et deux mille sportifs pour sept disciplines sportives.

On comprend pourquoi les premiers Jeux francophones eurent lieu au Maroc, en juillet 1989. Le Maroc est une société trilingue. On y parle l'arabe, le berbère et le français. La langue française s'insinue en permanence dans l'arabe dialectal. Pas de complexe ! L'identité arabo-berbéro-islamique du Maroc est non seulement sûre de ses racines mais peut se permettre d'être ouverte sur les autres langues sans que cela pose de problèmes.

Les Marocains ne comprennent pas pourquoi les écoles et lycées de la Mission française ne se développent pas, pourquoi il faut parfois des recommandations pour pouvoir inscrire leurs enfants dans cet espace culturel, même en payant des sommes importantes. On dirait que la France n'a plus besoin de séduire... Pendant ce temps-là le dépit (amoureux, évidemment) s'installe et grossit, la politique extérieure (guerre du Golfe, Rwanda, etc.) aidant. On a beau dire cela aux responsables français, qui souvent en conviennent, il n'y a rien à faire : la France préfère souvent s'investir dans des pays où elle n'est pas aimée. C'est son affaire ! Elle croit que le Maghreb et son attachement à la langue française sont définitivement acquis. Quelle erreur !

La largeur du burnous

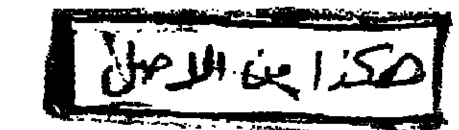
Comme le dit le dicton, « *le burnous marocain est assez large* ». Il y a de la place pour d'autres langues et d'autres cultures. Le Maroc ne se sent pas concerné par le projet politique de la francophonie. En revanche il est tout à fait désireux d'entreprendre des échanges, des dialogues en dehors de toute connotation idéologique.

Que vient faire la jeunesse de la francophonie dans ces manifestations ? Rappeler aux responsables politiques de la France que cette francophonie est mieux traitée et peut-être plus considérée par les autres pays participant aux Jeux que par certains intellectuels français... Dire que la langue française s'enrichit au contact d'autres langues en acceptant des mariages, des mélanges d'épices et de couleurs, en sortant de son égocentrisme et en se laissant aimer et bousculer par d'autres habitudes, d'autres imaginaires.

Curieusement on réserve le qualification « *francophone* » à tout écrivain non français. Peu de grands écrivains français d'aujourd'hui se reconnaissent dans cette appellation. C'est peut-être une tautologie ; un écrivain français est forcément francophone, ce qui n'est pas le cas d'un Africain ou d'un Canadien.

Les Jeux ont-ils une langue ? Oui, une fraternité brève et amicale. Elle s'exprime dans une complicité de compétitions, dans des rencontres, dans une appartenance à une culture semblable et différente, dans la diversité qui réunit, stimule et lance des défis.

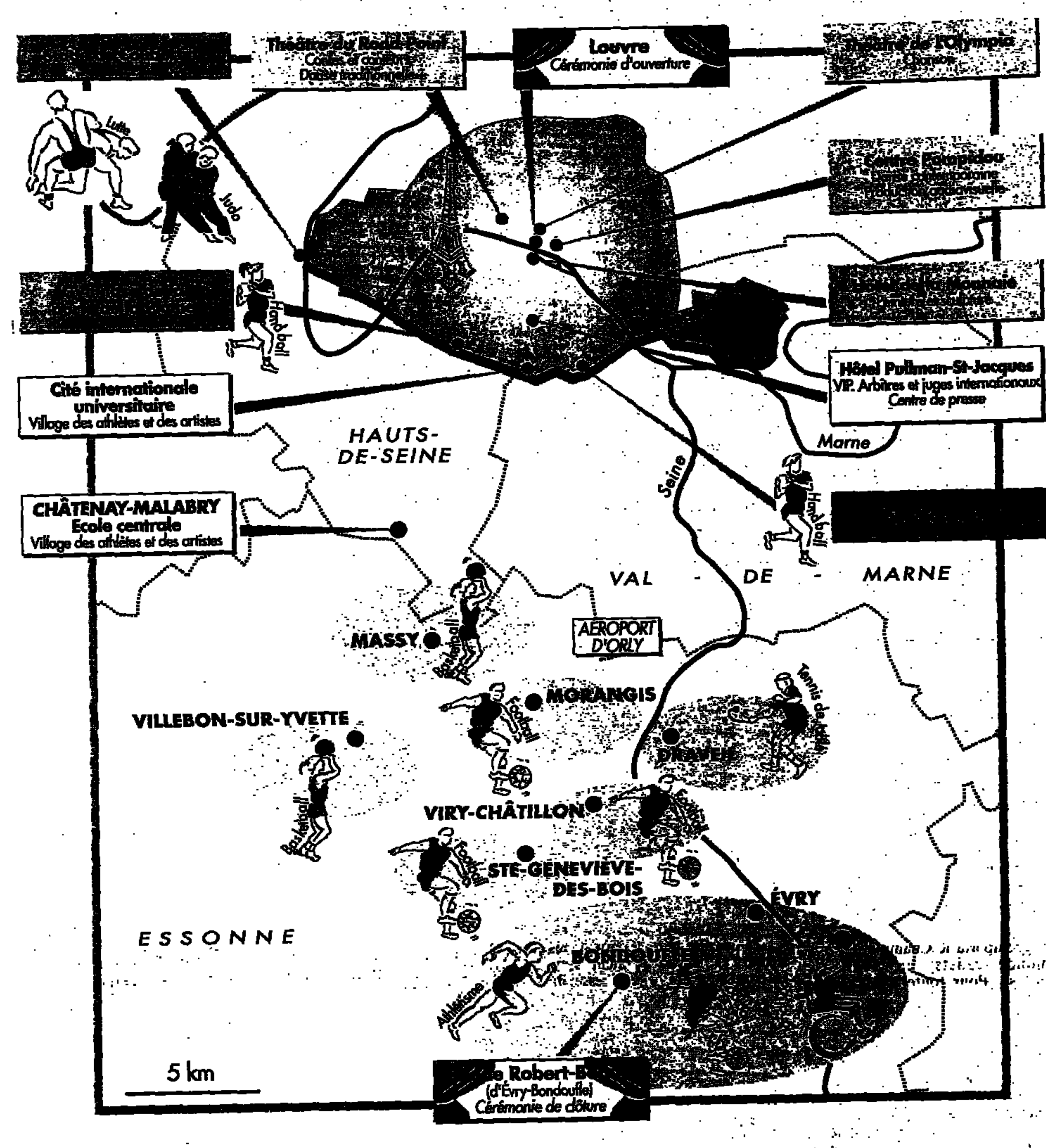
Pour un sportif, la seule langue qui compte est celle de ses muscles, de ses entraînements, de sa volonté. Mais est-ce suffisant ? N'a-t-il pas besoin d'autre nourriture, de nouvelles aventures de l'intelligence ? Ces Jeux qui ont quelque chose de particulier, puisqu'ils sont mêlés de culture, vont certainement les lui offrir.



Les manifestations

(du 5 au 13 juillet)

Les Jeux se déroulent du 5 au 13 juillet dans divers sites parisiens et franciliens. Sauf la cérémonie officielle d'ouverture, avec grand spectacle musical, en présence du chef de l'Etat, du premier ministre et de personnalités étrangères, le 6 juillet, à 22 h 40, dans la Cour carrée du Louvre, retransmise par France 3 et d'autres télévisions d'expression française, toutes les manifestations sportives ou culturelles des Jeux sont gratuites et d'entrée libre pour tout le monde ; notamment la cérémonie de clôture, le 13 juillet au stade Robert-Bobin de Bondoufle (près d'Evry, Essonne), avec projection en musique des principaux moments des Jeux, et remise des médailles. Renseignements sur tous les programmes sportifs ou culturels au 42-99-19-75 ou au 42-99-19-94, et sur Minitel 36-15 RFO.



Dans la Cour carrée du Louvre

Quarante-cinq drapeaux

LES *Etats* ou entités territoriales autonomes admis aux Jeux francophones sont ceux qui participent aux sommets des chefs d'Etat, la référence étant la cinquième et dernière en date de ces *conférences*, tenue à Maurice en 1993, et à laquelle assistèrent quarante-sept délégations. Cependant, il n'y aura que quarante-cinq drapeaux dans la Cour carrée du Louvre *et* les stades franciliens, du fait de l'absence du Royaume de Belgique (mais pas de la Wallonie-Bruxelles) et du Rwanda, non pas tant d'ailleurs pour cause de guerre civile que parce que le Quai d'Orsay s'est opposé *in extremis* à la participation des trois athlètes rwandais déjà présents sur le territoire français...

On s'étonnera peut-être aussi de voir absente l'Algérie, mais celle-ci, quoique largement francophone, a toujours boudé le mouvement international des usagers du français, en dépit de diverses démarches diplomatiques, notamment québéco-canadiennes. *D'autres déploreront* l'absence de petites communautés francophones – les Francos de Nouvelle-Angleterre, les Louisianais, les Pondichériens, les Valdôtains –, cela étant dû au fait que les Etats auxquels appartiennent ces groupes francophones ne font pas partie, et pour cause, *de la famille francophone*, et aussi et surtout parce qu'aucune formule juridique souple n'a été vraiment recherchée pour admettre ces mini-francophonies au sein de leur cercle linguistique naturel.

Plusieurs Etats récemment libérés ou indépendants, comme l'Arménie, l'Albanie et la Moldavie, sans parler *peut-être même de* l'Uruguay, sont candidats pour adhérer à la francophonie, ce rassemblement unique en son genre, dont les membres sont aussi nombreux que ceux du Commonwealth, mais qui est politiquement et culturellement plus diversifié, puisque l'ensemble anglophone *ne compte, par exemple, ni* nations arabes ou slaves, ni régimes communistes, ni Etats lusophones.

Les sportifs et artistes présents aux Jeux de Paris et d'Ile-de-France proviendront donc des pays suivants : Bénin ; Bulgarie ; Burkina-Faso ; Burundi ; Cambodge ; Cameroun ; Canada ; Canada-Québec ; Canada-Nouveau-Brunswick ; Cap-Vert ; Centrafrique ; Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles) ; Comores ; Congo ; Côte-d'Ivoire ; Djibouti ; Dominique ; Egypte ; France ; Gabon ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Guinée-Equatoriale ; Haïti ; Laos ; Liban ; Luxembourg ; Madagascar ; Mali ; Maroc ; Maurice ; Mauritanie ; Monaco ; Niger ; Roumanie ; Sainte-Lucie ; Sénégal ; Seychelles ; Suisse ; Tchad ; Togo ; Tunisie ; Vanuatu ; Vietnam ; Zaïre.

J.-P. P.-H.

LIVRES

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE
de J.-J. Luthi, A. Viatte, G. Zamaniri, Letouzey et Ané.

ANNUAIRE BIOGRAPHIQUE DE LA FRANCOPHONIE
Nathan.

DICTIONNAIRE DES CHANTEURS FRANCOPHONES DE 1900 A NOS JOURS
d'Alain-Pierre Noyer, Conseil international de la langue française, Paris.

HISTOIRE COMPARÉE DES LITTÉRATURES FRANCOPHONES
d'Auguste Viatte, Nathan.

ÉTAT DE LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE
rapport annuel du Haut Conseil de la francophonie, présidé par le chef de l'Etat français, La Documentation française.

L'ANNÉE FRANCOPHONE INTERNATIONALE 1994
Agence générale de promotion du livre de Québec et La Documentation française.

LES MOTS DE LA FRANCOPHONIE
de Loïc Depecker, Belin.

VERS L'INDÉPENDANCE ? (DU QUÉBEC)
de Jean-Marc Léger, Lémeac, Montréal et Ottawa.

SPORT ET TIERS-MONDE
de Youcef Fatès, Presses universitaires de France.

Sept disciplines sportives

Du tennis de table à la lutte

Quelque deux mille sportifs *sont attendus pour participer* aux compétitions dans sept disciplines : athlétisme et handisport, basket féminin, football, handball, judo, lutte libre et tennis de table.

• **ATHLÉTISME** : les compétitions auront lieu du 11 au 13 juillet au stade Robert-Bobin de Bondoufle (Essonne). Cet équipement, qui peut accueillir vingt-cinq *mille spectateurs, a été construit* pour accueillir les Jeux de la francophonie qui devaient initialement être organisés par le seul département de l'Essonne en 1993. Les épreuves handisports y auront également lieu du 11 au 13 juillet.

• **FOOTBALL** : les épreuves entre les douze équipes engagées se dérouleront en deux temps. Les tours qualificatifs auront lieu les 5, 7 et 9 juillet, les phases finales se dérouleront du 11 au 13 juillet.

Les *matches* seront organisés au stade Robert-Bobin de Bondoufle, ainsi que dans le stade de Morangis (Essonne). Une série qualificative et une demi-finale auront lieu dans le stade Henri-Longuet de Viry-Châtillon qui peut accueillir vingt-huit *mille* spectateurs. Le stade Léo-Lagrange de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) sera destiné aux phases éliminatoires.

• **BASKET-BALL FÉMININ** : les compétitions qui réuniront seize équipes débuteront le 6 juillet. La finale sera disputée le 12 juillet sous le Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette (Essonne). Cette salle, inaugurée en 1993, peut accueillir six mille personnes.

• **HANDBALL** : les épreuves masculines rassembleront une douzaine d'équipes. Elles se dérouleront du 6 au 12 juillet à la halle Georges-Carpentier, boulevard Masséna à Paris dans le treizième arrondissement. Cette ancienne halle, qui a accueilli les championnats du monde de handball en 1970, *a été rénovée* en 1987. Elle peut recevoir près de cinq mille spectateurs.

Les tours qualificatifs des épreuves féminines de handball, auxquelles six équipes sont inscrites, auront lieu les 6, 7 et 9 juillet au stade de la porte de la Plaine, rue du Général-Guillaumat, dans le quinzième arrondissement à Paris. Les phases finales du tournoi féminin se dérouleront les 10 et 12 juillet à la halle Georges-Carpentier.

• **JUDO** : les membres des vingt-quatre équipes engagées dans l'épreuve masculine et des vingt équipes féminines s'affronteront les 9 et 10 juillet au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, avenue *Georges-Lafont* dans le seizième arrondissement. Cette salle d'une capacité de quatre mille places, édifiée en 1918 pour accueillir les sports de combat, a été récemment rénovée par la Ville de Paris.

• **LUTTE** : dix-huit pays sont engagés dans ces épreuves qui *se dérouleront les 6 et 7 juillet*, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris.

• **TENNIS DE TABLE** : seize pays envoient des représentants pour les compétitions individuelles, en double et par équipes. Les *compétitions* se dérouleront du 6 au 8 juillet dans la salle Laurent-Alborghetti de Draveil (Essonne). Exclusivement réservée au ping-pong, cette salle peut accueillir cinq cents spectateurs.

FRANCOISE MUGUIER RAPHO

Lutteur sénégalais et œuvre de l'artiste dakarois Osmane Sow.

Accès

TOUS les équipements du département de l'Essonne sont accessibles en voiture par l'autoroute A6. La sortie Evry-Bondoufle indique la direction du stade Robert-Bobin de Bondoufle. Pour le stade de Morangis, il faut emprunter la sortie Chilly-Mazarin puis suivre la direction Morangis.

Le *stade Henri-Longuet* de Viry-Châtillon est accessible par l'autoroute de Lyon, sortie Viry-Châtillon-Grigny, direction Viry-Châtillon centre. Pour le stade *Léo-Lagrange* de Sainte-Geneviève-des-Bois, il faut emprunter la sortie Savigny-Sainte-Geneviève sur le même autoroute. Le Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette *se trouve sur la départementale* D9. Il faut emprunter la sortie « Zone d'activités » de Courtabœuf de l'autoroute A 6, puis la départementale 118. Le stade *Laurent-Alborghetti* est situé rue Ferdinand-Buisson à Draveil, une commune qui est accessible par la sortie Ris-Orangis de l'autoroute de Lyon.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

La surprise est venue, mercredi 29 juin, de Washington avec la défaite des Belges face aux « Renards du désert » de l'Arabie saoudite (1-0). De leur côté, à Orlando, les Néerlandais ont peiné pour venir à bout des Marocains (2-1).

■ HUITIÈMES. Les Pays-Bas, l'Arabie saoudite et la Belgique terminent avec le même nombre de points, les deux premières équipes étant qualifiées d'office grâce à une meilleure différence de buts. En huitièmes de finale, l'Arabie saoudite rencontrera la Suède. Les Pays-Bas seront opposés à l'Eire. Outre Brésil-Etats-Unis et Espagne-Suisse, la composition des autres huitièmes de finales dépendra des deux derniers matches du premier tour qui seront joués jeudi 30 juin.

■ SÉVÉRITÉ. Les entraîneurs d'Allemagne et de Roumanie ne badinent pas avec le comportement de leurs joueurs sur le terrain. L'Allemand Effenberg et le Roumain Vladoiu viennent d'en faire l'expérience. Pour des gestes déplacés, ils ont été exclus de la Coupe du monde. De son côté, la FIFA vient d'infliger à six arbitres, pour non-respect des consignes de sévérité contre le jeu dur, un carton rouge les écartant ainsi de la suite de la compétition.

■ DOPAGE. Diego Maradona, dans les urines duquel a été trouvé une substance interdite, l'éphédrine, risque d'être suspendu. *(Lire page 28.)*

GROUPE F : Arabie saoudite-Belgique (1-0)

Divine surprise d'Arabie

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Rien de grave ne pouvait arriver, en cette journée radieuse, à la royale formation belge. D'ailleurs, Michel Preud'homme reconnaissait volontiers après le match : *« Nous étions prévenus, nous savions qu'ils défendaient bien et jouaient vite en contre. »* Pourquoi alors ce long calvaire ? Un après-midi entier à courir derrière le but diabolique marqué d'entrée de jeu par Saïd Owairan (sixième minute) ? Trop lourds, trop lents, trop maladroits, les Belges ont hypothéqué leur avenir, qui devrait se jouer, le 2 ou le 5 juillet, contre l'un des deux derniers tenants du titre. Allemagne ou Argentine ? Ils spéculaient déjà gravement, à la sortie des vestiaires, tandis que les Saoudiens – qui rencontreront la Suède – exultaient sans retenue.

Owairan, le héros du jour, et ses camarades s'avançaient volontiers vers les micros tendus, eux qui jusque-là les fuyaient plutôt. La délégation saoudienne s'ouvre peu à peu à sa gloire toute neuve, après avoir ignoré les conférences de presse et réduit les interprètes au chômage technique. La langue arabe, qui ne semblait pas compter plus d'une cinquantaine de mots au début du tournoi, se délie avec les succès. Le jour appartient désormais à l'histoire pour l'Arabie saoudite, deuxième équipe de la zone Asie à se qualifier pour le deuxième tour d'une phase finale de Coupe du monde. La première avait été la Corée du Nord, en 1966 en Angleterre. Surtout, elle pourrait bien asseoir durablement sa suprématie sur cet Orient du football qui n'a plus rien de moyen.

L'Arabie récolte les fruits d'une politique à long terme. Une bonne demi-douzaine de joueurs de la sélection – dont Saïd Owairan – faisaient partie de l'équipe qui remporta le Championnat du monde cadets, en 1989 en Ecosse. Pour toute une génération de footballeurs saoudiens, cette World Cup est l'apothéose d'une décennie fabuleuse, commencée en 1984 par une participation aux Jeux olympiques de Los Angeles et par une première victoire en Coupe d'Asie des nations. La figure emblématique de cette période est Mohammed Madgeb Abdallah, un joueur de légende, qui multiplie les trophées et les surnoms. *« Platini arabe »* pour les uns, *« Pelé du désert »* pour les autres, il est surtout le *« Milla saoudien »*.

A trente-cinq ans, ce joueur fin et élégant est adulé par tout un peuple. De plus, il exerce une grande influence sur ses partenaires. Il est vrai qu'il occupe le poste d'avant-centre en équipe nationale depuis 1976 ; un bail, signé à l'âge de dix-sept ans, que seules les blessures à répétition ont interrompu. L'une d'elles, au cours du tournoi qualificatif disputé au Qatar en octobre 1993, a bien failli le priver de la Coupe du monde. Mais la fatalité n'était pas de taille à lui refuser cette ultime joie. Grâce à six mois d'une rééducation forcenée, le patriarche footballeur est aujourd'hui parmi les siens sur les pelouses américaines. Contre la Belgique, il est sorti à la pause, mis en réserve pour les batailles futures. Car il faut économiser les vieilles jambes de Mohammed Madgeb : elles n'avaient couru, en tout et pour tout, qu'un demi-match amical avant le coup d'envoi de la World Cup.

Un chantre du beau jeu

Les interrogations sur l'état de santé de Mohammed Madgeb valaient pour l'équipe tout entière. Celle-ci a suivi, depuis trois mois, la préparation la plus coûteuse et la plus secrète. Après un stage à Riyad et à Djeddah, la délégation s'était installée pendant deux mois sur la Côte d'Azur, à Sainte-Maxime, où étaient invitées, tous frais payés, quelques équipes nationales pour des rencontres amicales. La dernière phase de la préparation s'est faite aux Etats-Unis, où l'équipe est arrivée, en jet privé, le 17 mai. Huis clos de rigueur, y compris pour la presse saoudienne, priée officiellement de s'abstenir de tout commentaire. Après chaque match amical, les lecteurs de Riyad devaient donc se contenter de la sécheresse du résultat.

De ce fait, le parcours des Saoudiens est, pour beaucoup, une divine surprise. Pas pour Jorge Solari, l'entraîneur argentin, embauché en catastrophe en février dernier. L'autre jour, il s'était permis de pronostiquer pour son équipe la deuxième place du groupe. La prophétie avait été prise pour une fanfaronnade de circonstance. Aujourd'hui pourtant, il faut se rendre à l'évidence des progrès réalisés depuis le tournoi du Qatar, où les Saoudiens s'étaient qualifiés sans convaincre. Entraîneur sévère et méticuleux, Jorge Solari, aidé par son frère Eduardo et son fils Jorge, est responsable de la métamorphose.

Arrivé à Riyad en mars, il ne fut pas autorisé à rencontrer immédiatement ses joueurs qui observaient le ramadan. Confiné dans sa chambre d'hôtel, il profita de son temps libre pour étudier le jeu de ses nouveaux protégés sur cassette vidéo, et ébaucher ses premiers schémas. Au rythme de cinquante-cinq entraînements pendant les quarante-cinq premiers jours, les joueurs comprirent vite ce que Jorge Solari exigeait d'eux : un travail physique pour corriger les effets d'une diététique incertaine ; un travail tactique pour donner plus de volume au jeu collectif ; enfin un travail psychologique destiné à forger un moral de vainqueur à un groupe laissé en déshérence après le départ du précédent sélectionneur, Leo Beenhakker.

En dépit d'un passé de joueur rugueux, qui lui valut d'être traité d'*« animal »* par Al Ramsey, le sélectionneur anglais, après un quart de finale houleux à Wembley en 1966, Jorge Solari est, aujourd'hui, un chantre du beau jeu. Il a bâti une équipe offensive. Mais alors que le football saoudien, façonné par de nombreux entraîneurs brésiliens, avait une élégance souvent monocorde, il a mis l'accent sur les changements de rythme, en s'appuyant sur des joueurs physiques, dont les racines sont souvent africaines (Soudan, Somalie, etc.).

Le prince Fayçal, ministre des sports et président de la Fédération saoudienne de football, aime cette façon de jouer et le fait savoir. Pour lui, Solari a réussi *« l'alliage entre le patrimoine argentin et la fantaisie arabe »*. Bémol de l'intéressé : *« Les deux cultures footballistiques sont encore très éloignées. »* Pour en avoir le cœur net, il faudra encore patienter : les équipes saoudienne et argentine ne devraient pas se croiser avant... la finale.

JEAN-JACQUES BOZONNET

PROLONGATIONS

Une World Cup grand public

DALLAS

de notre envoyé spécial

Des Nigérians en boubou, des Brésiliens en maillot de bain, des Irlandais torse nu, des Norvégiens déguisés en Vikings... A chaque match son carnaval, à chaque match son spectacle. A-t-on jamais connu ambiance plus détendue, dans les stades de football, qu'en cette année de World Cup ? Aucun incident n'a été signalé jusque-là. On a bien noté quelques buveurs de bière pris de vertiges, des Belges victimes d'insolations et des fêtards allemands qui faisaient trempette avec les poissons rouges dans les jardins publics. Mais l'Amérique, abreuvée de reportages sur ces étranges étrangers, en vient à se dire qu'ils sont décidément bien sages (1).

Avant le début de la compétition, les médias locaux avaient pourtant insisté sur les questions de la sécurité, évoquant notamment la menace du hooliganisme. Certaines chaînes de télévision avaient diffusé des images du drame du Heysel (trente-neuf morts) ou de la rencontre Paris SG-Caen (des CRS lynchés par la foule). Dans les neuf villes accueillant la compétition, les policiers avaient reçu des consignes sur la manière d'intervenir contre les hooligans. Or les casseurs ne sont pas là. Ils ont laissé le champ libre à un public un peu braillard mais bon enfant, qui assiste aux matches en famille ou entre amis.

Aux abords des stades, les forces de l'ordre sont d'une discrétion absolue. Dans les tribunes, les groupes de fans ne sont pas séparés les uns des autres par des grilles ou des rangées de policiers anti-émeutes. Ils peuvent aller et venir à leur guise. Les Suisses apportent leurs cloches de bergers et les Brésiliens leurs instruments de musique.

Quatre ans après un Mondiale italien où certaines villes (Cagliari, Milan, Turin) avaient connu des scènes d'émeutes avant et après les rencontres, la World Cup présente un tout autre visage. Cette quiétude s'explique surtout par l'absence de l'Angleterre. En Italie, les jeunes Anglais avaient été à l'origine des incidents les plus sérieux ; un jour coupables, l'autre victimes, agressés par de jeunes Italiens. Leur absence cette année a dissuadé certains de leurs rivaux habituels de traverser l'Atlantique. C'est ainsi que les « durs » néerlandais et surtout allemands – très actifs en 1990 – ne sont pas aux Etats-Unis puisque en matière de bagarres, ce tournoi ne présente pas grand intérêt.

L'heure est à l'accalmie et au pacifisme sur le front des stades. Mais il ne s'agit que d'une trêve. Les prochaines compétitions (championnat d'Europe des nations 1996 en Angleterre et Coupe du monde 1998 en France) devraient de nouveau attirer les hooligans des différents pays.

La France, qui devra se préparer en conséquence, aura aussi un autre défi à relever : celui du nombre de spectateurs. La World Cup connaît en effet un étonnant succès populaire. Tous les matches, ou presque, se jouent dans des stades pleins. Il semble en fait que les tickets renvoyés par les sélections qui ne disposent pas d'un gros contingent de supporters (*le Monde* du 17 juin) ont trouvé acheteurs auprès du public local. Conséquence : aucune Coupe du monde n'a jamais accueilli autant de spectateurs.

Quand les équipes de France et du Brésil ne parvenaient pas à remplir le stade de Guadalajara (Mexique) en 1986 pour un quart de finale, quand certaines rencontres se disputaient devant des gradins presque déserts en Italie (Cameroun-URSS à Bari), l'Amérique établit de nouveaux records. Quel autre pays pourrait réunir 72 000 spectateurs pour Maroc-Arabie saoudite (New-York) ou 75 000 pour Russie-Cameroun (San-Francisco) ? A l'issue du tournoi, la moyenne de spectateurs par match devrait approcher 70 000. Le record établi en 1950 au Brésil (60 772) sera alors battu.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) En fait, les seuls incidents signalés par la police ne sont pas directement liés aux visiteurs étrangers. Dans certains quartiers mexicains de Los Angeles, des échauffourées ont éclaté ces derniers jours entre les policiers et des jeunes *chicanos* qui fêtaient les succès de leur équipe nationale.

GROUPE F : Pays-Bas - Maroc (2-1)

Abdellah Blinda, entre échec et retour

ORLANDO

de notre envoyé spécial

Dans son appartement de résidence hôtelière, Abdellah Ajri, dit Blinda, n'a plus qu'à attendre. L'avion qui doit le ramener au Maroc, avec son équipe, ne décolle que samedi. Il lui reste deux jours à tuer en Floride, dans un de ces décors d'industrie vacancière qui savent, paraît-il, fabriquer du bonheur, mais point suturer les plaies d'âme. Deux jours à recevoir des coups de fil d'encouragements inquiets. Deux jours à évaluer mentalement la sévérité de l'accueil qui l'attend. *« Je pense que la presse va se déchaîner, que les gens vont me huer, m'insulter,* soupire-t-il. *J'espère simplement qu'ils ne me lanceront pas de pierres. »*

En joueur de poker chevronné, en amateur de jeux de hasard, Abdellah Blinda sait qu'il vient de tout perdre. Premier entraîneur marocain à conduire la sélection pendant une Coupe du monde (1), il aurait pu ramasser la mise, devenir un héros national en obtenant une autre qualification pour le deuxième tour, après celle de 1986. Hélas, il ne ramène qu'un brelan de défaites.

L'entraîneur, âgé de quarante-trois ans, ne conteste pas la règle du jeu de son métier. Il a eu, lui aussi, sa part d'honneurs. Nommé à la tête de la sélection au mois d'août 1993, l'ancien adjoint des hommes de terrain étrangers a dirigé l'équipe qui s'est qualifiée pour la Coupe du monde, au mois d'octobre. Abdellah Blinda avait alors été encensé. Mais dans la foulée de ce résultat, les Marocains ont exigé davantage. Ils voulaient voir leur équipe réussir un aussi beau parcours qu'en 1986, lorsqu'elle était devenue la première d'Afrique à passer le premier tour. Alors les ennuis ont commencé.

La presse, que Blinda n'a pas su ou pas voulu amadouer, s'est montrée de plus en plus critique avec les choix de l'entraîneur. Les résultats et la manière des matches amicaux n'ont guère entériné sa volonté de donner au Maroc un style plus offensif, de fonder l'équipe sur les joueurs des championnats étrangers. Le parcours atypique de l'entraîneur est redevenu suspect. Ancien footballeur professionnel, Abdellah Blinda présente la particularité d'avoir mené sa carrière de front avec celle d'international de handball. Malgré les doutes qui le cernaient, l'homme a tout de même maintenu, juste avant le départ pour l'Amérique, que le Maroc y réussirait.

Un mois et trois défaites plus tard, le voilà donc à ressasser la litanie des entraîneurs qui ont échoué. *« A chaque match, nous avons été près de réussir,* dit Abdellah Blinda, *mais quelque chose n'a pas fonctionné. »*

Contre les Pays-Bas, le joueur de poker a tenté un dernier coup de bluff. Il a laissé quelques-unes de ses vedettes sur la touche pour aligner d'emblée des remplaçants plus frais. La ruse a été éventée. Elle n'a pas déstabilisé les Néerlandais plus d'une mi-temps. Le Maroc n'a pas réussi à retarder sa sortie de la Coupe du monde. *« Après tout, la Colombie est éliminée »,* explique Blinda pour noyer sa déception. Mais l'Arabie saoudite, qui a réussi dans ce même groupe l'exploit refusé au Maroc, vient entamer ce raisonnement comme un remords. Les « Lions de l'Atlas », n'ont jamais démérité, mais ils ont perdu. Et seules ces défaites compteront aux yeux de leurs compatriotes.

Pour résister aux critiques, Abdellah Blinda pouvait jusqu'à présent compter sur un soutien de poids. Celui du roi, qui a souhaité cette expérience d'un entraîneur du pays à la tête de la sélection. Hassan II s'était assuré que l'équipe nationale ne manquerait de rien pour sa préparation. Il a appelé régulièrement l'entraîneur en Amérique, pour prendre le pouls de l'équipe et prodiguer ses conseils. *« Le roi donne son avis,* dit Blinda, *mais il respecte ma liberté de décision. »* Hassan II souhaitera-t-il maintenir l'entraîneur à son poste contre la colère de son peuple ? Mercredi soir, Blinda voulait encore croire que oui, et qu'on lui accorderait le temps de mener son groupe à maturité, de prouver le bien-fondé de ses idées de football. Il lui restait deux jours pour rêver.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Lors de ses deux précédentes participations à la Coupe du monde, le Maroc avait été entraîné par des étrangers. En 1970, il s'agissait du Yougoslave Vidinic, en 1986 du Brésilien Faria.

LE POINT

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Mercredi 29 juin

GROUPE F

Pays-Bas b. Maroc 2-1
Arabie saoudite b. Belgique 1-0

1. Pays-Bas 6 pts ; 2 Arabie saoudite 6 ; 3. Belgique 6 ; 4. Maroc 0.

A LA TÉLÉVISION

Vendredi 1er juillet

Argentine-Bulgarie 1 h 35 (TF 1)
Grèce-Nigéria 3 h 35 (TF 1 en différé)

TENNIS

Les championnats de Grande-Bretagne à Wimbledon

Guy Forget, l'homme pressé

Les demi-finales messieurs des championnats de Grande-Bretagne opposeront, vendredi 1er juillet, Pete Sampras, tête de série n° 1, à son compatriote Todd Martin (n° 6). Mercredi 29 juin, Sampras a battu Michael Chang (n° 10), quand son futur adversaire dominait le Sud-Africain Wayne Ferreira. Vainqueur du Suédois Christian Bergstrom, l'Allemand Boris Becker (n° 7) rencontrera Goran Ivanisevic (n° 4), qui a éliminé le Français Guy Forget. Le Croate a établi, au passage, un record en passant un service à 218,8 kilomètres/heure.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Goran Ivanisevic et Guy Forget jouent aux cow-boys. On joue de la gâchette de bon cœur à grands coups d'aces ; on galope un peu, mais pas trop. Juste des tirs croisés, un non-match, des balles qui fusent sous le nez des protagonistes qui n'ont pas l'air de trouver cela drôle du tout.

En temps normal, sur le gazon, celui qui cogne le plus fort s'ouvre la voie vers le filet et vers le point, donnant au match un rythme ternaire : service, retour, volée gagnante. Avec Goran Ivanisevic et Guy Forget, pas question d'esquisser cette valse à trois temps. Vingt-neuf aces pour le premier, dix-neuf pour le second, sans compter les services gagnants où l'adversaire à l'outrecuidance de toucher la balle. Dans ce règlement de compte à Wimbledon, les deux hommes se savent un peu plus qu'ils ne le croient. Ils sont gauchers et connaissent chacun les trésors que peut faire ce bras-là.

Comment envisager autrement qu'avec un grain de folie qui le pousse à prendre des risques suicidaires aux moments cruciaux la réussite du Croate ? Forcé à deux reprises au *tie-break*, Goran Ivanisevic a sorti des mises en jeu fracassantes qui déboussolèrent Guy Forget. Et sans doute Goran a-t-il décoché le service le plus rapide du monde (218,8 kilomètre/heure) quand il s'est dégagé, d'un coup de poignet, de deux balles de set.

Vainqueur sans remords de cette séance de tir, il a déclaré : *« Le public, le spectacle, savez-vous, je m'en moque. Je suis là pour gagner. »* Guy Forget, lui, a marqué une pointe de désolation : *« Une rencontre pareille, c'est bien frustrant. »* Il pouvait avoir en effet quelques regrets : un service d'avance dans la première manche, deux occasions de remporter la deuxième, trop d'occasions perdues.

De ce duel perdu au soleil, Guy Forget sort pourtant la tête haute. Classé au-delà de la millième place à la veille des championnats de Wimbledon, il a bondi de neuf cents places grâce à sa campagne britannique. Il est aujourd'hui deux-centième mondial. Ici, il aura donné une leçon de volonté à tous ceux qui raffolent des contes de fées. Blessé au genou et éloigné des courts depuis quinze mois, Guy Forget a prouvé, à vingt-neuf ans, qu'il ne fallait désespérer de rien et surtout pas de soi. Mercredi, sur le central, il a défié Goran Ivanisevic, finaliste en 1992. Après tout, il avait bien éliminé Jim Courier, finaliste en 1993.

Défait, Guy Forget reste un homme heureux, pressé comme son tennis éclair. Trop impatient pour s'en languir encore. Il est soulagé : son genou n'a pas « couiné » pendant dix jours. Sur le gazon anglais, en quelques coups de raquette bien sentis, il a rappelé à ses adversaires qu'il était toujours là, prêt à en découdre avec n'importe qui. Prêt à ferrailler dur pour retrouver sa place dans les dix meilleurs mondiaux. Guy Forget a obtenu une invitation pour le tournoi sur terre battue de Gstaad. Peut-être sera-t-il l'un des coéquipiers de l'équipe de France lors du quart de finale de la Coupe Davis contre la Suède, mi-juillet. Un cow-boy redevenu mousquetaire.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mardi 28 juin

Quarts de finale messieurs

P. Sampras (EU, n°1) b. M. Chang (EU, n°10) 6-4, 6-1, 6-3 ; T. Martin (EU, n°6) b. W. Ferreira (RSA) 6-3, 6-2, 3-6, 5-7, 7-5 ; G. Ivanisevic (Cro., n°4) b. G. Forget (Fra.) 7-6, 7-6, 6-4 ; B. Becker (All., n°7) b. C. Bergstrom (Suè.) 7-6, 6-4, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur tête de série.)

La place des transports en commun

Michel Giraud a besoin de l'accord des écologistes pour faire adopter le contrat de plan Etat-région

Le débat sur le contrat de plan 1994-1998 entre l'Etat et l'Ile-de-France doit s'engager, jeudi 30 juin, au conseil régional. Les transports sont au centre de nombre des 233 amendements déposés par l'ensemble des groupes. Michel Giraud, président du conseil régional, cherche à obtenir l'accord, ou l'abstention, des groupes écologistes pour faire adopter le document.

Pour Michel Giraud, le président (RPR) du conseil régional, le débat, qui s'ouvre jeudi 30 juin, sur l'adoption du contrat de plan Etat-région prend l'allure d'un test. Le ministre du travail du gouvernement Balladur doit faire la preuve qu'il contrôle une assemblée où le RPR et l'UDF n'ont qu'une majorité relative de 87 sièges sur 209 élus. Il souhaite donc obtenir une clarification politique qui lui permettrait d'aborder plus sereinement les prochains débats, en particulier budgétaires, sans prendre le risque d'être mis chaque fois en minorité.

Les conditions dans lesquelles M. Giraud aborde ce débat sont pourtant loin de lui être favorables. L'Etat apporte une enveloppe amputée de 10 % par rapport au précédent contrat de plan, ce qui correspond à une réduction de 23 % en francs constants (*le Monde* du 31 mai), alors que le gouvernement a aussi imposé la réalisation d'importants travaux routiers. Or l'exécutif régional est lié par une autre contrainte : celle de respecter le plan régional voté en octobre 1993, qui, sous la pression des écologistes, a instauré une priorité pour les transports en commun. Ce document constitue un véritable pacte sur lequel M. Giraud a réuni une large majorité composée du RPR, de l'UDF et des écologistes de GE et des Verts.

1998, date du terme du contrat de plan, est aussi celle de la fin du mandat des conseillers régionaux. Les écologistes, malmenés dans les derniers scrutins nationaux, veulent afficher dans les régions, en 1998, un bilan satisfaisant dans leur domaine de prédilection. Ils sont donc particulièrement sourcilleux sur le contrat de plan qui leur est proposé.

Poursuite des grands chantiers

Le gouvernement, sous la pression des élus locaux mais aussi de celle des responsables économiques qui veulent une relance des travaux publics, a souhaité engager ou poursuivre un grand nombre d'opérations routières. Pour respecter les clés de financement, la région a donc été obligée d'inscrire la quasi-totalité des crédits prévus pour les routes dans son plan régional. L'Etat met à peine plus de crédits dans les transports en commun que pour les routes. La région doit donc y consacrer 8,7 milliards de francs, soit près de 2 milliards de francs de plus que ce qu'elle investit dans les routes.

Cet effort, pour autant, ne satisfait pas les écologistes. Les travaux qui vont être financées sont la poursuite de grands chantiers engagés dans le contrat de plan précédent : Eole, Météor pour les transports en commun, A 86 et Francilienne pour les routes. Très peu de crédits sont inscrits pour de nouvelles opérations de transports en commun. Les rocades Orbitale et les tangentielles Lutèce, pourtant toujours mentionnées dans les priorités de la région pour relier les villes de la petite et de la grande couronne, font ainsi figure de parents pauvres par rapport à ce qui est réalisé à travers Paris. En proposant un contre-projet qui met la priorité sur les routes, le Front national sait qu'il va agacer le RPR et l'UDF. Les élus de la majorité apprécient peu qu'on leur rappelle qu'ils avaient souvent mis ces investissements en priorité dans leurs programmes électoraux. La position du Parti communiste, assénée en début de semaine par Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité national, n'est pas faite pour surprendre. Le PCF dénonce le refus de l'exécutif de prendre en compte des amendements relatifs aux crédits de l'Etat. Il appelle à la mobilisation des Franciliens pour obtenir la renégociation globale du contrat de plan.

Les socialistes estiment également que l'Etat peut revenir sur les décisions prises par le gouvernement et sur les « noyaux durs » imposés par les différents ministères. Car, pour le PS, la priorité pour les transports en commun doit être effective dans les cinq prochaines années. Leurs amendements proposent de réduire les crédits affectés au système d'aide à la circulation Sirius et d'accélérer les travaux sur la ligne Météor. Ils demandent également la création d'une dizaine d'IUT localisés dans des villes gérées par des socialistes. Le PS votera contre le contrat de plan, comme le FN et le PC.

Insatisfaction générale

La position des écologistes est beaucoup plus incertaine. Les responsables du groupe Génération Ecologie sont partisans de voter le document. Ils reconnaissent que la région respecte la priorité pour les transports en commun, bien que la position de l'Etat empêchera d'atteindre la proportion des deux tiers dans les prochaines années. Ils proposent donc des « *amendements potentiellement acceptables* ». C'est ainsi qu'ils mandatent le président de la région pour obtenir des avancées de l'Etat sur les transports en commun. Ils augmentent les crédits de la région sur Orbitale et demandent que soit fait un effort important en faveur des malades du sida avec la création d'appartements thérapeutiques. Ces demandes, le plus souvent d'ordre qualitatif, devraient être acceptées par l'exécutif.

Mais cet accord tacite avec les représentants du groupe ne garantit pas pour autant le vote favorable, indispensable pour faire adopter le contrat de plan, de l'ensemble des 23 élus réunis sous l'appellation de Génération Ecologie, Ecologie Démocratie Solidarité. D'autant que, dans un premier temps, les quinze Verts se déclaraient prêts à rejeter le texte parce qu'il n'affiche pas clairement une priorité pour les transports en commun.

Michel Giraud a donc fait, mardi 28 juin, des propositions aux Verts sur les dossiers qui leur tiennent le plus à cœur. Des discussions se sont engagées sur la possibilité d'accélérer les travaux sur les tangentielles en grande couronne, sur le prolongement du tram Val-de-Seine dans Paris. Il serait même possible que la région accepte de s'engager dans une liaison entre la Défense et Saint-Denis, qui rendrait sans objet une partie du projet Muse dans les Hauts-de-Seine, cher à M. Pasqua. Ces « *avancées* », comme les intentions prêtées au préfet de région d'annoncer une augmentation des crédits de l'Etat pour la réhabilitation des logements, pourraient conduire les Verts à s'abstenir. Mais, finalement, ce contrat de plan ne satisfait aucun des élus de la région.

CHRISTOPHE DE CHENAY

En raison d'une concentration élevée d'ozone

La procédure d'alerte à la pollution a été déclenchée pour la première fois à Paris

Pour la première fois depuis sa mise en place, fin avril, la procédure d'alerte à la pollution a été déclenchée, le 28 juin, à Paris, en raison d'une concentration trop élevée d'ozone dans l'air. Le niveau deux de cette procédure d'alerte, qui en compte trois, a en effet été atteint, mardi après-midi, selon un communiqué d'Airparif, le réseau de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

La valeur de référence en matière de qualité de l'air pour l'ozone a été dépassée sur deux stations de mesures de l'agglomération parisienne. Celle du Champ-de-Mars a atteint 199 microgrammes par mètre cube à 17 h 15, alors que le seuil du niveau deux est de 180. La situation météorologique anticyclonique, ensoleillée et très chaude, observée en début de semaine, explique cette situation. Le vent très faible n'a pas contribué à la dispersion de la pollution. La journée de mercredi a vu une atténuation du phénomène, mais la pollution devait reprendre à partir de jeudi, journée pendant laquelle sont annoncées de fortes températures.

L'ozone mesuré au niveau du sol est la conséquence des transformations chimiques dans l'atmosphère des polluants émis par le trafic automobile, sous l'effet d'un fort ensoleillement. Ces douze derniers mois, le niveau deux a été atteint pendant deux jours. Par contre, ce seuil n'a pas été atteint pour les deux autres polluants mesurés par Airparif, le dioxyde de soufre, et le dioxyde d'azote (NO2). Ce dernier était cependant proche du niveau un, qui est de 200 microgrammes par mètre cube d'air.

Ce dispositif d'alerte à la pollution atmosphérique à trois niveaux a été institué, fin avril, en Ile-de-France, pour la première fois en France. Le premier seuil est déclenché lorsque les taux de dioxyde de soufre, de dioxyde d'azote et d'ozone atteignent respectivement 200, 200 et 130 microgrammes par mètre cube d'air. Le deuxième seuil – celui de la « mise en alerte, avec information des autorités et de la population » et diffusion d'un communiqué de presse – est en œuvre à partir des taux respectifs de 350, 300 et 180 microgrammes par mètre cube. Enfin, le troisième seuil – celui de « l'alerte à la population » – peut être déclenché par le préfet de police de Paris, lorsque les taux de 600, 400 et 360 microgrammes par mètre cube sont atteints.

Si la situation devait s'aggraver, le préfet de police serait amené à prendre des dispositions. Celles-ci, toutefois, ne sont pas contraignantes. Il s'agit essentiellement de recommandations ou de consignes concernant par exemple la limitation de l'usage des automobiles, principales responsables de la pollution de l'air dans la région parisienne. Les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiaques peuvent aussi être invitées à ne pas se déplacer. Enfin, le préfet peut aussi demander à des établissements industriels répertoriés de réduire, voire de stopper, l'usage de certains combustibles.

C. de Ch.

Au château de Chamarande, dans l'Essonne

MM. Chirac et Toubon inaugurent l'Institut des hautes études francophones

Jacques Toubon et Jacques Chirac ont inauguré, le 28 juin, le centre Mione et l'Institut des hautes études francophones, installés au château de Chamarande, dans l'Essonne. L'Institut a pour vocation de dispenser une formation aux cadres francophones, ainsi que d'offrir des possibilités de recherche aux étudiants et universitaires des pays francophones.

Le château de Chamarande, dans l'Essonne, datant de 1654, s'apprête à vivre une nouvelle vie avec l'ouverture du centre Mione (du nom de l'avant-dernier propriétaire du domaine), destiné à l'accueil des classes pour l'initiation à l'environnement, au patrimoine et à la francophonie. Cet établissement, inauguré le mardi 28 juin par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, et Jacques Chirac, maire de Paris et président de l'Association internationale des maires des métropoles francophones, est établi dans une des annexes restaurées du château.

Le château de Chamarande doit accueillir, aussi, l'Institut des hautes études francophones (IHEF), dont la direction a été confiée à Michel Guillou. Créé par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), cet établissement s'est donné pour vocation d'initier des stagiaires des quarante-deux nations francophones aux différentes facettes de la francophonie. L'institut, qui ambitionne de former les futurs cadres et « décideurs » des nations d'expression française, organise aussi bien des stages de courte durée (une à deux semaines) que des sessions de trois mois sur des thèmes précis comme « les grands enjeux de la santé dans l'univers francophone » ou « l'environnement dans les pays du Sud pour un développement durable ». Des formations dites d'excellence, d'une durée de six mois, sont même prévues pour des étudiants de niveau doctorat ou des chercheurs.

Caractéristique avec son habillage de trois couleurs – pierre de grès, brique et ardoise –, le château de Chamarande date de la période architecturale qui vit la construction, entre autres, de Maisons-Laffitte et Vaux-le-Vicomte. Le domaine a connu de riches heures, notamment aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais de plus sombres également. Ainsi était-il menacé de démembrement lorsque le département s'en est porté acquéreur en 1977.

Par la suite, les bâtiments, d'une superficie totale de 15 000 mètres carrés, le parc de 98 hectares, qui lui servait d'écrin, et la forêt attenante, de 88 hectares, sont restés entretenus, mais inexploités. C'est à partir de 1991 que Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général, lui avait assigné une vocation culturelle, historique et pédagogique. L'année suivante, l'assemblée départementale avait voté une enveloppe de 22,5 millions de francs d'autorisation de programme pour entreprendre les premières rénovations.

Le centre Mione peut accueillir deux classes de premier ou deuxième degré et leurs accompagnateurs (soit soixante-cinq personnes) en leur offrant d'excellentes conditions d'hébergement et d'études : un centre de documentation, des salles de travail et de manipulation, un laboratoire, une salle d'informatique. Un comité pédagogique a élaboré un programme de séjour, fondé sur la perception sensible et la découverte en plein air. Des intervenants spécialistes de l'art ou de techniques particulières et rémunérés par le département sont mis à la disposition des enseignants. Avec un produit bien ciblé et un prix de journée oscillant entre 100 francs et 130 francs pour les écoliers ou les collégiens, le centre espère attirer des jeunes de toute l'Essonne, mais aussi de l'ensemble de l'Ile-de-France.

PATRICK DESAVIE

REPÈRES

ATMOSPHÈRE

Une maison de l'air à Belleville

Pourquoi les hirondelles volent-elles au ras du sol lorsque la pluie menace ? Les Parisiens trouveront la réponse à cette question comme à bien d'autres en grimpant au sommet du jardin de Belleville. Tout là-haut, d'où l'on a sur la capitale une vue imprenable, vient d'ouvrir la Maison de l'air, la onzième réalisation de l'association municipale Paris-Nature, qui a pour mission de faire découvrir les mystères et les richesses du patrimoine naturel de Paris.

Tout ce que l'on peut souhaiter savoir sur l'atmosphère, les vents, le climat de la capitale est révélé par une exposition permanente fort joliment agencée. Elle est didactique, mais amusante et parsemée de manipulations qui captivent les enfants. Deux ateliers reçoivent quotidiennement des classes nature qui y passent la journée. On attend sept mille écoliers par an et, déjà, tout est retenu jusqu'en 1995. Les adultes ont également accès à la Maison de l'air, qui est ouverte toutes les après-midis, y compris samedi et dimanche.

ENVIRONNEMENT

Le jardin du Repos est sauvé

Les adhérents et les amis de l'association Au jardin du Repos ont fêté le sauvetage du coin de verdure du vingtième arrondissement qu'ils défendaient bec et ongles contre les promoteurs depuis des années. Ce jardin de 800 mètres carrés, qui jouxte le cimetière du Père-Lachaise, non loin du tombeau d'Eloïse et Abelard, était classé en espace vert intérieur à protéger (EVIP).

Malgré cela, il était menacé par un important programme de bureaux. Après sept ans de procédures et de négociations, ses défenseurs ont obtenu non seulement que l'espace vert soit intégralement conservé et que le mur de pierre qui l'entourait soit reconstruit, mais que les bâtiments voisins soient abaissés de trois étages. Par son déroulement et ses conséquences, cette affaire fait déja date dans les annales de l'urbanisme parisien.

Du gaz pour les voitures

La station-service est bleu, jaune et gris, aux couleurs de Gaz de France. Elle vient d'ouvrir rue de Buzenval, dans le vingtième arrondissement de Paris. Ses pompes débitent non de l'essence, mais du gaz naturel, le nouveau carburant « propre ». C'est la première du genre à Paris, mais des stations similaires fonctionnent déjà à Nantes et à Toulouse.

A Paris, on compte d'abord sur la clientèle de certains véhicules municipaux qui roulent déjà au gaz et dont les garages sont à proximité. Puis viendront les trente fourgonnettes EDF-GDF circulant dans l'est de la capitale. Elles seront soixante-dix à la fin de l'année. Au-delà, on estime à plus de quatre mille six cents le nombre des véhicules de service public (EDF-GDF, France Telecom, La Poste) susceptibles d'adopter le gaz. Celui-ci est adapté à la circulation urbaine, puisqu'il est exempt de plomb, de composés soufrés et de particules d'hydrocarbure imbrûlées. Le parc mondial des véhicules à gaz est évalué à huit cent mille unités.

L'accusant de pratiques financières illicites

Un conseiller municipal demande la démission du maire de Clichy

Dove Yadan, conseiller municipal (divers gauche) de Clichy-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine, a demandé, mercredi 29 juin, au cours de la séance du conseil municipal, la démission du maire, Gilles Catoire (PS). M. Yadan s'est interrogé sur le fonctionnement de la société d'économie ixte Clichy-Communication au vu de deux factures adressées par celle-ci au syndicat d'initiative, pour 564 000 F, et à l'office municipal de culture et d'animation (OMCA), pour 352 000 F, correspondant à la fourniture de livres et à diverses prestations.

Selon M. Yadan, il s'agit « *d'un financement masqué de la SEM Clichy-Communication* », le conseil étant appelé à voter le même soir deux subventions supplémentaires au syndicat d'initiative et à l'OMCA pour des montants égaux aux factures. M. Yadan a affirmé qu'il est en possession de documents prouvant ce qu'il avance et qu'il les transmettra au procureur de la République de Nanterre.

Cette affaire intervient quelques semaines après la mutation du directeur du syndicat d'initiative, François Bacot, au service des archives de la mairie. Socialiste, M. Bacot aurait demandé publiquement à M. Catoire, après l'échec de ce dernier aux élections cantonales de mars, de se démettre de ses fonctions de maire. De son côté, M. Catoire dénonce « *une opération politique qui n'a pas abouti* » et envisage, lui aussi, de porter l'affaire en justice.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES BRAQUEUSES. Film français de Jean-Paul Salomé : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE BUSHMAN A HONG KONG. Film de Hongkong de Wellson Chin, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

COMMUNICATION

Les jours tranquilles de Radio-France

En terminant l'année 1993 avec un léger bénéfice, Radio-France vit dans la sérénité. Jean Maheu, son président, a su se maintenir à travers les alternances politiques

Le linonéum brille comme dans les plus belles publicités. Plus un tract ne traîne dans les couloirs circulaires : plus un attroupement entre les portes coupe-feu. A peine si l'on voit, de temps en temps, des cloisons se déplacer d'une « travée » à une autre pour agrandir un bureau ou en restreindre un autre, selon cette très concrète *« philosophie de l'avancement ou du déclassement »* propre à la maison ronde.

Lorsque, le 8 avril, le journal interne, *Informations Radio-France*, annonçait laconiquement qu'un seul et même directeur des programmes, Patrice Duhamel, « coifferait » désormais la direction des programmes de Pierre Bouteiller, c'est à peine si on entend quelques critiques. Même la « drôle de grève » de deux jours lancée par Radio-Bleue pour protester contre la décision du ministère de la communication de ne pas « appuyer » sa demande de fréquence sur la FM parisienne (*le Monde* du 16 juin) n'a pas troublé la sérénité de Radio-France.

Voilà cinq ans que Jean Maheu règne en monarque paisible sur les « paroisses » de Radio-France. Inter et son nez rouge, France-Musique et France-Culture, les deux belles solitaires, Radio-Bleue, la mémoire longue en ondes moyennes, France-Info la nerveuse et les neuf stations langoureuses de FIP, sans compter les chœurs, les deux orchestres, la maîtrise et, éparpillées sur le royaume, les trente-neuf « locales », qui sont autant de *« principautés »*, selon leur responsable, Jean-Pierre Farkas. Nommé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sous le gouvernement Rocard, l'actuel président préside toujours aux destinées de la « maison ronde » sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Etrange, si l'on sait à quel point l'histoire de Radio-France a toujours été le décalque des alternances politiques. Bizarre, comme le camouflet subi par Pierre Bouteiller a peu remué les âmes des passagers du paquebot Radio-France. Libertin des ondes (le succès de « Rien à cirer », c'est lui) et heureux mentor des grilles d'Inter, l'intéressé n'avait pourtant pas démérité.

Autres temps ? Autres mœurs ? Avec ses cinq ans de maison bien sonnés, Ivan Levaï, ancien directeur du *Provençal* et réputé pour ses sympathies de gauche, cohabite désormais avec Patrice Duhamel, dont on rappelle, *ad libitum*, les fidélités giscardiennes. Il bat ainsi tous les records de longévité des directeurs de l'information de France-Inter : un an et demi en moyenne. Mieux : Jean Maheu, reconduit pour un second mandat en décembre 1992, semble bien parti pour réaliser l'exploit de « tenir » jusqu'au terme de celui-ci, en décembre 1995.

Record d'audience

« J'ai appris une chose avec le général de Gaulle, c'est à être ailleurs », livre en confidence le président de Radio-France, qui fut chargé de mission au secrétariat général de l'Elysée, entre 1962 et 1967. Policé et courtois, passionné de musique et poète à ses heures, cet énarque nommé par François Mitterrand à la présidence du Centre Georges-Pompidou en 1983 se présente en février 1989 à la succession de Roland Faure en réel *outsider*. Quand on lui proposait de choisir entre Jean Izard, directeur général et « pilier » de Radio-France depuis sa création, et Jean-Pierre Hoss, ancien directeur général de RMC, ou encore Gérard Unger, ancien président de la Sofirad, le CSA choisit de jouer les rebelles, en nommant cet homme qui croit qu'on peut être au-dessus des partis.

Discrètement, Jean Maheu s'installe dans son bureau, à l'étage moquetté. Bien que peu expansif, il semble se plaire au sommet de cette *« entreprise culturelle »* de 3 000 personnes et 15 000 cachetiers, manutentionnaires inépuisables du quotidien des auditeurs. Sous sa présidence, l'emploi est entièrement *« préservé »*, comme disent les syndicats. Hormis une grève de treize jours, en mars 1992, au sujet de revendications salariales, aucun conflit grave n'a troublé le ciel serein de la « maison ronde ».

Sous sa présidence, reconnaissent les plus sévères, l'audience du service public ne cesse de croître. Portée par l'essor du media radio et par une vague « publiphile », traditionnelle en période de récession économique, Radio-France établit même, en mars 1994, un record historique : un Français sur quatre écoute aujourd'hui une radio de service public, selon la dernière enquête Médiamétrie. France-Info s'envole, les « locales » talonnent les réseaux musicaux privés, et « Inter », traditionnel souci de la maison, réussit à endiguer sa chute. Sous le mandat de M. Maheu, enfin, le budget retrouve son équilibre : Radio-France se paye le luxe de dégager un résultat positif de 5 millions de francs en 1993. Pas besoin de « rallonges » et d'effets de manche : *« Je ne suivrai pas ceux qui demandent des millions à la volée. Ce n'est pas dans l'éthique de la maison »*, tranche le président.

Jean Maheu gère. Qu'importe si les plus beaux bébés de Radio-France ne sont pas les siens : France-Info, la plus étonnante réussite radiophonique de ces dernières années, est née en 1987 du cerveau de deux anciens de Radio-France, Roland Faure et Jérôme Bellay. Les locales doivent leur existence et leurs succès aux présidences de Jacqueline Baudrier et Jean-Noël Jeanneney. *« Erigeant sa rigueur en une sorte de vertu »*, selon un journaliste, Jean Maheu contrôle son livre de comptes, observe sagement les progrès de ses « petits », et recueille les fruits. Il maintient les équipes, et se laisse même parfois gagner par l'enthousiame communicatif que Roland Faure, membre du CSA et responsable du « Club DAB », réserve à la radio audionumérique.

A force de prudence, on laisse fatalement filer quelques belles occasions. *« Faute de moyens »*, justifie aujourd'hui sa directrice de cabinet, Sophie Barluet, Radio-France refuse ainsi en 1992 de racheter Superloustic, la radio des moins de quinze ans, qui aurait pourtant été une digne petite sœur pour Radio-Bleue. *« Faute d'audience »*, les trois locales de Marseille, Nice, et Lyon ferment leurs portes. Les audaces de Jean Maheu se déclinent autour des bouquets multimédias que Radio-France vient de lancer sur Eutelsat, des projets de déclinaisons thématiques sur le câble et le satellite (un programme « éco-emploi », dans la ligne d'*Urgences* la radio des exclus lancée le 24 janvier par Radio-France, un programme « société-loisirs » ; un programme international). M. Maheu se glorifie, enfin, de *« modérer les effectifs, mais sans licenciements »*, avant la fin de son mandat.

Thélème ou Shaddockie

« Évidemment, tout ça n'est pas très visible », prévient le président pour contrer les critiques de ceux qui crient à l'immobilisme et rêvent d'un peu plus de tapage. *« Radio-France avait peut-être besoin de ça : qu'on l'apaise »*, convient un animateur. *« On fait d'ailleurs moins la tête à Radio-France qu'à la télévision ou à la SFP, où l'on dégraisse à tour de bras. »* Ivan Levaï rectifie à son tour : *« C'est vrai qu'avec un projet plus ambitieux, on aurait pu être plus heureux. Je dirais même qu'avec quelques contrôleurs du contrôle en moins, ça pourrait être Thélème plutôt qu'une Shaddockie. Mais la présidence Maheu, qui a notamment maintenu l'emploi, n'a pas été une présidence malheureuse »*, poursuit le directeur de l'information, en revendiquant haut et fort le *« ticket »* qu'il forme avec son président.

Peu de débats agitent aujourd'hui les locaux de Radio-France. On évite soigneusement de pointer la rivalité inévitable entre France-Inter et France-Info, qui vient pourtant de « doubler » sa grande sœur dans la région Ile-de-France. Rares sont ceux qui nourrissent encore aujourd'hui des songes « indépendantistes » : chaque « maison » a pris conscience que sa survie passait par son appartenance à Radio-France. *« Le rapport de Bertrand Cousin, qui flattait démagogiquement ces tendances, en appelant de ses vœux la verticalisation et la filialisation, n'a pas eu de grand écho dans la maison »*, dit-on à France-Culture, en faisant allusion aux déclarations du secrétaire national à la communication du RPR (*le Monde* du 11 novembre 1993). Les « fantasmes » de fusion entre Musique ou Culture semblent également évanouis. *« La dernière coup sérieux contre France-Culture a été porté en 1986, lorsque prévalait l'approche ultralibérale du gouvernement de la cohabitation »*, commente un journaliste.

Malhabiles, certaines attaques se retournent même contre ceux qui tentent d'assiéger la tour de l'avenue Kennedy. Menacé par le pouvoir, Ivan Levaï a sauvé sa peau grâce aux offensives *ad hominem* menées *« bille en tête »* sur l'antenne-même de France-Inter, par Robert-André Vivien, président du groupe RPR d'études sur la communication (*le Monde* du 14 juillet 1993). Après la démission éclatante du PDG de Canal Plus, André Rousselet, M. Maheu a sans doute aussi bénéficié d'un accès de prudence du pouvoir en place, soucieux de ne plus s'attaquer à un haut responsable de l'audiovisuel. Profitant des querelles de courants qui agitent une majorité éclatée, protégée par des enjeux conjoncturels plus importants, comme la succession d'Hervé Bourges à France-Télévision, la radio publique semble cesser, en quelques mois, de constituer un véritable enjeu de pouvoir.

Sans livrer de têtes, le président de Radio-France a su aussi sans doute donner des gages. L'arrivée en deux temps de Patrice Duhamel – une « direction de l'antenne » de France-Inter lui avait été confiée en septembre dernier – a permis d'imposer en douceur cet ancien d'Europe 1 et de La Cinq, et d'en faire – aux cotés d'Anne Coutard, directeur général adjoint – un prétendant possible à la succession du directeur général de Radio-France, Jean Izard. Celui-ci est atteint en décembre prochain par la mise en retraite. Certains murmurent même qu'il pourrait céder sa place avec quelques mois d'avance, histoire de laisser M. Duhamel s'habituer, de l'intérieur, aux tâches et aux « habits » présidentiels...

« Ne nous leurrons pas, dit Ivan Levaï. *Tout reste politique. Si un premier ministre veut la peau de quelqu'un, il l'a. »* Jean Maheu croise les doigts, et semble, *in fine*, ne *« pas trop déranger »* . Hormis Yves Mourousi, qui réitère régulièrement sa candidature au poste de président de Radio-France, les candidats sont absents. *« Aucun nom de « remplaçant » sérieux et crédible n'a circulé dans le petit gotha du pouvoir »*, souligne un journaliste rompu aux valses « diplomatiques » de la « maison ronde » : *« c'est un signe qui ne trompe pas »* . Les gouvernements passent, *« le président »* reste. Et Radio-France, tranquille, vogue vers les présidentielles.

ARIANE CHEMIN

DANS LA PRESSE

La mise en examen de M. Tapie

La Repubblica (Bernardo Valli) : « En France, qui dit Tapie pense souvent Berlusconi. C'est presque un réflexe conditionné, même si la différence entre les deux est pour l'instant assez visible. A peine avait-on pris connaissance de l'aube tragique vécue par Bernard Tapie que l'on a eu l'impression d'une importante opération faite pour effacer, tant qu'il en est encore temps, le syndrome italien qui a effleuré la France, en particulier lors des élections européennes – bref, pour éteindre un phénomène qui présente des aspects berlusconiens. Les mésaventures judiciaires pourraient attiser le cas Tapie au lieu de l'étouffer (...). Tapie est considéré comme un « Berlusconi de gauche ». Mais de quelle gauche ? Il est surtout un outsider qui a bouleversé le paysage politique français. »

La Libre Belgique (Marc Opsomer) : « Cet homme qui se dit de gauche mais mène une vie de droite (et une droite pas très regardante en affaires de surcroît), triche et trompe son public. Avec sa belle petite gueule et son bagout, il parvient à donner le change auprès d'un public pas trop averti, mais c'est précisément ce qui fait le populisme et le danger du populisme (...). Quelle que soit la fin de son aventure, il sera bon de se souvenir de lui, le populiste qui a tiré profit de la démocratie parce que la démocratie était malade. »

Le Figaro (Ivan Rioufol) : « Le député des Bouches-du-Rhône voulait se prévaloir abusivement d'une légitimité des urnes pour contourner les exigences des codes. Il lui a été dit, brutalement, qu'un Etat de droit ne souffre pas de passe-droits. Et que le pouvoir issu du suffrage, pour être respecté, doit être respectable. C'est-à-dire être une source d'exemplarité et non d'avilissement. Ce rappel à l'ordre, dans une société malade de la corruption, est plutôt réconfortant. »

Le Quotidien (Philippe Tesson) : « Il semble que nous vivions un temps de transition, gouverné par le désordre. C'est sur ce désordre que s'est développé Tapie, et c'est ce désordre qu'il exploite. Sa puissance est de ne pas exactement distinguer le bien du mal. Il n'a pas de morale, il a une énergie qui en tient lieu, ou qui la submerge (...). Le vrai problème posé par le cas Tapie est celui de la société française, malade de ses incertitudes face à des institutions qui défaillent. »

La Tribune (Kathleen Evin) : « Pas mal d'honorables citoyens, parmi lesquels des chefs d'entreprise, des politiques, et même des journalistes, risquent de passer des nuits agitées. Si en effet la fraude fiscale, l'abus de biens sociaux et, mieux encore, le recel d'abus de biens sociaux sont désormais pourchassés avec une telle ardeur par la justice et la police, c'est toute notre vie politico-mondaine qui risque de devenir un western permanent. »

Libération (Jean-Michel Thénard) : « Conséquence de leur dernière déculottée électorale, beaucoup de socialistes n'ont de cesse désormais que de courir derrière le patron de l'OM. A l'instar d'une droite qui flirtait dans les années 80 avec Le Pen dans l'espoir de récupérer son électorat jusqu'à ce qu'elle comprenne que la tactique n'avait qu'un effet : respectabiliser le leader d'extrême droite, donc le conforter, lui, et l'affaiblir, elle. Le PS est loin d'en être arrivé à cette conclusion. »

Filiale du groupe allemand Bertelsmann

Gruner und Jahr prend le contrôle du journal slovaque « Novy Cas »

Gruner und Jahr, filiale presse magazine du groupe allemand de communication Bertelsmann, vient d'acquérir la majorité du capital du quotidien slovaque *Novy Cas* (« Nouveau Temps », dont le tirage moyen est de 240 000 exemplaires). Gruner und Jahr possède déjà des quotidiens en Allemagne et en Hongrie. En République tchèque, le groupe Hersant a pris,quant à lui, le contrôle majoritaire de l'un des principaux quotidiens du pays, *Mlada Fronta Dnes*, en augmentant sa participation de 48 % à 52 %. Or le groupe Hersant, confronté à un endettement important est contraint de *« se délester d'actifs non stratégiques »* , comme ce fut le cas récemment avec la cession de ses magazines grands publics, dont *l'Auto-Journal*, au groupe britannique Emap (*le Monde* du 18 juin). En avril dernier, la Socpresse (l'une des entités du groupe de Robert Hersant) avait déjà revendu un quotidien hongrois. Il n'en fallait pas plus pour que l'augmentation de sa partipation dans le quotidien tchèque *Mlada Fronta Dnes* relance les rumeurs d'une cession postérieure des titres que le groupe Hersant possède à l'Est, afin de réduire ses dettes.

Le groupe allemand Bertelsmann a été cité parmi les éventuels acquérieurs. Le directeur financier du groupe allemand, Siegfried Luther, a toutefois démenti que Bertelsmann puisse être intéressé, dans *la Tribune-Desfossés* du 30 juin : *« Nous ne sommes pas en discussion avec le groupe Hersant pour la reprise de l'un ou l'autre de ses titres dans cette région. »*

Les Eurockéennes de Belfort

Chrissie Hynde, âme des Pretenders

Les Pretenders se produisent aux Eurockéennes de Belfort. Voici quatre ans qu'on n'avait plus entendu le groupe de Chrissie Hynde. Habitué à des retours épisodiques sans grande saveur comparés à leurs chansons du début des années 80, le groupe a donné au Bataclan un dernier concert qui fut une bonne surprise comme le fut *Last Of The Independants*, leurs nouvel album. Un de leurs morceaux, *I'll Stand By You*, est déjà un des tubes de l'été.

■ ROCK'N ROLL. Le festival organisé pendant trois jours, à partir du 1er juillet sur le territoire de Belfort, à l'initiative du conseil général, est l'un des plus importants d'Europe. Les groupe américains sont, cette année, venus en force.

L'accueil est rude. « *Ne prends pas ça pour toi, mais je déteste parler à la presse.* » Chrissie Hynde a l'autorité d'une patronne, l'arrogance d'une rock star et de très jolis yeux cachés derrière une mèche rebelle. Le titre du dernier album des Pretenders, son groupe depuis seize ans, ne la proclame-t-il pas *Last Of The Independents*, la dernière des indépendantes ? Cette chanteuse, auteur-compositeur de quelques-uns des plus beaux titres des années 80, appartient-elle à une espèce en voie de disparition ? « *Je suis une puriste du rock. Cette musique m'a permis de m'échapper d'un monde où je n'avais pas envie de m'intégrer. Finalement*, se souvient-elle, *je suis une hippie des années 60. Quand j'étais adolescente, carrière était un gros mot. Aujourd'hui, c'est un idéal pour la jeunesse. Je continue de chérir ma liberté.* » Sa passion pour le rock lui a très tôt forgé un idéal – former un groupe, jouer ses chansons – accompli par la force d'une volonté sans faille, au prix parfois de sacrifices exorbitants.



CLAUDE GASSIAN

Chrissie Hynde, la meneuse d'hommes.

Née à Akron (Ohio), en 1951, Chrissie Allen Hynde apprend la guitare à quatorze ans, quitte l'école et part à New-York vivre de multiples petits boulots. En 1973, elle débarque à Londres et, journaliste au *New Musical Express*, elle chronique pendant un an la vie rock londonienne et promène ensuite sa silhouette de cuir noir dans les rues parisiennes. Elle répète avec les Frenchies avant de retraverser la Manche pour d'autres tentatives malheureuses.

Une voix de l'Amérique profonde

En septembre 1978, elle rencontre Pete Farndon (basse), recrute avec lui Martin Chambers (batterie) et James Honeyman Scott (guitare) et donne naissance aux Pretenders. Rodé dans les clubs londoniens, le groupe sort son premier 45 tours, *Stop Your Sobbing*, début 1979. Cette reprise d'un vieux morceau des Kinks définissait, dès le départ, les fondements du son Pretenders : une voix de l'Amérique profonde, amoureuse des mélodies de la pop britannique, qui joignait l'héritage « sixties » à la tension propre des années 70. L'élégance du guitariste James Honeyman Scott enluminait à la perfection l'assurance sensuelle de sa chanteuse. Suivront trois années de succès, rythmés par deux albums et une poignée de hits (*Brass In Pocket, I Go To Sleep, Talk Of The Town*), avant que le destin ne transforme le quatuor en groupe maudit.

Le lendemain de l'expulsion brutale de Pete Farndon de Grande-Bretagne pour toxicomanie, James Honeyman Scott meurt à vingt-six ans. Le bassiste ne lui survivra d'ailleurs que quelques mois. Au milieu de ces drames, la sortie du troisième album, *Learning To Crawl*, ressemblera à une magnifique réaction d'orgueil. Chrissie Hynde consacrera le reste de la décennie à sa famille et aux aléas de sa vie amoureuse (deux enfants nés de sa liaison avec Ray Davies, et un mariage houleux avec Jim Kerr, le chanteur de Simple Minds), ne réussissant qu'à moitié des disques publiés de loin en loin par une formation à géométrie variable.

Quatre ans après le médiocre *Packed*, c'est un plaisir de voir Chrissie Hynde entourée de musiciens (en particulier Martin Chambers, de retour derrière sa batterie) dont l'allant rappelle ses premières amours. Malgré la faiblesse de quelques morceaux, *Last Of The Independents* renoue avec la concision, la vitalité et les mélodies à la fois dures et tendres qui ont fait sa signature.

« *La formation originale des Pretenders était celle dont j'avais toujours rêvé*, note Chrissie Hynde. *J'ai toujours essayé de garder l'esprit du groupe et de travailler dans la tradition de ce son original. J'ai choisi des guitaristes dont le jeu s'approchait de celui de James. Je crois qu'Adam Seymour lui ressemble beaucoup.* »

Ambiance de club

Le 16 mai à Paris, dans la salle du Bataclan, les Pretenders nouvelle formule donnaient un de leurs premiers concerts. Dans une ambiance rappelant celle d'un club, on vit le groupe s'amuser avec un entrain communicatif. Avant de revenir en Europe pour participer à plusieurs festivals, Chrissie Hynde avait programmé une tournée américaine exclusivement dans de petites salles. La chanteuse s'en réjouissait par avance. « *Après quatre ans d'absence, je me suis fait ce plaisir. Rien n'est plus excitant que de jouer du rock dans un club. On a l'impression de faire partie d'un gang. Cela peut sembler un peu ridicule pour une femme de quarante-deux ans, mais ce côté adolescence attardée est un des charmes du genre.* »

Chef de bande, elle a toujours « géré » ses musiciens avec sévérité. « *Je suis le leader, la Margaret Thatcher du rock* (rire). *Je ne suis pas une très bonne instrumentiste, mais j'exige beaucoup des autres. Dès le départ, je préviens les membres du groupe que personne à part moi n'a le droit à l'erreur.* » Assume-t-elle son statut de rockeuse ultime ? A l'entendre, pourtant, féminité et rock n'roll ne font pas bon ménage. « *Je refuse absolument de cautionner une quelconque revanche féministe ou de servir de modèle à des groupes de filles. Je crois que les femmes ne joueront jamais le rock aussi bien que les mecs. Nommez-moi une guitariste qui ait approché le talent de Jimi Hendrix ou de Jeff Beck. C'est une question biologique plus que culturelle. Dès leur enfance, la plupart des filles parlent avec naturel de leurs émotions, de leurs relations avec les autres. Un homme ne s'exprime pas aussi facilement. Il préférera passer des heures avec sa guitare et essayer de s'exprimer à travers ça.* » Comment Chrissie Hynde arrive-t-elle alors à concilier sa féminité avec ses conceptions « mysogynes » de la musique ? « *Les hommes sont souvent meilleurs musiciens que moi, ils m'aident beaucoup, mais je les aide aussi parce que j'ai une vision du rock. Tous les hommes qui joueront avec moi donneront le meilleur d'eux-mêmes, je les pousse à se surpasser.* »

STÉPHANE DAVET

▶ Le 2 juillet à minuit, scène A.

Un tiers d'Amérique, deux tiers d'Europe

Au bout de cinq ans, on ne se lasse toujours pas du gentil paradoxe qui transforme chaque année la base nautique de Malsaucy, aux confins de la France, de l'Allemagne et de la Suisse, en tête de pont du rock américain, et ce sous la haute bienveillance du conseil général du Territoire-de-Belfort, dirigé par les amis de Jean-Pierre Chevènement.

C'est le premier jour, vendredi 1er juillet, que les Américains vont concentrer leur offensive avec la présence combinée du trio texan ZZ Top et d'un quatuor de constellations montantes du jeune rock alternatif, Spin Doctors, Rage Against the Machine, Rollins Band et Blind Melon. Pour faire bonne mesure, il faut y ajouter les Irlandais de Therapy. Les Jamaïcains Chaka Demus and Pliers seront chargés de détendre l'atmosphère.

La suite du programme est heureusement plus cosmopolite. Le contingent américain du samedi se limite à Grant Lee Buffalo et aux Posies. On entendra aussi du blues toulousain (Fly and the Tox), de la musique bizarre et bruyante écossaise (Nyah Fearties), de la fusion (de rock et de funk) française (No One Is Innocent, FFF) ou du rock (Pretenders) londonien du raï (Khaled), de la dance islando-britannique (Björk).

Quant au programme dominical, il ira de ville en ville avec Stephan Eicher (Berne), les Rita Mitsouko (Paris, 10e), IAM (Marseille, 2e) et aussi Swell (San-Francisco) et Morphine (Boston). Et trois jours durant, les Fabulous Trobadors porteront le bon verbe d'oc.

▶ Le 1er juillet de 17 heures à 2 heures du matin, le 2 juillet de 14 h 30 à 2 h 30 et le 3 juillet de 14 h 30 à minuit. Base nautique de Malsaucy, navettes SNCF à partir de la gare de Belfort. Parking et camping gratuits. 460 F pour les trois jours ; 190 F par jour. Minitel 3615 Rock Info.

OPÉRA-BASTILLE : annulation de « Carmen ». – En raison du maintien d'un préavis de grève par la CGT, la représentation de *Carmen* du 1er juillet, à l'Opéra-Bastille, est annulée. Ce mouvement est lié au plan social, déposé par la direction en mai. Tous les billets peuvent être remboursés ou échangés pour d'autres représentations de *Carmen*, à des dates disponibles en juillet. Rens. : (1) 40-01-17-89.

CHANTONS SOUS LES ANS, à la Vieille Grille

Ballades des cœurs qui ont tant battu

C'est la nuit. Un chemin de lumière blanche émerge de l'ombre peu à peu, comme la lune en projette quelquefois sur la mer. Passerelle de cristal sur l'écume. *Enjambe-t-elle le temps, aussi ?* Planant immobile au-dessus du vide : une image, presque sûrement un visage, dessin ou photo ancienne ; elle est « usée », elle évoque l'oubli plus que le souvenir. Sur la passerelle couleur de nacre, qui est très étroite, deux femmes et deux hommes dansent, tournent sur eux-mêmes, très doucement.

Rappel de Verlaine. Deux ombres ont tout à l'heure passé. On entend à peine leurs paroles. Ils chantent. Chants de guerre. Chants de noces. Chants de solitude. De Valmy à Sétif. Chansons d'enfants. Lettres d'amour. Cris de prisonniers. Ce ne sont pas des cantatrices, mais des actrices. Les deux hommes, c'est la même chose. *Mais ils savent chanter*, très bien. Et c'est incroyable à quel point les chansons, alors, savent ranimer l'histoire d'un peuple, l'esprit d'un temps.

Tout notre passé qui murmure

Apparitions : le théâtre bouge à peine, juste les quatre fantômes qui se penchent un moment, s'allongent, mais les chansons, que nous savons toutes par cœur, très anciennes ou d'aujourd'hui, nous « donnent des visions » : tranchées de boues, fillettes qui courent derrière leurs cerceaux de bois, mouchoirs noués sur les yeux des fusillés, mères « *aux yeux pleins de pèlerinages* », chevaux échappés, amoureux soleil dans les cheveux, attente aux boulangeries... Des vies entières, qui reviennent des grands fonds, comme les poissons dans les mailles des filets que tirent les pêcheurs des océans noirs ou rouges, mais l'eau de mer, et les filets, et les courants, et les vents, ce sont ces chansons, tout cela à elles seules, tant elles ont ici été choisies avec cœur et présence d'esprit, tant les quatre Lustucru ont le toucher de la voix juste ce qu'il faut de ferme et de fraternel (« *Et le père Lustucru/ Qui lui a répondu/ Mais non, la Mère Michel/ Vot'chat n'est pas perdu* »).

Jean Gillibert, le moniteur de cette chorale, a eu l'idée de partager ces chansons avec Josette Boulva, qui est l'une des grandes actrices de notre temps. Claudine Baschet et Alain Carel répondent, parfaits échos. Cette soirée est vraiment très étrange, sans précédent connu. C'est presque rien, c'est presque tout. La bouche d'ombre du grand-père Hugo, la voix claire d'une inconnue dans une clairière près de Senlis, qu'entend Gérard de Nerval, la « *ballade du cœur qui a tant battu* » de Péguy, et ces montagnes de disparus qui avaient leurs mains pour survivre, sans jamais rien prendre au tragique. Tout notre passé qui murmure. Très beau.

MICHEL COURNOT

▶ La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 75005, Paris. Tél. : 47-07-22-11. Du mardi au samedi à 21 h, relâche dimanche et lundi. Places 80 F à 120 F.

JOHNNY CASH, à l'Elysée-Montmartre

La musique du remords

A soixante-deux ans, Johnny Cash ne joue plus avec le feu. Le mercredi 29 juin, à 20 heures tapantes, il est sur la scène de l'Elysée-Montmartre, qu'il quittera quatre-vingt-dix minutes plus tard, sans s'être donné la peine de rentrer en coulisse entre chaque rappel – chaque mouvement économisé, c'est un peu de vie gagnée. Entre-temps il aura oublié un couplet de *Lake Paradise*, une chanson de John Prine, toussé tout ce qu'il peut pendant *Orange Blossom Special* et entamé *The Blood*, l'un des titres de son nouvel album, un ton trop haut. C'est que Johnny Cash « *ne répète jamais* ». « *Parce que si je répétais, de toute façon je n'arriverais jamais à refaire ce que j'ai fait à la répétition* » : c'est lui qui le dit pendant qu'il rajuste son capodastre pour reprendre cette chanson sur le bon ton.

L'envers de cette médaille, c'est que jamais, peut-être, il ne chantera *Deliah* d'une voix aussi désolée. Et que, de toute façon, ce concert restera unique, parce que Johnny Cash a une fois de plus modifié un petit peu le dosage entre péché et rédemption, entre conformisme et nihilisme, entre famille-patrie et délinquance-prison – cette addition de contraires qui a fait de lui l'une des figures les plus respectées et les plus méprisées de la musique populaire américaine, un peu comme si quelqu'un en France arrivait à la fois à être Léo Ferré et Marcel Amont.

A la fin du concert, par exemple, il est rejoint sur scène par June Carter, son épouse depuis 1968, princesse héritière d'une dynastie country fondée dans les années 20. Johnny et June, le grand homme en noir, la petite femme radieuse, sont l'incarnation triomphante de la monogamie hétérosexuelle. Ils s'aiment, ça se voit. Pourtant, ils chantent *It Ain't Me Babe*, l'une des plus belles (parmi des dizaines d'autres) des chansons de désamour de Bob Dylan, une ode à l'incompréhension et à la souffrance mutuellement infligée. Et quand Johnny Cash et June Carter chantent *It Ain't Me Babe*, on n'entend pas deux ploucs qui ânonnent les textes allégoriques d'un intellectuel. On entend deux adultes qui sont passés par là, qui en sont revenus en attendant d'autres aventures.

Évocations religieuses

Johnny Cash travaille depuis 1955. Il a commencé par enregistrer pour Sam Philips, de Sun Records, qui comptait à l'époque parmi ses employés Elvis Presley, Jerry Lee Lewis et Carl Perkins. Cash persuada ce dernier de finir une chanson intitulée *Blue Suede Shoes* et Perkins persuada Cash de terminer *I Walk the Line*. Aujourd'hui encore, l'homme en noir chante *I Walk The Line* accompagné à la batterie par W. S. Holland, qui jouait sur l'enregistrement original de *Blue Suede Shoes*. Dans le groupe, il y a aussi un grand jeune homme blond, John Carter, le fils de Johnny et June. Il chante sur deux ou trois titres.

Au bout de trois quarts d'heure, le groupe quitte la scène et Johnny Cash reste seul avec sa guitare. Il interprète une bonne moitié de son nouvel album, dont l'histoire vaut d'être contée. Ce disque a été enregistré pour American Recordings. Le patron de ce label, Rick Rubin, est en partie à l'origine de l'explosion rap. Avec Russell Simmons, il a fondé Def Jam au milieu des années 80 et a contribué à l'ascension de LL Cool J ou de Public Enemy. Ensuite, Rick Rubin (qui est blanc) s'est séparé de Simmons et s'est lancé dans le rock dur. On lui doit le succès des Black Crowes, par exemple. Et voilà que, au moment où il rebaptise sa maison de disques, jusqu'ici nommée Def American, il produit un album de Johnny Cash sur lequel on n'entend que la voix du chanteur et sa guitare. Une espèce de reconnaissance en paternité, de la part d'un des gourous du nouveau rock américain. Rick Rubin a d'ailleurs fait jouer son entregent pour faire en sorte que Glen Danzig – un hard rocker tout de noir vêtu – écrive *Number 13*, une ballade country superstitieuse et désespérée, pour cet album.

Mais on y retrouve aussi les évocations profondément religieuses qui caractérisent l'écriture de Cash depuis qu'il a vu la lumière. Après des années d'alcoolisme et de toxicomanie, sous l'influence de la famille Carter, le chanteur a rejoint les rangs des Born again Christians, une route sur laquelle l'avait précédé Little Richard.

La musique country se prête à ce trajet. On a coutume de la décrire comme la musique du remords par opposition au blues, musique du péché. Les chansons country (et celles du nouvel album de Johnny Cash ne font pas exception) évoquent une réalité aussi violente, où les armes parlent aussi souvent, que le *gangsta rap*. Mais ce déchaînement s'accompagne toujours de repentir et d'expiation...

C'est ainsi qu'il peut être d'un instant à l'autre un meurtrier psychopathe (*Deliah*) et un prêcheur apocalyptique (*The Blood*). Qu'il a pu enregistrer avec Bob Dylan et s'acoquiner avec le pasteur Billy Graham. Qu'il peut se produire dans les pires shows de variétés télévisés et triompher à l'Elysée-Montmartre, temple parisien du rap.

THOMAS SOTINEL

▶ Discographie : Johnny Cash, 1 CD *American Recordings*, disponible en importation.

JARDINS

Le Festival de Chaumont

Acclimatation

Le 3e Festival international des Jardins ouvre ses portes le 1er juillet à Chaumont-sur-Loire. Une trentaine de parcelles sont présentées avec un thème imposé aux paysagistes : l'acclimation.

CHAUMONT

de notre correspondant

Patrick Blanc, l'homme aux cheveux verts, est la vedette de ce festival des jardins. Les sous-bois tropicaux dont il est spécialiste ont teint les mèches de ce Tintin botanique, chercheur au CNRS et au Muséum national d'histoire naturelle, et déteint sur ses murs où poussent des plantes *« amenées par le vent »*. Une manière de se plier au thème – les acclimatations – imposé cette année aux vingt-sept paysagistes, stars des jardins, invités par le conservatoire, ou aux jeunes créateurs sélectionnés par concours. Histoires de transplantations, de mélanges : une réponse botanique à la question des racines, du terreau culturel et de l'identité, à l'idéologie de la serre et aux tentations du repli sur soi.

D'une expédition au Chili, première mission botanique lointaine du conservatoire de Chaumont, Patrick Blanc a rapporté une centaine de plantes des grandes forêts humides d'Araucanie, qui seront acclimatées et multipliées sur les bords de Loire. Le botaniste présente également à Chaumont ses murs de végétation. Sur des maçonneries de feutre, à poches de terre, sous des cascades et dans des nids, de hautes parois verticales de fougères et de mousse, de giroflées et de flore de garrigue, se hérissent de lauriers-roses ou de figuiers et dégoulinent de bégonias en grappes. Le tapis vert devient tapisserie. Patrick Blanc a fait breveter ses « systèmes D » et rêve d'installer ces lambris végétaux au cœur des villes.

Bernard Chapuis et Georges Vafias jouent de l'acclimatation avec humour et invention. Leurs voyages se bornent au 13e arrondissement de Paris, à l'épicerie des frères Tang. Ils en ont rapporté des ignames et des boutures de bétel, des mangues, des arachides-pistaches, de la citronnelle et des épinards du Laos. Le microclimat de leur oasis fonctionne au bain-marie : des îlots de bouteilles vides, en rangs serrés, assurent le chauffage de l'eau qui cerne les carrés de cultures orientales et les pergolas de bambous.

Malles à plantes et jardins d'aéroport : Christine Dalnoky et Michel Desvignes présentent le prototype du paysage qu'ils installent entre pistes d'envol, RER, TGV et autoroutes, autour du nouvel aérogare de Roissy 3. Inspirés des paniers géants et des « tontines » de bois, de métal ou de treillage qui servaient à transporter les cargaisons de plantes précieuses des naturalistes du XVIIIe siècle, leurs alignements de cages végétales parlent de captures, d'odyssées et d'acclimatation. Pour Jean-Paul Pigeat, patron du conservatoire et du festival, ce jardin de Roissy symbolise aussi *« le rôle d'incitation à la création et à l'innovation »* dévolu à Chaumont.

D'une parcelle à l'autre, le visiteur change de latitudes. Dans le désert « auvergnat » de Bernard Wolgensinger, un lézard de Loire s'est déjà acclimaté au creux du canyon de basalte. Le lopin hostile de Frédérique Garnier offre un chemin de bois qui ondule et bascule autour d'inquiétants fagots de bouleaux à couronnes d'œillets. Le jardin de terre de Team Zoo (Japon) marie en terrasses et murets les pisés du Japon aux torchis de Sologne. Didactiques et désuets, le jardin botanique de Mainau (Allemagne) propose sa mappemonde végétale et son atlas de plantes exotiques venues de « l'île aux fleurs » des comtes Bernadotte, sur le lac de Constance.

Malgré les inévitables ratés – plantations de miroirs, d'antennes ou de cadres, arrosage de fleurs en plastique et sempiternels serpentins de gravier – le Festival de Chaumont gagne en maturité. Il écarte davantage, cette saison, le clinquant, l'éphémère, les gadgets conceptuels. Avec quelques témoins des étés précédents, il trouve même le moyen de jouer avec le temps, indispensable outil du jardinier. Le ciel a patiné les pierres polies du jardin zen de Chodo Suzuki. La grotte d'Emilio Ambasz s'enfonce dans un fouillis luxuriant et humide.

Et la mémoire s'installe aux premiers pas du parc avec le « jardin d'éternité » de Jean Grellier : des stèles de cèdres du Liban et un bouquet fâné posé chaque matin sur un cénotaphe de gravier, offrandes à la mémoire des explorateurs : *« C'est pour tous ceux qui, par – delà les mers, – par delà la vie, ont laissé une seule trace : quelques plantes apprivoisées. »*

JACQUES BUGIER

▶ Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire. Tél. : (16) 54-20-99-22. Jusqu'au 16 octobre, tous les jours de 9 h à la tombée du jour, 40 F et 30 F.



ARTS

JUDIT REIGL au Musée national d'art moderne

Une respiration de la peinture

« Descendre jusqu'à ce fond de l'inconscient, où il y a le geste, le rythme fondamental », telle a été, telle est restée l'ambition de Judit Reigl, artiste évadée deux fois : de Hongrie en 1950, puis du surréalisme, un langage interdit aux Beaux-Arts de Budapest, dont elle ne sait pas grand-chose en arrivant à Paris. La découverte de la peinture de Matta quand celui-ci donne, à la fin des années 40, dans une sorte d'abstraction cosmique, la marque.

Elle est alors voisine d'Hantaï, un compatriote, à qui elle doit d'avoir été présentée à André Breton. Et les deux artistes de se disputer l'invention de l'instrument de fortune (une tringle à rideau au bout courbé, dans le cas de Reigl, un réveil, dans celui d'Hantaï) avec lequel ils allaient quelque temps opérer, racler la couleur humide, inscrire ainsi directement leur geste dans la toile, se défaire des images susceptibles d'affleurer, systématiser leur écriture abstraite. Autrement dit, échapper au contexte littéraire, visionnaire et mythique dans lequel André Breton, qui veillait au grain et tentait d'orchestrer leur promotion, aurait aimé les voir se cantonner. Mais les temps étaient autres et Reigl comme Hantaï réceptifs, directement ou non, à la nouvelle peinture de ces Américains obscurs, nommés Pollock, Tobey ou Kline, qu'on pouvait alors voir à Paris...

Cette peinture automatique poussée à bout, au-delà du rêve, jusqu'au dépouillement total, pulsionnelle, psychique et physique à la fois, Judit Reigl la pratique toujours – sans sa tringle à rideau. Elle la pratique à l'arraché, au fil de longues séries de peintures toujours recommencées, effaçant, recouvrant, approchant tantôt la toile de biais, imprégnant recto verso le tissu simplement agrafé au mur, faisant face à la toile tendue pour l'emmurer, ou l'ouvrir à une possible, irrépressible image de l'homme.

La peinture de Judit Reigl n'est pas d'un abord facile. C'est un travail en profondeur, sans effets aguicheurs, sans fioritures. Ce n'est qu'un débat avec la matière picturale et son support, dans un temps personnel peu dépendant des contingences extérieures. Au-dessus des blessures de l'oubli dont l'artiste, une solitaire, a pu souffrir.

Il n'est pas sûr que l'exposition du Musée national d'art moderne, organisée autour des toiles de la donation Goreli (1), qui sont anciennes, permette d'appréhender correctement son œuvre, de saisir, à l'aide de ces quelques prélèvements, son rythme, son élaboration dans le temps et avec le temps, son inscription dans l'épaisseur des couches de matière accumulées, grattées, recouvertes au fil des séries. Des séries qui s'étalent parfois sur dix ans, se chevauchent et se succèdent, nées de ratages, d'abandons, de reprises, dans l'alternance et la simultanéité des approches et des expérimentations contraires.

Le cordon coupé avec le surréalisme

Les *Eclatements* de 1955-56 sont venus quand l'artiste entreprenait d'affronter directement la toile blanche en y écrasant du noir. C'est là que le cordon avec le surréalisme est coupé, avec force et rage. Une rage qui habite aussi les *Ecritures en masse* (1959-65), au moment où maturent les *Guano*. Celles-ci sont à l'origine des toiles ratées – les signes sur fond blanc ne toléraient pas de corrections – que l'artiste avait étendues en couches sur le sol pour protéger un parquet neuf, et qu'elle piétinait en travaillant, étalant les couleurs qui coulaient à ses pieds. Reigl les a reprises systématiquement à partir de 1962, pour finalement recouvrir ces croûtes excrémentielles d'une couche de blanc raclée immédiatement, et obtenir un voile opaque : la couche de fond habituellement destinée à recevoir la peinture fraîche se retrouvant dessus.

Alors qu'à la fin des années 60, devait surgir, contre toute attente, la première image d'un corps – un torse d'homme pris dans le corps à corps du noir et du blanc –, cette image générique devait à nouveau s'imposer à la fin des années 80. Mais cette fois elle serait silhouettée, en suspens dans la couleur dissolue, comme si, dans la série *Entrée-Sortie*, l'énoncé *du rectangle, porte virtuelle au centre* du tableau, appelait, en contrepartie, cette incorporation d'une figure dans la géométrie du tableau-mur. Le tableau-mur et sa mouvance que seul un regard patient peut déceler. Il faut du temps pour accrocher à l'œuvre de Judit Reigl. Rien n'y est donné d'emblée et surtout pas cette vie intime de la peinture, cette respiration de la toile dans les multiples couches de couleurs superposées, discrètement révélées par les arrachements répétés en fines bandes verticales.

En fait, ce qui manque le plus à l'exposition de cette gymnastique picturale méditative, favorable au déroulement de la pensée hors champ, c'est un de ces *Déroulements* minimalistes des années 70, où l'artiste a tracé entre deux plans une ligne d'écriture blanche, et fait entendre son souffle, le plus simplement.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Judit Reigl, autour de la donation Goreli, Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage. Jusqu'au 25 juillet.

(1) Le collectionneur Maurice Goreli a fait la connaissance de Judit Reigl et de Simon Hantaï en 1954, par l'entremise d'André Breton. Il a suivi le parcours des deux artistes et rassemblé des œuvres, souvent majeures, de chacun d'entre eux. Une partie de cette collecte a fait l'objet de deux donations au Musée national d'art moderne ; celle d'Hantaï en 1990, celle de Judit Reigl en 1993.

Les nouveaux visiteurs du Louvre

« Quand on parle du Louvre on en voit la queue. » Si Michel Laclotte, directeur du musée, semble assez heureux du calembour qu'il cite, il est encore plus heureux d'indiquer que le jeu de mot est en passe d'être dépassé. La queue des visiteurs qui serpente à l'entrée de la Pyramide de Peï a diminué de taille grâce au nouveau système tarifaire mis en place au début de l'année. En effet, le prix du billet varie selon l'heure de la visite et permet d'étaler les heures d'affluence. De janvier à mai 1994, 34 % des entrées se sont effectuées après 15 heures, contre 22 % en 1993. Quant aux nocturnes du lundi et du mercredi, elles sont de plus en plus appréciées (14 % d'entrées après 17 heures en 1994, contre 9 % en 1993).

Cet étalement est bien venu, car la foule des visiteurs du Louvre s'est considérablement accrue depuis l'ouverture de l'aile Richelieu en novembre 1993. L'année passée, 4 900 000 personnes ont visité le musée. Pour les six derniers mois (de décembre 1993 à mai 1994), on totalise 3 100 000 entrées, soit une augmentation de 47 %. Autre motif de satisfaction, les visiteurs sont désormais français à 50 % alors que nos compatriotes ne représentaient que 36 % des bataillons en 1992 et 31 % en 1988. Des visiteurs qui reviennent : 63 % d'entre eux sont déjà venus au Louvre une fois (contre 51 % en 1992 et 44 % en 1988).

L'ouverture de nouvelles salles vouées à la sculpture italienne, espagnole et nordique (2 000 mètres carrés au rez-de-chaussée de l'aile Denon, le long de la Seine), en octobre, devrait logiquement augmenter encore la fréquentation du musée dont les travaux s'achèveront en 1997.

E. de R.

RECTIFICATIF : l'information concernant l'organisation d'un concours de scénarios par la Coopérative du court métrage (*le Monde* du 28 juin) indiquait le numéro de fax de cet organisme. Le numéro de téléphone de la Coopérative est 40-34-32-44.

ÉCONOMIE

Malgré de nouvelles déclarations, mercredi 29 juin, à Washington, du secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, en faveur d'un « dollar plus fort » et la constitution d'un nouveau gouvernement à Tokyo, le dollar a terminé à New-York à 98,75 yens (contre 100,03 yens la veille) – un nouveau record historique. Jeudi 30 juin à Tokyo, malgré les interventions répétées de la Banque du Japon, le dollar restait faible, à 98,95 yens. Si la chute de la devise américaine vis-à-vis du yen se poursuit, elle semble en revanche stoppée par rapport aux devises européennes. Le dollar valait, mercredi soir, 1,5860 deutschemark (contre 1,5790 la veille) et 5,4355 francs français (contre 5,4125).

■ BRETTON-WOODS. Le 1er juillet 1944 s'ouvrait à Bretton-Woods, aux Etats-Unis, une conférence monétaire chargée de mettre sur pied un nouveau système monétaire international. Moins d'un mois plus tard, les « accords de Bretton-Woods » étaient conclus. Ils allaient donner naissance au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale. M. Camdessus, directeur général du Fonds, M. Alphandéry, ministre de l'économie, et M. Rocard, ancien premier ministre, devait participer à un colloque, « La France et les institutions de Bretton-Woods », organisé à Bercy le jeudi 30 juin et le vendredi 1er juillet à l'initiative du Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Les désordres du système monétaire mondial

Le dollar accentue sa chute par rapport au yen

NEW-YORK

de notre correspondant

Objectif 95 ! Le dollar a poursuivi, mercredi 29 juin à New-York, sa chute vis-à-vis du yen, semblant désormais s'orienter inexorablement vers les 95 yens. Rien ne semble donc pouvoir arrêter la chute du billet vert, ou plutôt l'envol du yen. Mercredi, Lloyd Bentsen a réitéré et précisé, à Washington, les déclarations qu'il avait faites la veille à New-York, s'estimant à nouveau « préoccupé » par la situation sur le marché des changes. A l'intention de ceux qui en doutent, – ils sont encore nombreux dans les salles de marché – M. Bentsen a redit que l'administration Clinton est favorable à un *« dollar plus fort, meilleur pour l'économie américaine et pour l'économie mondiale »*. Il a en outre indiqué que, selon lui, le niveau élevé des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis ne constituait pas *« à ce stade »* une menace pour la croissance.

Les chiffres publiés ce mercredi à Washington n'ont pas eu plus d'effets sur les marchés. Certes, la révision à la hausse de la croissance au premier trimestre aurait pu inquiéter les investisseurs. Le produit intérieur brut a en définitive progressé de janvier à mars à un rythme annuel de 3,4 % (au lieu de 3 % annoncé initialement), d'après le département du commerce. Mais le rapport publié à cette occasion rassure sur le front de l'inflation. La hausse des prix reste en effet très modérée.

En fait, les marchés ont été davantage intéressés par une autre série de données rendues publiques mercredi, celle portant sur la dette des Etats-Unis. Sans que cela ne soit à proprement parler une surprise, les marchés ont pu constater que celle-ci continuait à croître dans d'importantes proportions. En 1993, la dette nette totale du pays a à nouveau augmenté de 9,4 %. Elle était, à la fin de l'an dernier, de 555,7 milliards de dollars. Les États-Unis sont toujours le pays le plus endetté du monde. C'est pour beaucoup d'analystes l'une des principales raisons de l'actuelle crise du billet vert.

Autre raison le contentieux commercial nippo-américain reste suspendu aux évolutions politico-économiques en cours sur l'archipel. Lloyd Bentsen et Mickey Kantor, représentant américain au commerce, se sont voulus rassurants, estimant mercredi pouvoir reprendre rapidement les discussions avec le nouveau gouvernement japonais. Un accord en bonne et due forme entre Tokyo et Washington calmerait incontestablement les marchés. Peu d'observateurs y croient néanmoins. A New-York, les marchés devraient être de plus en plus étroits au fur et à mesure que l'on se rapproche du 4 juillet, jour de la fête de l'Indépendance et à ce titre journée fermée pour les marchés. Les investisseurs attendent la réunion du comité de l'*open market* de la Réserve fédérale les 5 et 6 juillet, la publication, le 8 juillet, des chiffres du chômage pour le mois de juin et la réunion, du 8 au 10 juillet, du G7 à Naples.

ERIK IZRAELEWICZ

Il y a cinquante ans, les accords de Bretton-Woods

« Obscure station climatique située à 150 kilomètres au nord-ouest de Boston sur un petit affluent de la rivière Connecticut, dans un cirque de collines boisées » (1), Bretton-Woods accueille, ce 1er juillet 1944, les experts de quarante-cinq pays venus jeter les bases de la coopération monétaire internationale à mettre en œuvre une fois la guerre contre les puissances de l'Axe terminée. Côté français, la délégation, forte de six personnes, est conduite par Pierre Mendès France, commissaire au finances du gouvernement provisoire d'Alger. Mais elle pèsera peu face aux deux poids lourds de la conférence : les États-Unis, avec à leur tête Harry Dexter White, sous-secrétaire au Trésor, et la Grande-Bretagne, dont la délégation est dirigée par l'économiste John Maynard Keynes.

Le système monétaire issu de la conférence de Bretton-Woods (elle s'achève le 22 juillet 1944) sera la résultante de deux forces, *« celle de la mémoire et celle de la puissance »*, écrit l'universitaire Jacques Marseille. La mémoire, car tous les participants à la conférence sont convaincus que la crise des années 30 et le conflit mondial qui a suivi résultent des relations économiques désordonnées de l'entre-deux-guerres. La non-convertibilité des monnaies, les dévaluations à répétition, le protectionnisme commercial, ont fait le lit des dictatures. Pour ne pas risquer de les voir renaître un jour, de nouvelles règles du jeu s'imposent.

Mais la conférence de Bretton-Woods consacre également la prééminence américaine. Le charisme de M. Keynes, sa compétence, ne peuvent faire oublier que les États-Unis mènent la danse. Sur le fond, les deux délégations sont certes d'accord pour mettre sur pied un système de changes fixe, et pour la création d'un organisme international qui viendra épauler les pays à la balance des paiements déficitaire de façon à éviter une guerre des dévaluations.

Le désaccord porte sur la manière de défendre le système des parités fixes. Keynes est partisan de mettre en place une banque mondiale, à charge pour elle de créer les liquidités internationales nécessaires. Le « bancor », la monnaie dont il préconise la création, ne serait pas rattaché à l'or. Et aucune monnaie nationale ne bénéficierait d'un quelconque privilège par rapport à lui.

Les Etats-Unis n'accepteront pas que le dollar – une des rares monnaies encore convertibles en or – ne soit pas au centre du futur système. Ils obtiendront gain de cause. Si le code de bonne conduite issu de Bretton-Woods prévoit un retour à l'or comme étalon, le billet vert se voit confirmé dans son rôle hégémonique. Le dollar devient *« as good as gold »* (« aussi bon que l'or »), de sorte que les parités des différentes monnaies sont fixées par rapport à l'or ou au dollar – avec une marge de fluctuation très réduite.

Créé à l'issue de la conférence, le FMI sera le garant de ces accords et le gardien de l'orthodoxie monétaire. Quant à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), désormais appelée Banque mondiale, née la même année, elle ne tardera pas à s'orienter vers le développement du tiers-monde. Un troisième organisme devait en principe voir le jour dans la foulée, une « organisation internationale du commerce ». En fait, sa naissance ne devrait intervenir qu'en 1995, un demi-siècle plus tard que prévu. Entre-temps, les accords de Bretton-Woods ont, eux, volé en éclats avec la décision des Etats-Unis, prise en 1971, de suspendre la convertibilité du dollar en or à un prix fixe.

J.-P. T.

(1) Denizet Jean, *le Dollar. Histoire du système monétaire international depuis 1945*, Fayard, Paris, 1985.

COMMENTAIRE

Une monnaie monde

RAREMENT un anniversaire n'est si bien tombé. L'actuelle quasi-panique des marchés financiers internationaux vient souligner combien le monde souffre de l'ordre monétaire actuel ou plutôt de son désordre depuis la fin, au début des années 70, du système établi à Bretton Woods. Les incertitudes des opérateurs, qui se sont traduites par une envolée des taux d'intérêt de long terme – portés en Europe au niveau insoutenable de 5 % réels (hors inflation), –risquent de casser les reins de la reprise. Il ne s'agit par d'un trouble passager. L'instabilité du système monétaire est probablement l'une des causes principales des mauvais fonctionnements de l'économie mondiale depuis un quart de siècle.

Depuis l'abandon de l'étalon-or à partir de la crise des années 30, le système monétaire mondial repose sur le crédit. La sévère discipline automatique du Gold Standard a été remplacée par l'intervention des Etats au travers de leur banques centrales chargées de garantir la convertibilité de la monnaie. Pendant 25 ans après 1944, la politique des États est expansionniste grâce à des taux d'intérêt maintenus à de bas niveaux : l'argent « pas cher » débouche sur « la société de consommation ». Les banques centrales financent les déficits publics. Bretton Woods étend ce principe au monde. Les accords conclus débouchent sur une exportation massive de dollars (et du modèle américain) qui alimente une croissance du commerce mondial et permet au monde industrialisé de connaître une période de forte et régulière expansion.

Au tournant des années 70, ce système déraille. La crise, dite trop vite « du pétrole », a une origine complexe et débattue, mais il est certain que le système monétaire contribue à l'accentuer. Le flottement du dollar en août 1971 produit des taux de changes volatiles, des dettes, des déficits commerciaux chroniques. L'inflation, voire la stagflation, s'internationalise.

La souveraineté réduite du « roi-dollar »

Les banques centrales réagissent dans les années 80 en décidant d'adopter, l'une après l'autre, des politiques monétaires restrictives. Le monétarisme s'impose et réussit à vaincre l'inflation. Mais il débouche à l'inverse sur des fortes chutes de prix dans plusieurs secteurs, dont l'immobilier, ce qui provoque une crise bancaire grave. Le système devient hautement volatil avec les déréglementations financières qui déconnectent la finance de l'économie réelle. Le monde semble s'être installé dans une période de taux d'intérêt élevés, au risque de ralentir en permanence l'activité.

La croissance forte et stable de l'après-guerre n'est toujours pas retrouvée. Le dollar aujourd'hui à moins de 100 yens (contre 360 yens en 1945) signifie combien s'est réduite la souveraineté du « roi-dollar » et combien il est désormais impossible à l'un des pôles de la Triade (Etats-Unis, Europe, Japon) de dominer les autres.

Sans doute les fluctuations des changes sont-elles relativement plus faibles qu'il y a dix ans, lorsque furent conclus, en 1985, les accords du Plaza pour arrêter la chute du billet vert, alors vertigineuse. Mais l'insécurité reste entière. Elle ne favorise pas les investissements de long terme, qui seuls permettraient de sortir durablement de la crise. Les variations erratiques des cours des monnaies encouragent la constitution de « blocs » commerciaux aux tentations protectionnistes.

A l'unification du système bancaire mondialisé ne fait toujours pas pendant une autorité mondiale. L'Europe essaie à son échelle d'y parvenir par l'union monétaire décidée à Maastricht. Mais c'est une monnaie monde qu'il faudrait à l'économie monde.

ÉRIC LE BOUCHER

+ 0,6 % en données corrigées

Le chômage a fortement augmenté en mai

En mai, le chômage a augmenté de 0,6 %, en données corrigées des variations saisonnières (+ 6,9 % en un an), selon les statistiques publiées jeudi 30 juin par le ministère du travail. Cette hausse, la plus forte depuis octobre, porte à 3 346 600 le nombre de demandeurs d'emplois, soit 20 800 de plus que le mois précédent. Révisé, le taux de chômage par rapport à la population active, au sens du BIT (Bureau international du travail) s'élève désormais à 12,7 %, contre 12,6 % en avril et 11,6 % en mai 1993.

En données brutes, toutefois, la décélération, habituelle au premier semestre, est plus forte que d'ordinaire et correspond à ce qui s'était déjà produit en 1992, avant l'année noire de 1993. A la fin du mois de mai, l'ANPE comptait 3 204 000 chômeurs, soit 56 000 de moins qu'en avril (– 1,74 %). Ce qui pourrait laisser espérer une moindre dégradation pour les mois à venir, mais sûrement pas une amélioration sensible.

De toutes les données, une seule peut être considérée comme *relativement rassurante*. Après avoir beaucoup augmenté, en 1992 et 1993, au point de provoquer une sorte de psychose, le chômage des cadres connaît à nouveau une évolution raisonnable, depuis un trimestre. De 3 %, sa progression annuelle est inférieure à la moyenne (+ 6,9 %) et confirme que, avec la reprise encore timide, le marché du travail devrait progressivement se redresser.

Pour l'instant, les nouvelles ne sont pas bonnes. L'aggravation du chômage pénalise surtout les hommes de 25 à 49 ans (+ 9,8 % en un an) et plus encore les femmes du même âge (+ 11,1 % en un an), tandis que la hausse mensuelle est particulièrement forte pour les jeunes hommes de moins de 25 ans (+ 1,3 %). Si le volume des licenciements économiques paraît diminuer (– 12,7 % sur un an, mais + 4,13 sur un mois), les inscriptions nouvelles à l'ANPE se poursuivent au rythme accéléré de 354 000, en augmentation de 3,8 % en un mois et en légère baisse de 0,1 % en un an. Cela s'expliquerait en partie par la croissance des premières entrées (+ 15,8 % en un mois, + 18,1 % en un an) que le discours sur l'amélioration de la conjoncture a pu provoquer.

Parce qu'il reflète pour partie l'état du marché du travail, le flux des sorties au cours du mois de l'ANPE ne donne pas d'indications encourageantes, avec 330 000 personnes disparues des fichiers, soit 3 % de plus en un an, mais 3,1 % de moins en un mois. D'ailleurs, le nombre de journées de chômage partiel indemnisé, qui avait beaucoup diminué (– 30,4 % en un an), repart à la hausse (+ 4,4 % en un mois). Les retours dans un emploi, ou les radiations à la suite d'un contrôle, qui peuvent leur être assimilées, ne progressent plus aussi rapidement que par le passé (+ 0,8 % en un mois, + 12,4 % en un an). Mais ce sont principalement les entrées en stage qui chutent (– 8,7 % en un mois, – 0,3 % en un an), preuve que le traitement social du chômage faiblit continûment.

Cette tendance se trouve confirmée par les résultats des différents dispositifs de la politique de l'emploi. Hormis l'exonération de charges pour l'embauche d'un premier salarié, l'abattement pour le travail à temps partiel, l'apprentissage, les CES (contrats emploi-solidarité, au nombre de 404 000) et quelques programmes de stages, la plupart des autres mesures fléchissent. Ceci est particulièrement vrai de l'exo-jeunes, qui passe en un an de 122 000 bénéficiaires à 59 000, et du programme PAQUE (préparation à la qualification et à l'emploi), interrompu en avril.

En conséquence logique, le chômage de longue durée s'accroît. L'ancienneté moyenne de présence à l'ANPE, qui est de 389 jours, a augmenté de 10 jours en un mois et de 28 jours en un an. La part des chômeurs inscrits depuis plus d'un an s'élève désormais à 35,3 % (30,7 %, il y a un an), soit 1 151 800 demandeurs d'emploi. Un triste record.

ALAIN LEBAUBE

Six mois après la promulgation du texte sur l'emploi

MM. Péricard (RPR) et Novelli (UDF) critiquent l'application de la loi Giraud

Michel Péricard (RPR), président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a présidé la mission d'information de la commission sur l'application de la loi quinquennale pour l'emploi, dite loi Giraud, dont le rapport devait être rendu public, jeudi 30 juin.

Décidément, la loi quinquennale sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle, qu'avait défendue au Parlement Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ne porte pas chance au gouvernement. Déjà à l'origine du mouvement contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), à la fin de l'hiver, elle revient régulièrement sur la sellette. Cela devait être de nouveau le cas, jeudi 30 juin, avec la publication d'un rapport établi par Hervé Novelli (UDF) pour le compte de la mission d'information sur l'application de la loi quinquennale sur l'emploi. Présidée par M. Péricard (RPR), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, cette mission avait déjà établi, en avril, un rapport d'étape très sévère (*le Monde* du 6 avril).

Ce deuxième bilan ne l'est pas moins. Certes, six mois après la promulgation de la loi (20 décembre 1993), la publication des textes réglementaires d'application (décrets, arrêtés et circulaires) s'est accélérée, puisque *« vingt-cinq décrets sur les quarante nécessités par la mise en œuvre complète de la loi sont aujourd'hui parus »*. Quant aux quinze décrets restant à paraître, le rapport de M. Novelli précise que la plupart sont en cours de publication ou de signature, ou encore en phase de concertation avec les partenaires sociaux. Selon M. Péricard, *« on sait que certains ne paraîtront jamais »*, en particulier celui sur le chèque-service.

Toutefois, la principale conclusion du rapport Novelli est ailleurs. A l'occasion de deux déplacements en province (à Tours le 22 avril et à Metz les 2 et 3 juin), la mission d'information a souhaité aller mesurer, sur le terrain, l'impact concret de cette loi auprès des principaux intéressés, chefs d'entreprise, salariés, élus locaux, chambres consulaires et organisations professionnelles. Or le constat qu'elle a rapporté *« peut être qualifié d'alarmant : six mois après sa promulgation, la loi quinquennale n'est pas véritablement connue »*.

Cette méconnaissance de la loi Giraud peut s'expliquer de multiples façons, estime M. Novelli. Outre les événements qui ont parasité sa mise en œuvre et *« pesé sur sa réputation »*, comme l'affaire du CIP, *« le décalage entre l'annonce des mesures prévues (dès août 1993) et leur entrée en vigueur conduit à l'incertitude sur le contenu réel de la loi »*. En outre, *« l'application de la loi quinquennale souffre d'un défaut majeur de communication »*.

C'est particulièrement vrai, selon le rapport, chez les chefs d'entreprise et, en particulier, chez les artisans et patrons de PME, *« qui expriment une certaine incompréhension et leur découragement face à une loi dont la présentation avait privilégié l'aspect de simplification en leur faveur »*. Qu'il s'agisse du mécanisme d'allègement progressif des exonérations d'allocations familiales ou de la suppression de l'agrément administratif préalable des entreprises accueillant des apprentis, les nouvelles dispositions rencontrent les critiques ou le scepticisme des patrons. Il est clair, selon MM. Novelli et Péricard, que les dispositions de la loi sont *« globalement inadaptées »* aux petites et moyennes entreprises, alors que celles-ci constituent, aujourd'hui, les principaux *« réservoirs »* d'emplois dont l'économie a besoin. Bref, la *« cible »* principale n'est pas atteinte.

Pour M. Novelli, il est donc urgent de *« mieux légiférer »* pour combattre ce sentiment *« d'incompréhension »*, *« en recommandant avec la plus grande insistance au gouvernement de présenter des textes courts et compréhensibles »*. Et de conclure : *« Légiférer mieux, c'est, d'abord, légiférer moins, non seulement en termes de volume global de législation, mais aussi au sein d'une même loi. »* Sur le fond, enfin, le député d'Indre-et-Loire va plus loin : *« On ne peut se dispenser d'envisager pour l'avenir*, écrit-il, *des réformes plus profondes, qui devront dépasser le caractère somme toute classique de la politique de l'emploi, telle qu'elle est conduite à l'heure actuelle. »*

G. C.

UNEDIC : un excédent de 6,7 milliards en 1994. – La note d'orientation établie en vue de la réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC, qui se tiendra le 4 juillet, fait état de perspectives optimistes. L'excédent d'exploitation prévu pour l'exercice 1994 devrait être de 6,7 milliards, pour un budget de plus de 136 milliards. Il pourrait encore augmenter si la reprise se confirmait. Alors que, au moment de la négociation de juillet 1993, l'UNEDIC envisageait une augmentation de 240 000 chômeurs en 1994, la prévision avait été ramenée à 210 000 à la fin mars. Désormais, le régime escompte une hausse limitée à 100 000. Pour 1995, si la hausse de la masse salariale était de 3,8 %, la croissance du PIB de 2,7 %, le nombre de chômeurs pourrait reculer de 60 000. Dans ce cas, l'excédent serait de 7,5 milliards de francs et la dette, déjà ramenée à 26,6 milliards, ne serait plus que de 19 milliards de francs.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un entretien avec le ministre de l'agriculture et de la pêche

Jean Puech : « 13 millions de Français vont bénéficier des mesures prioritaires pour le monde rural »

Le premier ministre, Edouard Balladur, devait réunir, jeudi 30 juin à Bar-le-Duc (Meuse), le Comité interministériel de développement et d'aménagement rural (CIDAR). Cette réunion est consécutive au projet de loi d'orientation que Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, défendra à l'Assemblée nationale, début juillet, lors d'une session extraordinaire. Vingt-cinq mesures devaient être annoncées par l'Hôtel Matignon à l'issue de cette réunion, dont les plus importantes concernent l'encouragement à la pluriactivité des agriculteurs, un effort en faveur du logement, le tourisme, l'éducation, l'accueil des jeunes, les créations d'emplois dans les petites entreprises, le fonds de gestion de l'espace. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, en charge du développement rural, explique la portée de ces mesures.

« Pourquoi le gouvernement a-t-il tant tardé à réunir le CIDAR (Comité interministériel de développement et d'aménagement rural) alors qu'en juin 1993 vous aviez dit qu'il fallait aller vite ?

– Dès mon entrée au gouvernement, je me suis mobilisé sur les dossiers de l'aménagement rural. Au même moment, le grand débat lancé par Edouard Balladur et Charles Pasqua a bien montré que l'aménagement rural était au cœur du débat politique. Parallèlement, d'autres initiatives étaient en cours. Je pense à la contribution importante apportée par la mission sénatoriale présidée par Jean François-Poncet.

» Fallait-il se précipiter pour décider un « train de mesures » détaché du cadre général sur lequel l'ensemble du gouvernement était par ailleurs mobilisé ? Non. Le monde rural attendait autre chose que des décisions ponctuelles. Voilà maintenant le cadre tracé. Le temps de l'action est venu.

– Partagez-vous l'analyse de certains selon lesquels 40 % de notre territoire est menacé de désertification ?

– Assurément non ! Le sens de mon action, c'est de faire en sorte que pas une parcelle du territoire national ne puisse être qualifiée de « désertifiée ». Pour autant, ne nous trompons pas d'objectif et distinguons entre désertification et occupation de l'espace. Abandonnons l'utopie d'une France du dix-neuvième siècle où toute campagne était bourdonnante d'activité. L'enjeu, aujourd'hui, est de « tenir le territoire ».

« Nous avons défini cinq directions »

» Ici, nous aurons une activité agricole intensive, un tissu de petites entreprises actives réparties sur tout un territoire rural, grâce à l'action conjuguée de l'Etat et des collectivités, bénéficiant de l'effet d'entraînement de la ville voisine. Ailleurs, prédomineront une agriculture extensive, des espaces entretenus grâce à une action plus volontariste de la collectivité, un maillage plus espacé des activités économiques, mais en fin de compte une qualité de vie comparable parce que la collectivité aura su y maintenir un niveau de services satisfaisant pour l'usager.

» Tenir le territoire, c'est adapter l'action publique à la diversité des pays et des bassins de vie, en permettant à chaque Français, où qu'il réside, de disposer à proximité de chez lui d'un même niveau de services, d'équipements collectifs et d'accès à l'emploi.

– Quelles sont les mesures essentielles que le gouvernement va arrêter lors du comité interministériel ?

– Le CIDAR n'est qu'un élément de l'ensemble de la politique gouvernementale d'aménagement du territoire. Au moment où le gouvernement dépose devant le Parlement son projet de loi, il faut décliner cette politique sous tous ses aspects : ville, montagne, aménagement rural. Nous avons défini cinq directions pour l'action :

» – déterminer les territoires ruraux sur lesquels l'Etat, en liaison avec ses partenaires (Europe et collectivités), concentrera son action, soit les deux tiers du territoire, 13 millions d'habitants, un peu plus d'un habitant sur cinq ;

» – soutenir l'activité économique. L'essentiel de l'effort est contenu dans le projet de Charles Pasqua, qui prévoit d'importantes mesures pour renforcer les activités dans les zones rurales prioritaires que je viens d'évoquer. Le CIDAR a arrêté des décisions sur trois points : le soutien à la pluriactivité des personnes vivant en zone rurale, en supprimant des blocages (régime des indemnités journalières en cas de maladie, cotisations minimales de sécurité sociale) ; l'amélioration et l'assouplissement des dispositifs d'installation des jeunes paysans ; le soutien à l'industrie touristique et hôtelière ; tenir le territoire. Le fonds de gestion de l'espace servira au financement de services d'entretien et de réhabilitation des espaces ruraux. Le Parlement est saisi de sa création. Les modalités de son fonctionnement et son montant financier seront définitivement arrêtés à l'issue du débat parlementaire. Mais je lance aussi une politique pluriannuelle pour la forêt, afin d'améliorer la compétitivité des approvisionnements en bois ;

» – améliorer l'habitat. C'est un enjeu déterminant. Avec Hervé de Charette, ministre du logement, nous avons défini des mesures, mettant l'accent sur la reconquête des centres-bourgs afin de concilier une offre de logements plus abondante, tant dans le secteur locatif que pour l'accession à la propriété, avec une action de réhabilitation du patrimoine rural bâti. Nous lançons cent cinquante opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) supplémentaires, portant leur nombre de cent à deux cent cinquante en 1994. Mais il faudra aller plus loin dans les mois qui viennent ;

» – dernier axe : les services au public. L'action sera multiforme. Je vous en donne trois illustrations : le développement d'une politique d'installation de « points publics » qui auront un rôle de guichets uniques d'informations et de contacts entre les administrations et les usagers ; la mise en place, avec les collectivités concernées, de contrats pluriannuels pour le maintien des services éducatifs en milieu rural ; le renforcement des aides aux services d'accueil des jeunes.

– Faut-il supprimer la taxe sur le foncier non bâti ?

– Beaucoup a été fait déjà avec la suppression des parts régionale et départementale. Attention, cette taxe rapporte encore quelque 5 milliards de francs aux communes ! Qui les dédommagerait de cette perte sinon le budget de l'Etat ? L'essentiel n'est pas de la supprimer mais de resserrer l'éventail des taux qui peut aller de 1 à 3 dans un même canton. Il faut aussi tenir compte de l'extensification d'une partie de l'agriculture, en particulier dans l'élevage. Lorsque la politique agricole commune incite à la baisse du nombre de têtes de bétail par hectare, la terre ne peut plus supporter le même impôt. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Délimitation des territoires ruraux de développement prioritaire

Zones éligibles

Source : SEGESA-DATAR

REPÈRES

EUROSTAR

Les TGV n'emprunteront pas le tunnel sous la Manche cet été

Les TGV Eurostar entre Londres et Paris et Londres et Bruxelles ne démarreront pas cet été comme prévu, ont annoncé, mercredi 29 juin, les représentants des chemins de fer français, belges et britanniques. Le service commercial ne commencera pas avant l'automne, a précisé Jean-François Bénard, directeur général de la SNCF. Deux raisons expliquent ce retard. Premièrement, la Commission intergouvernementale (CIG) chargée de la sécurité dans le tunnel n'a pas donné son feu vert. Des essais d'endurance et des tests d'évacuation auront lieu à partir de juillet. Deuxièmement, les rames de TGV font l'objet d'ajustements techniques chez le constructeur GEC-Alsthom, à la suite de perturbations dans l'alimentation électrique en Grande-Bretagne, ce qui impose également des modifications des infrastructures britanniques.

SMIC

Les syndicats critiquent vivement le gouvernement

Les syndicats ont vivement protesté, mercredi 29 juin, contre la décision du gouvernement de limiter à 2,1 % la revalorisation du SMIC au 1er juillet. La CFTC juge *« dangereuse »* l'approche consistant à *« dire aux salariés, et en particulier à ceux qui ont les rémunérations les plus basses, qu'ils coûtent trop cher »*. Alors que la CGT assure que le premier ministre *« a pris le risque d'un conflit majeur »* et appelle les salariés à *« se faire entendre plus fort et dans la plus large unité »*, la CFDT constate que le gouvernement *« a décidé de pénaliser ceux qui, dans notre pays, ont les plus bas salaires »*. Enfin, Marc Blondel (FO) considère que *« l'on ne peut pas à la fois solliciter les gens pour qu'ils consomment, indiquer qu'il y a une reprise »* et limiter au maximum la progression du pouvoir d'achat des *« smicards »*.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Parlement allemand ouvre la voie à la privatisation de Deutsche Telekom

Le Bundestag, Chambre basse du Parlement allemand, a adopté, mercredi 29 juin, en dernière lecture, à la majorité requise des deux tiers, les modifications de la Constitution qui permettront de privatiser les Postes à partir de 1995. Le projet de loi a obtenu 472 voix sur 586 votants, 93 députés votant contre et 21 s'abstenant. Le projet prévoit la transformation en société par action des trois branches indépendantes des Postes : acheminement du courrier (Postdienst), télécommunications (Deutsche Telekom) et services bancaires (Postbank).

Déréglementation en vue aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont franchi une première étape en vue de la réorganisation de leur système de télécommunications, avec l'adoption, mardi 28 juin, par la Chambre des représentants, d'un projet de loi qui met fin au monopole des compagnies locales de réseaux câblés et de téléphonie. Le projet autorise les compagnies de téléphonie à longue distance à entrer sur les marchés locaux, jusqu'alors domaines réservés des sociétés régionales. Il permet à l'inverse à ces dernières de se lancer sur le marché des longues distances – nationales et internationales –, qui leur était interdit, et, partant, sur celui, en plein essor, des services liés aux « autoroutes électroniques ». Il instaure enfin la concurrence, aujourd'hui inexistante, sur les réseaux câblés. Ce projet doit être adopté au Sénat, où l'issue du vote est loin d'être acquise.

Les conclusions du rapport Abraham sur la libéralisation du ciel

Certaines liaisons aériennes non rentables recevraient des subventions

La libéralisation du transport aérien dans l'Union européenne, en 1997, conduit à s'interroger sur le financement des lignes déficitaires contribuant à l'aménagement du territoire. Sans aide, ces liaisons risquent d'être abandonnées au profit d'autres plus rentables. Cette perspective a suscité une vive émotion des personnels d'Air Inter et conduit le ministre des transports, Bernard Bosson, à demander à Claude Abraham, ingénieur général de l'aviation civile, un rapport sur le financement de ces dessertes.

Rendu public, jeudi 30 juin, le rapport de M. Abraham propose la mise en place d'un système de subventions, après appel d'offres, pour les liaisons d'aménagement du territoire, financé moitié par l'Etat, moitié par les collectivités locales et les chambres de commerce et d'industrie. Au total, les besoins financiers s'élèveraient à moins de 200 millions de francs. Dans cette hypothèse, la part de l'Etat ne pourrait être alimentée exclusivement par voie budgétaire mais par une taxe sur les passagers intracommunautaires embarquant dans un aéroport métropolitain. Cette dernière disposition rejoint le projet de loi d'orientation du territoire prévoyant la création d'un fonds de péréquation des transports aériens.

Toutes les lignes déficitaires ne peuvent évidemment pas être candidates à des subventions et le comité s'est employé à préciser les liaisons ayant un intérêt public. Sont exclues les lignes dont le trafic est inférieur à dix mille passagers ou supérieur à cent cinquante mille passagers par an. L'intérêt d'aménagement du territoire de ces lignes implique aussi *« qu'il n'existe pas de moyen terrestre ou aérien offrant un substitut acceptable »*, estime la commission. Ainsi, s'il existe une voie de chemin de fer assurant la même liaison en moins de deux heures trente ou un aéroport voisin à moins de quarante-cinq minutes de voiture, la liaison aérienne n'est pas éligible. En revanche, la commission souhaite élargir ces dispositions aux lignes entre les provinces françaises et les autres pays de l'Union.

Le cas des liaisons déficitaires exploitées actuellement sans aide extérieure par Air Inter ou d'autres transporteurs pose un problème particulier, estime la commission. Soit leurs exploitants les ramènent à l'équilibre par des efforts de gestion, y compris un relèvement des tarifs, soit ils les conservent telles quelles, soit il les abandonne. C'est dans ce dernier cas seulement et si aucune compagnie ne se propose d'exploiter la liaison sans aide qu'elle sera soumise à un appel d'offres.

MARTINE LARONCHE



FINANCES

Selon le rapport de la Commission bancaire

L'année 1993 a encore été difficile pour les banques françaises

Les années noires se suivent et se ressemblent pour les banques françaises. La commission bancaire qui a rendu public, mercredi 29 juin, son rapport annuel estime pourtant que le système bancaire français a bien résisté à une conjoncture toujours très difficile dans l'immobilier et pour les PME. Le produit net bancaire global des établissements a tout de même progressé de 8,9 %, chiffre comparable à la progression de 1991 (+ 9,6 %) et supérieur à celle de 1992 (+ 5,1 %). Le résultat net, qui avait fondu en moyenne de 47,6 % en 1992, s'est encore réduit de 52,5 %.

Si le risque immobilier est désormais *« largement couvert »* selon la commission, et devrait encore se réduire en 1994, en revanche, un effort complémentaire devrait être nécessaire sur les petites et moyennes entreprises (PME). La commission souligne que le nombre de défaillances d'entreprises (63 817 en 1993) a eu pour conséquence une dégradation sensible du risque de crédit qui, comme en 1992, a concerné non seulement les professionnels de l'immobilier mais également les PME.

La baisse du résultat net malgré la *bonne résistance* globale des établissements, explique la commission, est *« imputable à une minorité d'établissements qui n'avaient pas en 1992 pleinement ressenti les conséquences de la dégradation de la conjoncture et qui ont fait l'objet en 1993, le plus souvent avec l'aide de leurs actionnaires, d'une restructuration en profondeur, se traduisant par d'importantes pertes »*. Toutefois, la majorité des grands groupes français présentent au contraire des résultats en progression.

Si la dégradation de la conjoncture a pesé sur l'activité de crédit par une contraction de la demande, la forte volatilité des marchés, notamment lors de la crise monétaire de l'été 1993, ainsi que la baisse des taux ont permis aux banques de réaliser d'importants profits sur les opérations de marché. D'où un rythme de croissance global de l'activité de 5,2 % (contre 5,3 % en 1992), réalisé pour l'essentiel au second semestre.

F. Bn.

VIE DES ENTREPRISES

Tout en annonçant la décision de la compagnie de veiller au « respect de l'éthique »

M. Dejouany dénonce une « tentative de déstabilisation » de la Générale des eaux

« Notre groupe est soumis depuis quelques semaines à de violentes attaques qui tendent à ternir et à déprécier son image. » A sa manière – discrète –, le PDG de la Générale des eaux, Guy Dejouany, a mis à profit, mercredi 29 juin, la tenue de l'assemblée générale de ses actionnaires, pour faire une mise au point sur les multiples « affaires » mettant en cause sa compagnie (*le Monde* du 29 juin). Soulignant qu'aucun jugement n'était intervenu, il a dénoncé *« des insinuations amplifiées jusqu'à la généralisation »*, déplorant que de *« simples investigations couvertes par des instructions en cours puissent être considérées comme des indices de pratiques susceptibles d'être mises en cause »*.

Mais le PDG de la Générale des eaux ne s'est pas contenté de dénoncer la violation du secret de l'instruction. Il s'est dit persuadé qu'*« il y a là une tentative de déstabilisation de notre profession, considérée comme coupable d'être efficace et de s'être développée »*. M. Dejouany est en effet convaincu, comme beaucoup de ses collaborateurs, que c'est la notion même de « délégation de service » – l'affermage ou la concession de la gestion des eaux ou des déchets par exemple – qui est visée par des *« affabulations souvent diabolisantes »*.

Pour la défense de son groupe, le PDG de la Générale des eaux a effectué une démarche similaire à celle effectuée par Jérôme Monod, son homologue de la Lyonnaise : *« J'ai demandé par écrit à M. le garde des sceaux*, a déclaré M. Dejouany, *s'il lui avait été remis un rapport mettant en cause notre compagnie (...). Le 20 juin, il m'a répondu par écrit que non. »*

Façon de mettre en cause, sans le citer, le juge Thierry Jean-Pierre qui, parallèlement à la remise d'un rapport officiel ne mentionnant pas ces deux entreprises, a publié un Livre noir les accusant implicitement d'être à l'origine de 80 % de la corruption en France. Renouvelant sa confiance à ses collaborateurs, M. Dejouany a néanmoins annoncé la création d'un *« échelon interne* [à son groupe] *chargé de veiller au respect de l'éthique »*. Ses petits actionnaires s'en sont satisfaits, qui n'ont posé aucune question.

P.-A. G.

Au cours de ses assises nationales

Le Crédit mutuel s'interroge sur sa stratégie

Les troisièmes assises nationales du Crédit mutuel, mercredi 29 juin, ont été l'occasion pour les dirigeants de la cinquième banque française par l'importance de ses dépôts (274 milliards de francs) de donner la parole à la base. Près de 3 700 délégués, élus des sociétaires et salariés, se sont interrogés sur l'avenir du groupe et sur les moyens de concilier les valeurs mutualistes et la compétitivité.

Soumis à une concurrence bancaire de plus en plus forte et craignant la banalisation, le Crédit mutuel cherche sa propre voie. Les assises ont montré que l'attachement au mode de fonctionnement mutualiste tend à s'effriter, les délégués accordant plus d'importance aux relations de proximité avec les clients. Au vu des réponses apportées par les différentes tables rondes, le Crédit mutuel a besoin avant tout d'une plus grande cohésion entre les fédérations. La question est à savoir si elle doit venir du sommet ou du réseau. Les conclusions de ces réflexions seront rendues publiques le 5 octobre.

Une première dans l'histoire de la banque d'affaires

Un associé-gérant de Lazard chez Rothschild & Cie

L'affaire a fait grand bruit... dans le petit monde feutré des grandes banques d'affaires. Un des quinze associés-gérants de la plus prestigieuse de ces maisons, la toute-puissante Lazard, Christian de Labriffe, quarante-sept ans, a annoncé son départ pour la concurrence. En l'occurrence, Rothschild & Cie.

Dans la quasi-totalité des métiers de la finance et du conseil, les allées et venues de cadres dirigeants font partie de la norme. Mais pas chez Lazard. Cet établissement un peu mystérieux qui conseille à Paris, Londres et New-York les gouvernements et les plus grandes entreprises, qui gère les fusions, les acquisitions, les privatisations et les portefeuilles. Jamais, jusqu'à aujourd'hui, un associé-gérant n'avait quitté le numéro un incontestable et incontesté en France des fusions et acquisitions avant l'âge de la retraite.

Est-ce le signe de la volonté des principaux concurrents de Lazard que sont Rothschild & Cie mais aussi Arjil ou Demachy-Worms de marcher sur ses plates-bandes ? Lazard serait-il en train de perdre de sa superbe ? La nomination, au début de l'année, au poste d'associé-gérant d'Edouard Stern, le gendre de Michel David-Weill, qui, avec sa famille, contrôle Lazard, aurait fait grincer des dents.

On cherche pourtant, boulevard Haussmann, à Paris, à minimiser l'importance de la défection de M. de Labriffe. *« Je regrette beaucoup son départ »*, se borne à dire Antoine Bernheim, l'associé-gérant le plus ancien et l'un des plus influents. *« Tout se passe dans la plus grande sérénité »*, explique pour sa part M. de Labriffe. *« Je ne pars pas pour faire une première. Je suis depuis vingt-deux ans chez Lazard, j'y ai commencé en culottes courtes et j'ai envie de voir ailleurs. Il ne s'agit d'ailleurs pas de faire de Rothschild & Cie un autre Lazard, mais de faire une maison tout aussi professionnelle avec sa propre personnalité »*, ajoute-t-il.

Les ambitions de Rothschild & Cie semblent grandes. L'établissement, qui rêve d'être un *alter ego* de Lazard, songerait également à se développer vers les marchés, un peu à l'image de l'association à Londres entre le Crédit agricole et Lazard dans les financements structurés.

E. L.

Ancien apprenti mécanicien

Jürgen Schrempp va succéder à Edzard Reuter à la tête de Daimler-Benz

C'est désormais officiel : Jürgen Schrempp, quarante-neuf ans, a été désigné *« à l'unanimité »* par le conseil de surveillance de Daimler-Benz, réuni mercredi 29 juin, comme le futur patron du premier groupe industriel allemand. Le nouveau capitaine de Daimler ne prendra la barre que le 24 mai 1995, lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires. M. Schrempp va ainsi remplacer Edzard Reuter, soixante-six ans, à la tête de Daimler depuis 1987. M. Reuter devrait ainsi quitter ses fonctions sept mois avant l'échéance normale de son mandat.

Les marchés financiers et les experts ont accueilli positivement la nomination de M. Schrempp, qui personnifie, selon eux, la tradition Daimler et devrait poursuivre sa stratégie d'alliances internationales en accroissant la rentabilité. Ancien apprenti mécanicien devenu ingénieur, M. Schrempp est entré à vingt-trois ans chez Mercedes-Benz et a gravi rapidement tous les échelons, sous le parrainage attentif d'Edzard Reuter.

M. Schrempp s'est forgé une image de rigueur à la tête de Deutsche Aerospace (DASA, filiale aéronautique et armement de Daimler) qu'il préside depuis 1989. La filiale aéronautique et armement de Daimler vient d'annoncer la suppression de 10 300 emplois d'ici fin 1996. DASA employait 80 000 personnes fin 1993. Le conseil de surveillance désignera le successeur de M. Schrempp à la tête de DASA à l'automne mais déjà le directeur financier, Manfred Bischoff, est donné favori.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

FRAMATOME et Siemens démentent l'existence de tout « pacte secret ». – Le « pacte secret » évoqué par Alcatel-Alsthom (« le Monde-l'Économie » du 28 juin) pour dénoncer le caractère déséquilibré de l'alliance nouée en 1989 entre Framatome et Siemens n'existe pas, ont affirmé Framatome et Siemens dans deux communiqués distincts publiés mercredi 29 juin. Selon Alcatel-Alsthom, l'accord de coopération signé en 1989 entre les deux groupes avait été complété, en 1992, par une convention assurant à l'industrie allemande une maîtrise totale des futures centrales nucléaires sur son territoire, quand l'industrie française se voyait garantir seulement la partie chaudière adressée à Framatome. Selon Siemens, *« l'accord de 1989 ne contient aucune clause en défaveur d'Alcatel-Alsthom »*. Quant à Framatome, son communiqué renvoie au conseil d'administration du groupe qui s'est réuni le 22 juin et qui donne acte à Jean-Claude Leny qu'*« il n'existe aucun pacte secret »*.

NOMINATIONS

MESSIER-BUGATTI : Yves Leclère nommé PDG. – Succédant à Jean-Paul Béchat, qui vient d'être nommé à la tête de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), Yves Leclère, quarante-quatre ans, est devenu, mercredi 29 juin, PDG de Messier-Bugatti, une filiale à 100 % du groupe SNECMA. M. Leclère a fait une grande partie de sa carrière à Messier-Bugatti et à sa filiale ERAM. Il avait été nommé, en avril dernier, directeur général adjoint de Messier-Bugatti.

ELF AQUITAINE PRODUCTION : Jacques Halfon devient président. – Jacques Halfon, quarante-sept ans, directeur exploration-production d'Elf Aquitaine, vient d'être nommé également président d'Elf Aquitaine production, en remplacement d'Yves Lesage, devenu conseiller en charge du parapétrolier auprès de Philippe Jaffré, président du groupe.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 juin ▲ Petite hausse

Malgré une nouvelle chute du dollar et une tension des taux à long terme américains, la Bourse de Paris a maintenu le cap mercredi 29 juin dans un marché très calme. En repli de 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a une heure plus tard renoué avec la hausse pour terminer la journée sur un gain de 0,55 % à 1 936,33 points.

Le volume des échanges s'est encore contracté atteignant à peine 3 milliards de francs. Pour la troisième séance consécutive la Bourse a donc cherché à prendre quelque distance avec les événements monétaires qui, ces dernières semaines, ont secoué les marchés.

Le geste de la Bundesbank a permis de s'engager sur la voie de la hausse. En effet, l'institut d'émission allemand, poursuivant sa politique de détente monétaire, a alloué mercredi des liquidités au taux marginal de 4,96 %, soit une baisse de 4 centièmes de point par rapport à l'opération identique de la semaine précédente. Dans la foulée la Banque centrale de Belgique a réduit de 5 centièmes son taux central à 4,95 %.

Les opérateurs sont restés néanmoins très prudents car les principaux sujets de préoccupation subsistent, à savoir la tension des taux à long terme américains et le recul du dollar. Le contrat notionnel échéance septembre sur le Matif a gagné 0,29 % à 116,60 tandis que le Bund allemand progressait de 0,17 %. Parmi les titres en forte hausse on relevait Cegid + 9 %, Dassault Aviation + 7,5 % et la Rochette + 6 %. Caumartin-Participations progressait de 5 %, Pollet de 4 % et Cetelem de 3,3 %.

NEW-YORK, le 29 juin = Pause

Wall Street a marqué une pause mercredi 29 juin, après plusieurs séances mouvementées, aidée par la stabilité du marché obligataire et du dollar, qui s'est raffermi sur toutes les devises à l'exception du yen. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 667,05 points en baisse de 2,59 points (-0,07 %). Quelque 264 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont toutefois été plus nombreuses que les baisses : 1 235 contre 858, alors que 725 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,50 % contre 7,52 % la veille au soir. Il avait progressé à 7,54 % après l'annonce d'une progression de 3,4 % du produit intérieur brut américain au premier trimestre, contre une hausse de 3 % annoncée précédemment. Wall Street avait, pour sa part, ignoré cette statistique. Du coté des valeurs, Mobil, qui a annoncé 2 300 licenciements dans son secteur chimie, a perdu 1 dollar à 82 1/8.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Alcoa	74 3/4	72 3/4
Allied Signal Inc.	36 1/8	35 1/2
American Express	25 3/4	25 5/8
ATT	55 3/8	54 1/2
Bethlehem Steel	19 3/8	19
Boeing	47 7/8	47 1/4
Caterpillar Inc.	102	102 1/8
Chevron	43 3/8	43 1/4
Coca-Cola	40 1/4	40 7/8
Disney Corp.	42 3/4	42 5/8
Du Pont de Nemours	59 3/4	59 1/8
Eastman Kodak	47 1/2	48 3/8
Exxon	58 1/4	58 1/2
General Electric	48 1/4	47 5/8
General Motors	51	50 3/8
Goodyear Tyre	37 1/8	36 3/8
IBM	61	60 3/8
International Paper	69	67
Morgan (J.P.)	62 7/8	62 3/4
McDonnell Douglas	118 7/8	116 1/2
Merck and Co.	30 1/2	30 1/8
Minnesota Mining	50 7/8	50 5/8
Philip Morris	51 1/8	51 3/8
Procter & Gamble	55 1/8	54 5/8
Sears Roeb. and Co.	48 1/8	47 7/8
Texaco	62 3/4	61 3/8
Union Carbide	27 1/8	25 3/4
United Tech.	65 1/4	64 3/4
Westinghouse El.	12 1/4	11 3/4
Woolworth	16 1/4	16

LONDRES, 29 juin ▲ Accélération

Les valeurs ont accentué leurs gains, mercredi 29 juin, en fin de séance au Stock Exchange, encouragées par ceux de Wall Street en dépit de la chute du dollar à moins de 99 yens. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 37,3 points (1,27 %) à 2 946,3 dans un marché actif où 759,9 millions de titres ont été échangés contre 718,5 millions la veille.

Les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à un demi-point, soutenus par le succès de l'emprunt de 2 milliards de livres à taux variable lancé par la Banque d'Angleterre, qui a été souscrit 2,7 fois. Les compagnies d'électricité, en pleine période d'annonce de résultats, sont restées en bonne forme : Eastern Electricity a gagné 27 pence à 614 et Northern Electricity 23 pence à 670.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Allied Lyons	5,48	5,51
BP	3,94	3,98
BTR	3,54	3,75
Cadbury	4,11	4,16
Glaxo	5,42	5,63
GUS	5,78	5,89
ICI	7,85	7,79
Reuters	[illegible]	4,39
RTZ	[illegible]	8,22
Shell	[illegible]	6,83
Unilever	[illegible]	9,72

TOKYO, le 30 juin ▲ Regain

La bourse de Tokyo a terminé en hausse, jeudi 30 juin, l'indice Nikkei clôturant à 20 643,93 points, en progrès de 162,93 points (+0,8 %) par rapport à la clôture de mercredi. Le marché a été plus actif avec 440 millions de titres échangés contre 300 millions seulement la veille. L'émergence d'une coalition gouvernementale socialiste-libérale démocrate a surpris mais n'a pas pesé sur la tendance. Les fonds d'investissement et les institutions financières ont beaucoup acheté.

Le dollar a terminé à 98,95 yens sur le marché des changes de Tokyo jeudi, en baisse de 0,32 yen par rapport à la clôture mercredi à 99,27 yens.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 30 juin
Bridgestone	1 620	1 600
Canon	1 740	1 740
Fuji Bank	2 270	2 280
Honda Motors	1 790	1 740
Matsushita Electric	1 770	1 770
Mitsubishi Heavy	787	789
Sony Corp.	6 000	6 000
Toyota Motors	2 200	2 200

CHANGES

Dollar : 5,4465 ▲

Jeudi 30 juin, le dollar regagnait un peu de couleur à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,4465 francs, contre 5,4200 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark fléchissait à 3,4248 francs, contre 3,4304 francs mercredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	29 juin	30 juin
Dollar (en DM)	1,5845	1,5880
TOKYO	**29 juin**	**30 juin**
Dollar (en yens)	99,27	98,95

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (29 juin)	5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (28 juin)	4 1/8 %

BOURSES

PARIS

	28 juin	29 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 925,76	1 936,30
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 331,96	1 338,17
Indice SBF 250	1 292,15	1 298,25

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	28 juin	29 juin
Industrielles	3 669,64	3 667,05

LONDRES (indice « Financial Times »)

	28 juin	29 juin
100 valeurs	2 909	2 946,30
30 valeurs	2 259,30	2 297,80

FRANCFORT

	28 juin	29 juin
Dax	2 088,26	2 046,30

TOKYO

	29 juin	30 juin
Nikkei Dow Jones	20 481	20 643,93
Indice général	1 667	1 662,84

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4540	5,4560	5,4642	5,4677
Yen (100)	5,5035	5,5084	5,5507	5,5579
Ecu	6,5513	6,5565	6,5449	6,5531
Deutschemark	3,4215	3,4240	3,4263	3,4301
Franc suisse	4,0640	4,0687	4,0761	4,0830
Lire italienne (1000)	3,4491	3,4538	3,4254	3,4317
Livre sterling	8,3828	8,3897	8,3916	3,4014
Peseta (100)	4,1751	4,1783	4,1515	4,1565

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8	5 1/8	5 1/4
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 11/4
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 11/16	7 15/16	7 13/16	8 1/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 30 JUIN

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,44 % (1944,94)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6180	EDF-GDF3%	6110	6190	+1,31
1042	B.N.P. (T.P)	1052	—	—
1035	Cr.Lyonnais(T.P.)	1046	1045	-0,10
2291	Renault (T.P.)	2285	2270	-0,66
2160	Rhone Poulenc(T.P)	2150	—	—
1232	Saint Gobain(T.P.)	1250	—	—
1110	Thomson S.A (T.P)	1110	—	—
650	Accor 1	631	633	+0,32
750	Air Liquide 1	757	761	+0,53
580	Alcatel Alsthom 1	605	610	+0,83
550	Alcatel Cable 1	580	583	+0,54
345	Alspi 1	340	344	+1,18
435	AGF-Ass.Gen.France	475,80	482,80	+1,49
225	Axa 1	235,10	237,50	+1,02
920	Bail Invest. 1	924	924	—
535	Bancaire (Cie) 1	516	521	+0,97
144	Bque Colbert C2f	139,10	—	—
645	Bazar Hot. Ville 2	635	641	+0,94
1200	Berger (M) 2	1200	1200	—
465	Bertrand Faure 2	465	—	—
1180	BIC 1	1188	1195	+0,59
285	BIS 1	322,80	335	+3,78
245	B.N.P. 1	236,80	237,30	+0,21
340	Bollore Techno.1	367,20	372,50	+1,44
3000	Bongrain 1	2995	2985	-0,33
725	Bon Marche (Au) 1	780	760	—
585	Bouygues 1	606	608	+0,33
800	BSN 1	798	790	+0,13
875	Canal + 1 ●	831	838	+0,84
175	Cap Gemini Sogeti1	174	176	+1,15
185	Carnaudmetalbox 1	165,90	168,20	+1,39
1800	Carrefour 1	1820	1850	+1,65
139	Casino Guichard 1	138,30	140,80	+1,88
109	Casino Guich.ADP 1	117,10	117,90	+0,68
690	Castorama Dl (Li)1	692	689	-0,43
390	Caumartin Part(M)2	420	430	+2,38
215	C.C.F. 1	219,20	219,20	—
60	CCMC-Manegid(Ly) 2	63	64	+1,59
475	Cegid (Ly) 1	490,90	487	-0,79
20,90	Centrest SDR (Ny)2	22	23	+4,55
490	CEP Communication1	495	493	-0,40
102	Cerus Europ.Reun 1	101	102,80	+1,78
1110	Cetelem 1	1172	1170	-0,17
1140	CGIP 1	1135	1145	+0,88
1300	Chargeurs 1	1340	1330	-0,75
435	Christian Dior 1 ■	426	426	—
285	Ciments Fr.Priv.B2 ●	289,50	291	+0,52
500	Clarins 1	492,50	494	+0,30
385	Club Mediterranee1	388,50	388	-0,13
940	Colas 1	955	950	-0,52
640	CGP (Papiers)(Ly)2	770	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1240	Comptoir Moder. 1	1295	1285	-0,77
390	CPR Paris.Reesc. 1	485	481	-0,80
595	Cred.Fon.France 1	959	972	+1,36
385	Credit Local Fce 1	391	395	+1,02
520	Credit Lyonn.CIP 1	485	481,40	-0,74
500	Credit National 1	505	510	+0,99
605	CSEE 1	535	540	+0,93
5340	Damart 1	5300	5400	+2,04

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
428	Dassault-Aviation1	444,90	427,50	-3,91
380	Dassault Electro 1	399,90	420	+5,03
2670	De Dietrich 1	2700	2680	-1,03
510	Degremont 1	482	485	+0,62
58	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	65	65	—
79	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	91	90	-1,10
415	DMC (Dollfus Mi)1	405,20	410	+1,18
645	Docks France 1	635	638	+0,47
134	Dynaction 1	135	144,40	+6,96
2290	Eaux (Gle Des) 1	2265	2285	+0,88
810	E.B.F 1	815	825	+1,23
735	Ecco 1	746	747	+0,13
1250	Eiffage 1 ■	1257	1246	-0,88
400	Elf Aquitaine 1	389	390,40	+0,10
860	Eridania Beghin 1	850	856	+0,71
655	Essilor Intl 1	690	690	—
505	Essilor Intl ADP 1	529	525	-0,76
900	Esso 1	969	949	-2,06
2010	Eurafrance 1	1953	1940	-0,67
10	Euro Disney 1	12,10	12,15	+0,41
625	Euro RSCG W.W 1	629	630	+0,16
1750	Europe 1- 1	1780	1782	+0,12
28	Eurotunnel 1	22,85	22,15	-3,06
840	Filipacchi Medias1	875	878	+0,34
144	Finextel 1	125,60	126	+0,32
590	Fives-Lille 1	613	615	+0,33
4440	Fromageries Bel 1	4799	4819	+0,42
2150	Galeries Lafayet.1	2046	2045	-0,05
375	GAN 1	408	412	+0,98
485	Gascogne (B) 1	487	490	+0,62
1940	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1984	1981	-7,16
595	Geophysique 1	593	590	-0,51
435	G.F.C. 1	432	439,90	+1,83
580	Groupe Andre S.A.1	569	570	+0,18
750	Groupe De La Cite1	751	760	+1,20
395	GTM-Entrepose 1	425	418,20	-2,07
520	Guilbert 1	505	—	—
1420	Guyenne Gascogne 1	1400	1410	+0,71
430	Havas 1	446	449	+0,45
185	I.D.I.A 1	185,90	185	-0,48
525	Imetal 1	540	540	—
490	Immobil.France 2	495	489,10	-1,19
80	Immob.Phenix 1	78,50	78,30	-0,25
103	Ingenico 1	112	113	+0,89
465	Interbail 1 ■	444	442	-0,45
625	Intertechnique 1	600	619	+3,17
1030	Jean Lefebvre 1	1105	1110	+0,45
625	Klepierre 1	630	—	—
645	Labinal 1	700	715	+2,14
495	Lafarge Coppee 1	399,80	408	+2,05
121	Lagardere (MMB) 1	120	123	+2,50
315	Lapeyre C1	303,10	303,10	—
330	Labon 2	337	335	-0,59
5800	Legrand 1	5730	5840	+1,92
4030	Legrand ADP 1	4125	4125	—
265	Legris indust. 1	261	265	+1,53
900	Locindus 1	1015	1015	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
865	LVMH Moet Vuitton1	868	860	-0,69
505	Lyonnaise Eaux 1	515	516	+0,19
370	Marine Wendel 1	390,50	391	+0,13
108	Matra-Hachette 1	109,80	109,30	-0,46
80	Metaleurop 1	76,40	75	-1,83
10	Metrologie Intl 1	10,30	10,10	-1,94
215	Michelin 1	225,50	228	+1,11
137	Moulinex 1	123,50	126,50	+2,43
865	Navigation Mixte 1	980	980	—
158	Nord-Est 1	133,10	135,10	+1,50
560	Nordon (Ny) 1	563	547	-2,84
—	NRJ SA # 1	585	585	—
17,50	Olipar 1	17,70	17,50	-1,13
1120	Oreal 1	1094	1100	+0,55
355	Paribas 1	362	361,60	-0,11
385	Pechiney CIP 1	395	390,20	-1,22
153	Pechiney Intl 1	153	151,70	-0,85
370	Pernod-Ricard 1	379,50	382,20	+0,71
795	Peugeot 1	797	795	-0,25
830	Pinault-Prin.Red.1	852	860	+0,94
670	Plastic-Omn.(Ly) 1	645	645	—
400	Poliet	425	425	—
980	Primagaz 1	864	867	+0,35
850	Promodes 1	849	866	+2
500	Publicis 1	479	474	-1,04
480	Radiotechnique 1	478	471,10	-1,44
210	Remy Cointreau 1	210	212,50	+1,19
610	Rexel 1	601	605	+0,67
130	Rhone Poulenc A 1	123,50	125,70	+1,78
38	Rochette (La) 1	41,50	43	+3,61
560	Roussel Uclaf 1	589	589	—
3700	Rue Imperiale(Ly)1	3910	3890	-0,51
179	Sade (Ny) 1	168	165	-1,79
2510	Sagem 1	2620	2631	+0,42
640	Saint-Gobain 1	660	653	-1,06
1630	Saint-Louis 1	1649	1649	+0,55
1970	Salomon (Ly) 1	1857	1826	-1,67
490	Salvepar (Ny) 2	468	445	-4,91
815	Sanofi 1	855	866	+1,29
2330	Sat 2	2310	2304	-0,26
1190	Saupiquet (Ns) 1	1102	1110	+0,73
370	Schneider 1	360	364,90	+1,36
129	SCOA act.regroup.	121,50	122	+0,41
124	SCOR S.A 1	122	121	-0,82
485	S.E.B.1	498	499	+0,20
435	Sefimeg 1	444	439,50	-1,01
176	Selectibanque 1	182	182,70	+0,38
1800	SFIM 2	1000	990	-1
210	SGE 1	287	288	+0,48
800	Sidel 1	820	825	+0,61
485	Simco 1	510	515	+0,98
600	S.I.T.A 1	675	674	-0,15
1970	Skis Rossignol 1	1950	1951	+0,05
465	Sligos 1	450	445	-1,11
575	Societe Gale A 1	573	570	-0,52
42	Sodecco (B) 2	50	50,60	+1,20
39	Sodero (Ns) 2	44,20	44,20	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
520	Sodexho 1	950	940	-1,05
133	Sogerap (Ny) 2	138	137	-0,72
1020	Sommer-Allibert 1	1645	1651	+0,33
445	Sophia 1 ■	405,50	433,60	+6,93
500	Sovac 1	533	531	-0,38
345	Spie Batignolles 1	351	354	+0,85
625	Strafor Facom 1	650	662	+1,85
275	Suez 1	253,20	257	+1,44
183	Synthelabo 1	194,90	191,10	-1,95
175	Thomson-CSF 1	161,60	162,80	+0,74
315	Total 1	316,50	317	+0,16
145	UAP 1	146,50	145,80	-0,48
425	UFB Locabail 1	417,90	409	-2,13
230	UGC DA (M) 1	227,10	231,50	+1,94
410	UIC 1	409	407	-0,49
520	UIF 1	520	521	+0,19
1030	UIS 2	1050	—	—
449	Unibail 1	447	447	—
235	Valeo 1	252,40	255	+1,03
285	Vallourec 1	287	283	-1,39
370	Via Banque 1	396	396	—
265	Worms & Cie 1	275	275	—
—	Z.Gr.Zannier (Ly) 1	295	296	+0,34
2200	Zodiac 1	2200	2200	—
1170	Elf Gabon 1	1060	1070	+0,94
130	American Barrick 1	128,50	132	+2,72
146	American Express 1	141,50	141,10	-0,28
280	Anglo American 1	265,90	266,70	+0,30
505	Amgold 1	432	—	—
365	A.T.T. 1	296,70	300,80	+1,38
193	Banco Santander 1	196,70	199	+1,17
1030	B.A.S.F. 1	1041	1049	+0,77
1200	Bayer 1	1206	1225	+1,58
27	[illegible] Group 1	27,50	27,45	-0,18
53	Buffelsfontein 1	49	52,50	+7,14
205	Chase Manhattan 1	208,50	211,80	+1,58
2460	Daimler Benz 1	2514	2500	-0,56
132	De Beers 1	123	122,60	-0,33
2390	Deutsche Bank 1	2345	2351	+0,26
1250	Dresdner Bank 1	1294	1350	+4,33
77	Driefontein 1	73	73,10	+0,14
330	Du Pont Nemours 1	319,70	322,20	+0,78
255	Eastman Kodak 1	262	264	+0,76
6,50	East Rand 1	5,60	5,50	-1,79
60	Echo Bay Mines 1 ■	57,45	58,20	+1,31
238	Electrolux 1	269	—	—
275	Ericsson 1	272,90	276	+1,14
320	Exxon Corp. 1	309	309,70	+0,23
320	Ford Motor 1	316,20	—	—
79	Freegold 1	75,50	76	+0,66
14	Gencor Limited 1	12,70	12,50	-1,57
250	General Electric 1	255,20	265,90	+4,19
285	General Motors 1	277,60	275	-0,94
360	Generale Belgique1	350,10	—	—
34	Grd Metropolitan 1	34	34,85	+2,50
38	Guinness Plc 1	38,85	38,10	-1,93
21	Hanson Plc 1	21,15	—	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
23	Harmony Gold 1	27,90	27,50	-1,43
435	Hewlett-Packard 1	424,70	412,30	-2,92
55	Hitachi 1	55,30	56,50	+2,17
1130	Hoechst 1	1119	1129	+0,89
340	I.B.M 1	331	332	+0,30
65	I.C.I 1	63,35	—	—
465	I.T.T. 1	456	451	-1,10
290	Ito Yokado 1	294,80	299	+1,42
98	Matsushita 1	96	99	+3,13
330	Mc Donald's 1	323	323	—
168	Merck and Co 1	165	165	—
275	Minnesota Mining 1	271,50	274,50	+1,10
64	Mitsubishi Corp. 1	66,40	67,30	+1,36
460	Mobil Corporat. 1	452	—	—
350	Morgan J.P. 1	342,30	—	—
4490	Nestle SA Nom.1	4639	4645	+0,13
79	Nippon MeatPacker1	81,80	—	—
169	Norsk Hydro 1	170,80	171	+0,12
1680	Petrofina 1	1700	1705	+0,29
295	Philip Morris 1	281,30	282,70	+0,50
152	Philips N.V 1	157	156,80	-0,13
123	Placer Dome Inc 1	114	117,50	+3,07
305	Procter Gamble 1	300	297	-1
270	Quilmes 1	255	—	—
52	Randfontein 1	49,30	48	-2,64
192	Rhone Poul.Rorer 1	170,50	170	-0,29
590	Royal Dutch 1	574	576	+0,35
73	R T Z 1	70,45	70,70	+0,35
11,50	Saatchi & Saatchi1	11,50	11,65	+1,30
495	Sega Enterprises 1	410	413	+0,73
56	Saint-Helena 1	52	52,90	+1,73
335	Schlumberger 1	325	323,60	-0,43
58	Shell Transport 1	56,55	—	—
2230	Siemens 1	2233	2269	+1,61
330	Sony Corporation 1	329,50	333,90	+1,34
113	Sumitomo Bank 1	117,40	118	+0,51
260	T.D.K 1	257	265,50	+3,31
72	Telefonica 1	73,50	—	—
44	Toshiba 1	43,40	44,15	+1,73
580	Unilever 1	555	555	—
350	Unit.Technologie 1	346	—	—
495	Vaal Reefs 1	482,10	459	-1,73
1600	Volkswagen A.G 1	1620	1620	—
495	Volvo (act.B) 1	461	—	—
225	Western Deep 1	223	224	+0,45
535	Xerox Corp. 1	539	—	—
101	Yamanouchi 1	101	102,20	+1,19
4,90	Zambia Copper 1.	4,80	4,79	-0,21
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	100,30	5,888
CEPME 8,5% 88 CB	105	8,477
CEPME 9% 89 CA#	109,17	7,767
CEPME 9% 92-06TSR	—	0,523
CFD (CCCE)8,7%90CB	113,90	3,065
CFD exCCCE8,8%92CB	107,50	3,299
CFF 10% 88-98 CA#	111,31	6,077
CFF 9% 88-97 CA#	108,50	6,658
CFF 10,25% 90 CA#	115,50	3,085
CLF 8,9% 88 CA#	109,10	0,805
CLF 9%88-93/98 CA#	106,50	3,674
CNA 9% 4/92 CB	110	1,405
CRH 8,6% 92-93 CB	108,35	8,024
CRH 8,5% 87-88 CA#	106,30	2,725
EDF 8,6% 88-89 CA#	107	3,181
EDF 8,6% 92 CA#	107,80	1,932
Emp.Etat 10,8%79	101	8,847
Em.Etat 10,26%86 CA	105,91	3,082
Emp.Etat 9%7/93 CA	98,67	5,737
Finansder 9%91CB#	110,21	5,326
Finansd.8,6%92 #CB	107,85	3,628
Flora9,75% 90 CA#	111,80	9,189
OAT 9,9% 94 CA #	101,64	7,405
OAT 8,70%5/95 CA#	102,40	0,658
OAT 9,8% 1/96 CA#	105,35	4,054
OAT 8,50% 6/97CA #	105,45	0,116
OAT 9,90%12/97 CA#	110,30	5,398
OAT 88-98 TME CA	100,90	2,520
OAT 9,50%88-98 CA#	109,80	8,130
OAT TMB 81/99 CA	99,33	2,583
OAT 10% 5/00 CA#	114,49	8,932
OAT 01 TME CA	101,10	2,529
OAT 8,5%11/02 CA #	107,91	5,853
OAT 8,50% 19 CA #	107,50	5,775
OAT 8,50%92-23 CA#	107,77	1,537
PTT 11,2% 85 CB#	106,65	5,993
SNCF 8,8% 87-94CA	106,45	3,588
Lyon.Eaux 6,5%90CV	889	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	425	425
Bains C.Monaco 2	700	700
B.N.P.Intercont.2	314	314
Sideraum Intl	150	—
B T P (la cie) 2	23,50	23
Cambodge	940	—
Carbone Lorraine 2	559	545
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	292	295
Centenaire Blanzy	365	—
Ceragen Holding	20	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	320	336
C.I.T.R.A.M. (B)	2072	—
Cpt Lyon Alem.2	368,50	368
Concorde-Ass Risq2	970	—
Gpe Valfond ex.CMP	21	—
Credit Gen.Ind.	65	—
Darblay	515	—
Didot Bottin	670	—
Eaux Bassin Vichy	2315	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ecia 1	682	678
Ent.Mag. Paris	4760	—
Eridania Beghin CI	733	—
Fidei(ex.Inmofica)2	244,90	248
Finalens	390	—
F.I.P.P.	227	—
FNAC 2	3290	—
Fonciere (Cie)	650	—
Fonciere Euris	319,50	—
Foncina	401	—
France I.A.R.D	490	—
France S.A 1	2180	2165
Fram. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	660	660
Genefim	327	327,50
Gevelot	805	—
G.T.I (Transport)	435	—
Immobail 2	423	424
Immobanque 2	658	780
Im.Marseillaise 2	6980	—
Invest.(Ste Cle.)	1920	—
Lille Bonnieres	1432	—
Locafinanciere	445	—
Louvre 1	206	218
Lucia	127	—
Machines Bull 2	19,10	—
Mag.Uniprix	199	—
Metal Deploye	390	—
Mors 2	30	—
Navigation (Nle)	140,10	—
Oreal (CI)	997	—
Origny-Desvroise	1036	—
Monoprix	1365	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	181	—
Paris Orleans	260	—
Piper Heidsieck	665	—
Porcher	385	—
Promodes (CI)	680	—
Rochefortaise Com.	205	204
Rosario 2	218	—
Rougier #	734	734
S.A.F.I.C Alcan	335	—
Saga	615	—
Salins du Midi 2	448	445,10
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	772	795
S.I.P.H.	109	—
Sofal	390	—
Sofio	220	—
Sofiban	75	—
Sofragi	3804	—
Soudure Autogene	775	777
Sovabail	488	—
Taittinger 1	2485	2485
Tour Eiffel	260	—
Ufiner Cofrath	1640	—
Vicat 2	560	571
Virax	718,10	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Noranda Mines	97,70	—
Alzo Nobel Nv	680	—	Olivetti Priv.	9	—
Alcan Aluminium	128,50	—	Pfizer Inc.	342	342,20
Arbed	681	—	Ricoh Cy	48	—
Asturienne Mines	135,10	—	Robeco	343,30	351
Banco Pop. Espanol	801	—	Rodamco N.V.	175	174,10
Banque Regl.Inter.	36400	—	Rolinco	354,10	358,60
Chrysler Corp.	258,90	—	Saipem SPA	8,05	—
C.I.R SPA	7,45	—	Sema Group Plc	34	—
Commerzbank AG	1050	—	SKF Aktiebolaget	180,50	—
Dow Chemical Co.1	355,50	—	Tenneco Inc.	263	—
Fiat Ord.	21,50	—	Toray Ind.	38,90	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	710	—	West Rand Cons.	8,55	—
Gevaert	1444	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	47	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	285	—		—	—
Honeywell Inc.	174	—		—	—
Johannesburg Cons.	111,10	—		—	—
Kubota Corp.	37,30	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—	Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Bque Hydro Energie	328	—	Lecteurs Monde *	191,20	—
Bque Hypoth.Europ.	79	—	Motex	170	—
Benedictine* nom.	5430	—	Off.Com.Pharm. *	848	—
Blanzy-Ouest*	988	—	Partic.Perrier *	211	—
Brasseries Maroc	307,50	—	Rorento	263,10	—
Calciphos*	102,50	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	77,80	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
CGH Cogenhor sch.*	7	—	St Gobain Emball.*	1695	—
Coparex Inter.*	655	—	Schlumberger Ind.*	545	—
Cr.Universel (Cie)	395	—	SEPR *	919	—
Cycnos	15,50	—	SPR "B" nom.	285,80	—
CEAC.* ■	79	—	Waterman *	980	—
Fiat Fce conv.	142	—		—	—
Grace and Co.	200	—		—	—
Guintoli	725	—		—	—
Table France*	350	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	75,10	—
Boiron (Ly) 2 #	850	650	Immob.Hotel. 2 #	250	249,90
Boisset (Ly)#	284,30	—	Int. Computer	154	—
C.A. Paris IDF 1	984	950	IPBM	80	—
Calberson	412	—	N.S.C Schlum.Ny	1810	—
Cardif SA 1	1041	1060	Rallye(Cathiard)Ly	189	188,50
CEGEP #	153	—	Seribo CB	458	458
CFPI	219	—	Sylea 2	393	392
C.N.I.M 1	1220	1260	Sofco (Ly)	189	—
Codetour	225	—	Sopra	320	—
Creeks	189	—	TF1-1 ■	482,50	461,50
Dauphin OTA	285	—	Thermador Hold(Ly)	423	427
Devanlay 2	1150	1200	Unilog	278	—
Labor.Dolisos	175	—	Union Assur.Fdal	570	574
Editions Belfond	115	—	Viel et Cie #	219	220
Europ Propulsion 2	311,50	315	Vilmorin et Cie#2	368,90	378
Finabail	187	—		—	—
Finacor	171	—		—	—
G.L.M. S.A.	950	—		—	—
Gravograph	212	—		—	—
I.C.C. 2	215	216		—	—

Sicav (sélection) 29 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33526,09	33526,09
Actimonétaire D	31962,10	31962,10
Améri-gan	7831,38	7530,17
Amplia	104853,95	104853,95 ◇
Amplitude Monde D	759,46	737,34 ◆
Antigone Trésorerie	770340	770340
Arbitr. Court Terme	8534,78	8534,78
Associa Première	34243,03	34243,03
Associc	1130,25	1130,25
Atout Amérique	100,36	97,91
Atout Asie	115,02	112,21
Atout Futur C	549,86	536,45
Atout Futur D	541,54	528,33
Aurecic	1635,96	1580,31
Avenir Alizes	1901,86	1864,37
Axa Capital	288,62	282,54 ◆
Axa Court Terme	9447,97	9447,97 ◆
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1062,33	1031,39
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	871,96	846,58 ◆
Axa Europe	135,84	131,88 ◆
Axa Investiments	123,64	120,04 ◆
Axa NPI	149,14	144,80 ◆
Axa Ob.Fr.Extras.	155,07	150,55 ◆
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	140,41	136,32
Axa Prem.Ex.Agepra	119,55	116,07 ◆
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	168,23	161,39
Axa Valeurs PER	151,62	147,20 ◆
Cadence 1	1074,56	1063,92
Cadence 2	1061,17	1050,66
Cadence 3	1053,45	1043,02
Capimonétaire	7328,99	7321,27
Capioblig	7509,68	7436,33
Capitacic	1546,46	1523,61 ◆
Cicamonde	1183,36	1148,89 ◆
Convix	1552,32	1523,38
Comptavalor	4138,10	4132,90
Credit Mutuel Capital	1465,36	1436,63
Cred.Mut.Ep.Cour.T	772,10	772,10
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	103,60	100,83
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	101,08	98,37
Cred.Mut.Ep.J	20405,26	20405,26
Cred.Mut.Ep.long.T	219,57	213,09
Cred.Mut.Ep.Monde	1247,36	1213,58
Cred.Mut.Ep.Quatre	1096,49	1087,14
Diezo	1580,72	1551,25
Drouot France	990,30	961,46
Drouot Sécurité	224,98	218,43
Ecocic	1215,61	1180,20
Ecupar	130,71	126,90 ◆
Ecur. Actions futur.	195,21	189,52
Ecur. Capicourt	200,01	199,51 ◆
Ecur. Capitalisation (2)	197,92	195,96 ◆
Ecur. Expansion (4)	286296,61	286156,99 ◆
Ecur. Géovaleurs	2759,82	2679,44
Ecur. Investissement	159,20	154,56 ◆
Ecur. Monepremière (3)	9901,86	9901,86 ◆
Ecur. Monétaire	23133,08	23133,08
Ecur. Trésorerie	2846,77	2846,77 ◆
Ecur. Trimestriel	2007,62	1987,74 ◆
Elancial D	122,63	119,06
Elicash	828828,59	828828,59 ◇
Emergence Poste D	103,65	100,65
Energia	361,86	345,45
Eparcic	4271,68	4271,68
Eparcourt-Sicav (1)	281,97	281,47 ◆
Epargne-Unie	1482,48	1446,32
Eafi Cash capi	9258,88	9258,88 ◆
Eurco Solidarité	1186,99	1175,24
Eurocic Leaders	1258,59	1221,93
Euredyn	1481,96	1367,77

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	7723,83	7426,76
Fonsicav	17145,29	17111,07
France-gan	13389,79	12874,80
France Garantie	261,56	261,04 ◆
France Obligations	456,82	452,39
Francic	510,27	495,41 ◆
Francic Pierre	122,67	119,10
Francic-Régions	1433,23	1391,49
GAN Rendement	5048,68	4972,02
Gestilion	17540,95	17540,95
Horizon	1532,83	1487,99
HLM Monétaire	16489,99	16489,99
Indicia	1134,93	1107,04 ◆
Indust.Fse.Court.T	1748,63	1748,63
Intensys D	105,72	105,46
Interepar	106534,76	103431,81 ◆
Interoblig	16853,78	16686,93
Intersélection Fce	547,14	538,41
Japacic	197,56	191,81
Jeunepargne	329,41	324,54
Latitude C	2637,86	2633,91
Lion Association	11269,79	11269,79
Lion Institution	35775,94	35686,72
Lionplus	1179,82	1158,89
Lion Trésor	2182,35	2180,74
Livret Bourse Inv.	615,39	597,47
Livret Portefeuil.	794,09	770,96
Méditerranée	209,25	203,16 ◆
Mensuel CIC	10267,54	10165,88
Monedan	80696,81	80696,81
Mone.J	10584,63	10584,63 ◇
Monévalor	48444,86	48444,86
Mutualité dépôts	16086,15	16054,64
Natio Court Terme	37288	37177
Natio Court Terme2	337233	337233
Natio Epargne	21071,13	20862,50
Natio Ep. Capital	13081,35	12932,03
Natio Ep. Croissance	1995,57	1942,16
Natio Ep. Obligations	208,57	202,99
Natio Epargne Retraite	138,85	135,13
Natio Epargne Trésor	9213,30	9194,91
Natio Epargne Valeur	491,61	478,45
Natio France Index	1060,65	1031,68
Natio Immobilier	1322,36	1286,97
Natio Inter	1704,37	1658,75
Natio Monétaire	9798,85	9798,85
Natio Opportunités	148,47	142,55
Natio Patrimoine	1496,24	1456,19
Natio Perspectives	1237,50	1204,38
Natio Placements	69534,55	69534,55
Natio Revenus	1055,59	1045,14
Natio Sécurité	11939,14	11939,14
Natio Valeurs	934,12	909,12
Nippon-Gan	8044,48	7735,06
Nord Sud Develop	1883,96	1880,28 ◆
Oblicic-Mondial	3947,09	3802,06
Oblicic-Régions	1883,79	1867,77
Oblifutur	3317,53	3255,67
Oblig. tres caté.	206,93	203,87
Oblilion	1631,08	1614,91
Oblisécurité Sicav	15285,29	15285,29
Obligys D	514,87	507,26
Oraction	1549,86	1512,05
Pensalor	617,27	605,17
Plénitude D	153,17	148,71
Poste Croissance C	3189,53	3186,34
Poste Gestion C	77906,41	77906,41
Première Oblig. C	11486,77	11486,77
Première Oblig. D	10691,74	10686,40
Prévoy. Ecureuil	99,08	98,10 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34550,18	34550,18
Preficics	1014,71	985,79
Rentacic	167	164,53
Revenus Trimestr.	5363,34	5318,24
Revenu-Vert	1167,64	1145,87
St Honoré Vie & Santé	1122,13	1071,25
St Honoré Bons du Tr.	13168,74	13103,22
St Honoré Invest.	960,60	917,04
St Honoré Pacifique	980,38	859,55
St Honoré Réel	17630,72	17568,49
Sécuricic	2030,60	2030,60
Sécuri-Gan	12891,27	12638,59
Sécuritaux	1629,88	1629,88
Sensivalor	31119,16	31119,16
SEVEA	105,15	102,59 ◆
SFI-CNP Assur	738,77	717,25
S.G. France opport. C	1482,79	1453,72
S.G. France opport. D	1469,29	1440,48
Sicav Associations	2157,57	2157,57
Sicav 5 000	486,14	473,13
S.I. Est	1382,37	1342,11 ◆
Silvafrance	783,45	762,48
Silvam	440,65	428,86
Silvarente	214,33	210,13
Silvinter	530,67	516,47
Sogenfrance C	1365,10	1338,33
Sogenfrance D	1297,97	1272,52
Sogéparque	324,73	321,51
Sogevar	1124,19	1102,15
Sogintar	1594,29	1562,94
Soleil Investissements	675,58	649,60
Solstice D	2240,58	2234,97
State Street Act. Eur	12058,52	11651,71 ◆
State Street Act. Frce	11954,26	11606,08
St. Str. Act.Japon	16759,74	16192,99
State Street Emer. Mkts	1731,11	1647,88 ◆
St.Street OAT Plus	12584,35	12337,60
Stratégie Actions	999,76	961,31
Stratégie Rendement	1655,58	1603,47
Synthesis	13109,65	12851,81
Techno-Gan	6382,23	6136,76
Thésora D	782,50	774,75
Trésor Plus	1528,55	1511,44
Trésor Trimestriel	1032,35	1022,73
Trésoricic	154402,69	154402,69
Trilion	5285,13	5130,33
Uni-Associations	122,58	122,58 ◇
Uni-Foncier	1358,96	1318,01
Unifrance	622,15	606,98
Uni-Garantie C	1417,15	1390,73
Uni-Garantie D	79497,21	79497,21
Uni Régions	1543,28	1505,64
Univar	273,56	273,56 ◇
Univers Actions	1582,12	1543,53
Univers Obligations	1951,21	1914,83
Valorg	2368,66	2366,29 ◆
Valrual	62709,69	62678,35
Winterthur St-Honoré	252,57	241,12
	—	—
	—	—
	—	—

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4450	5,4200	5,20	5,80
Ecu	6,5895	6,5885	—	—
Allemagne (100 dm)	342,7180	343,0400	328	352
Belgique (100 F)	16,6385	16,6425	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,5900	305,8500	292	314
Italie (1000 lires)	3,4710	3,4880	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,3200	87,3200	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3030	8,3015	7,85	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4115	8,4128	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2705	2,2710	2,10	2,85
Suisse (100 f)	407,8700	408,1400	392	415
Suède (100 krs)	71,6000	71,1700	66	78
Norvège (100 k)	78,7200	78,6900	74	83
Autriche (100 sch)	48,7250	48,7720	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1595	4,1890	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3350	3,3350	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9389	3,9190	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,4115	5,4737	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/06
Or fin (kilo en barre)	67300	67000
Or fin (en lingot)	67800	67200
Napoléon (20f)	391	385
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	390	387
Pièce Latine (20 f)	389	385
Souverain	504	490
Pièce 20 dollars	2455	2500
Pièce 10 dollars	1255	1255
Pièce 5 dollars	865	—
Pièce 50 pesos	2550	2530
Pièce 10 florins	403	401

Matif (Marché à terme international de France)
29 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 200 509

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	114,26	116,50	115,58
Précédent	114,66	116,30	115,40

CAC 40 A TERME
Volume : 57 990

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1940	1935,50	1944
Précédent	1924	1919,50	1929

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

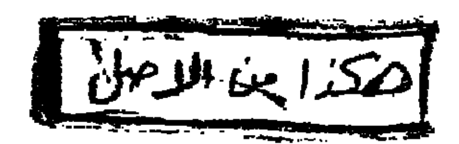
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Anniversaires de naissance

Danièle et Jean-Maurice BIBAS
souhaitent un joyeux anniversaire à

Matthieu.

30 juin 1994.

Fiançailles

– Wixford (Grande-Bretagne). Choisy-le-Roi. Quierzy-sur-Oise.

M. et Mme Brian KNIGHT,
Le docteur Gérard ROUSSELET,
Le docteur Nadine
ROUSSELET-SADONES,
ont le plaisir de faire part des fiançailles de

Philippa
et
Vincent.

Mariages

– *Strasbourg. Paris.*

M. et Mme Auguste WACKENHEIM,
M. et Mme Georges MEUNIER,
sont heureux de faire part du mariage de

Vincent
et
Isabelle

qui sera célébré à la chapelle Sainte-Clotilde, à Paris, le 8 juillet 1994.

Décès

– Le conseil d'administration de l'Institut Curie a le regret de vous informer du décès du

docteur Jean-Pierre BATAÏNI,
ancien chef du service
de radiothérapie de l'Institut Curie.

– M. et Mme Michel Diot,
Annick Diot,
en religion Sœur Claire Michelle,
Mme et M. Lhote,
Mme et M. Lehideux-Diot,
Mme et M. Diot-Beaudoux,
Sa sœur,
Son frère,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
font part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Isidore Victor DIOT,
pharmacien.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, à Questembert (Morbihan), *le 27 juin 1994.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, allée des Dimanches,
78430 Louveciennes.

– *Marcel Maréchal*
Et l'équipe du Théâtre *national* de Marseille,
font part du décès de leur compagnon,

Jean-Jacques LAGARDE,
comédien,

le samedi 25 juin 1994.

– Jean-François Dehecq,
président-directeur général de Sanofi,
Pierre Simon,
président de Sanofi-Recherche,
Et l'ensemble des salariés de Sanofi,
ont la grande tristesse de faire part du décès, à l'âge de quarante-trois ans, du

docteur Jean-Marc MONDESIR,

survenu brutalement *le 28 juin 1994.*

Chez Sanofi depuis 1982, il a travaillé pour Sanofi-Recherche à Paris, *Montpellier, aux Philippines* et à New-York. *Il était à Gentilly directeur de* projet en médecine interne. Tout le monde avait pour lui une grande estime professionnelle, mais surtout il comptait dans la Maison beaucoup de vrais amis.

Ils s'associent tous à la douleur de sa femme, *de ses enfants* et de sa *famille.*

Sanofi,
32, rue Marbeuf,
75008 Paris.

– Mme Barthélémy Raynaud,
M. et *Mme Barthélémy* Raynaud
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Saveria Schwarz,
Mme Mireille Guimard
et ses enfants,
M. et Mme *Pierre* Raynaud
et leurs enfants,
M. et Mme André Raynaud
et leurs enfants,
M. et Mme Joël Mailloux
et leur fils,
M. et Mme André Leonzi
et leurs enfants,
Ainsi que ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Barthélémy RAYNAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des arts et manufactures,
ancien directeur régional d'EDF-GDF,

survenu le jeudi *23 juin 1994.*

Selon ses vœux, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Marseille.

18 bis, avenue de la Violette,
13100 Aix-en-Provence.

– La comtesse Yves de Renty,
Mme Gilbert Beaujolin,
M. et Mme Bernard de Bigault
du Granrut,
ses enfants,
Christian Veilleux
et sa fille Alexandra,
François et Marie-Hélène Beaujolin
et leurs enfants, Rachel, Céline, Lucas,
Robert et Christine de Renty
et leur fille Bénédicte,
Jean-Marc et Katharina Beaujolin
et leurs enfants, Julien, Johannes,
Amadeus, Anna, Raphaël, Matthias,
Philippe et Patricia de Renty
et leur fille Philippine,
Ariel de Bigault du Granrut,
Sylvie et Jean-Baptiste Vercken
et leurs enfants, Louis, Côme, Jean,
Clémence,
Thierry et Christine de Bigault
du Granrut et leurs enfants, Vincent et Antoine,
Sabine et Damien Libert
et leurs enfants Pauline et Adrien,
Charles et Barbara de Bigault
du Granrut,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de la

comtesse Robert de RENTY,
née Germaine Guyot-Sionnest,
ancienne déportée,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 29 juin 1994, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juillet, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Robert de RENTY,

mort en déportation le 11 novembre 1944, au camp d'Ellrich.

8, rue de la Source,
75016 Paris.

– Les familles Somer et Plassard ont la tristesse de faire part de la perte cruelle de

Francis SOMER,

survenue le 27 juin *1994,* à l'âge de trente-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 1er juillet, au cimetière parisien de Bagneux, entrée porte principale, à 14 heures.

Somer,
45, avenue du Château,
94170 Le Perreux.

– Le proviseur du lycée Janson-de-Sailly,
Et la communauté scolaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel TOURNEREAU,
professeur de sciences physiques,

à l'âge de quarante-six ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, grand salon, le lundi 4 juillet 1994, à 12 h 15.

150, rue de *Charonne,*
75011 Paris.

– M. Hossein Zenderoudi
fait part du décès de son père,

M. Ahmad ZENDEROUDI,

à Montpellier, le 28 juin 1994.

35, *rue Savier,*
92240 Malakoff.

Remerciements

– M. Hans-Olaf Henkel, président-directeur général d'IBM Europe,
M. Claude Andreuzza, président du directoire d'IBM France,
remercient vivement tous les collaborateurs, collègues et amis qui se sont unis d'intention et ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Michel FAUCON,
ancien administrateur,
directeur général d'IBM Europe,

survenu le 21 juin 1994.

Anniversaires

– Il y a dix ans déjà, disparaissait

Jean BRÉJOUX,
professeur d'allemand,
ancien de l'Oflag XC.

Sa famille et ses amis ont une pensée *pour lui.*

« Über allen Gipfeln ist Ruh. »
Goethe.

– Le 1er juillet 1992,

Jean-Pierre MONTAGNE

nous quittait.

Henri et Henriette Montagne,
ses parents,
Sylvie Hourdin-Montagne,
son épouse,
Charles-Henri Montagne,
son fils,
rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 1er juillet 1979,

Roger E. MOURÉREAU

nous a quittés.

Tous ses amis penseront à lui aujourd'hui.

Sylvie Birgé-Mouréreau.
35, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– *Le 1er juillet 1993,*

Andrey RICARD

quittait les siens.

Elle n'avait pas dix-sept ans.

Que ceux qui l'ont connue et aimée la fassent vivre dans leur cœur.

« L'absurde dépend autant de l'homme que du monde. »
Albert Camus.

Soutenances de thèses

– « Le rôle des Etats en économie ouverte : les politiques optimales d'incitation à l'accumulation de capital physique et humain », thèse de M. *Stéphane Déo. Soutenance* à HEC le 1er juillet 1994, à 15 heures.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 29 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

• Exploitants de taxi

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement *du territoire a présenté* au conseil des *ministres* un projet de loi relatif à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi.

Pour renforcer la qualification professionnelle des conducteurs, ceux-ci devront être titulaires d'un certificat de capacité professionnelle qui permettra d'établir une plus grande transparence dans l'accès à la profession et d'améliorer *les conditions* de départ à la retraite des artisans.

• Statut fiscal de la Corse

(*le Monde* du 30 juin).

• Salaire minimum de croissance

(*le Monde* du 30 juin).

• La lutte contre les feux de forêt

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a présenté une communication sur la lutte contre les feux de forêt.

Le dispositif mis en œuvre par le ministère de l'intérieur et de *l'aménagement du territoire* comprend les moyens des collectivités locales, notamment 27 000 sapeurs-pompiers locaux des secteurs les plus exposés, et les moyens qui sont propres à ce ministère : 28 avions bombardiers d'eau, *4 avions* et 13 hélicoptères de *commandement,* 1600 militaires des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile.

Des renforts militaires seront affectés aux actions de prévention et de surveillance. Leur *effectif* atteindra 2 600 hommes, appuyés par 8 hélicoptères, aux périodes les *plus critiques.*

Ces moyens seront d'abord utilisés préventivement pour quadriller le terrain et détecter au *plus tôt* les départs du feu. Les *agents forestiers relevant* du ministère de l'agriculture et de la pêche participeront à cette mission.

Les moyens nationaux pourront, si nécessaire, être déplacés au profit d'autres régions.

De nouveaux avions lourds seront stationnés cet été en Corse.

Pour la *première fois,* l'Etat supportera seul le coût des produits retardants utilisés par les bombardiers d'eau. En échange, les départements consacreront une grande partie des économies ainsi réalisées à la location d'hélicoptères bombardiers d'eau, adaptés à l'attaque *rapide* des incendies.

Les structures de commandement *sont renforcées,* notamment par la mise en place d'un système informatisé de communication opérationnelle. La collaboration avec Météo-France permet de mieux prévoir les risques. Dans chaque département, le préfet *coordonnera* personnellement les interventions de tous les services.

Une campagne d'information attirera l'attention du public sur les réflexes élémentaires qui permettent de limiter les risques.

L'action des services de police et de gendarmerie et celle des parquets seront renforcées pour *mieux identifier* et poursuivre les *responsables* des départs de feu.

Le coût de ce *dispositif* s'élève à 940 *millions* de *francs pour le* ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, en y intégrant la charge du renouvellement des avions Canadair. Ce montant, en augmentation de 15 % par rapport à 1993, a plus que doublé depuis 1991.

• La sécurité routière et la sécurité des loisirs *nautiques*

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté une communication sur la sécurité routière et la sécurité des loisirs nautiques.

Au début du mois de juillet, le taux maximum d'alcoolémie des conducteurs sera ramené à 0,7 gramme par litre de sang. *Une importante campagne* d'information sera entreprise à cette occasion.

Les forces de police et de gen*darmerie* et les services du ministère de l'équipement seront mobilisés au cours de l'été pour informer et conseiller les automobilistes en matière de circulation routière. Comme en 1993, une modulation des péages sera organisée sur certaines autoroutes pour inciter les automobilistes à éviter de circuler en *région* parisienne aux *moments* où le *trafic* y est le plus dense.

En matière de sécurité des loisirs nautiques, les résultats *enregistrés* au cours de l'été de 1993 sont stables par rapport aux années précédentes. Plus de 80 décès ont cependant été constatés. Environ 4 000 opérations d'assistance et de sauvetage *ont été réalisées.*

Les actions de prévention menées ces dernières années sont *poursuivies*, en *particulier* en ce qui concerne le balisage des plages, les campagnes d'information menées sur le littoral, notamment auprès des jeunes, et le contrôle du respect des règle*ments relatifs* à la navigation, qui peut déboucher en cas de faute grave sur le retrait du permis de conduire les navires à moteur.

LETTRES

La mort de l'écrivain Jean Guichard-Meili

L'écrivain Jean Guichard-Meili est mort le 16 juin, à l'âge de soixante-douze ans. Né en 1922, poète, critique d'art, notamment à *Témoignage chrétien* de 1948 à 1963, Jean Guichard-Meili est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'art, en particulier sur Matisse. En 1975, le prix Max-Jacob couronnait son recueil de poèmes, *Récits abrégés*, illustré *par* Vieira da Silva. De 1979 à 1983, Jean Guichard-Meili publia dans *le Monde* une rubrique pleine de malicieuse érudition, intitulée « Actuelles » : il s'agissait de citations tirées d'auteurs les plus variés – de Platon à Alphonse Allais – choisies pour leur pertinence et leur actualité. Elles furent reprises en volume sous le titre *Ils ont parlé de nous* (La Découverte, 1985).

(*le Monde* du 29 juin.)

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 01 JUILLET 1994 VERS MIDI

LÉGENDE — NEIGE — ORAGES

Vendredi : orageux sur la moitié Nord, soleil et chaleur au sud. – Une zone de temps très nuageux accompagné d'ondées parfois ora*geuses traversera la moitié nord de notre pays ;* elle touchera Bretagne, Pays-de-Loire et Poitou-Charentes le matin, puis la Basse-Normandie et le Centre à la mi-journée, le Bassin parisien, la Picardie et la Haute-Normandie l'après-midi, enfin le Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Lorraine en *soirée*, où les orages pour*ront localement être violents. Avant l'arrivée* de cette dégradation, il fera beau et chaud ; le soleil reviendra également après.

Sur la moitié sud, il fera très beau et très chaud si l'on habite dans le quart sud-est, et au contraire le plus souvent gris en Aquitaine.

Les températures seront estivales : les minimales seront comprises entre 11 et 15 degrés au nord de la Loire, entre 16 et 20 au sud ; les maximales ne dépasseront pas 22 à 24 degrés sur les régions proches de la Manche, tandis qu'elles seront ailleurs généralement comprises entre *29* et *33 degrés*, jusqu'à 37 dans le Sud-Est.

Le *vent sera*, au *nord* de la Loire, *faible ou* modéré d'ouest ; au sud, il sera également faible ou modéré, mais de secteur sud ; seule la côte aquitaine subira un vent modéré d'ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

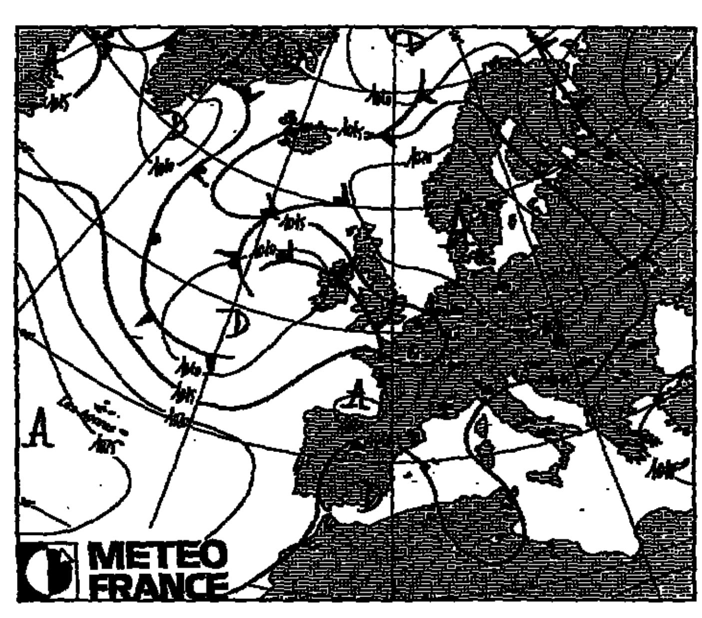
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	28/17
BIARRITZ	21/19
BORDEAUX	26/15
BOURGES	25/16
BREST	20/10
CAEN	20/ 8
CHERBOURG	18/ 5
CLERMONT-FER.	30/18
DIJON	31/16
GRENOBLE	32/18
LILLE	23/ 9
LIMOGES	24/17
LYON, BRON	30/20
MARSEILLE	33/21
NANCY, ESSEY	30/15
NANTES	24/14
NICE	26/20
PARIS-MONTS	24/12
PAU	22/18
PERPIGNAN	33/20
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	23/11
ST-ETIENNE	30/19
STRASBOURG	29/18
TOULOUSE	23/20
TOURS	25/12
ÉTRANGER	
ALGER	29/16
AMSTERDAM	23/11
ATHÈNES	36/27
BANGKOK	32/28
BARCELONE	27/18
BELGRADE	32/20
BERLIN	35/15
BRUXELLES	24/10
COPENHAGUE	23/11
DAKAR	29/23
GENÈVE	31/17
ISTANBUL	30/20
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	34/22
LISBONNE	32/17
LONDRES	22/10
LOS ANGELES	27/18
LUXEMBOURG	29/14
MADRID	38/18
MARRAKECH	36/18
MEXICO	25/12
MILAN	28/15
MONTRÉAL	26/16
MOSCOU	18/13
NAIROBI	26/13
NEW-DELHI	37/26
NEW-YORK	28/20
PALMA-DE-MAJ.	29/16
PÉKIN	29/23
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	28/19
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	40/22
SINGAPOUR	32/23
STOCKHOLM	27/14
SYDNEY	14/ 9
TOKYO	24/19
TUNIS	29/22
VARSOVIE	31/19
VENISE	30/21
VIENNE	33/21

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-06-1994 à 6 heures TUC et le 30-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6334

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II			■		■				
III						■			
IV									■
V				■					
VI							■		
VII	■	■				■			
VIII								■	
IX			■						
X					■				
XI					■	■			

HORIZONTALEMENT

I. Emprunte à l'armée des corps isolants. Apprécie l'ampleur de certaines rondeurs. – II. Embroché en plein cœur. Abréviation. – III. Chaîne très solide. Est d'autant plus nocif qu'il est tardif. – IV. Vivent sur un grand pied. – V. Possessif. Aimable invitation. – VI. Pas très roulant quand il est excentrique. Article étranger. – VII. Lettres de politesses. Sur une rose. – VIII. Pare un revers avec un certain succès. – IX. Quelque chose d'abêtissant. Qui a changé de couleur à la suite d'une bonne trempe. – X. Se manifeste avec un certain éclat. Partie du monde. – XI. *Porte parfois la culotte. Finalement épuisés.*

VERTICALEMENT

1. Celui qui la tient a plus d'un poil dans la main. Annonce une extinction. – 2. Modifient la manière de voir. Va généralement loin grâce à son culot. – *3. Plutôt de la veille. En France. – 4. Animal. On en a vite fait le tour. – 5. Toujours belle malgré le recul du temps.* – 6. *Abréviation.* Bête. *Elément d'un système.* – 7. *Plus riches de souvenirs* que d'avenir. Végétaux. – 8. Plutôt vives. Disparu subitement. – 9. Coule en France. Bien dressées.

Solution du problème n° 6333

Horizontalement

I. Epidémie. – II. SO. Elança. – III. Pustule. – IV. Alité. Pot. – V. De. Etai. – VI. Osés. Tets. – VII. Set. – VIII. Atala. Se. – IX. Présent. – X. On. Eusèbe. – XI. Pousseras.

Verticalement

1. Espadon. Pop. – 2. Poules. Amo. – 3. Si. Epte. – 4. Dettes. Ases. – 5. Elue. Bleus. – 6. Mal. Et. Anse. – 7. Ineptes. Ter. – 8. EC. Oates. BA. – 9. Autiste. Es.

GUY BROUTY

JEUDI 30 JUIN

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 ▶ Série : Extrême limite.
16.40 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.45) Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Alain Chabat.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.55 Série : Clovis. Les Disparus de la Reillanne, de François Leterrier.
22.35 Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Ne loupez pas vos vacances ! Invités : Sophie Favier, Pierre Bellemare, Patrick Poivre d'Arvor.
0.45 Divertissement : Les Roucasseries.

FRANCE 2

15.25 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55). Emission présentée par Pascal Sevran. Le retour d'Adamo.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Goal.
17.30 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.00).
17.40 Série : Génération musique.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement : Rien à cirer. Présenté par Laurent Ruquier.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. (et à 3.50).
20.00 Journal, Météo et Point route.
20.55 Jeu : Les Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. Au Sri-Lanka. *Les candidats de ce nouveau jeu partent à la découverte de monuments et de sites classés dans le Patrimoine de l'humanité de l'Unesco.*
22.25 Expression directe. CGC.
22.35 Cinéma : Attends-moi au ciel. ■ Film espagnol d'Antonio Mercero (1987).
0.05 Journal et Météo.
0.25 Série : Un privé sous les tropiques.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Carlos.
17.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.05).
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Secret de la Licorne.
20.25 Tout le sport.
20.48 Keno.
20.55 Cinéma : L'Homme en colère. ■ Film français de Claude Pinoteau (1978).
22.35 Journal et Météo.
23.10 ▶ Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invité : Christian Clavier.
0.05 Court métrage : Un bol d'air. De Charles Nemès.
0.15 Série : Capitaine Furillo.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Le Cercle des intimes. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1991).
15.45 3 000 scénarios contre un virus. Avant mais après, de Tonie Marshall.
15.50 Surprises.
16.00 Cinéma : Le Cobaye. ■ Film américain de Brett Leonard (1992).
17.45 Surprises.
17.55 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel. Invités : Yannick Noah et Marie-José Perec.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Uncle Buck. □ Film américain de John Hughes (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : La Crise. ■■ Film français de Coline Serreau (1992).
23.45 Cinéma : Fire Birds. □ Film américain de David Green (1988) (v.o.).
1.10 Cinéma : Le Cinéma de papa. ■■ Film français de Claude Berri (1970).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Cinéma : L'Os à moelle. ■ Film soviétique de Rouben Guevorkian et Gyorgi Kevorkov (1988) (v.o., rediff.).
18.35 Court métrage : Des lapins dans la tête. De Paul Carpita (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Les Légions du pape noir. De Christophe Barrayre et Guy Saguez. 2. Les éducateurs.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Règne des clans, les mafias en Europe. Soirée proposée par Suzanne Drexl. 1. L'Italie, le berceau du crime organisé.
20.41 Documentaire : La Trace de la Pieuvre. De Michael Mandlik.
21.20 Cinéma : Oublier Palerme. ■■ Film italien de Francesco Rosi (1989) (v.f. et v.o.).
23.00 Documentaire : Il était une fois en Sicile. De Suzanne Drexl. *Une histoire de la Mafia de ses débuts jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.*
23.55 Débat. Présenté et animé par Wiebke Bruhns, avec Marcelle Padovani, Josef Werner.
0.25 Documentaire : L'Eglise contre la Mafia. De Gino Cadeggianini.
0.50 3 000 scénarios contre un virus (3 min.).

M 6

14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Je vais craquer. ■ Film français de François Leterrier (1980).
22.30 Cinéma : Halloween 5. □ Film britannique de Dominique Othenin-Girard (1989).
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer. Jean-Paul Gaultier.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Le Satiricon, d'après Pétrone.
21.30 Profils perdus. Iris Clert (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Sa vie à elle.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Charles Juliet.
0.50 Coda. Les petites musiques de nuit (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Basilique de Saint-Denis) : Messe en la bémol majeur, de Schubert, par le Chœur d'oratorio de Paris, l'Ensemble Audite Nova ; sol. : Lilian Watson, soprano, Nathalie Stutzmann, contralto, Donald Kaasch, ténor, François Le Roux, baryton ; Symphonie n° 8 « Inachevée », de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
22.30 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Charles Millon et Patrick Poivre d'Arvor (« Le grand O'FM-la Croix »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Radicaux Sans Frontières

Les radios du matin avaient alléché la France. Tapie menotté, Tapie traitant les policiers de « fascistes », Tapie chiffonné, presque en pyjama, emmené à 6 heures du matin : l'été s'annonçait fertile. Surpasser la livraison de l'an dernier serait certes difficile. S'en souvient-on ? Les billets enterrés, la couleur de l'enveloppe, le procureur de Montgolfier et le juge Beffy, le chronométrage du trajet Paris-Béthune, les tickets de péage assermentés, les pompistes à la rescousse, le troisième homme du Fouquet's... Des bouffées de nostalgie nous envahissaient, comme à l'évocation des années Pompidou. Quelle époque ! Quelle insouciance ! Quelle légèreté dans l'air, alors ! Mais enfin, l'édition 94 promettait elle aussi.

Qu'on y pense : des noms d'oiseaux ; une arrestation « mouvementée » ; une juge bien silencieuse encore, mais au patronyme approprié de comédienne de café-théâtre : Eva Joly. La journée fut longue à passer. Enfin, à l'heure du générique, chacun était au rendez-vous, vibrant, conquis d'avance. Et le feuilleton démarra comme il sieyait : avec crissements de pneus et gyrophares. Les scénaristes, il faut le reconnaître, avaient su avec à-propos tirer parti de l'actualité : ce projet, éventé sur écoutes téléphoniques, de fuite humanitaire au Rwanda avec Radicaux Sans Frontières, il fallait y penser !

Quoique encore un peu empruntés, les nouveaux personnages étaient d'ailleurs plutôt attirants. On découvrit une Nathalie Tapie (la fille) et un Jean-Claude Tapie (le frère) à qui il ne manquait, on le sentait bien, que quelques épisodes pour livrer le meilleur d'eux-mêmes. Députés et analystes, partisans et adversaires, plutôt pour et plutôt contre, furent très professionnels. Les Marseillais – une employée de la permanence Energie radicale, un joueur de l'OM dans sa voiture de sport jaune canari, le directeur de l'OM Jean-Louis Levreau – étaient, comme d'habitude, parfaits. Très marseillais. Un reproche toutefois : où étaient passés la poissonnière du vieux port et le bar des supporters ? Peut-on imaginer Marseille sans poissonnière ni bar des supporters ? Seules la concierge de l'hôtel particulier et la standardiste de l'hôtel d'en face – les policiers de la brigade financière y « planquaient » depuis plusieurs jours – se montrèrent plus raides, impressionnées sans doute. Elles devront s'y faire très vite, faute de quoi leur rôle pourrait bien disparaître.

Mais où était la vedette ? Rien ! Pas un bout de menotte ! Pas le plus petit nom d'oiselet ! Avait-on voulu tourner à l'économie ? Comptait-on, par l'absence, marquer les imaginations ? Attention ! Si la série persistait dans ce refus du spectacle, il ne faudrait pas s'étonner de voir les Américains exporter l'affaire O.J. Simpson !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 1er JUILLET



TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.30 Série : Intrigues (et à 4.00).
6.58 Météo (et à 7.13, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinelle.
7.20 Disney club été. La Bande à Picsou ; Les Gummi ; Reportage ; Le sauvetage des phoques.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Princesse Sarah ; Flo et les Robinson suisses ; L'Ecole des champions ; Sailor Moon ; Jetman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 ▶ Série : Extrême limite.
16.40 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 1.15 les meilleurs moments).
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 2.10).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.55 Série : Columbo. Attention, le meurtre peut nuire à votre santé.
22.40 Téléfilm : Ne m'appelez pas ma petite. De Jean Becker.
23.25 Série : Duo d'enfer. L'Ange de la mort, de David Hemmings.
0.20 Série : L'Entrepôt du diable. L'Héritage, de William Fruet.
2.15 Journal et Météo.
2.20 Jeu : Millionnaire.
2.50 Concert : Orchestre Paul Kuentz. *Concerto pour flûte et harpe,* de Mozart.
3.55 TF 1 nuit (et à 4.30).
4.35 Musique.
5.10 Documentaire : Histoires naturelles. *Ré, mi-terre, Ré, mi-mer.*

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.50 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.40 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.05 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.30 Série : Euroflics.
10.20 Série : Mission casse-cou.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.20 Magazine : Eclats de rue.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.43 Série : INC.
13.45 Série : L'As de la crime.
14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55). Emission présentée par Pascal Sevran. Le retour d'Adamo.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Goal.
17.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer. Invité : Charles Trenet.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Jeu : Que le meilleur gagne. Animé par Nagui. Spécial Tour de France.
22.30 Feuilleton : Jalna. Jeunesse de Renny, de Philippe Monnier, avec Danielle Darrieux, Serge Dupire (1er épisode, rediff.).
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Musiques au cœur des festivals. Présenté par Eve Ruggieri. Invités : Michèle Lagrange, soprano (Festival de Radio France-Montpellier) ; Brigittte Engerer, pianiste (Festival de La Roque-d'Anthéron ; Gabriel Tacchino, pianiste (les Nuits musicales du Suquet) ; Michel Lethiec, clarinettiste, et Bruno Rigutto, pianiste (Festival Pablo-Casals de Prades) ; Felicity Lott, soprano (Festival d'Aix) ; Les grandes heures du Festival d'Orange.
1.40 Documentaire : Le Temps des usines.
3.20 Documentaire : Aider l'oreille.
3.50 Dessin animé (et à 4.20).
3.55 Documentaire : Délirenlair.
4.05 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Boumbo ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : Tintin en Amérique.
8.00 Les Minikeums. Babar ; Casper.
8.55 Magazine : Emplois du temps.
9.25 Continentales. Spécial Fête du cinéma ; Spécial Norvège ; Rough Guide to the Americas (v.o.) ; Europodyssée, le retour.
10.10 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Transformation de la matière : une voiture de A à X ; A 10.40, Semaine thématique : Entre guerre et paix. 4. Bosnie, quelle paix ? Invité : Dominique Moïsi, géopoliticien. Document : Bosnie (Géopolis).
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Boulogne-sur-Mer : le centre Nausicaa, les fonds marins et chansons de marins.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Les meilleurs moments de Grèce-Nigéria, en différé de Boston, et d'Argentine-Bulgarie, en différé de Dallas.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Secret de la Licorne.
20.25 Tout le sport.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Grand frais sur l'archipel, de Bernard Dussol et Denis Bassompierre.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. France : les colombophiles du Nord ; Italie : Calcio in costume ; Etats-Unis : fin de semaine au Minnesota.
22.40 Journal et Météo.
23.05 ▶ Documentaire : 1944, la France libérée. 2. Les libérateurs venus d'outre-mer, de Jim Damour. Historien : Benjamin Stora.
0.00 Documentaire : Les Cavales de la nuit. Chroniques de France, de Jean-Claude Bringuier. 1. La Gascogne.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —
6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.49).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Il était une fois les découvreurs.
— *En clair jusqu'à 8.10* —
7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Le Journal du cinéma.
9.10 Cinéma : Antonia et Jane. ■ Film britannique de Beeban Kidron (1991).
10.20 Flash d'informations.
10.22 Surprises.
10.45 Cinéma : Croc Blanc. ■ Film italien de Lucio Fulci (1972).
12.25 Court-métrage : Zoo Cup (et à 17.55).
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Boomerang. □ Film américain de Reginald Hudlin (1992).
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone. D'une saison en enfer (rediff.).
15.55 Surprises.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : A cause d'elle. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1993).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel. Invité : Kyle McLachlan.
20.30 ▶ Festival de la pub 1994. Présenté par Jérôme Bonaldi.
22.05 Sport : Pétanque. Trohpée Canal + à Chalon-sur-Saône les 6, 7 et 8 mai.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Une étrangère parmi nous. ■ Film américain de Sidney Lumet (1992).
0.50 Cinéma : Storyville. ■ Film américain de Mark Frost (1992).
2.40 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.
3.05 Documentaire : Les Grands Frissons du cinéma d'horreur.
4.30 Le Journal du cinéma.
4.35 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires. ■■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985).
6.45 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Histoire parallèle. Actualités soviétiques et françaises de la semaine du 25 juin 1944, commentées par Marc Ferro et Lilly Marcou (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Jacques Higelin (rediff.).
18.45 Cinq minutes sur l'Europe (redif.)
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Les Cakchiquel mayas du Guatemala. De Bruce McDonald. *Un projet de route oppose des Indiens mayas à de riches propriétaires de résidences secondaires soucieux de préserver leur tranquillité.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Indésirable. De Sigi Rothemund.
22.25 Documentaire : Rites de passage. De Jacques Renard. 2. L'adolescence. *Dans une famille laotienne à Toulouse, chez des Américains de l'Oregon et dans une barmitzva laïque à Bruxelles.*
23.15 Cinéma : Rosso. ■■ Film finlandais de Mika Kaurismäki (1985).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique (et à 14.20).
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.45).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Séria : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Option danger. De Sarah Hellings.
22.45 Série : Mission impossible. La Mallette.
23.45 Les Enquêtes de Capital (et à 6.35). L'argent du Tour de France.
0.15 ▶ Magazine : Culture pub. Festival du film publicitaire.
1.10 Six minutes première heure.
1.20 Culture rock (et à 7.00). La saga des Rita Mitsouko.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; Destination le monde (l'Australie) ; L'Aviation du passé et du futur-4 ; Made in France ; Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique: Black and Blue. La seconde Anna Livia.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean-Loup Trassard (l'Espace antérieur).
0.50 Coda. Les petites musiques de nuit (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 juin 1955 lors du Festival de Strasbourg) : Symphonie n° 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven ; Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la majeur K 219, de Mozart, par l'Orchestre national, dir. Pierre Monteux.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Bernard Pons (« Forum RMC-l'Express »)
France-Inter, 19 h 20 : « A dix mois de la présidentielle, les espérances du PS », avec Julien Dray (« Objections »).

Le Monde

TRAVERSES

L'homme de Galles

ET au milieu coule la rivière. C'était beau comme une truite moucheronnant dans le soleil couchant. Le grand prince, le petit prince, la leçon de pêche en Ecosse. Et papa Charles, en kilt, décrochant l'hameçon que fiston Harry avait accroché dans un pull en bonne et solide laine des Highlands. Un photographe de la cour passait par là. Les rotatives chauffaient. La scène pouvait être immortalisée, sorte de chromo des temps présents, dans tous les journaux du royaume..

Le prince Charles, dont la vie est une longue patience, a décidé de se refaire une santé médiatique. Héritier présomptif de la couronne depuis 1969 et ne voyant rien venir à horizon raisonnable, tant Dieu protège la reine, il a décidé de fêter cela : vendredi sera jour anniversaire, le vingt-cinquième, de son investiture comme prince de Galles. On se réunira au château de Caernarfon, joli nom pour une rencontre. On lira des poèmes, Dylan Thomas pour la couleur locale. Et, probablement puisés à la louche dans des saladiers d'argent, des toasts seront portés à la couronne. Car Charles ne veut pas insulter l'avenir. Il se pourrait bien qu'à la fin des fins il finisse roi.

A supposer que son peuple l'en estime encore digne. Depuis son divorce, ce prince qui entend gouverner les Britanniques a des problèmes d'image. C'était bien le moins. On peut vénérer un prince, on juge un mari.

Et pourtant le mari, l'ex à lady Di, vient, en cet anniversaire, d'avouer son abominable forfait : il fut infidèle à la princesse de Galles. Le triste sire ! Même si, pour sa défense, il a argué du fait que l'irréparable ne fut jamais commis qu'« après qu'il fut devenu clair que le mariage était un échec sans espoir ».

Mais qu'apprend-on aux princes d'Angleterre ? N'avouez jamais ! Maintenant le mal est fait. L'aveu a provoqué quelque bruit au royaume d'Angleterre, qui affecte de découvrir ce que chacun savait. Mais ce n'est pas la même chose de le lire dans la presse que de le tenir de la bouche du Galles. Le mal est fait. Ce prince, bon père, bon aquarelliste, et même bon prince avec les minorités, serait donc un homme. Comme si les aspirant-rois pouvaient être des hommes.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Intellectuels : « La potiche et le trouble-fête », par Pascal Bruckner ; Présidentielle : « Le centre veuf », par Lionel Stoléru ; « Paix à Mendès », par René-Victor Pilhes ; Italie : « Vertu, où te caches-tu ? », par Jacqueline Risset (page 2).

INTERNATIONAL

Hongkong : le conseil législatif approuve les réformes démocratiques du gouverneur Patten

A l'issue de vingt mois d'une bruyante querelle avec Pékin, le gouverneur de Hongkong, Chris Patten, a eu le dernier mot, provisoirement du moins : l'instance légiférante de la colonie britannique a adopté la seconde et principale phase de son plan de réformes constitutionnelles permettant d'introduire une dose modérée de démocratie élective que le régime chinois tient pour sacrilège (page 5).

Un avertissement du Conseil de l'Europe à la Turquie

A la demande du groupe socialiste, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe devait examiner, jeudi 30 juin, une demande d'exclusion temporaire de la Turquie, à la suite de l'incarcération et de la mise en accusation, en mars dernier, de six députés kurdes (page 6).

Grande-Bretagne : la presse raille les tentatives du prince Charles pour restaurer son image

Le prince Charles a ouvert le débat constitutionnel en Grande-Bretagne en se livrant, au cours d'un reportage diffusé par la chaîne ITV, mercredi 29 juin, à une tirade contre les liens séculaires entre la Couronne et l'Eglise anglicane. L'héritier du trône a également soulevé une vive polémique en reconnaissant avoir été un mari infidèle (page 6).

COMMUNICATION

Les jours tranquilles de Radio-France

Un Français sur quatre est devenu auditeur régulier des ondes publiques, de France-Inter ou des autres stations de Radio-France. Après avoir réussi à terminer l'année 1993 avec un léger bénéfice Radio-France coule des jours tranquilles (page 19).

SERVICES

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Mille ans que la vie s'est arrêtée à Leptis-Magna, sur la côte libyenne. Comme partout ailleurs sur les côtes tripolitaine et cyrénaïque, à Sabratah, Cyrène, Ptolemaïs, Barca, Berenicem ou Apollonia, le sablier naturel a enseveli les illusions d'éternité. Leptis la Grande est devenu un cimetière vide et silencieux, seulement troublé par le murmure de la brise marine et du ressac.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 30 juin 1994 a été tiré à 466 067 exemplaires

Soupçonné de dopage

Diego Maradona pourrait être exclu de la Coupe du monde de football

Un comité restreint de sept membres de la Commission d'organisation de la Coupe du monde de football devait faire connaître, jeudi 30 juin à Dallas vers 12 heures (19 heures, heure française), les éventuelles sanctions à l'encontre du capitaine de l'équipe d'Argentine, Diego Maradona, soupçonné d'avoir utilisé un produit interdit, l'éphédrine, détecté à l'occasion d'un contrôle antidopage réalisé après le match contre le Nigéria, samedi 25 juin. En fonction du résultat de la contre-expertise de ses urines, Maradona pourrait être exclu de la Coupe du Monde, sans que les résultats de son équipe soient remis en cause.

La foudre va-t-elle tomber sur la Coupe du monde de football, comme elle était tombée, il y a six ans, sur les Jeux olympiques ? A Séoul, en 1988, le sprinter canadien Ben Johnson, qui venait de remporter le 100 mètres en réalisant un « chrono » prodigieux, a été contraint de quitter la capitale sud-coréenne après avoir été convaincu de dopage avec des stéroïdes anabolisants. Le héros était foudroyé.

La même mésaventure est en passe de se produire aux Etats-Unis. De l'éphédrine (1), une substance naturelle qui améliore l'oxygénation du sang et les réflexes, habituellement utilisée dans le traitement des rhumes et de l'asthme, a été trouvée dans les urines de celui qui est considéré comme le meilleur joueur depuis le Brésilien Pelé : Diego Maradona.

Le scandale pourrait être aussi considérable, bien que la Fédération internationale de football (FIFA) n'ait jamais mis la lutte contre le dopage au premier rang de ses préoccupations. Deux joueurs seulement jusqu'à présent ont été exclus de la Coupe du monde pour cette raison, le Haïtien Ernest Jean-Joseph en 1974 et l'Ecossais Willie Johnston en 1990. La FIFA a refusé d'adopter les mêmes règles que le Comité international olympique pour sanctionner l'usage de substances améliorant les performances. Alors qu'aux Jeux olympiques les sanctions sont automatiques, la FIFA se prononce au cas par cas.

Frasques oubliées

En l'occurrence, celle-ci semblait très irritée par le fait que le capitaine de l'équipe d'Argentine ait pris le risque de « gâcher la fête » : « *Le cas est sévère et c'est un rude coup porté à la Coupe du monde*, déclarait mercredi soir 29 juin un officiel de la FIFA. *Si le médecin de l'équipe d'Argentine avait indiqué avant le match que le joueur avait absorbé un médicament avec une substance interdite, l'approche n'aurait pas été pareille. Mais là c'est différent, nous l'avons appris lorsque nous avons eu le résultat de la première analyse mardi.* » Si le laboratoire de l'Université de Californie à Los Angeles confirmait la présence de résidus d'éphédrine dans ses urines prélevées après le match contre le Nigéria samedi dernier, l'indulgence ne devrait donc pas être de mise à l'égard de celui qui a déjà été suspendu quinze mois pour avoir utilisé de la cocaïne.

La nouvelle a été accueillie avec stupeur en Argentine, où l'on s'était déjà pris à rêver à une possible victoire dans ce Mondial après les deux matches gagnés contre la Grèce (4-0) et le Nigéria (2-1). Radios et chaînes de télévision ont interrompu leurs programmes quand les premières informations ont commencé à être diffusées. L'incrédulité initiale a, peu à peu, fait place à la nervosité. Pour certains commentateurs, Maradona aurait utilisé des gouttes nasales. D'autres faisaient allusion à son passé de drogué. D'autres encore estimaient que le traitement draconien auquel s'est soumis Maradona pour retrouver son poids de forme pourrait avoir été à base d'éphédrine.. Tous étaient consternés.

Le but de Maradona contre la Grèce avait fait oublier aux Argentins les frasques de leur idole. Arrêté pour détention et consommation de drogue en avril 1991, il s'était ensuite illustré dans la rubrique des faits divers en février dernier, pour avoir tiré à la carabine sur des journalistes, qui, selon lui, attentaient à sa vie privée. Le retour en sélection de Maradona, souhaité par le président Carlos Menem en personne, avait été célébré en première page des journaux, autant que les exploits de Gabriel Batistuta et de Claudio Caniggia, les meilleurs buteurs de la sélection au Mondial américain.

Mieux, même, pour son quatrième Mondial, Maradona était à la veille d'entrer dans l'histoire. Il allait disputer jeudi soir à Dallas, contre la Bulgarie, son vingt-deuxième match en phase finale de Coupe du monde ! Aucun joueur n'est allé aussi loin. En guise de fête, Maradona risque d'être banni.

A. G.

(1) La championne cycliste Jeannie Longo, qui avait pris des bains à base d'éphédrine pour améliorer la circulation sanguine dans ses jambes, a été sanctionnée. En revanche, le sprinter britannique *Linford Christie, médaille d'argent du* 100 mètres, qui avait eu recours à l'éphédrine pour soigner un rhume à Séoul a été excusé.

La visite à Gaza de Yasser Arafat

Le chef de l'OLP veut inclure l'opposition dans son « gouvernement »

Sur les vingt-cinq membres – dont Yasser Arafat lui-même – que l'Autorité palestinienne est supposée regrouper, quinze seulement ont été désignés à ce jour. Le chef de l'OLP a eu des difficultés pour convaincre les siens.

Neuf sièges demeurent donc à pourvoir et, selon des sources sûres, le dirigeant palestinien souhaite les confier à des membres de l'opposition rationnelle ; non pas celle qui est hostile au processus de paix en tant que tel, mais celle qui a contesté le contenu de la Déclaration de principes et de l'accord du Caire sur l'autonomie de Gaza et de Jéricho. Ces opposants-là, on les trouve aussi bien chez les islamistes que parmi les indépendants ou les communistes.

Le chef de l'OLP entend également – il l'aurait même promis – les choisir parmi les gens « de l'intérieur », mais il se replierait, faute de mieux, sur des personnalités de la diaspora s'il essuyait des refus.

Car l'expérience récente lui a appris que rien n'est à exclure avec les siens, alors qu'il les croyait pour la plupart avides d'occuper des « postes », de prendre une parcelle de pouvoir au sein de la nouvelle Autorité palestinienne. Quelle ne fut en effet sa surprise, en mai dernier, de constater que la plupart des responsables des territoires occupés à qui il proposait de faire équipe avec lui n'étaient pas preneurs.

Habitué à voir les cadres de l'OLP se bousculer au portillon pour exercer une autorité quelle qu'elle soit, « *il a eu le choc de sa vie* », raconte un cadre de la centrale. Il a alors confié à Fayçal Husseini, le principal responsable du Fatah en Cisjordanie, la responsabilité de convaincre les autres, en leur concédant, d'une part, les deux tiers des « portefeuilles » du « gouvernement d'union nationale » qu'il a la ferme intention de former et, d'autre part, la liberté de constituer eux-mêmes une équipe de travail homogène.

Pressé toutefois par le premier ministre israélien Itzhak Rabin qui, pour obtenir la liste des membres de l'Autorité palestinienne, n'avait pas hésité à bloquer l'entrée des premiers policiers palestiniens à Gaza, Yasser Arafat s'est empressé dans un premier temps de fournir les noms de ceux qui avaient déjà donné leur accord, notamment Zakaria El-Agha et Freih Abou Meddien, pour « l'intérieur ».

Mais, M. Rabin étant revenu à la charge après avoir laissé passer un premier contingent de policiers, une liste fut publiée, incluant les noms des personnalités que Fayçal Husseini avait été chargé de convaincre et qui n'avaient pas – pas encore – donné leur accord. Deux d'entre elles, Hanane Achraoui, l'ancienne porte-parole de la délégation palestinienne aux pourparlers de Washington, et Sari Nousseibé, se récusèrent, refusant d'être ainsi placées devant le fait accompli d'une nomination qu'ils ont apprise par la presse.

Un besoin d'interlocuteurs

D'autant que, comme bien d'autres, tous deux critiquaient sévèrement les accords conclus avec Israël, pour n'avoir pas participé à la négociation et en raison de leur contenu. Ils contestaient aussi les méthodes du « Vieux », qu'ils suspectaient de vouloir continuer à gouverner pratiquement au pied levé, sans consulter les siens.

Tirant des mêmes prémisses – le constat des insuffisances des accords – des conclusions différentes, d'autres responsables, tels Fayçal Husseini et Saeb Erakat, ont jugé qu'il valait mieux entrer au « gouvernement », parce qu'il n'y avait plus d'autre choix que d'assurer le succès de l'expérience.

Hormis Nabil Chaath, « ministre » du plan, que l'on voit et que l'on entend partout, surtout parce qu'il est en quelque sorte l'officier de liaison avec les Palestiniens, et Ahmad Koreï, « ministre » de l'économie, qui négocie pied à pied avec les donateurs internationaux, les autres « *ministres* » se font à ce jour volontairement discrets, ou alors ne sont pas très efficaces.

Il faut à tout prix, commentait récemment un responsable de l'OLP, que cette Autorité commence à fonctionner réellement, que la population des territoires autonomes ait d'autres interlocuteurs que la police – à qui tout le monde tresse des lauriers, il est vrai, mais qui ne peut pas et n'a pas vocation à tout faire. Il faut que les civils assument leurs fonctions, et pour cela le coup d'envoi doit être donné par Yasser Arafat.

M. Na.

La succession de M. Chaban-Delmas

M. Valade (RPR) demande le réexamen du dossier du métro de Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondant

Jacques Chaban-Delmas (RPR) éprouve les pires difficultés pour faire adopter le projet de métro de Bordeaux. Ce dossier défraie depuis des mois la chronique et suscite une vive opposition dans la ville et chez les élus de la périphérie. Une enquête de CSA effectuée les 21 et 22 juin auprès de 603 personnes inscrites sur les listes électorales et publiée par *Sud-Ouest*, mercredi 29 juin, montre d'ailleurs que 69 % des personnes interrogées ne le jugent pas « *indispensable* ».

Sourd aux critiques, le maire reste imperturbable et assure que l'heure de son départ de la mairie ne sonnera que lorsque la mise en route du métro VAL de Matra – et l'aménagement des deux rives – sera devenue irréversible. Cette affaire, en pleine guerre de succession municipale entre l'ancien dauphin, Jacques Valade (RPR), président de la région Aquitaine, et le nouveau, Alain Juppé (RPR), ministre des affaires étrangères, est donc devenue « le » dossier par excellence.

M. Chaban-Delmas comptait sur un vote favorable de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) sur le traité de concession, le 8 juillet. Ce vote est loin d'être acquis. En effet, le traité proposé par la société MB2 (1), future concessionnaire du réseau de métro et de bus de la CUB, est l'objet d'âpres discussions.

A l'origine de ces débats, il y a deux avis sollicités par la communauté urbaine. Le premier, émanant d'un cabinet d'expertise privé, critique vivement le contrat de concession proposé et conclut qu'il ne s'agit pas d'une véritable concession, puisque le concédant prend tous les risques et le concessionnaire aucun. Dans un second rapport, très récent, le même cabinet s'étonne que les élus n'aient pas encore eu la possibilité de l'étudier. Un deuxième avis, émanant du trésorier-payeur, confirme ces réserves. Il juge le contrat proposé très déséquilibré et conteste le fait que le concessionnaire ait des exigences de moyens, mais aucune obligation de résultats.

C'est sur les bases de ces rapports que sont engagées les dernières négociations. Si elles aboutissent, il faudra encore obtenir l'aval des élus, le 8 juillet. M. Valade, à la lecture du sondage CSA-*Sud-Ouest*, vient déjà de réclamer un réexamen du dossier, premier acte d'indiscipline officiel de l'ancien dauphin sur un dossier jugé essentiel par M. Chaban-Delmas.

PIERRE CHERRUAU

(1) Matra-Transport et Matra-Transfinex pour 15 % du capital social, CGEA, CGFTE et CFTA pour 34 %. Le Crédit lyonnais est chef de file du groupe financier composé du Crédit national, de la Compagnie BTP, du Crédit foncier et de Fit Ingénierie financière et grands travaux.

Au Maroc, libération de trois défenseurs de la culture berbère

RABAT

de notre correspondante

La cour d'appel d'Errachidia (Sud-Est marocain) a, mercredi 29 juin, réduit à deux mois de prison ferme les peines de vingt-quatre et douze mois auxquelles avaient été condamnés, le 27 mai dernier, trois défenseurs de la culture berbère.

Le 1er mai, après le défilé de la Fête du travail, sept enseignants berbères avaient été arrêtés à Goulmime, dans la province d'Errachidia, pour avoir distribué des tracts et brandi des banderoles en faveur de l'adoption de la langue amazigh (berbère) comme langue officielle.

Quatre d'entre eux avaient été relaxés – contre l'avis du parquet, qui a fait appel –, mais les trois autres avaient été sévèrement condamnés. L'annonce du jugement en première instance avait provoqué une vague de protestations de la part des associations culturelles berbères, ainsi que de la presse d'opposition, qui avait parlé de « *provocation* » et de « *maladresse* », dans un pays où trois Marocains sur dix parlent berbère, et où l'immense majorité d'entre eux comptent un ou plusieurs ascendants berbères.

En réduisant la peine des trois enseignants condamnés – qui ont été immédiatement libérés –, le pouvoir a manifestement voulu calmer le jeu. Il y a quelques semaines, le nouveau premier ministre, Abdellatif Filali, avait déjà donné un signe de bonne volonté en révélant que des journaux télévisés en langue berbère seraient bientôt diffusés. La relative mansuétude de la cour d'appel confirme cette tendance et conforte le premier ministre dans son engagement affiché à « *promouvoir l'Etat de droit* ».

MOUNA EL BANNA

Le Monde

DES LIVRES

A l'ombre de Dumas

L'Espagnol Arturo Perez-Reverte marche gaillardement sur les traces du grand Alexandre

LE MAÎTRE D'ESCRIME
d'Arturo Perez-Reverte.
Traduit de l'espagnol
par Florianne Vidal.
Seuil, 283 p., 99 F.

CLUB DUMAS
d'Arturo Perez-Reverte.
Traduit de l'espagnol
par Jean-Pierre Quijano.
J.-C. Lattès, coll. « Suspense et Cie », 390 p., 129 F.

« *J'aime l'*Ulysse *de Joyce, mais je préfère encore celui d'Homère* » : il est ainsi, Arturo Perez-Reverte, quadragénaire espagnol aux allures d'étudiant à l'enthousiasme volubile. Dans le cours de la conversation, il saute d'une référence à l'autre, de Dickens à Melville, de Dumas à Conan Doyle, sans cuistrerie, juste pour appuyer un propos tout entier voué à la défense de la littérature d'aventures, cette « *laissée-pour-compte, méprisée, négligée* », qui enchanta pourtant une enfance sage, passée à piller avec délices, là-bas, du côté de Madrid, la bibliothèque grand-paternelle : « *A dix-huit ans, j'avais lu la plupart des classiques espagnols, tous les classiques français et les romans de Dickens.* » Le vice était familial : toute la maison était régulièrement priée de participer à une sorte de *Trivial Pursuit* avant l'heure, qui reposait entièrement sur une connaissance encyclopédique des péripéties des *Trois Mousquetaires*.

Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'entrant en littérature au milieu des années 80 Perez-Reverte ait spontanément choisi d'aller à Lagardère, sans plus attendre qu'il vienne à lui ? *Le Maître d'escrime*, son deuxième roman, écrit en 1988, qui vient seulement d'être traduit en français, en porte éloquemment témoignage, que n'auraient sans doute renié ni un Féval ni un Dumas. Madrid, en ces années 1866-1867, bruit des rumeurs de complot. A Londres, Paris ou Lisbonne se fomenterait une révolution, derrière le général Prim, exilé par Isabelle II d'Espagne. Dans la capitale espagnole, un vieux maître d'escrime, attaché à des vertus en désuétude – l'intégrité, l'honneur... – vit, indifférent à l'agitation politique, des restes de sa splendeur passée en dispensant son savoir à quelques élèves et en cherchant, désespérant de jamais la trouver, la botte parfaite qui couronnerait le *Traité* qu'il a entrepris d'écrire sur l'art du fleuret. Il suffira qu'une belle inconnue frappe à sa porte, insistant pour recevoir ses conseils, pour que, d'un coup, l'homme finissant, symbole du vieux monde, se voie projeté dans la vie nouvelle, cette société en gestation dont il ne comprend pas les règles. A son corps défendant, il deviendra le jouet d'une mystérieuse conspiration, avec documents secrets, rendez-vous clandestins et meurtres à la clé. Mais l'aventure, calquant ses rebondissements sur ceux d'un duel – du premier chapitre, « De l'assaut », jusqu'au dernier, « A pointe nue », en passant par « Estocade courte » ou « Dégagement forcé » –, permettra, au final, le triomphe – que le lecteur devinera momentané – de la vertu sur le vice...


EL PAIS

Arturo Perez-Reverte : « Le livre ne trompe jamais ».

Le romancier débutant jouait là, avec élégance et un indéniable savoir-faire, des archétypes du roman-feuilleton. Mais cet « à la manière de » n'était, de son propre aveu, qu'un « *galop d'essai* ». Car son ambition était plus vaste : il voulait, s'appuyant sur les « trucs » narratifs de ses illustres devanciers, réaliser une œuvre où « *l'Histoire serait la clé du présent et l'art un miroir du temps* ». *Le Tableau du maître flamand*, qui reçut, l'an dernier, le Grand Prix de littérature policière (1), et lui apporta la consécration internationale, en était une première illustration, où une peinture du XVe siècle trouvait d'étranges résonances en plein XXe siècle. *Club Dumas*, plus encore, fait office de discours de la méthode Perez-Reverte.

Car, c'est entendu, *Club Dumas* est d'abord un roman-roman, riche en rebondissements, qui marche gaillardement sur les traces du grand Alexandre, transportant son lecteur avec alacrité des ruelles de Tolède aux quais de la Seine, jonglant avec les personnages, multipliant les fausses pistes, les mystères intrigants.

Mais son héros est d'un genre particulier : Corso est un mercenaire de la bibliophilie, un intermédiaire qui traque, pour de riches amateurs, la pièce rare – édition particulière, lettre autographe, manuscrit original, etc. Il y faut une vaste culture et peu d'états d'âme. « *Prédateur froid, sans autre but que la chasse pour la chasse* », Corso a l'habitude de mener le jeu, à ses conditions. Mais lorsqu'on lui confie la charge de faire authentifier ce qui pourrait être un chapitre manuscrit des *Trois Mousquetaires*, et, dans le même temps, de lever l'énigme qui entoure un incunable, un traité de démonologie du XVIe siècle, voilà que le jeu, tout à coup, change de sens et que la mort vient le contrarier.

Bien vite, Corso, le loup cynique et désabusé, perd pied. Car tout, autour de lui, s'organise comme si le contenu des ouvrages dont il cherche à percer les secrets venait parasiter la réalité, et le passé régler ses comptes au présent. Entre cent autres signes, Corso n'a-t-il pas aux trousses deux personnages qui ressemblent furieusement à Milady de Winter et à Rochefort, l'âme damnée du cardinal dans le roman de Dumas ? Marionnette dans un théâtre d'ombres, le fier Corso, le rationaliste Corso, en viendra, toute honte bue, à la seule solution : abdiquer la logique ordinaire, celle de son univers quotidien, et consentir à la fiction « *en entrant dans le récit, en pensant avec la logique qu'impose le texte au lieu de recourir à celle du monde extérieur* ».

« *Le livre*, dit Arturo Perez-Reverte, *ne trompe jamais. C'est le lecteur qui se trompe parce qu'il n'est pas innocent et veut toujours aller plus loin que le livre.* » Corso en fera l'amère expérience. Et le lecteur avec lui, qui doit accepter, dans cette fiction redoublant la fiction, que vacillent tous ses repères. Au terme de ce jeu de miroirs – qui tient autant du roman d'aventures que du divertissement de lettré –, il lui faudra pourtant l'admettre : *Club Dumas* sonne bien comme un hommage – fût-il parfois pervers, car il enseigne que la lecture peut être un risque mortel – au livre, à tous les livres. Et il n'est pas indifférent qu'il soit l'œuvre d'un homme qui était, jusqu'à ces dernières semaines, l'un des journalistes vedettes de la télévision espagnole. Il vient d'en démissionner pour mieux se consacrer à la littérature. Par les temps qui courent, on n'en appréciera que davantage cette revanche de l'écrit sur l'audiovisuel.

Bertrand Audusse

(1) Ed. J.-C. Lattès. Voir « le Monde des livres » du 26 mars 1993.

Cent poches pour l'été



Des *Memoranda, de* Jules Barbey d'Aurevilly, à *Salomé,* d'Alexandre Vialatte, de *Plan d'évasion,* de l'Argentin Bioy Casares, à *Cassandre,* de l'ex-Allemande de l'Est Christa Wolf, en passant par les essais, les documents ou l'histoire, « le Monde des livres » vous propose une sélection de cent titres parmi les poches parus depuis l'automne.
Pages IV et V

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Précis de décomposition

Entre la liberté du commerce – et, donc, la traite des Noirs – et la liberté de la personne humaine, le siècle des Lumières hésite, tergiverse, utilise les ressources de la plus fine casuistique et se contorsionne. Sur ce flottement dramatique des idées et des sensibilités, Barry Unsworth a construit un roman sans manichéisme, ni pâteuse leçon de morale. Avec *le Nègre du Paradis*, c'est la fresque, souvent grandiose, toujours exacte, d'une société qui se décompose par la puissance même de son dynamisme qu'a peinte le romancier anglais.
Page VIII

L'ordre fragile de Stifter

Limpide, l'œuvre de l'écrivain autrichien ? Pourtant, le trouble y frôle toujours la lumière

LE VILLAGE DE LA LANDE
(Das Heidedorf)
d'Adalbert Stifter.
Traduit de l'allemand (Autriche)
par Bernard Kreiss.
Jacqueline Chambon, 64 p., 58 F.

On ne peut imaginer *a priori* œuvre littéraire plus à contre-courant, plus résolument antimoderne que celle d'Adalbert Stifter. Intemporelle ou anachronique, elle l'était sans doute déjà de son temps. Le monde de Stifter, c'est celui de l'Autriche des Habsbourg, des verts pâturages des monts de Bohême, des rives du Danube et des forêts de la Moldau plus que de la Vienne impériale ; né en 1805, il vécut là (et à Vienne), peintre, écrivain reconnu, inspecteur de l'enseignement, avant de se suicider, en 1868, en se tranchant la gorge avec son rasoir.

Le patriotisme rural, l'enracinement en marge des convulsions de l'histoire, le culte d'une tradition qui passe les siècles, immobile, sans s'émouvoir de rien, constituent sa morale, dessinent les limites de son univers mental. Figure hyperbolique du « maître ancien », Stifter fut, très logiquement, piétiné en effigie par son compatriote Thomas Bernhard.

Une œuvre comme celle de Stifter n'appartient cependant ni à ceux qui s'en moquent, ni d'ailleurs à ceux qui s'en réclament pour justifier l'étroitesse de leur propre vision. Dans les deux cas, on la caricature. Plus complexe qu'il n'y paraît, elle devient intensément mystérieuse, inquiétante et belle lorsqu'elle déroule, avec une majestueuse lenteur, se jouant des saccades du temps humain, des récits limpides, lorsqu'elle construit, avec les très pauvres matériaux laissés par une absence totale d'imagination, des récits limpides, presque simplistes. Quelques décennies après Stifter, Robert Walser, dans un univers proche mais beaucoup plus instable et tremblant, rêva lui aussi de cette limpidité simple, de ce temps hors du temps qui grandirait les hommes sans les user.

Le très bref récit que vient de traduire Bernard Kreiss – dans un français mesuré et sobre – est exemplaire à cet égard. Il date, comme le roman plus célèbre de Stifter, *l'Homme sans postérité* (1), des débuts de la carrière littéraire de l'écrivain. Les deux livres ont d'ailleurs une parenté évidente. Le personnage principal est ici le paysage, « *un coin de terre d'une aimable tristesse qu'on appelait la lande* ». Ce lieu, que borde un marais, n'offre guère de séduction, sinon au regard des « *personnes d'humeur songeuse, ou dont le cœur porte naturellement en germe foison de poésie singulière et de sentiments rares* ».

C'est dans ce cadre qu'« *apparaît* », « *en même temps que les chèvres et les brebis (...), un garçon aux yeux noirs, âgé de douze à treize ans* ». Au centre de cette lande, un promontoire rocheux, « *le mont du Cheval* », sur lequel l'enfant se retirait et d'où il « *régnait sur la lande* ». « *Il se tenait, ou encore courait ou restait assis au beau milieu de toutes ces merveilles – lui-même fils merveilleux de la lande.* » Vient le jour où l'enfant quitte « *la maison de la lande* », ses parents, la « *communauté villageoise pétrie d'une seule et même pâte* ». Ce départ n'est pas une révolte ; il est destiné à parachever l'éducation reçue de la nature.

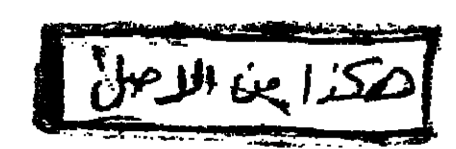
Les nombreuses années qu'il passe hors de sa demeure, en Terre sainte, dans une autre lande, « *celle du Jourdain* », ne sont ni racontées ni calculées. Elles constituent l'écart nécessaire où sa maturation s'achève, où il devient, en plénitude, celui qu'il était virtuellement. Elles n'ont d'autre sens que de préparer le retour.

« *Grâce à Dieu, tout, tout finit toujours bien, et cela finit bien aussi là où il envoie souffrance et renoncement.* » Dans Stifter, tout existe, tout a sens et valeur en fonction d'un ordre intangible, insubstituable du monde, ordre qu'il s'agit de parachever. Vivre, c'est obéir à cet ordre, retrouver place en lui. Entre cette parcelle du monde qu'est la lande et le monde dans son entier, il n'y a pas de différence essentielle.

Le génie de Stifter n'est pas d'abord dans ce désir de ne voir dans le monde qu'ordre, calme et beauté. L'ombre, héritée du romantisme allemand, et aussi le trouble de l'âme et de l'esprit menacent. Cette intense, étrange lumière qui émane du récit de Stifter, comme de toute son œuvre, ne perce pas l'opacité ; elle la frôle avec crainte et respect. L'ordre dont nous parlions n'est pas une force, mais au contraire une fragilité, une constante, lancinante inquiétude.

Patrick Kéchichian

(1) Phébus, 1978, repris en « Points »-Seuil, n° R627, dans une traduction de Georges-Arthur Goldschmidt.





D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Un génie inconnu ?

ÉLÉGANCE DES TEMPS ENDORMIS
(De la elegancia mientras se duerme)
du vicomte de Lascano-Tegui. Traduit de l'espagnol et préfacé par Francis de Miomandre, Le Dilettante (11, rue Barrault, 75013 Paris), 148 p., 99 F.

UNE chose rare... *« Je suis extrêmement embarrassé pour parler de ce livre, qui n'est peut-être pas un chef-d'œuvre (je ne sais trop ce que c'est qu'un chef-d'œuvre, et même je me méfie de ce genre d'ouvrages), mais qui est certainement une des choses les plus originales que j'ai jamais lues »*, prévenait avec raison, en 1930, le traducteur, Francis de Miomandre, dans la préface de la première édition française de ce petit roman, traduit, de toute évidence, avec amour.

Un « journal intime », qui est l'évocation de l'enfance, réelle ou inventée, de l'homme qui écrit. *« Je chante mon enfance dans ces pages que personne ne lira, car elles ne sont que pour moi-même. »* Un passé qui, dans la mémoire immobile du narrateur, commence, et finit, peut-être, le même jour. Un 19 mai 18.. Quel 19 mai ?... Car il n'y a jamais de mention d'années dans ce rappel pseudo-chronologique, en un XIXe siècle qui s'achève, des *« temps endormis »*, pleins de sortilèges, où le sommeil et le rêve créent un autre niveau de réalité, plus fou, plus riche, mais tellement plus exaltant que la veille. *« Les fils des dégénérés vivent avant de naître. On peut dire qu'ils ont vécu déjà il y a quelques siècles*, note-t-il. *Une montre détraquée marche plus vite qu'une montre en parfait état. Elle vit davantage. Les fils des anormaux ont vécu hypothéqués dans leurs parents. Ils naissent vieux. Ils naissent intelligents jusqu'à la folie. »*

Il chante à sa façon *« l'élégance de l'enfance, cette belle époque où l'homme, l'obèse de demain, reposait dans un sommeil heureux »*. Il nous dit être né à Bougival, ce garçon fasciné par la rivière, la Seine, qui porte, depuis la grande ville, les corps des noyés jusqu'à la roue des moulins. *« Ils sortent quelquefois un bras qui les dénonce et qui se dresse en l'air en appelant au secours. »* Un garçon aux cheveux carotte que son père teint en noir pour l'enterrement de la mère. Dans le village, son prestige auprès des enfants de son âge vient de ce qu'il est celui qui a sorti de la rivière le plus grand nombre de cadavres, et il menace volontiers ses copains de les repêcher quand ils se noieront. Fasciné aussi par les livres, il s'habille comme un des personnages du roman qu'il lit. Il sait réparer les montres hors d'usage que lui donne son voisin, le peintre *(« Mettre en mouvement une montre, c'était pour moi un métier aussi subtil que celui d'inquisiteur pour un dominicain »)*.

ÉTRANGE personnage qui voit tout, qui observe tout, méticuleusement, comme un inquisiteur myope, *« avec un goût exagéré pour la netteté »*. Avec lui, les choses les plus quotidiennes prennent à tout moment un air surnaturel. En pêchant dans la rivière des bouchons qu'il revend au chiffonnier, il attrape le typhus, délire sous l'effet d'*« une fièvre qui atteignait quarante-quatre degrés »* et, devenu chauve comme les médecins qui l'examinent, découvre son premier plaisir des sens avec les frictions. *« Les frictions furent le charme de ma jeunesse*, explique-t-il. *Au lieu d'aller au cirque le dimanche, j'allais chez le coiffeur. Quand mon père me donnait un franc, j'avais assez pour m'offrir trois frictions. »* Pendant que le pharmacien embrassait une voisine, il s'empara même d'un flacon de sulfate de quinine. *« Pendant dix jours, je ne sentis rien sur ma tête. Mon cuir chevelu était devenu ivre. »*

La nuit présente à cet insomniaque un monde nouveau *« sous une lune jaune* [qui] *voudrait être rouge comme le crachat d'un titan tuberculeux »* et qui n'est peut-être qu'une horloge sans aiguilles. Une nuit traversée de trains débordant de malades, d'amoureux et de désespérés *(« deux wagons sont pleins de petits squelettes scolaires que la municipalité de Paris envoie aux colonies de Berck »)*, tandis que la peur de voir arriver les parents d'une mineure qu'il aurait violée dans les buissons le tient éveillé, croit-il.

La saveur pourrissante, le surnaturel propre aux romans de l'époque – *le livre a été écrit avant la première guerre mondiale* (1) –, *nous offrent un condensé des conventions littéraires fin-de-siècle* : les femmes, les bordels, et leur revers quasi inévitable, la syphilis ; ainsi que l'avortement qui en est la conclusion logique, parfois contredite (*« la vie c'est le triomphe du fœtus. Naître est son but »*) ; l'éveil, entre les collines de Marly et le mont Valérien, d'une *sexualité* (qui ne doit encore rien à Freud), *le rêve d'un crime gratuit (qui ne doit rien à Gide)*. Mais aussi le trouble qu'éveille la chèvre dont *« la mamelle rappelait le sein d'une amazone »* (et non pas la bergère qui en a la garde !), et le piment d'une philosophie pseudo-nietzschéenne aspirant à débarrasser l'humanité des êtres faibles et imparfaits. Tout cela avec une vision étrangement moderne et le don littéraire de vous surprendre *au détour d'une phrase en passant imperceptiblement* du banal à l'inattendu.

TOUT le livre baigne dans l'univers liquide, glauque, tranquille et mort d'un Bougival inséparable de l'odeur de *« paille brûlée, de fumier, de four à briques, d'ordures récemment jetées »* et d'une rivière qui, outre les noyés, ramène vers les *roues des moulins* les égouts de la ville, les *urines des vespasiennes*, ou le souvenir du seigneur de Bougival, qu'une charmante meunière avait caché, à la Révolution, dans la cave, avant de le noyer en ouvrant les écluses, et dont le corps retenu par les grilles s'en alla peu à peu, morceau par morceau... L'enfant écoute aussi les histoires macabres que, comme le conducteur de *la Charrette fantôme* ou la belle Shéhérazade, *lui raconte* le cocher Ray*mond, un prêtre défroqué qui le fait souvent monter près de lui pour aller jusqu'à la route du mont Valérien* : la mort, dans le lit d'une demoiselle, de l'évêque qui l'avait excommunié ; l'homme qui se tranche le sexe devant sa fille qui deviendra folle ; Marie-Germaine qui changea de sexe à vingt-deux ans. *« Que nous rapportes-tu d'Afrique ? »*, demandera le cocher, bien plus tard, au garçon qui revient du service militaire. *« La syphilis, lui répondis-je synthétiquement. Raymond trouva cette nouvelle fort normale. Il eût été étonné de me voir rentrer d'Afrique les mains vides. « Et que vas-tu en faire ? – J'ai l'intention d'écrire un livre... Un livre où miroitera la fantaisie de mon mal. »*

Ecrire un livre, ce *« résidu végétal de l'homme »* ! *« J'aurais peur de prendre la manie de ces écrivains qui calculent leurs actes comme des motifs pour un livre, et leurs jours comme les pages plus ou moins ternes d'une nouvelle. Le livre est leur vice secret. Si les pellicules pouvaient être recueillies dans un volume, puisque c'est un produit de leur tête, ils mettraient ce volume en librairie ! »* Ecrire un livre, *« la façon la plus sûre de se discréditer pour un esprit original »*, nous dit encore l'auteur mystérieux, oublié, ce vicomte argentino-urugayen excentrique dont nous pourrions douter de l'existence si l'on n'avait retrouvé à Buenos-Aires une tombe qui porte son nom et la date de sa mort, le 14 avril 1966. Ainsi qu'une note biographique hilarante et farceuse, sans doute rédigée par lui-même, où l'auteur, qui fut conservateur du musée San-Martin à Boulogne-sur-Mer, se présente *« sans âge connu »*. Il affirme écrire depuis 1909 et avoir notamment publié, en 1911-1912, sous le pseudonyme de Rubèn Dario fils, des poèmes *« qui l'indisposent avec ses contemporains »* et se définit comme un *« acrobate littéraire, changeant avec fréquence de nom et d'attitude, se permettant le luxe d'écrire plusieurs livres à la fois, n'ayant rien de plus inutile à faire »*. Un génie inconnu ? Pourquoi pas ?

(1) Paru en 1925 en espagnol à l'Editorial Excelsior, boulevard Raspail à Paris, le livre a été imprimé en Belgique *« en supposant*, annonce l'éditeur, *qu'il a été écrit par le vicomte de L.T., domicilié à Paris, 16, rue Cernuschi »*.



Bois gravé de Raoul Monségur.

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Mots en vacances

EN France, la passion des mots ne faiblit pas. Les crises même paraissent la nourrir : on peut se passer de caviar, mais on invente des mots ou des emplois pour voir la vie en rose. L'euphémisme n'a jamais autant servi.

Pierre Merle expose quelques perles récentes pêchées ici et là (1). Plus de *putes*, mais des *personnes prostituées* ; plus de *séducteurs chauves* à la César, mais des amateurs *dégarnis* : c'est plus *émotionnant*. D'autres termes fort grossiers sont remplacés par des créations plus aimables : *policier municipal* se dit *agent d'ambiance*. Ce qui permet aussi de transformer les *« meurtres par imprudence, incompétence, ou excès de zèle »* en simples *bavures*. Dans les dictionnaires récents, y compris dans celui de l'Académie (2), on rencontre un syntagme « vieilli » : les *bavures policières* – que l'on aura soin à l'avenir de corriger en *bavures d'ambiance.*

Ce n'est pas tout, ce serait trop peu. Fidèle à l'usage autant qu'à la norme, l'Académie glose *dégraisser* par *licencier* – tout en ajoutant encore, en gras : *« Cet emploi est déconseillé. »* S'agit-il vraiment d'un *« emploi »* ?

Là-dessus, Pierre Merle relève un vrai néologisme : *déconcrétiser*, plus « parlant » que *faire perdre le sens du réel*. Le chanteur Bruel confesse, métaphore à l'appui : *« La gloire, c'est de l'or qui vous file entre les doigts. (...) Parfois cela vous déconcrétise. » Déconcrétiser*, tout est là. Foin des *famines* ; et que *les pays du Sud* prennent enfin des mesures pour *« améliorer leur bien-être »*. Puisque c'est Jacques Delors qui le dit... Et Maurice Druon tient, en bon *croisé* et en bon français, que notre langue est *« la langue avec laquelle l'homme ne peut pas tromper l'homme »* (3). Jouissons, mes frères.

Qu'avons nous donc à craindre ? Plus les crises sont graves – *« sévères »*, dirait un « Franglish » encore à convertir –, plus les dictionnaires, les lexiques, les vocabulaires se multiplient. Cette année encore, ils s'adressent aux adolescents, aux gens qui votent, aux puceaux et aux rosières, aux latinistes, aux bébés qui tètent (*Mon premier dictionnaire*), aux truands qui craignent pour leur argot et pour leur âme, aux hommes d'affaires (*les Belgicismes* seront utiles), aux érudits, aux libertins, aux chrétiens, à ceux qui aiment les patois ou l'indo-européen, et aux honnêtes gens (on ne sait jamais).

ON prendra garde, plus particulièrement, à deux éditeurs qui maintiennent les traditions. Chez Belin, on reste pieux une fois sur deux. Dans la collection « Le français retrouvé », on trouvera *les Mots latins du français* (4) et *les Mots de la religion chrétienne* (5) : la préface de ce dernier nous apprend que *« parler chrétien, c'était s'exprimer de manière claire et correcte comme un homme civilisé et non un sauvage. C'était tout simplement s'exprimer en bon français. »* Un *« mécréant »* même *« resterait muet s'il jurait de ne jamais parler chrétien »*. Qu'il songe donc, celui-là, à tous ces jolis mots dont il serait privé : *litanie, esprit de clocher, propagande, pet-de-nonne, inquisition*, etc. Toutefois, l'entrée pour *inquisition* mériterait par exemple d'être étoffée : on se reportera donc au *Dictionnaire philosophique*, de Voltaire, qui s'exprime généralement en assez bon français.

L'autre volume paraît plus dangereux. *Cogito* précède comme il est d'usage *coïtus interruptus* ; et *post coïtum, animal triste*. Suit alors une illustration, excellente comme la plupart des exemples recueillis : *« Proverbe qui explique la bêtise de bien des gens, et la badauderie du siècle »* (Pierre-Joseph Proudhon, 1850). Voilà un bon livre, bourré de faits et bien agréable à lire. Cet éloge devrait mettre l'auteur à l'abri de la Sainte Inquisition.

Chez Larousse, la collection élégante « Le souffle des mots » continue aussi, allègrement. *La Nuance* (6) analyse, à partir de Littré, bon nombre de synonymes : par exemple, *intrigue-cabale-brigue* ; et aussi *patelin-patelineur-papelard* (tromper en simulant la dévotion). Livre utile, en somme.

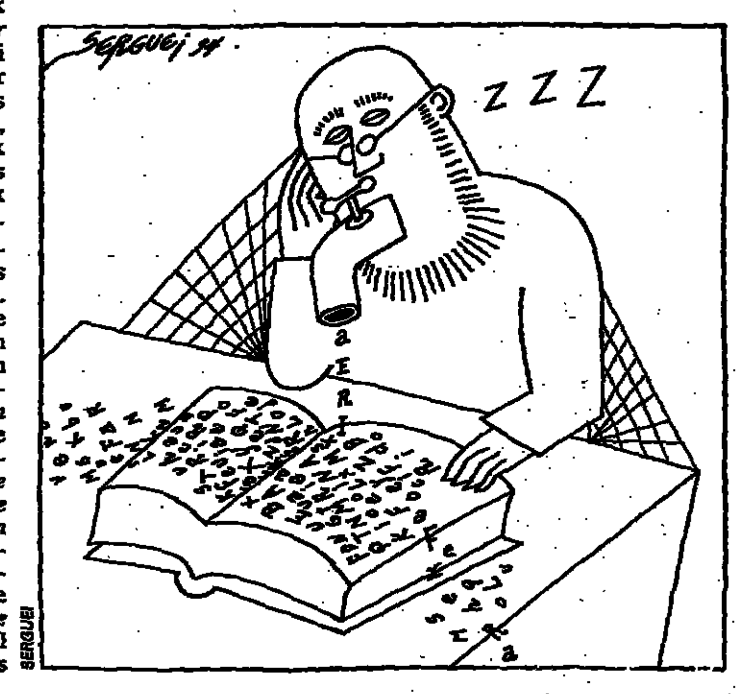
Les Sept Merveilles (7) s'attachent à énumérer et à analyser *« les expressions chiffrées »*, du genre *les neuf muses, les douze Titans, les trois Grâces* et *les deux Harpies*, etc. Pourquoi faut-il donc que *les milles et une nuits* dispensent d'évoquer, surtout *ad usum delphini*, les *trente-deux positions ?* L'auteur pourtant n'ignore pas Alvarus Pelagius qui, dès 1474, évaluait à *« cent deux les vices de la femme »*. Les sceptiques ont tout l'été pour corriger à la hausse, ou à la baisse.

IL n'est pas nécessaire d'attendre la rentrée pour marquer une bonne nouvelle. L'Académie publie un premier volume (de « A » à « Enzyme ») singulièrement en progrès. Prouvons-le sans tarder. Songez que l'alcool cesse enfin de *« tuer lentement mais sûrement »*. Restent pourtant quelques broutilles. Pour « Anglais », on garde *clef, crème, et assiette* dans cet ordre. L'énumération fait encore disparate, d'autant plus que ladite *clef anglaise* revient une seconde fois sous *clef* (qui dira l'amour des académiciens pour les clefs anglaises ?) et que la *capote* a filé rejoindre les autres *capotes*. Certaines innovations méritent mention et lauriers : malgré la tradition, le dictionnaire fait maintenant une courte référence à l'étymologie. Les exemples aussi sont moins stéréotypés (l'*aède* cesse d'être *« inspiré »*). Les entrées nouvelles se bousculent ; parfois par séries entières, témoin celle-ci (marquée *pop.*) : *arnaque, arnaquer, arnaqueur-euse*. On ne s'inquiétera pas outre mesure, les recettes restant sublimes. Et rien ne vaut *« une croûte aux morilles »* pour *« casser une petite croûte »* avec ses potes : pourquoi s'en priver, puisque, comme on dit en verlan, c'est dans *« le veaunou codi d'la miedaca »* ?

Deux précautions s'imposent encore, avant de prendre le large. Les éditions Bonneton alignent maintenant une quinzaine de volumes consacrés, par des spécialistes convaincus et généralement compétents, aux français régionaux : Provence, Lorraine, Savoie, Normandie, Beaujolais, etc. Mais, attention ! nos provinces sont encore bien prudes, en apparence : *« Je n'ai jamais entendu nommer*, dit Jean Pénard (8), *le sexe féminin, moins apparent et plus secret que l'autre. »* D'où le doux reproche que l'on peut adresser à la collection, de trop nous attacher aux *pots de camps*, aux *chambalous aquitains* (barre pour porter les seaux), ou aux diverses charrues. Vrai, on peut labourer partout.

Alors, ne faites ni une ni deux, emportez encore le *Dictionnaire érotique* de Pierre Guiraud (9). Tous les sexes sont biens représentés – y compris pour les libertins qui *« parleraient mal le chrétien »*. Ainsi munis, ils sauront *« dire leur introït »*, ou décrire, comme Noël du Fail au XVIe siècle, une belle *« demi-renversée »* qui *« montrait son quasimodo »*. Le mécréant même ne restera pas muet tant la synonymie est abondante, chaque profession ayant son mot à dire. Protat, au XIXe siècle, énumérait dévotement : *« L'académicien dit : mon vit. Le médecin : ma verge. Le curé : mon membre. Une putain : la queue. »* Alain Rey a bien raison, dans sa préface, de tenir Pierre Guiraud pour *« un structuraliste gai »*.

Maintenant, on peut boucler les valises.



SERGUEI

(1) *Lexique du français tabou*, Seuil, 1993.

(2) *Dictionnaire de l'Académie française*, Imprimerie nationale-Julliard, 1857 p., 150 F.

(3) *Lettre aux Français sur leur langue et leur âme*, Julliard, 203 p., 89 F.

(4) D'Etienne Wolff, 318 p., 70 F.

(5) De Xavier Renard, 511 p., 90 F.

(6) D'Alain Duchesne et Thierry Leguay, 352 p., 120 F.

(7) De Jean-Claude Bologne, 274 p., 120 F.

(8) Jean Pénard : *Parlers de ma famille. Souvenirs d'une enfance dans les deux Charentes*, éditions Bruno Sepulchre, 1993.

(9) Réédition Payot, 640 p., 135 F.

Jean Daniel intime

Trois textes brefs en forme de confidence du directeur du « Nouvel Observateur »

L'AMI ANGLAIS
de Jean Daniel.
Grasset, 248 p. 100 F.

Un grand journaliste qui a aimé, il le dit, *« écrire ce livre pour le seul plaisir de raconter des histoires »* ; un prestigieux directeur de journal, septuagénaire élégant d'allure et d'esprit, qui croit à la vérité de la fiction plus qu'au récit, au jour le jour, d'une réalité parcellaire, éparpillée : voilà qui n'est pas courant. Tout le monde n'a pas eu le privilège de se choisir Albert Camus comme maître. On peut débattre à l'infini de la grandeur de l'œuvre de Camus, on peut combattre l'image d'Epinal qu'on nous vend aujourd'hui avec la publication de son roman autobiographique inachevé (1). Il demeure que l'exemple de Camus a produit une génération de journalistes cultivés, respectueux des intellectuels et de l'intelligence. Dont Jean Daniel.

Et maintenant ? Quel adolescent se rêvant journaliste pourrait se trouver dans la presse – à la télévision singulièrement – des modèles aussi profondément séduisants que Camus ou Daniel ? Des hommes ou des femmes donnant le désir de ce métier – pour des raisons autres que le narcissisme et le toc social –, comme la figure de Jean Daniel le fit pour certains d'entre nous ? Pourquoi ne pas dire ici, au lieu où il est considéré comme détestable de faire des confidences, que nous sommes quelques-uns – ou beaucoup plus peut-être – à avoir voulu ce métier à travers *le Nouvel Observateur* des années 1965-1975, à travers Jean Daniel, Jean-Louis Bory et quelques autres ? Pourquoi ne pas rendre l'hommage que, toujours, les journalistes répugnent à exprimer, comme s'ils étaient « nés » tout seuls ?

Jean Daniel a su, tout en nous irritant parfois à plaisir, ne jamais nous décevoir, ni dans son métier de journaliste ni dans son rêve d'écrivain. Bien sûr, les trois petits textes qu'il vient de publier – un bref récit, *l'Ami anglais*, et deux nouvelles, « Le Maltais », « Double crime à Tramby Park » – peuvent paraître « mineurs », à l'aune du *Temps qui reste* (2) ou de *la Blessure* (3). Ils n'en sont pas moins touchants. Peut-être plus pour les hommes que pour les femmes, qui comprennent souvent mal ces étranges amitiés « entre hommes », dont Jean Daniel retrace ici les emballements, les déchirures, les silences, les détresses aussi.

L'ami anglais, Gavin, rencontré à seize ans et qui vient de mourir (de sa propre volonté) au moment où commence le récit, n'est-il pas l'un des « grands amours » du narrateur ? Les femmes, Vanina, Ghislaine ou Gwenaelle, la plus importante, toutes si bien décrites par Jean Daniel, ne sont-elles pas, avant tout, prétexte à parler de Gavin, à mieux cerner la singulière silhouette d'un homme dominé par la fascination du colonel Lawrence ? Il faut un peu plus de cent pages à Jean Daniel pour ne pas répondre, mais donner à son lecteur plusieurs « clés » pour inventer des interprétations multiples.

Quant au « Maltais », rencontré par le narrateur en Alsace *« pendant le terrible hiver 1944-45 »*, c'est un personnage dont Jean Daniel, on l'espère, fera le roman. Silencieux au point de paraître mutique, courageux comme ceux qui, au fond, cherchent la mort, il intrigue. Il a, à coup sûr, un secret. Après sa mort, ce secret aura un nom : Yvonne. Pour écrire une nouvelle, Jean Daniel fait coïncider la découverte du secret avec la révélation de la mort d'Yvonne. Mais son bonheur à évoquer le cabaret où venait Yvonne, les « filles » et Madame Angèle ne laisse aucun doute : on attend son roman.

Enfin, on ne dira rien ici de « Double crime à Tramby Park », de l'histoire d'Amar, de Marion et du lieutenant L..., qui *« avant ce jour de juin 1944 (...) se croyait le plus heureux des hommes »*. Il faut aller lire cette nouvelle pour partager les nostalgies et les tendresses de Jean Daniel, les sentiments qu'il s'interdit dans son journal, avec raison, par pudeur, par respect de son lecteur, par refus d'une fausse intimité. Dans son livre, au contraire, il y a le souhait d'une intimité que Jean Daniel parvient à créer, en parlant du passé avec une certaine douceur. Sans amertume et sans forfanterie.

Josyane Savigneau

(1) *Le Premier Homme* (Gallimard). Voir *le Monde* du 16 avril et « le Monde des livres » du 22 avril.

(2) Essai d'autobiographie professionnelle, Stock, 1973. Nouvelle édition revue et augmentée, Gallimard, 1983.

(3) Grasset, 1992.

La haine du père

Françoise Hamel emprunte la voix d'une enfant parricide

IDA
Histoire d'une parricide
de Françoise Hamel.
Flammarion, 277 p., 98 F.

Le 18 juillet 1989, Ida Reanssart, une gamine de dix-sept ans qui en paraît à peine douze, exécute son père, surnommé *« le nazi de Salomé »*, d'une balle de pistolet Luger 22 long rifle dans la nuque. Elle sera jugée et acquittée en 1992. C'est l'histoire de cette parricide que Françoise Hamel a entrepris d'écrire en empruntant la voix de cette enfant qui a donné la mort à son géniteur afin de pouvoir enfin vivre, ou du moins essayer. Si *Ida* se lit comme un roman, c'est surtout un document effrayant sur les milieux néonazis français.

« Déchet humain », *« erreur de la nature »*, *« mongolienne »* : tels sont les surnoms affectueux dont son père gratifie Ida quand il ne l'appelle pas tout simplement *« Dachau »*. *« Auschwitz »*, *« Maidanek »* et *« Ravensbruck »* étant les diminutifs réservés à ses sœurs. Ce nazi ordinaire se sent humilié de n'avoir que des filles. Il les contraint à cacher leur féminité naissante, car hors des fonctions de reproduction et de domestique, la femme n'existe pas à ses yeux. C'est une erreur de la nature, au même titre que les infirmes, les faibles, les Arabes, les juifs. Président de la République, *« il éliminera les mères brunes, alors tous les bébés seront blonds aux yeux bleus. Ils ressembleront à des Allemands ou à des Celtes bretons. »*

On aimerait croire que Françoise Hamel force le trait, qu'elle en rajoute dans l'ignominie et l'horreur et que, en romancière (1), elle s'est laissé emporter par son imagination. Malheureusement, elle n'énonce que des faits avérés, dans ce livre exemplaire où chaque phrase sonne juste, où l'on chercherait en vain la moindre trace de sensiblerie ou de laisser-aller. Un réquisitoire contre « la bête immonde » dressé d'une écriture sèche, précise, presque impitoyable.

Un portrait de Hitler trône dans l'entrée de la maison de la cité minière du Pas-de-Calais où vit cette brute qui, dans ses rares moments de tendresse, aime se faire appeler *« nounours »* par ses filles ; mais gare à elles si elles oublient de faire le salut nazi en passant devant le Führer ou si elles n'embrassent pas l'écran de la télévision lorsque *« Tonton Hitler »* apparaît dans la petite lucarne. Et les deux chiens, *« Wolf »* et *« Eva Braun »* attaquent tout ce qui bouge dès qu'il crie *« bougnoule »*.

« Un gros tas de pierres »

Un temps tenté par le Front national, il s'en est détourné car il trouve Le Pen *« mollasson et bourgeois »*. Il lui préfère Claude Cornilleau du PNFE, ce Parti nationaliste français et européen dont la devise est *« France d'abord, blanche toujours »*. Responsable de la « section Charlemagne » du PNFE du Nord-Pas-de-Calais, il dresse ses filles à son image en leur apprenant à voler et à haïr. Ida ne réussissant pas à accomplir les exercices et les entraînements qu'il leur impose, elle subit les coups de son « chef ». *« Quand mon père m'insulte*, dit-elle, *c'est comme si un gros tas de pierres tombait sur moi pour m'engloutir. Je ne peux plus bouger. Je tremble. S'il dit que je suis nulle, ça doit être vrai. »*

Pourtant, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, Ida essaiera d'aimer ce père qui, lorsqu'il séjourne en prison, fait montre dans ses lettres de quelque humanité envers elle. Mais, aussitôt libéré, il réinstalle l'enfer chez lui, au grand dam de ses camarades « nationalistes » qui trouvent qu'il maltraite trop sa famille ! C'est seulement lorsqu'elle aura la certitude que son père est déterminé à tuer une de ses sœurs, coupable d'être fugueuse, qu'elle décidera de l'éliminer en empruntant l'une des armes de son arsenal.

Françoise Hamel ne dissimule rien des doutes d'Ida, de ses fuites dans la drogue, de ses rapports ambigus avec certaines de ses sœurs qui ont bien assimilé le nazisme familial. La mère, qui vit aujourd'hui avec un autre membre du PNFE, n'est pas, elle non plus, épargnée. Personne, y compris le lecteur, ne sort intact de ce livre.

Pierre Drachline

(1) *Le Café à l'eau et la Loche* (Grasset) ; *la Semaine des petites douleurs* (Robert Laffont) ; *Colin le Simple* (Flammarion).

L'écorce à vif

Histoire d'un écrivain travesti en arbre

FERRANTE FERRANTI

Michel Luneau : la vie d'un platane.

PAROLES D'ARBRE
de Michel Luneau.
Julliard, 208 p., 100 F.

L'arbre a son histoire et une sensibilité à fleur d'écorce qui vaut bien celle de l'homme. Dans l'épaisseur de son tronc circule la sève et bat un cœur qui n'est pas de bois. Comme nous, il agite ses branches et s'accroche à la terre. Les similitudes se multiplient : elles ont fait le régal de nos livres d'enfants. *Paroles d'arbre* n'est pas pour autant une vision anthropomorphique, ni un chant nostalgique, ni une protestation d'écologiste. Michel Luneau tient la gageure de publier un roman sur la vie ordinaire d'un platane, arbre solide d'apparence, peu exotique certes, un arbre français moyen, idéaliste et fort ombrageux, mais respectueux des principes d'inégalité qui régissent si visiblement le monde « végétatif ».

L'arbre est proche de l'homme à deux différences près qui sont assez considérables par leurs conséquences. L'arbre est immobile et ne se déplace que mort ou réincarné en meuble et objet d'art. L'homme perd ses racines, les oublie, bouge. L'arbre ne peut étreindre l'autre arbre et de l'amour ne connaît que l'espoir envolé, le simulacre et, de la sexualité, une reproduction inquiète, vouée à l'air du temps et au vent qui passe. Pas de pénétration mais des cœurs enlacés tatoués sur son épiderme. L'arbre entier sera donc sexe solitaire dans la promiscuité forestière, phallus frissonnant d'onanisme imaginaire sur les places publiques.

L'homme est certes vacillant, incertain, mal assis, mais il a les récompenses d'une situation précaire. L'arbre lui envie cette précipitation qui le jette dans le désir, cette peau qui s'émeut, vibre, embrasse, jouit. Tout ce système d'ouvertures où l'autre s'emboîte. Une existence hasardeuse certes, plus brève aussi, et, en dépit des dons d'organe, putrescible et sans mutation terrestre. En résumé, l'arbre est, par essence, le héros d'une légende, l'homme est, par ses sens, acteur éphémère d'un fait divers.

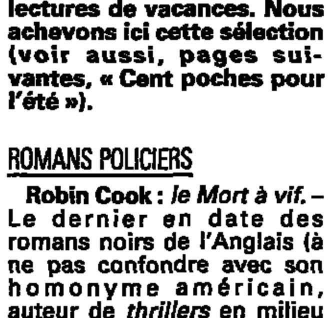
A l'homme incertain, la folie d'écrire pour figer le mythe : feuille après feuille, il grave les nervures d'un roman autobiographique. Comme s'y adonne, avec délectation, Michel Luneau. Ce « journal d'un platane » est un exploit. Comment tenir en haleine et séduire le lecteur tout au long de ce monologue « platanicien » sans cesse menacé par les platitudes ? La réussite ne tient pas seulement à la virtuosité de l'écriture, ni à la parfaite maîtrise d'un sujet qui passionne l'auteur. Cela ne tient pas non plus à l'engagement d'un homme désespéré de voir la nature offensée. La beauté du livre émerge de fonds plus complexes. Nous suspectons Luneau de parler des arbres parce qu'il reste sans voix pour parler des hommes. Car que dire aujourd'hui de l'humain qui se conduit en bête et rêve de l'immobilité méditative du végétal, que dire du roseau qui imite le loup, de la déchirure du chêne qui court après le bonheur avec des appétits de mouton ? Luneau nous raconte un arbre qui pleure ses oiseaux envolés. Voici un homme fatigué des voyages.

Il écoute avec pudeur le récit d'un platane en hiver, interroge les cyprès et les cimetières, et traduit l'éloquence muette des bourgeons. C'est l'histoire du romancier en quelque sorte, saule pleureur qui se souvient du mouvement et regarde le temps couler.

Hugo Marsan

L'ÉTÉ EN LIVRES

Dans « le Monde des livres » du 24 juin, nous présentions près de cent cinquante titres pour vos lectures de vacances. Nous achevons ici cette sélection (voir aussi, pages suivantes, « Cent poches pour l'été »).



CAGNAT

ROMANS POLICIERS

Robin Cook : *le Mort à vif*. – Le dernier en date des romans noirs de l'Anglais (à ne pas confondre avec son homonyme américain, auteur de *thrillers* en milieu médical). Deux romans en un. Le premier raconte presque classiquement la traque d'un psychopathe tueur de femmes. A partir de son arrestation, le roman bascule dans un soliloque halluciné où Cook applique à la lettre ce principe : *« Il faut traiter le mal comme n'importe quel suspect : l'arrêter, le fouiller et l'interroger »* (traduit de l'anglais par Jean-Paul Gratias, Rivages/Thriller, 230 p., 119 F).

Maurice G. Dantec : *la Sirène rouge*. – La version noire d'*Alice dans les villes*. La cavale à travers l'Europe d'un adulte antifasciste et d'une fillette, dont la mère est à la tête d'une multinationale du crime. La force de l'innocence opposée aux désordres du monde. Un conte moderne inspiré (« Série noire » Gallimard, nº 2326, 479 p., 53 F).

Ed McBain : *Kiss*. – Encore et toujours la saga du 87e district. Qui pourrait se lasser des aventures des flics d'Isola, cette mégapole imaginaire et pourtant si réelle, qui est le miroir – cruel – de la société urbaine *made in USA ?* L'inspecteur Steve Carella fait l'inventaire des dégâts : la justice se déglingue et le crime paie (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jacques Martinache, Presses de la Cité, 333 p., 120 F).

Richard Price : *Clockers*. – Description apocalyptique des banlieues d'une grande ville américaine livrées au trafic et à la consommation du crack. Livre superbe et généreux qui pourrait bien être ce que le roman nous a donné de plus fort depuis longtemps dans la veine des grandes œuvres naturalistes (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jacques Martinache, Presses de la Cité, 572 p., 130 F).

Alix de Saint-André : *l'Ange et le réservoir de liquide à freins*. – Une autre découverte de la collection en jaune et noir. Sur les traces de Daniel Pennac, une histoire drolatique, d'une fantaisie revigorante, avec d'inattendus accents poétiques. Avec un ange – un vrai –, une vieille 2CV en forme d'arme du crime, et la Loire, omniprésente, en belle indifférente (« Série noire » Gallimard, nº 2342, 301 p., 46 F).

Paco Ignacio Taibo II : *Cosa facil*. – Un détective privé à la recherche... d'Emiliano Zapata, à travers le Mexico moderne. Un roman vibrionnant, qui est aussi une fable sociale et politique, rattrapée par la réalité avec l'insurrection des Indiens du Chiapas. Livre après livre, Taibo continue à dynamiter joyeusement l'ordre romanesque (traduit de l'espagnol – Mexique – par Mara Hernandez et René Solis, Rivages/Noir, 245 p., 52 F).

SCIENCE-FICTION

Robert Reed : *la Voie terrestre*. – L'ordre pèlerin des «Vagabonds » a pour mission d'apporter la paix et la civilisation aux milliers de planètes qui jalonnent une très ancienne et énigmatique voie : la Clarté. Une fiction originale aux ramifications vertigineuses (traduit de l'anglais par Bernard Sigaud, Robert Laffont, 364 p., 148 F).

Dan Simmons : *Nuit d'été*. – Dans une petite bourgade de l'Illinois au début des années 60, un groupe d'enfants affronte seul une puissance monstrueuse, terrifiante et protéiforme et enquête sur l'origine (humaine) du maléfice. Sur un thème à la Stephen King, Dan Simmons, le nouveau prodige de la littérature d'imagination, se livre à des variations brillantissimes (traduit de l'anglais par Evelyne Gauthier, Albin Michel, 604 p., 150 F).

Walter Jon Williams : *Sept jours à expier*. – Dans une petite ville du Nouveau-Mexique qui abrite un centre de recherches en physique quantique, le chef de la police est confronté à une singulière énigme : il voit mourir sous ses yeux un homme qu'il sait décédé depuis longtemps. Son enquête le conduira en pleine « quatrième dimension ». Au croisement du policier et de la science-fiction, un thriller fascinant (Denoël, 522 p., 149 F).

BANDES DESSINÉES

Jean-Pierre Autheman : *Place des hommes*. – Les arènes arlésiennes, un vieil hôtel, un torero mi-voyou mi-dandy. Avec cet album en noir et blanc, Autheman raconte une histoire riche de nostalgie et d'ambiguïté (Glénat, 200 p., 110 F).

Edmond Baudoin : *la Mort du peintre*. – Un ouvrage commandé par la municipalité de Vitrolles, où le souvenir des morts croise les embrasements déçus de l'amour (Z-Editions, diff. Ulysse-Distique, 128 p., 110 F).

Fred : *Histoire du corbac aux baskets*. – Retour en force de Fred, l'auteur des *Aventures de Philémon*, avec ce récit au cours duquel un corbeau affublé de baskets se heurte au refus de la différence (Dargaud, 64 p., 72 F).

Lax et Giroud : *la Fille aux ibis rouges*. – Un timbre à l'effigie d'une jeune fille est le seul indice qui devrait permettre au Roumain Stoïan de retrouver la trace de celle qu'il a aimée. Un vrai roman en BD (Dupuis, 80 p., 74 F).



CAGNAT

Cent poch pour l'é

Une sélection du « Monde des livres »

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Jules Barbey d'Aurevilly : *Memoranda.* – Beaucoup considèrent ce journal intime, composé de cinq mémorandums écrits entre 1836 et 1864, comme un *livre fondateur du dandysme.* Le voici réédité avec une préface de Pierre Bracieux (« La Petite Vermillon » nº 15). Dans la même collection, Arnaud de Liedekerke retrace la vie du « connétable » des lettres françaises dans *Talon rouge* (nº 19). Enfin, « Pocket » réédite *les Diaboliques*, dans la série « Lire et voir les classiques », avec un appareil critique abondant de Pascaline Mourier-Casile (nº 6136).

Jacques Audiberti : *l'Opéra du monde.* – Un texte des lendemains de la deuxième guerre mondiale, convoquant, dans un joyeux désordre, Bouddha, Jésus-Christ et Jupiter (« Cahiers rouges » nº 187).

Anne Bragance : *le Voyageur de noces.* – L'Italienne Renata s'est installée à Buenos-Aires et refuse de révéler son identité, même à son amant, Fidel. Seul Amado, qui a accompagné leur amour, découvrira son secret. Tel est le nœud de l'intrigue de ce joli roman (« Pocket » nº 4697).

Driss Chraïbi : *l'Inspecteur Ali.* – Brahim, le narrateur, est le créateur du personnage d'Ali, inspecteur hâbleur et provocateur, qui fourbit de fines analyses sur l'Islam. Il est aussi l'époux d'une Ecossaise, qu'il va présenter à sa famille marocaine. Une humoristique description du choc des cultures (« Folio » nº 2518).

Hervé Guibert : *Mes parents et le Protocole compassionnel.* – Deux volets d'une autobiographie : les jeunes années et la douloureuse descente dans la maladie d'un homme de trente-cinq ans atteint du sida (« Folio » nºs 2582 et 2481).

Tahar Ben Jelloun : *la Remontée des cendres.* – Des poèmes, écrits en hommage aux *« milliers de victimes »* de la guerre du Golfe. Suivis de *Non identifiés*, ils sont réédités avec leur version arabe due au poète Kadhim Jihad et des dessins originaux du peintre Azzawi, tous deux irakiens (« Points roman » nº R625). Signalons aussi *l'Ange aveugle*, dans lequel l'auteur dénonce la toute-puissance du crime et de la violence dans l'Italie du Sud (« Points roman » nº R643).

Michel et Stéphane Bigot : *Zazie dans le métro, de Raymond Queneau.* – Le *« doukipudonktan »* de la première page de Zazie, roman paru en 1959, a depuis longtemps acquis droit de cité dans les salles de classe. Deux universitaires analysent le *« militantisme langagier »* d'un texte qu'ils présentent volontiers comme *« une défense et illustration du néo-français prôné par Queneau »* (« Foliothèque » nº 34).

Armande Gobry-Valle : *Iblis ou la défroque du serpent.* – Jésus Moreau est *« né un 25 décembre, il y a de cela longtemps, trop longtemps »*. Il raconte son histoire à la première personne du singulier (prix Goncourt du premier roman en 1991, « Points roman » nº R620).

Joris-Karl Huysmans : *Un dilemme.* – Il disait de lui-même qu'il était issu de l'*« inexplicable amalgame d'un Parisien raffiné et d'un peintre de la Hollande »*. La « Petite bibliothèque Ombres » réédite la totalité des nouvelles de Huysmans (nº 30).

Amin Maalouf : *le Premier Siècle après Béatrice.* – Un savant français trouve, sur un marché d'Orient, de mystérieuses fèves susceptibles de favoriser la naissance d'enfants mâles (Livre de poche, nº 9702).

Paul Morand : *East India and Company.* – Ces dix textes, récit d'un extravagant voyage dans l'Asie et l'Océanie des années 20, ont été écrits en anglais et publiés à New-York en 1927. Ils sont ici présentés conjointement dans leur version originale et dans leur traduction en français, établie par Béatrice Vierne (Livre de poche, « Biblio » nº 3204).

Yves Navarre : *Ce sont amis que vent emporte.* – L'écrivain, mort en janvier, composa ce roman en 1991. Roch, le sculpteur, vit depuis vingt ans avec David, le danseur. Tous deux sont atteints du sida, en phase terminale. David cesse tout traitement et Roch écrit leur histoire d'amour pour l'aider à mourir (Livre de poche nº 9722).

Georges Perec : *53 jours.* – Perec travaillait à ce texte au moment de sa mort, le 3 mars 1982. Ce volume regroupe onze des vingt-huit chapitres prévus, ainsi qu'un abondant dossier de notes et brouillons, qui permettent de reconstituer l'histoire. Edition établie par Harry Mathews et Jacques Roubaud (« Folio » nº 2547).

Rabelais : *Gargantua* et *Pantagruel.* – Deux justifications majeures à ces rééditions : les cinq cents ans – présumés – de la naissance de l'écrivain, mais aussi la somme considérable de travaux parus sur lui ces dernières années. Editions établies respectivement par Françoise Joukovsky et Gérard Defaux (« GF-Flammarion » nºs 751 et 752, Livre de poche, « Bibliothèque classique » nºs 700 et 701).

Rezvani : *la Nuit transfigurée.* – Ce roman proche du rêve met en scène un architecte diabolique du nom de Diamond. Cet *« artiste de l'argent »* attire dans une prison de cristal des Américains exilés à Venise pour les livrer à de troubles expériences (« Folio » nº 2512).

Michel Rio : *Faux pas* et *Tlacuilo.* – Un faux polar, vraie métaphore de la création romanesque, et la réapparition d'un naufragé, personnage d'un autre *roman* de Rio : l'écho de toute une œuvre. *Tlacuilo* a reçu le prix Médicis 1992 (« Points roman » nºs R617 et R640).

Alexandre Vialatte : *Salomé.* – Inédit jusqu'en 1992, ce roman annonce *les Fruits du Congo* (« Pocket » nº 2924).

Rimbaud « inventé »

L'*homme aux semelles de vent, « au grand pas mythologique »*, le visage lunaire immortalisé par Carjat, puis reproduit sur les murs des villes par Ernest Pignon Ernest, *« la petite iconographie canonique »*... Dès lors qu'il s'agit d'Arthur Rimbaud, *« le tourniquet herméneutique, le moulin de l'interprétation emballé autour d'une œuvre petite et fermée comme un poing, serrée comme un poing sur un sens réservé, une œuvre née d'une vie déchirante comme un poing d'homme qu'on a coupé »*, se déchaînent.

Comme il l'avait fait, déjà, pour Van Gogh, dans *la Vie de Joseph Roulin*, puis pour Watteau, Goya et Piero della Francesca, dans *Maîtres et serviteurs*, Pierre Michon réussit cependant à contourner la vulgate, à rendre vie, avec un immense talent, à celui qui, plus que tout autre – plus que Verlaine – voulut *« être la poésie personnellement »*. Mieux, on peut dire qu'il « invente » Rimbaud. Publié il y a trois ans, lors du centenaire de la mort du poète, *Rimbaud le fils* n'est ni une biographie circonstanciée *ni une explication de texte érudite.* Ce texte d'un écrivain face à son prédécesseur capital est bien plus que cela. Son lecteur, un instant, croit embrasser, dans toute sa profondeur et son *intimité, le mystère de ce qui* fait Rimbaud. Il reste sans voix face aux lignes qui disent, avec une beauté souveraine et sauvage, la lutte de l'enfant-poète avec Vitalie Cuif, *« créature d'imprécation et de désastre »*, consumée par *« un incommensurable deuil »*, sa mère. *« Oui,* écrit Pierre Michon, *on peut penser que l'alexandrin séculaire fut prodigieusement exalté puis détruit sans retour vers 1872 par une femme triste qui grattait, cognait et délirait dans un enfant. »*

Florence Dutheil

▶ **Pierre Michon :** *Rimbaud le fils*, « Folio » nº 2 522.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Adolfo Bioy Casares : *Plan d'évasion.* – Un roman d'un grand Argentin, ami de Borges, avec qui il rédigea à quatre mains plusieurs recueils de nouvelles policières sous le nom d'Honorio Bustos Domecq. Traduit de l'espagnol par Françoise Rosset (« 10/18 » nº 2490).

Willa Cather : *Mon Antonia* et *Une dame perdue.* – Par l'une des pionnières américaines de la littérature des grands espaces, morte en 1949, un émouvant portrait de femme dans la prairie du Nebraska et la description minutieuse d'un fiasco conjugal (« 10/18 » nº 2444, traduit de l'anglais par Blaise Allan, et « Rivages poche » nº 101, traduit par Marc Chénetier).

Pietro Citati : *Histoire qui fut heureuse, puis douloureuse et funeste.* – Ce roman, qui pourrait être une chronique familiale, de Parme à Alger, en passant par le sud de la France, a reçu le prix Médicis étranger en 1991. Traduit de l'italien par Brigitte Pérol (« Folio », nº 2519).

Karl Wilhelm Contessa : *l'Homme vert.* – Conteur et nouvelliste discret, l'auteur a écrit cette petite allégorie philosophique sur les dangers de l'ambition et de la luxure en 1811. Traduit de l'allemand par Maximilien Kauffmann (« Petite bibliothèque Ombres » nº 29).

James Fenimore Cooper : *le Tueur de daims, le Dernier des Mohicans* et *les Pionniers.* – Le cycle de l'auteur (1789-1851) sur l'Indien Natty Bumpo est parfois considéré comme l'acte fondateur de la littérature américaine. Traduit de l'anglais par A. J. B. Defauconprêt et présenté par Claude Aziza (« 10/18 » nºs 2453, 2454, 2514).

Vergilio Ferreira : *Jusqu'à la fin.* – Dans une chapelle face à la mer, un homme veille son fils mort dans des conditions tragiques, et il se souvient. Ce roman, traduit du portugais par Anne Viennot et Marie-José Leriche, s'inscrit dans le sillage de *Pour toujours* (« 10/18 » nº 2484).

Lafcadio Hearn : *le Mangeur de rêves.* – Après avoir découvert le Japon au hasard d'un reportage, l'auteur (1850-1904) se convertit au bouddhisme et épousa une Japonaise. Ce recueil rassemble une cinquantaine d'histoires de revenants ou de vampires inspirées du folklore oral et de livres anciens, représentatifs du fantastique nippon. Traduit de l'anglais par Marc Logé (« 10/18 » nº 2427).

Bohumil Hrabal : *Tendre Barbare.* – Ecrit en 1973, alors que Hrabal croyait devoir se préparer à mourir, ce tableau tient à la fois de la vie de saint et du portrait du farceur. Traduit du tchèque par Marianne Canavaggio (Livre de poche, « Biblio » nº 3201).

Henry James : *le Tour d'écrou.* – Le plus célèbre des récits de James. *Histoire de fantômes ou histoire de fantasmes ?* La plus perfide stratégie narrative qu'on puisse imaginer. Nouvelle traduction de l'anglais par Monique Nemer (« Bibliothèque cosmopolite », Stock).

Yasunari Kawabata : *les Servantes d'auberge.* – Ce volume regroupe trois nouvelles et un scénario écrits entre 1926 et 1931 par le Prix Nobel de littérature, alors qu'il inaugurait une forme minimale de récits *« qui se tiennent dans le creux de la main »*. Traduit du japonais par Suzanne Rosset (Livre de poche, « Biblio » nº 3200).

Mirko Kovac : *la Vie de Malsina Trifkovic.* – Ivan est croate et fait annuler le mariage de son frère avec Malvina, qu'il appelle « la Serbe ». Une quinzaine de « manuscrits », lettres, rapports... tracent en creux le portrait de l'héroïne. Traduit du serbo-croate par Pascal Delpech (« Rivages poche », nº 111).

Naguib Mahfouz : *Chimères.* – Un personnage assiste, impuissant, à la faillite de son mariage. Trahisons, deuils et adultères vont se succéder dans un déchaînement passionnel. Traduit de l'arabe par France Douvier Meyer (« Folio » nº 2586).

Javier Marias : *le Roman d'Oxford.* – Le narrateur est un professeur de littérature espagnole venu enseigner à Oxford. L'université, élevée au rang de personnage à part entière, exerce une influence déterminante sur sa quête d'identité. Traduit de l'espagnol par Anne-Marie et Alain Keruzoré (« Rivages poche » nº 114).

Yukio Mishima : *les Amours interdites.* – Mishima le raconte dans sa première œuvre autobiographique, *Confessions d'un masque* : il eut la révélation de son amour des garçons en voyant un saint Sébastien criblé de flèches. Il décrit dans ce roman le milieu trouble des homosexuels du Tokyo d'après-guerre. Traduit du japonais par Ryoji Nakamura et René de Ceccatty (« Folio » nº 2570).

Vladimir Nabokov : *Ada ou l'ardeur.* – *« Ada est probablement l'œuvre pour laquelle j'aimerais que l'on se souvienne de moi »*, disait Nabokov de cette *« chronique familiale »* rédigée au Montreux Palace, où l'écrivain s'était retiré à partir de 1961. Traduction de l'anglais par Gilles Chahine, avec la collaboration de Jean-Bernard Blandenier, et revue par l'auteur (« Folio » nº 2587).

Amos Oz : *la Boîte noire.* – Alec et Ilana se sont quittés il y a sept ans. Chacun a refait sa vie, lui aux Etats-Unis, elle en Israël. Mais leur fils, Boaz, qui avait huit ans au moment de la séparation, tourne mal : il a agressé violemment l'un de ses enseignants. Ilana rompt donc le silence, pour qu'Alec revienne. Traduit de l'hébreu par Sylvie Cohen (prix Fémina étranger 1988, Livre de poche nº 9742).

Salman Rushdie : *Haroun ou la mer des histoires.* – *« Pendant une minute, une bonne étoile vous protège, la minute suivante elle a filé. »* Haroun, fils unique du conteur Rachid Khalifa, le Shah de Bla, pose une question de trop : pourquoi n'a-t-il pas de frères ? Son univers bascule. Traduit de l'anglais par Jean-Michel Desbuis (« 10/18 » nº 2402).

Jaroslaw Marek Rymkiewicz : *la Dernière Gare.* – *« La mémoire est affaire d'éthique »*, écrit Henri Raczymow dans sa préface à ce témoignage d'un Polonais chrétien qui n'a pas connu la Shoah mais qui se souvient, *via* son narrateur, (« 10/18 » nº 2439).

Leonardo Sciascia : *les Oncles de Sicile.* – Quatre nouvelles de 1958, illustrant la vie de l'île à quatre moments cruciaux de son histoire. Traduit de l'italien par Mario Fusco (« L'Etrangère » Gallimard). Le Livre de poche réédite pour sa part *Portes ouvertes*, récit du procès d'un Sicilien, en 1937, traduit par Claude Ambroise (« Biblio » nº 3208).

Pou Song-Ling : *le Studio des loisirs.* – L'auteur, un lettré du XVIIe siècle, consacra sa vie à recueillir pas moins de seize volumes comprenant quatre cent trente et un contes, qui constitue ce que Claude Roy, dans sa préface, appelle le *« cabinet des fées »* de la Chine. Cet ouvrage rassemble trente-deux des fables collectées par *« le Charles Perrault de la dynastie mandchoue »* (« 10/18 » nº 2434).

Antonio Tabucchi : *Requiem.* – C'est en portugais que l'écrivain toscan a choisi d'écrire ce livre où un Italien erre *« dans une Lisbonne déserte et torride »* après avoir lu *le Livre de l'intranquillité*, de Fernando Pessoa. Tabucchi a ensuite collaboré à la traduction établie par Isabelle Pereira (« 10/18 » nº 2467).

Edith Wharton : *Fièvre romaine.* – Cet ensemble de très belles nouvelles a été rédigé par l'auteur tout au long de sa carrière, de 1901 pour la plus ancienne, « L'Ange près de la tombe », à 1934 pour « Fièvre romaine », qui donne son titre au recueil. Traduit de l'anglais par Claire Malroux, Anne Rolland, François-Xavier Jaujard et Diane de Margerie, qui signe la préface (« GF-Flammarion » nº 818).

Christa Wolf : *Cassandre.* – Réinterprétant le mythe antique, l'auteur s'interroge sur le rôle de la *femme* dans l'Histoire et sur les mécanismes du pouvoir et de la guerre. Le texte est précédé de cinq conférences de poétique prononcées en 1982, et ici intitulées « Le récit et les prémisses ». Traduit de l'allemand par Alain Lance et Renate Lance-Otterbein (« Bibliothèque cosmopolite », Stock).



Le destin de Carson

« Puisque nous allons nous écrire et devenir amis, je crois qu'il faut tout de suite savoir ce qui compte pour l'un et pour l'autre », écrit une lycéenne de quatorze ans à un hypothétique correspondant brésilien. Elle livre dans chacune de ses lettres les secrets de son âme, mais n'obtient pas de réponse. Peut-être, plus tard, comprendra-t-elle que *« le prix de la vie est dérisoire »* et, comme Carson, tentera-t-elle de se suicider. Peut-être après tout, Carson McCullers est-elle cette lycéenne qui note : *« Ces derniers temps, j'ai beaucoup pensé à la vie. J'ai médité sur beaucoup de problèmes du genre : pourquoi sommes-nous sur terre ? J'ai décidé que je ne croyais pas en Dieu. »*

Tennessee Williams disait que, dans le cas de Carson McCullers, le fait qu'elle soit son œuvre (et que son œuvre soit elle-même) en constitue l'essentielle beauté. Il y a dans son destin, comme dans celui de Louise Brooks, par-delà la gloire et la déchéance, un roman qui s'écrit et dont on ne se lasse pas de tourner les pages comme si, enfin, les lettres écrites dans la candeur, dans la solitude et dans l'exaltation de l'adolescence trouvaient leur destinataire.

Roland Jaccard

▶ **Carson McCullers :** *Romans et nouvelles*, édition établie par Pierre Nordon, avec plusieurs nouvelles traductions, préface de Marie-Christine Lemardeley-Cunci, Le Livre de Poche « La Pochothèque », 1152 p., 140 F.



nt pos pour l'été

mi les titres parus depuis l'automne

POÉSIE

Piero Bigongiari : *Ni terre ni mer.* – Présentée et traduite par Antoine Fongaro, cette anthologie bilingue du grand poète toscan (né en 1915, contemporain de Mario Luzi) regroupe des poèmes tirés de recueils parus entre 1964 et 1984 (« Orphée », La Différence, n° 177).

André Chénier : *Poésies.* – Reprise en fac-similé de la dernière édition critique, due à Louis Becq de Fouquière et datant de 1872 (« Poésie-Gallimard »).

Leconte de Lisle : *Poèmes antiques.* – Une édition présentée, établie et annotée par Claudine Gothot-Mersch, suivie d'un riche dossier contenant une biographie, une bibliographie et des préfaces de Leconte de Lisle (« Poésie-Gallimard »).

Rainer Maria Rilke : *Elégies de Duino.* – Une nouvelle traduction – accompagnée du texte allemand – due à François-René Daillie (« Orphée », n° 187). En GF-Flammarion, c'est Claude Porcell qui présente sa propre version des *Lettres à un jeune poète*, suivies de quelques autres missives de celui qui fut aussi un grand épistolier (« GF », n° 787).

Hector de Saint-Denys Garneau : *A côté d'une joie.* – La poésie de Saint-Denys Garneau, écrivain québécois mort, à trente et un ans en 1943, témoigne d'un lyrisme blessé, teinté de spiritualité. Choix et présentation de Marie-Andrée Lamontagne (« Orphée », n° 174).

Sayd Bahodine Majrouh : *le Suicide et le Chant.* – L'auteur avait préparé, avec André Velter, cette anthologie de la *« poésie populaire des femmes pashtounes »*, avant d'être assassiné au Pakistan en février 1988. Une poésie féminine de révolte, d'amour et de mort (« Connaissance de l'Orient », Gallimard, n° 65).

Andrew Marvell : *les Yeux et les Larmes et autres poèmes.* – Anthologie de ce poète du XVIIe siècle, ami de Milton, *« moraliste, allégoriste, mythologue ou herméneute (...), cosmologue de l'imaginaire »* (poèmes), choisis, présentés et traduits de l'anglais par Gérard Gacon. Le même traducteur présente aussi un recueil de Philip Sidney : *Astrophil et Stella* (« Orphée », nos 180 et 182).

Walt Whitman : *Feuilles d'herbe.* – Deuxième volume d'une traduction fort discutée de l'une des œuvres majeures de la poésie américaine du XIXe siècle (« Cahiers rouges », n° 193).

PHILOSOPHIE

Aristote : *Histoire des animaux.* – Le père de la métaphysique est aussi l'inventeur des « sciences naturelles » et le premier maître des observateurs du monde biologique. Traduction, présentation et notes par Janine Bertier (« Folio Essais », n° 241).

Collectif : *Atlas de la philosophie.* – Des *Upanishad* à Lévinas, en passant par la Chine et la Grèce antiques, un résumé des doctrines par le texte et par l'image, élaboré par Peter Kunzmann, Franz-Peter Burkard et Franz Wiedmann, et adapté en français (Livre de poche, « Encyclopédies d'aujourd'hui »).

Collectif : *Gradus philosophique.* – Sous la direction de Laurent Jaffro et Monique Labrune, une série d'introductions à la lecture des grandes œuvres, par une pléiade d'enseignants et de chercheurs (GF, n° 773).

Jean-Toussaint Desanti : *Introduction à la phénoménologie.* – Paru pour la première fois en 1963, cet essai est devenu une sorte de classique, qui fait l'objet d'une édition revue et d'une nouvelle introduction (« Folio Essais », n° 251).

Saint Augustin : *la Cité de Dieu.* – Présentée par Jean-Claude Eslin, voici la première édition en poche – une belle gageure éditoriale – du grand traité théologico-politique de saint Augustin, dans la traduction, datant de 1846, de Louis Moreau (« Points-Sagesse », 3 volumes, nos 75-77). Signalons aussi la réédition, dans l'admirable traduction due à Arnaud d'Andilly (1649), des *Confessions*, texte fondateur de la littérature occidentale d'introspection. Édition de Philippe Sellier (« Folio », n° 2465).

ESSAIS

Jean Baudrillard : *Cool Memories, I et II (1980-1990).* – Une décennie de pensées, de réflexions sur le spectacle de la société, parfois sous la forme elliptique d'aphorismes, parfois plus développées, souvent provocatrices (Livre de poche, « Biblio essais » n° 4181).

Francesco Alberoni : *l'Erotisme.* – Intemporel et inépuisable sujet pour un traité qui a choisi de débuter par cette phrase pleine de promesses : *« L'érotisme est placé sous le signe d'une différence dramatique, violente, excessive et secrète »* (« Pocket », n° 4216).

Elisabeth Badinter : *XY, de l'identité masculine.* – *« On ne naît pas femme, on le devient »*, écrivait Simone de Beauvoir. Aujourd'hui, Elisabeth Badinter estime que *« repenser la masculinité est une urgence »* (Livre de poche, n° 9783).

Michel de Certeau : *la Prise de parole et autres écrits politiques.* – Ecrit en 1968, l'essai qui donne son titre au volume résonne des paroles et des pas de la foule estudiantine. Les textes qui suivent, composés entre 1975 et 1985, analysent l'émergence d'une conscience politique, des luttes armées des Indiens en Amérique latine aux relations quotidiennes entre gens ordinaires (« Points essais », n° 281).

Hans Jonas : *le Concept de Dieu après Auschwitz.* – Dans cette conférence prononcée en 1984, le philosophe – juif allemand, élève de Heidegger, spécialiste de la gnose –, mort en 1993 à New-York, réfléchit sur les conséquences théologiques de la Shoah. Traduit de l'allemand par Philippe Ivernel. Suivi d'un essai de Catherine Chalier (« Rivages poche », n° 123).

Herbert Lottman : *l'Epuration (1943-1953).* – 10 000 exécutions sommaires, 6 763 condamnations à mort... un bilan de cette période souvent occultée de l'histoire de notre pays. Traduit de l'anglais par Béatrice Vierne (Livre de poche, « Références », n° 0417).

Edgar Morin : *Sociologie* et *Autocritique.* – Revue et augmentée, cette nouvelle édition de *Sociologie* permet de mieux comprendre une pensée marquée par la reconnaissance des complexités, tant individuelles que sociales, et la volonté de synthèse des cultures scientifique et humaniste. Récit d'une expérience intérieure du communisme, initialement publié en 1959, *Autocritique* est ici accompagné d'une préface de 1991 (« Points Essais », nos 276 et 283).

René Rémond : *La politique n'est plus ce qu'elle était.* – Frontières brouillées entre gauche et droite, échiquier politique bouleversé, élus discrédités : l'auteur s'interroge sur le sens de la « crise du politique » (« Champs-Flammarion », n° 286).

Saint François d'Assise : *Œuvres.* – La totalité des écrits du fondateur de l'ordre des franciscains : ses notes sur la règle des frères mineurs, ses lettres, ses prières et surtout le Cantique de Frère Soleil. Traduit du latin par Alexandre Masseron (« Spiritualités vivantes », Albin Michel, n° 117).

Jacques Testart : *l'Origine de la vie.* – Un spécialiste de l'ADN passe en revue les différentes réponses, religieuses et scientifiques, qui ont été avancées à l'énigme de l'apparition de la vie sur Terre (« Champs Flammarion », n° 299). Dans *la Procréation médicalisée*, Jacques Testart analyse les enjeux éthiques et scientifiques de la biomédecine (« Dominos », n° 9).

BIOGRAPHIES ET MÉMOIRES

Maurice Barthélémy : *De Léopold à Constance, Wolfgang Amadeus.* – L'auteur, musicologue, mène une réflexion sur le cheminement intérieur de Mozart, et sur son œuvre (« Babel » n° 79)

Jean-Paul Besset : *René Dumont, une vie saisie par l'écologie.* – Portrait d'un provocateur, qui n'a jamais cessé de déranger ses contemporains. Soixante ans de coups de gueule d'un homme, qui est aussi un visionnaire, défenseur inlassable du tiers-monde et de ses paysans (« Pocket » n° 2629).

Bruno Bettelheim : *le Poids d'une vie.* – Se méfiant des autobiographies, genre qui, selon lui, conduit celui qui s'y prête *« à mentir, à dissimuler, à se mettre en valeur »*, l'auteur propose plutôt un *« recueil d'essais écrits au fil des années et qui n'avaient jamais été publiés dans un livre »*. Il évoque pourtant avec beaucoup de sincérité son enfance à Vienne et le caractère *« intimement émotionnel »* de sa découverte de la psychanalyse (Hachette, « Pluriel » n° 8590)

Casanova : *Histoire de ma vie.* – Oubliant la version corrigée et expurgée de Laforgue, cet ouvrage publié en trois volumes par Francis Lacassin reprend l'édition originale des *Mémoires* du grand Vénitien, telle qu'ils avaient été édités – et sitôt épuisés – dans les années 60, mais avec de nombreux inédits, ainsi qu'un appareil critique très élaboré, qui donne voix au chapitre à plusieurs générations de « casanovistes » (« Bouquins »).

Pierre Goubert : *Mazarin.* – A travers ce *« portrait d'une ambition »*, Goubert entend montrer que *« sans l'Italien, il n'y aurait pas eu d'œuvre de Richelieu »* et *« qu'il n'exista pas un grand cardinal, mais bien deux »* (Livre de poche, « Références » n° 0414).

Pierre Lepape : *Diderot.* – Le portrait d'un homme rétif à toutes les étiquettes, qui mena de front engagement politique, philosophie, écriture de *l'Encyclopédie*, critique d'art, correspondance amoureuse, et qui fit le pari de la postérité (« Champs », Flammarion, n° 297).

Georges Simenon : *Mémoires.* – Deux volumes regroupent l'ensemble des textes autobiographiques écrits de 1940 à 1981, ainsi que les vingt et une *Dictées* (« Omnibus » nos 26 et 27)

Saint-Simon : *Mémoires* suivi de *Lettre anonyme au Roi et œuvres diverses.* – Une réédition des *Mémoires*, à laquelle s'ajoute un regroupement de nouveaux textes extraits des *Mémoires*, classés selon un ordre thématique, et des textes « hors *Mémoires* ». Edition établie par Yves Coirault (« Folio » deux volumes nos 2165 et 2553). Signalons d'autre part une étude de José Cabanis, *Saint-Simon l'admirable* (« Folio » n° 2578).

HISTOIRE

Gérard Baal : *Histoire du radicalisme.* – Spécialiste de la IIIe République, l'auteur élargit son propos, en faisant revivre les figures marquantes du radicalisme que furent Combes, Clemenceau, Herriot, Daladier ou Servan-Schreiber (« Repères » La Découverte n° 139).

Colette Beanne : *Histoire de la nation France.* – *« Un livre non sur les réalités mais sur l'image de la France, la France telle qu'on la voit, qu'on l'aime ou qu'on la rêve en cette fin de Moyen Age »* (« Folio Histoire » n° 56).

Pierre Birnbaum : *les Fous de la République (Histoire politique des juifs d'Etat, de Gambetta à Vichy).* – L'histoire de ces grands serviteurs de l'Etat français qui inversent *« le destin de leurs prédécesseurs, les fous du roi sous la Renaissance »* (« Points Histoire » n° H181). Signalons, du même auteur, *les Sommets de l'Etat (Essai sur l'élite du pouvoir en France)*, analyse des transformations du haut personnel d'Etat du XIXe siècle à nos jours (« Points Essai » n° 277).

Fernand Braudel et Ernest Labrousse (sous la direction de) : *Histoire économique et sociale de la France.* – La première publication de cet ouvrage de plus de cinq mille pages, rédigé par vingt-cinq universitaires – parmi lesquels Emmanuel Le Roy Ladurie, Pierre Chaunu, Jean Bouvier ou Pierre Léon – s'est étendue de 1970 à 1982. Présenté par Braudel comme *« une table commode de référence »*, cette *Histoire* fait surgir *« une autre France, d'autres France, que l'histoire traditionnelle, surtout politique, nous avait auparavant dérobées sans trop le savoir »* (PUF, « Quadrige », en quatre tomes).

Henri Brunschwig : *le Partage de l'Afrique noire.* – Dans ce livre de référence initialement publié en 1971, un pionnier de l'histoire de la colonisation explique comment *« l'explosion de l'Europe a envahi toute l'Afrique noire en un temps record entre 1880 et 1900 »* (« Champs », Flammarion, n° 291).

André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen et Françoise Zonabend : *Histoire de la famille.* – Trois tomes pour un ouvrage monumental : le premier, *Mondes lointains*, préfacé par Claude Lévi-Strauss, croise des regards ethnologiques et antiques sur le sujet ; le deuxième, préfacé par Georges Duby, interroge les *Temps médiévaux : Orient / Occident* ; le troisième, préfacé par Jack Goody, fait le bilan du *Choc des modernités* (Livre de poche, « Références » nos 420 à 423).

Gabriel Camps : *Introduction à la préhistoire.* – Des éléments décisifs de réponse à cette question essentielle : quand l'homme est-il devenu l'homme ? (« Points Histoire » n° H182)

Norbert Rouland : *Rome, une démocratie ?* – De la fondation de Rome jusqu'à l'avènement d'Auguste, cet ouvrage présente les *« acteurs du pouvoir dans la cité romaine »* (« Babel » n° 89).

L'homme du Moyen Age

« Peu d'époques ont eu autant que le Moyen Age chrétien occidental des XIe-XVe siècles la conviction de l'existence universelle et éternelle d'un modèle humain. » Forts de cette certitude, Jacques Le Goff et ses collaborateurs décrivent en une série d'essais les *« dix types caractéristiques de l'homme médiéval »* dans tous les pays d'Europe. Dans une société *« dominée, imprégnée par la religion »*, se détache tout particulièrement la figure du moine, puis vient celle du chevalier, qui, bien que laïc, *« donne aux armes et aux combats une profonde dignité spirituelle »*, et celle du paysan, représentant d'une société presque exclusivement rurale. Tel est le schéma fondamental correspondant au paysage social des lendemains de l'An mil. Mais la société se transforme, et une urbanisation progressive fait apparaître de nouveaux types : le citadin, l'intellectuel et le marchand, *« paria »* nécessaire de cette société cléricale. *« L'homme médiéval est pour nous exotique. »* Ces historiens italiens, russes, polonais et français ont su respecter son originalité dans une série d'articles remarquablement précis et documentés : aux sources modernes (indiquées à la fin de chaque article par une bibliographie) s'ajoutent les sources anciennes ; et des biographies, des chiffres, de nombreux exemples viennent conforter les analyses théoriques. Ces essais, regroupés et synthétisés dans celui de Jacques Le Goff, sauront donc attirer aussi bien les spécialistes que les amateurs d'histoire, et donneront non seulement une idée des différents types d'homme médiéval, mais aussi une image de la société, des valeurs, de la conscience collective de l'époque.

Sophie Cléïa

▶ **Jacques Le Goff (sous la direction de) :** *l'Homme médiéval*, « Points-histoire » n° 183.

DOCUMENTS

Laure Adler : *les Femmes politiques.* – Présentation de l'engagement au féminin, depuis les « tricoteuses » de la Révolution, jusqu'aux ministres et militantes de notre époque (« Points Actuels » n° A147).

Jean-Paul Deléage : *Une histoire de l'écologie.* – Tout juste centenaire, *« la plus humaine des sciences de la nature »* connaît trois dates-clés : 1866, l'invention du mot *« oekologie »* par Ernst Haeckel ; 1913, la fondation de la British Ecological Society ; 1942, le lancement du projet Manhattan, qui devait aboutir à la bombe A et à l'entrée dans *« l'âge de l'écologie »* (« Points Sciences » n° S96).

Jean Favard : *les Prisons.* – Magistrat, conseiller à la Cour de cassation, l'auteur rappelle l'histoire de l'univers pénitentiaire, dont il dénonce les tares. Cet ouvrage est aussi une condamnation de la multiplication et de l'allongement des peines (« Dominos » n° 18).

Aimé Léaud : *Amnesty International, le parti des droits de l'homme.* – Signé par l'ancien président de la section française d'Amnesty, cet ouvrage restitue l'histoire de l'organisation. C'est aussi un état du monde, à travers les tyrannies des violences institutionnelles, illustré de témoignages de victimes, des plus obscures à Vaclav Havel. Préface de Robert Badinter (« Points Actuels » n° A140).

Thierry Lentz : *l'Affaire Kennedy.* – Le point des connaissances actuelles sur l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy à Dallas, le 22 novembre 1963 (« Que sais-je ? » n° 2781).

Primo Levi et Tullio Regge : *Dialogue.* – Echange de souvenirs et réflexion sur des sujets aussi divers que la création littéraire, la cosmologie, l'ordinateur et la mécanique quantique par un écrivain et un physicien célèbres. Traduit de l'italien par Thierry Baud (« 10/18 » n° 2470).

Edwy Plenel : *la Part d'ombre.* – Analysant une décennie de pouvoir socialiste, où les « affaires » furent plus des moments de vérité que des accidents de parcours, l'auteur mène une réflexion sur le métier de journaliste. Nouvelle édition revue et augmentée d'une postface dans laquelle notre collaborateur commente son expérience d'*« écouté de la cellule élyséenne »* (« Folio Actuel » n° 37).

Rimbaud d'Aden à Moscou

La Russie célèbre le poète, au moment même où la guerre au Yémen fait avorter un projet longuement mûri

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, le président (RPR) de la région Champagne-Ardenne, Jean Kaltenbach, accompagnés de plusieurs ministres et intellectuels russes, ont inauguré fin juin, en grande pompe, à la Bibliothèque d'Etat de Russie, à Moscou, l'exposition « La malle d'Arthur Rimbaud » qui durera jusqu'au 23 juillet avant de se transporter à Orel, ville située à 350 kilomètres au sud de Moscou et où naquit Tourgueniev.

M. Mayor avait demandé au Musée Rimbaud de Charleville-Mézières d'organiser cette manifestation, notamment *« pour attirer l'attention sur le programme de dix ans de modernisation de la principale bibliothèque russe, que vient de lancer l'UNESCO, et susciter les bailleurs de fonds dont elle a besoin »*.

Si le plus rebelle de nos écrivains aux rites de la culture bourgeoise n'a finalement pas pu être utilisé pour patronner à Aden, port sur lequel il écrivit pis que pendre, un centre culturel franco-yéménite (1) aujourd'hui, dit-on, disparu sous les bombes, l'auteur d'*Une saison en enfer* sert en revanche d'appât à Moscou, où il ne vint jamais, pour inciter les néocapitalistes russes à ouvrir leur bourse... De chez le Père éternel, ou plutôt de chez le Diable, celui qui écrivit l'*Album zutique* doit bien s'amuser...

Un croquis de Verlaine daté de 1873, intitulé *La musique adoucit les mœurs*, montre un Rimbaud éméché, tapant de toutes ses forces sur un piano (2). D'où sans doute l'idée, pour donner encore plus de lustre à l'inauguration de l'exposition, de faire venir de Paris le pianiste Géry Moutier (prix Marguerite-Long) ; entre discours (franco-russes) et champagne (de France), il a joué du Debussy puisque *« ce compositeur eut pour professeur de piano la belle-mère de Verlaine »* – lequel, on le sait, trompait sa femme avec le jeune Rimbaud... Mais qu'importent ces rapprochements tirés par les cheveux au regard de la joie du public russe qui compte de longue date nombre d'amateurs du poète de Charleville, auquel Radio-Moscou vient de consacrer deux émissions, tandis que de jeunes Moscovites portent Rimbaud en épinglette !

L'intérêt, pour ceux qui virent en France, en 1991, « La malle de Rimbaud » – livres, photos, panneaux pédagogiques, variations du peintre Ernest Pignon-Ernest sur le poète, etc. – réside, à Moscou, dans les documents sortis pour l'occasion des armoires de la Bibliothèque d'Etat et montrant en particulier, souligne l'historienne Galina Aksenova, que *« dès 1892, un an après la mort du poète, la revue russe* Journal de l'Europe *parle de Rimbaud, en attendant la première traduction de* Voyelles *en russe, dès 1894 »*. Plus troublant est l'album parisien manuscrit du prince Betzkoï, datant, semble-t-il, des années 1870 et reproduisant quatre vers authentiques de Rimbaud signés « F. Raimbeau »... Certes Etiemble travailla naguère sur les retombées rimbaldiennes en Europe lointaine, mais il semble bien qu'il y ait dans les papiers de Moscou matière à nouvelles trouvailles sur les résonances slaves de l'œuvre.

Sans attendre que l'exposition arrive chez eux, certains habitants d'Orel, apparemment pépinière de francophones, francophiles et rimbaldomanes, étaient venus dans la capitale pour l'ouverture de la manifestation. Aden n'aura peut-être jamais sa « Maison Rimbaud », mais à Orel le Musée Tourgueniev abrite déjà une « Maison française » permanente qui va recevoir provisoirement les « bagages » de Rimbaud, en attendant, en vertu d'accords de coopération interrégionaux, les Champenois et Ardennais désireux de s'initier à la fois à la culture littéraire et aux cultures industrielles de cette province russe. Tourgueniev et Rimbaud, en tout cas, ne sont pas incompatibles...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) « Le Monde des livres » des 15 novembre 1991, 11 juin 1993 et 11 mars 1994.

(2) Ce document figure page 139 du *Rimbaud* d'Yves Bonnefoy, qui vient d'être réédité par le Seuil, dans la collection « Ecrivains de toujours ».

Vuitton-Nadeau associés

Le bagagier et « la Quinzaine littéraire » créent une collection consacrée aux récits de voyage

En guise d'invitation au voyage, le magazine de Maurice Nadeau, *la Quinzaine littéraire*, et le *« créateur d'instruments de voyage »* Louis Vuitton s'associent pour proposer une nouvelle collection, « Voyager avec... », dont l'objet est de *« donner à lire les récits de grands écrivains qui sont aussi des voyageurs »*.

Nadeau-Vuitton ? Le mariage de la carpe et du lapin ? Pas du tout, répond Eric Jacolliot, directeur de la collection : *« Prenez l'exemple des livres d'art qui, pour beaucoup, ne pourraient pas exister sans mécènes. Nous allons vers des rapprochements de plus en plus fréquents entre les maisons d'édition et les entreprises qui ont une véritable démarche dans le domaine culturel. »* Pour Louis Vuitton, cette initiative s'inscrit dans une action de partenariat développée, depuis plusieurs années, en direction des arts plastiques et de la musique. Selon Eric Jacolliot, la collection « Voyager avec... » est le résultat d'une *« réelle coédition »* : s'il n'en précise pas les modalités financières, il souligne que Louis Vuitton participe, au même titre que *la Quinzaine*, aux choix éditoriaux. Au bout du compte, chaque partenaire trouve son compte, l'un soignant son image, l'autre se félicitant de pouvoir, grâce à un soutien extérieur, rendre accessibles des livres de qualité.

Avec leur couverture à larges rabats, leur beau papier ivoire et leur iconographie choisie, ces ouvrages sont, en effet, d'une élégance séduisante. Deux premiers titres ont paru en mai : préfacé par Maurice Nadeau et Jean-José Marchand, *le Panama ou les aventures de mes sept oncles et autres poèmes*, de Blaise Cendrars – avec, en regard, une transposition de ce texte en anglais et des illustrations de John Dos Passos (264 p., 125 F) ; et des *Récits de voyages* d'Ernst Jünger comportant un texte inédit sur la Grèce, choisis et présentés par Julien Hervier (384 p., 135 F). Deux autres sont prévus pour la rentrée : dès novembre, le lecteur pourra choisir de s'embarquer avec Marcel Proust ou Virginia Woolf...

Fl. N.

EN BREF

Braderie monstre à Roubaix. – Dans une ancienne usine de textile des faubourgs de Roubaix (228, avenue Alfred-Motte), réaménagée en centre commercial, se tient, jusqu'au 18 juillet, une braderie de livres vendus pour la plupart 10 francs : soldes, défraîchis, occasions, bouts d'édition, y compris quelques pièces rares dont des numéros des revues surréalistes *la Brèche* et *l'Archibras*.

René Baudouin, un « baroudeur » du livre à prix réduit, qui est à l'origine de cette initiative, n'attend pas moins de vingt mille visiteurs et espère vendre plus de soixante mille volumes.

« Ce que les Français ont lu cette année » : précisions. – Dans l'enquête « Ce que les Français ont lu cette année » parue dans « le Monde des livres » du 24 juin, plusieurs forts tirages d'ouvrages publiés aux éditions Plon, Perrin et Fayard ont été omis. Parmi eux, la *Biographie de Jésus*, de Jean-Claude Barreau (85 000), deux romans, *Voyage de noces*, de Christine Arnothy (45 000), et *les Maîtres du pain*, de Bernard Lenteric (85 000), le témoignage de Jean-Marie et Christine Villemin, *le Seize octobre* (35 000), et *le Journal d'Edouard*, journal anonyme tenu à la façon du premier ministre (40 000), tous chez Plon. Chez Perrin, on relève notamment les *Nouvelles histoires extraordinaires*, d'Alain Decaux (40 000), et *la Chevalerie*, de Georges Duby (20 000). Chez Fayard, signalons les romans de Max Gallo (*les Rois sans visages*, 35 000) et de Janine Boissard (*Chez Babouchka*, 50 000), ainsi que l'essai de Pierre Miquel, *la Guerre d'Algérie* (30 000). C'est également chez Fayard qu'a paru le roman de Dan Franck et Jean Vautrin, *les Noces de Guernica*, que nous citions sans mention d'éditeur.

Rectificatif. – Une erreur imputable à la rédaction du « Monde des livres » s'est glissée dans l'article de Philip Benedict sur le livre de Denis Crouzet, *la Nuit de la Saint-Barthélemy* (« le Monde des livres » du 10 juin) : N (icola) M. Sutherland, spécialiste du XVIe siècle et auteur d'un livre sur le même sujet, est une historienne et non un historien.

Les dérives de Digraphe

Après avoir sommeillé quelque temps dans le giron des éditions Messidor, la maison Digraphe cherche à reprendre son essor. C'est le Mercure de France, filiale de Gallimard, qui héberge désormais la revue bimestrielle et la collection d'ouvrages à laquelle elle a donné son nom. Dirigées par Jean Ristat et Béatrice Durupt, revue et collection veulent *« découvrir et défendre de jeunes auteurs »*, de *« nouveaux talents qui n'écrivent pas dans des genres figés »*. Chaque texte d'un écrivain encore inconnu est publié en tandem avec l'ouvrage *« porteur »* d'un aîné plus célèbre. Aragon, dont le *Projet d'histoire littéraire contemporaine* a été publié en mars, aurait-il apprécié de faire équipe avec Virgile Tavernier, le sulfureux auteur du *Déclin de la beauté* ? Au moins aurait-il pu concéder aux dérives impures de l'étrange héros quelque ambition littéraire.

Tel n'est pas le cas, et c'est un euphémisme, d'un autre livre de la collection, publié en même temps qu'un recueil de poèmes de Philippe Guénin. Sous le titre *Françoise Maîtresse* et derrière une couverture racoleuse, Annick Foucault livre les souvenirs d'une vie consacrée au sadomasochisme. Abrité derrière quelques références au philosophe Gilles Deleuze, l'ensemble est assez révulsant, dépourvu de tout intérêt littéraire et très proche du Minitel rose grâce auquel l'auteur recrute ses clients. Ce qui n'a pas empêché – au contraire ? – l'éditeur de tirer ce témoignage à huit mille exemplaires. Drôle d'hôte pour le Mercure de France, dont le nom figure – en petits caractères – au dos des livres en question, sans que la maison ait son mot à dire sur la politique éditoriale de Digraphe. Drôle de voisinage, aussi, pour Gallimard, dont le nom figure sur la page de garde, à l'endroit du copyright. Une *« erreur de fabrication »*, dit-on rue Sébastien-Bottin, qui sera rectifiée dès les prochains ouvrages.

R. R.

Poètes au « Marché »

Le douzième Marché de la poésie a reçu plus de 50 000 visiteurs

En 1983, le premier Marché de la poésie, créé par l'Association Circé sous la houlette de Jean-Michel Place, avait lieu, dans un scepticisme général, à la Bibliothèque nationale. Dès la deuxième année, le « Marché » s'installait sur la place Saint-Sulpice à Paris, qui est devenu son lieu naturel, une occasion unique de réunir tous les acteurs de la création poétique : éditeurs, revues, associations, poètes, français et étrangers, et bien sûr, lecteurs.

Du 23 au 26 juin, 55 000 amateurs, habitués ou simples passants – soit sensiblement plus que l'année précédente –, ont déambulé de stand en stand, d'éditeur en éditeur, de Gallimard au Loup de Gouttière, qui juxtaposait poésie et peinture contemporaine, du Cherche-Midi à Babel, qui présentait des « envoyables », petits livrets au poids et au prix réduit, livrant à la réflexion du lecteur une courte méditation, contemporaine ou classique.

80 % des éditeurs présents ont noté une hausse de 2 à 3 points de leur chiffre d'affaires par rapport à l'année passée ; certains déclarent effectuer 50 % de leur chiffre annuel durant ces quatre jours. François Boddaert, directeur des Éditions Obsidiane, remarque ainsi que cette manifestation semble avoir court-circuité le marché traditionnel de la poésie, celui des librairies, qui a subi un effondrement notable ces dernières années. Il considère le « Marché » comme le seul lieu où, d'une année sur l'autre, la stabilité des ventes est garantie et demeure lui-même étonné d'avoir vendu cette année autant que l'année dernière, bien que le nombre de titres présentés ait été moindre.

Le douzième Marché de la poésie a spécialement mis à l'honneur les Hongrois et les Autrichiens, ainsi que la poésie d'Afrique noire. Le prix Antonio Viccaro a été attribué à la Luxembourgeoise Anise Koltz et le prix Mirabilia au Belge Werner Lambersy pour l'ensemble de leur œuvre.

Emmanuelle Dalançon

★ Signalons qu'une exposition consacrée à Louis-René Des Forêts, qui est également peintre, se tient du 1er juillet au 27 août à Marseille, au couvent du Refuge, 1, rue des Honneurs. Ouverture du mardi au samedi de 12 heures à 19 heures. Tél. 91 91 26 45.

★ Le prix de l'Académie Mallarmé a été attribué au poète Bernard Hreglich pour son recueil *Un ciel élémentaire* (Gallimard) ; le prix Guillaume Apollinaire à Jean-Pierre Siméon pour *le Sentiment du monde* (Cheyne éditeur) ; le prix Antonin Artaud à Gilles Lades pour *les Forges d'Abel* (La Bartavelle) ; le prix Ilarie Voronca à Marie-Christiane Raygot pour *De ce côté-ci de l'été* (à paraître aux éd. J. Brémond) ; le prix Claude Sernet, réservé à un poète étranger d'expression française, à Rabah Belamri pour *Pierres d'équilibre* (Le Dé bleu/ Le Noroît) ; et le Grand Prix de printemps de poésie de la Société des gens de lettres à Marc Alyn pour l'ensemble de son œuvre.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Essais

Thierry Fabre (sous la direction de) : *la Méditerranée créatrice.* – Réunis à l'occasion des « Rencontres de Narbonne », douze auteurs, chercheurs, journalistes et cinéastes explorent les différentes facettes d'*« un retournement en cours »* et montrent *une Méditerranée en train de redevenir « créatrice »*. Cet ouvrage rassemble des textes de Bouziane Daoudi, Mohamed Kacimi, Nacer Khémir, Marc le Bot, Predrag Matvejevitch, Rabah Mezouane, Baltasar Porcel, Maria-Angels Roque, Salah Stétié et Fethi Benslama (Editions de l'Aube, coll. « Monde en cours », 143 p., 89 F). Fethi Benslama publie dans la même collection *Une fiction troublante*, analyse croisée des crises identitaires traversées par l'Occident et l'Islam. Cet ouvrage inclut également un texte sur l'auteur des *Versets sataniques*, précédemment publié aux éditions de la Découverte dans le recueil *Pour Rushdie* (Ed. de l'Aube, coll. « Monde en cours », 96 p., 59 F).

Mara Negron (textes réunis et présentés par) : *Lectures de la différence sexuelle.* – Cet ouvrage rassemble une partie des actes d'un colloque organisé, du 18 au 20 octobre 1990, par le Centre de recherches en études féminines de l'université Paris-VIII. Jacques Derrida, Mireille Calle-Gruber, Hélène Cixous, Antoinette Fouque, mais aussi Sonia Rykiel ou Anu Aneja : des auteurs très divers abordent la question de la différence sexuelle et de ses lectures de façon transversale, à la lumière de nombreuses disciplines (Ed. des femmes, 319 p., 130 F).

Histoire

Michel Fustier et le Professeur Atalpotchli : *les Aztèques à la cour de France.* – Cet ouvrage relate un épisode méconnu de l'histoire des relations internationales, l'expédition dite « Moctezuma » – du nom d'un empereur aztèque –, qui eut lieu en 1521. Une trentaine d'années après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, des navigateurs aztèques, escortés par le poète Clément Marot, débarquèrent dans le port de La Rochelle, pour aller rencontrer François 1er à Paris. Erudits et souverains observèrent avec la plus grande attention l'ambassade singulière de ces Indiens, fascinés par les guerres de religion et l'Europe de la Renaissance (Editions du Rocher, 317 p., 139 F).

Histoire littéraire

Antoine Tudal : *le François sans larmes.* – *« Ce petit livre,* explique l'auteur dans sa préface, *n'a qu'une prétention : amener un camarade très cher à de nouveaux amis possibles et le leur présenter en disant : Vous savez, c'est lui qui a dit... »* Ce camarade n'est autre que François Rabelais, dont l'auteur a choisi et adapté, pour un lecteur contemporain, des extraits de *Pantagruel*, de *Gargantua* et du *Quart Livre* (Les Belles Lettres, coll. « Iconoclastes » nº 22, 156 p., 49 F).

Littérature

Christine Albanel : *Une mère insensée.* – Deux femmes, deux sœurs, Billie la galeriste divorcée, archétype de la jeune professionnelle libérée, et Marianne, épouse et mère comblée, rongée cependant par un sentiment d'infériorité ; leur mère, Patricia, atteinte par la maladie d'Alzheimer ; une famille, des maris, des amants... et le vent de la passion, qui vient bouleverser ce petit monde fatigué. Le premier roman d'une jeune dramaturge (Flammarion, 211 p., 89 F).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

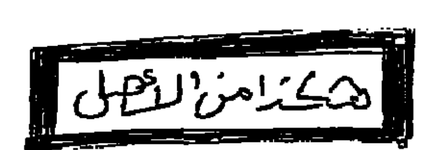
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33



Vallée de larmes

Dans une langue débordant comme un torrent furieux, un délire austro-baroque de Josef Winkler



Josef Winkler : sublime et ridicule.

LE SERF
(Der Leigeigene)
de Josef Winkler.
Traduit de l'allemand (Autriche)
par Eric Dortu.
Verdier, 299 p., 98 F.

Les morts se lèvent, les flammes lèchent les croix, les chevaux galopent crinières en feu, les femmes prient, une vipère porte une hostie sur sa langue fourchue, les ressuscités se frappent le crâne contre le mur de l'église, un singe se barricade dans le squelette d'un saint, l'archange Gabriel brandissant son glaive décapite Jésus de Nazareth... Où sommes-nous ? Ni dans l'enfer de d'Aubigné ou de Jouve, ni dans celui de Dante, mais dans un charmant village de Carinthie, dans la vallée de la Malta, contrée idyllique, *« l'une des plus belles d'Autriche »*, où les touristes, empruntant des routes de montagnes romantiques, viennent chercher la vision d'une campagne innocente et sereine. Vision trompeuse, l'enfant du village le sait bien.

Cette vallée aux chapelles pittoresques baignées par les parfums de la nature n'est peuplée que d'une poignée de paysans haineux au regard torve, à commencer par le père – qui a toujours préféré les chevaux aux hommes. Là-bas fleurit la haine des autres : les juifs et les tziganes, les Russes et les Slovènes, les nègres et les homosexuels, comme lui, comme Jakob et Robert, ces deux adolescents qui s'aimaient et que l'on a retrouvés pendus à la poutre de la grange du presbytère, la verge raide et la langue tirée aux habitants du village. Ici, l'Eglise répand une parole de faux pardon, de fausse tolérance, et pour les jeunes gens comme lui, la tentation du suicide devient parfois raison de vivre. Alors pourquoi revenir, lui qui s'était juré de ne jamais y remettre les pieds, mort ou vif ? Est-il mort, est-il vif, maintenant qu'il y est de nouveau ?

Les frontières du réel se diluent dans ce panoptique de la douleur où chacun observe l'autre, enfermé dans son enfer. Les vagues d'hallucinations et de délire brassent les hommes et les animaux dans un tourbillon de copulation frénétique. Souvent il redoute d'être pris pour cible, abattu dans la rue ou par la fenêtre de sa chambre. Mais cette peur qui le tenaille, combien il la désire ! *« La nostalgie à nouveau me prend de m'étendre sur le sol tandis que mon bourreau fait cingler la corde de chanvre sur mon corps recroquevillé. »*

Dans cette exigence masochiste qui le pousse à retourner dans l'arène pour donner sa chair aux lions, son imagination convoque des délices inattendus : se faire saillir par un ange au sexe rouge pâle, offrir des plaisirs interlopes à un inconnu qui, dans l'extase et la nuit, lui enfoncerait la lame de son couteau entre les côtes, *« prendre pour épouse un jeune valet ukrainien plein de sève »* et utiliser le prépuce du Christ comme alliance, éjaculer dans un calice qu'il tendrait aux lépreux pour qu'ils deviennent aussi galeux que lui. Rendons ici hommage au traducteur qui a su maîtriser ce déluge austro-baroque, cette autoflagellation aux accents vengeurs.

Mais à la longue, les énumérations de fantasmes visqueux, la lancinante folie de destruction jouissive deviennent excédants et plus d'une fois on veut abandonner ce livre sublime et ridicule, lorsque l'autocompassion vient se mélanger à la haine : *« Je n'ai encore jamais aimé personne sans que me vînt l'idée de le tuer, afin de pouvoir pleurer près de son cercueil sur mes propres souffrances. »* Pourtant le langage est là, débordant comme un torrent furieux qui fait oublier le kitsch de certaines pages.

Pierre Deshusses

Le destin de Marga

Elle aimait son cousin, mais effectua un mariage de raison : ce pourrait être une bluette, c'est une tragédie bouleversante

UN ÉTÉ A LESMONA
(Sommer in Lesmona)
de Marga Berck.
Traduit de l'allemand
par Angelica Edzard-Karolyi,
Phébus, 200 p., 118 F.

Voici la passion même, simple et qui ravage. Et voici, en 1895, une jeune fille allemande de dix-sept ans, qui n'a pas su vraiment la reconnaître, mais seulement la subir et s'en détourner. D'où le désastre. Pourtant, dans les lettres authentiques, admirablement traduites, qui composent *Un été à Lesmona*, des lettres quotidiennes, si fraîches et spontanées, bientôt si pathétiques, adressées par Marga Berck à Berta, sa meilleure amie qui vient de se marier, nous voyons cette passion s'inscrire chaque jour davantage, évidente, mais bientôt déchirer, anéantir celle qui n'en a pas tout à fait mesuré la puissance ni perçu le sérieux, et qui se laissera vaincre par des entraves peut-être inconsciemment privilégiées.

Bien plus tard, en 1951, cette correspondance sera publiée en Allemagne avec grand succès ; elle y deviendra un classique. Thomas Mann la lira, bouleversé par la profondeur, la gravité de ce qui s'est passé là. Le premier, peut-être, il en aura décelé l'ampleur. Il obtiendra de Marga, alors âgée de soixante-quinze ans (elle mourra vingt ans après), qu'elle lui raconte la suite de cette histoire.

Ce qui tient en haleine, à la lecture de ces pages d'autant plus poignantes que leur rédactrice ne semble pas consciente de l'intensité du drame où elle se débat, de son degré de cruauté, c'est l'impossibilité d'interpréter ces événements découverts au jour le jour, c'est-à-dire ensevelis sous les mystères en pagaille qui travaillent en amont tout destin. Il ne s'agit pas d'un roman géré par un auteur, ni de Mémoires à propos desquels on a déjà réfléchi, mais d'un texte immédiat qui fait surgir, à vif et dans l'urgence, une crise dont vont dépendre plusieurs existences au cours d'années sans fin.

La peur du père

Ce pourrait être une bluette, c'est une tragédie. Elle paraît d'abord bien futile, papillonnant d'un prétendant à l'autre, inquiète seulement de ne pouvoir aimer, cette jolie Marga dont les parents, très riches, font partie des notables. Ils seront un peu les « Arlésiennes » de l'affaire. Les grands témoins, les juges. Distants. Pour Marga, ils sont les Parents, gardiens non pas tant de la loi que des codes bien plus incontournables de la bonne société. Etrangement, elle semble intérioriser leurs points de vue supposés et les invente, en quelque sorte, en croyant les prévoir. Elle s'y pliera d'avance plutôt que d'affronter son père, tenu pour intraitable mais qui, à l'épreuve, se révèle chaque fois assez indulgent.

Lorsque Marga rencontre Percy, son jeune cousin venu d'Angleterre, c'est l'amour aussitôt, la rencontre absolue. Nous sommes en été, à Lesmona, dans la propriété d'un vieil oncle indulgent qui cachera aux parents l'absence du chaperon prévu. Marga glisse avec naturel dans la béatitude. Percy et elle chantent, dansent, montent à cheval, se baignent, s'embrassent, se parlent et se comprennent. Ce sont des roses rouges, des rires, une entente qui les submerge, mais dont elle n'ose évaluer le sens et le prix. Les codes ne prévoient pas cette qualité de liens ou s'en méfient. L'enchantement s'achève avec les vacances et le drame débute. Marga, soudain pétrifiée, comme acculée, refuse d'attendre Percy cinq ans comme il le propose et, surtout, d'en parler à son père, qui jugerait ce prétendant, d'excellente famille certes, trop jeune et trop peu fortuné.

Ce sera la souffrance, à jamais. Marga lutte, mais contre elle-même, sans jamais rien tenter auprès de ses parents : *« Je ne suis pas à la hauteur de tels combats. »* Pourtant, lorsque, peu après, elle se fiance, désespérée, sur un coup de tête, avec le sévère Dr Rudi Setberg, historien d'art érudit, de dix ans son aîné, ses parents sont furieux et déçus, d'autant plus qu'Etberg passe pour être malade des poumons, mais ils acceptent sans grande difficulté. Malgré des rencontres déchirantes avec Percy, malgré l'indifférence glaciale de Rudi – auprès de qui elle *« grelotte »*. Malgré des syncopes et de graves symptômes physiques, malgré une détresse insoutenable, permanente et qu'elle décrit aussi bien qu'elle racontait le bonheur, Marga avance vers des noces effrayantes.

La suite ? Nous apprenons les conséquences de ce *« mariage de raison »* à travers la lettre de Marga, vieille dame, à Thomas Mann. Percy, devenu très fortuné, s'est marié dix ans plus tard, puis s'est suicidé à Los Angeles. Rudi, l'énigmatique époux frigorifiant, mais homme de droiture, s'est laissé mourir de chagrin après avoir été destitué de ses fonctions par Hitler, auquel il s'opposait.

Leurs trois enfants sont morts. Deux se sont suicidés, l'un après avoir été torturé par les nazis, l'autre par déception d'amour. Le troisième est mort à la guerre. Marga relate cela depuis la *« chambre unique »* où elle vit pauvre, reléguée. Comme toujours, elle tient bon, défend ses parents, son mari, ses choix : *« Percy était le merveilleux jeune homme amoureux – Rudi Etberg était le grand homme et je l'admirais. »* Thomas Mann, dans sa réponse exquise, ne semble guère persuadé.

Viviane Forrester

Hofmann, inquiétant et burlesque

Deux nouvelles traductions d'un auteur original et divers disparu l'an dernier

LE CONTEUR DE CINÉMA
(Der Geschichtenerzähler)
de Gert Hofmann.
Traduit de l'allemand
par Michel et Susi Breitman.
Robert Laffont, 249 p., 129 F.

SUR LA TOUR
(Auf dem Turm)
de Gert Hofmann.
Traduit de l'allemand
par Bernard Kreiss,
Actes Sud, 222 p., 125 F.

Il y a un an, la disparition de Gert Hofmann, aussi discrète que l'avait été son apparition sur la scène littéraire à l'âge de quarante-huit ans (1), nous privait prématurément d'un des écrivains les plus personnels de l'Allemagne de l'après-guerre. Deux nouvelles traductions permettent d'apprécier la diversité de son talent.

Roman biographique ? Biographie romancée ? Ou autoportrait en négatif de l'auteur en personne ? *Le Conteur de cinéma*, paru trois ans avant la mort de Gert Hofmann, décrit les dernières années de Karl Hofmann, personnage burlesque, attendrissant, qui n'est autre que le grand-père de l'auteur. Le récit a pour toile de fond le IIIe Reich. Artiste raté, le héros du livre regorge de projets incongrus et tous avortés : un livre qu'il aurait fait imprimer en commençant par la dernière page pour finir par la première ; une collection de papillons destinée à être exposée, classée par ordre de beauté, au musée régional...

Il a exercé toute une panoplie de métiers : professeur d'escrime, gardien d'usine, souffleur, valet de cirque, tanneur... avant de découvrir enfin sa vocation en devenant le conteur de cinéma de la petite ville saxonne où naquit Gert Hofmann. Accompagné de son petit-fils, il exerce sa fonction à la manière d'un sacerdoce, toujours coiffé de son chapeau d'artiste et vêtu de son frac, même s'il lui arrive de s'embrouiller dans l'intrigue des films qu'il est chargé de commenter. Mais lorsque le parlant remplace le muet, il se retrouve au chômage.

Commence alors pour lui une descente aux enfers à la fois morale et physique. Un bref intermède de fraternisation avec le parti nazi échoue piteusement : invité à participer à Berlin, en qualité de *« porte-drapeau remplaçant »*, à une grande manifestation, il manque son entrée, n'ayant pu résister en chemin à la tentation d'*Autant en emporte le vent* affiché à l'entrée d'un cinéma. De plus en plus coupé du monde, persuadé que la réalité n'est qu'une pâle imitation de la fiction cinématographique, il s'achemine alors irrésistiblement vers la mort.

Conçu sous une forme presque classique, tout à fait inhabituelle chez Gert Hofmann, *le Conteur de cinéma* est un récit enlevé, d'une lecture, malgré le tragique du sujet, étonnamment divertissante, même si les continuels résumés de films faits par le grand-père à son petit-fils sont à la longue un peu lassants. Il manque cependant au livre l'un des éléments essentiels qui font la fascination de l'œuvre de Gert Hofmann, à savoir l'ambiguïté de l'écriture.

Comme un chemin de croix

Avec *Sur la tour*, écrit en 1982, on se retrouve, au contraire, en plein fantastique. Deux touristes allemands mariés parcourant la Sicile sont les héros de l'histoire. Le mari et narrateur, auquel sa femme vient d'avouer qu'elle est enceinte, s'apprête à lui faire part de sa décision de se séparer d'elle, lorsqu'une panne de voiture, comme dans la célèbre nouvelle de Dürrenmatt, oblige le couple à quitter l'autostrade. Après avoir erré par des chemins de plus en plus écartés à la recherche d'un garage, les voici échoués dans une ville apparemment inhabitée de la *zona morta* de l'île.

A peine installés à l'hôtel, un bouge sans eau courante, les incidents incongrus commencent. C'est d'abord le spectacle terrifiant, sur la piazza déserte, d'un groupe d'enfants en train d'égorger une chèvre. Puis l'apparition inattendue d'un étrange petit homme boiteux, la tête environnée d'un essaim tourbillonnant de mouches, qui se présente comme le custode municipal et propose au couple de le guider sur le chemin de la tour où, le soir même, doit avoir lieu une grande représentation folklorique. Sous la conduite de l'inquiétant personnage, sorte de Méphistophélès à la manière de E. T. A. Hoffmann, le narrateur, la poitrine bardée de ses appareils photo, suivi de sa femme éplorée, se met en route, dans la chaleur caniculaire.

Commence alors un singulier parcours initiatique commenté par le custode. Il est question d'un réseau de catacombes, peut-être le plus vaste du monde, creusé sous la ville, mais entre-temps muré, d'un législateur qui, au IIe siècle, réussit à faire répertorier par ses scribes toutes les preuves de l'existence de Dieu, mais dont les documents ont hélas disparu : ou encore d'une île surgie mystérieurement au large, puis engloutie à jamais...

Comme sur un chemin de croix, les stations se succèdent. Devant une fenêtre par laquelle on entrevoit *« accroupies sur une barre de fer scellée dans le mur, tels d'étranges oiseaux dans une cage obscurcie, cinq ou six vieilles femmes émaciées, absolument immobiles, le regard braqué dans le vide »*, dont on ne sait si elle sont mortes ou vivantes. Devant la maison des enfants trouvés, destinée à recevoir, par une ouverture percée dans le mur, l'innombrable engeance des nouveau-nés superflus. Sur le *mercato*, où l'on pendait chaque jour, il y a un siècle, les fauteurs de soulèvements populaires, tandis que les préposés à la fonction de *tirapiedi* s'accrochaient à leur corps pour accélérer l'exécution. La scène finale se déroule au pied de la tour, en fait un vulgaire château désaffecté et puant la charogne.

Dans une mise en scène conçue par le custode afin d'attirer les touristes en ce lieu dépourvu de toute autre attraction, a lieu, photographié par une foule venue des pays les plus divers, le *salto mortale* d'un des enfants égorgeurs de chèvre du début, un certain Mimiddou.

Mise en garde

Conçu comme un édifice baroque, avec ses leitmotive – le sexe, la mort – et ses jeux de miroir – au sang de la chèvre égorgée répond celui de l'égorgeur sacrifié, puis celui de la femme du narrateur répandu par suite d'une fausse couche lors de la nuit d'horreur qui suivra le spectacle –, *Sur la tour* mélange avec une extrême subtilité les scènes fantastiques, atroces et burlesques : celle, par exemple, où le narrateur décoche un coup de pied au custode et voit avec horreur la jambe de celui-ci – une prothèse de bois ficelée au moignon – se détacher.

Le livre se prête à des lectures en vérité fort diverses : une fable sur l'incommunicabilité entre deux Europe, voire deux mondes, celui du Nord infecté par sa richesse et celui du Sud irrémédiablement condamné à la misère ; une mise en garde prophétique contre une société si gavée par les médias d'images de sang qu'elle finit par en vouloir du réel ; une réflexion sur la condition humaine, ce drame que chacun essaie de bannir de sa conscience, quitte à mener, comme le narrateur, l'existence d'un mort-vivant. *« Je pense*, conclut-il, *que les créatures sur la barre, mais aussi la grossesse de Maria, mais aussi le numéro mortel de Mimiddou et cette jambe de bois que M. Hans porte sous son pantalon sont choses auxquelles on pense pendant un certain temps mais que l'on oublie aussi très vite une fois rentré à la maison »*...

Jean-Louis de Rambures

(1) Avec *la Dénonciation*, traduit aux éditions Maren Sell - Calmann-Lévy (« le Monde des livres » du 11 décembre 1992).

Autres parutions

Elfriede Jelinek : *Totenauberg.* – On connaît la férocité impassible et les tendances satiriques de cet écrivain autrichien qui n'épargne guère les vertus bourgeoises nationales. C'est Heidegger, sous le masque d'un vieil homme, qui en fait, cette fois, les frais. Traduit de l'allemand par Y. Hoffmann et M. Litaize (Ed. Jacqueline Chambon, 112 p., 110 F.)

Heinrich Heine : *Poésies, traduites et commentées par Gérard de Nerval.* – Très heureuse idée (que n'a pas eue le dernier éditeur de Nerval dans La Pléiade) que la présentation, par une petite maison, de cet ensemble de poèmes traduits en prose, précédé d'un texte de Claude Esteban, « Une seconde patrie » (Fourbis, 140 p., 120 F).

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Précis de décomposition

LE NÈGRE DU PARADIS
(Sacred Hunger)
de Barry Unsworth.
Traduit de l'anglais
par Anne Damour,
Belfond, 580 p., 180 F.

L'ABBÉ RAYNAL n'était pas un réactionnaire borné, tout au contraire. Encyclopédiste, ami de Diderot qui lui donnait la main pour écrire, c'était, avant la lettre, un intellectuel gauchiste. Et son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* passait pour un brûlot. Dans l'édition de 1770 de ce gros ouvrage, le bon abbé s'en prend à l'esclavage. Il faut, écrit-il, substituer à *« la férocité d'une autorité précaire »* un exercice plus rentable de l'humanité : *« Il est de l'intérêt du maître que l'esclave aime à vivre, et il n'en faut plus rien attendre, dès qu'il ne craint plus de mourir (...) Par degrés, on arriverait à cette modération politique, qui consiste à épargner les travaux, à mitiger les peines, à rendre à l'homme une partie de ses droits, pour en retirer plus sûrement le tribut de devoirs qu'on lui impose. »* Si Raynal est contre l'idée même de l'esclavage, il se garde de le dire. Tout juste conseille-t-il aux négriers d'aménager la traite pour la rendre moins odieuse et de meilleur profit. Les chaînes font mauvais effet et gènent le travail.

Dix ans plus tard, Raynal publie une nouvelle édition de son *Histoire des deux Indes.* Le ton a changé ; c'est un appel à la révolte, celle des nègres qui attendent leur Spartacus, celle de tous les peuples privés de liberté : *« L'unique avantage que nous avons sur les nègres, c'est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre. La plupart des nations sont dans les fers. On ne connaît guère de région où un homme puisse se flatter d'être le maître de sa personne, de disposer à son gré de son héritage, de jouir paisiblement des fruits de son industrie. »* Admis hier comme une pratique commerciale blâmable dans ses excès, l'esclavage devient la métaphore de l'inhumaine tyrannie sous laquelle ploient les peuples. Nous sommes tous des nègres. La Révolution pointe son nez et les grands principes idéologiques submergent les mesquines préoccupations marchandes. Mais ils ne les font pas disparaître pour autant ; on peut être député démocrate à Paris et mandataire des négriers de Bordeaux ou de Nantes. La traite ne sera abolie par les Anglais qu'en 1807 et, en France, par Napoléon – qui avait rétabli l'esclavage – en 1815.

Entre la liberté du commerce et la liberté de la personne humaine, le siècle des Lumières hésite, tergiverse, utilise les ressources de la plus fine casuistique et se contorsionne. Sur ce flottement dramatique des idées et des sensibilités, Barry Unsworth a construit un roman. Certes, on voyage dans son livre, de Liverpool aux côtes guinéennes, d'Afrique aux Caraïbes, pour finir dans les marigots de Floride, mais l'exotisme est ailleurs, beaucoup plus fort et surprenant. Nous avons lu cent livres déjà sur les heurs et malheurs de l'aventure maritime, sur le contact des civilisés et des sauvages, sur des petits groupes d'hommes organisant leur survie dans un environnement hostile. Nous sommes repus de ces clichés. Unsworth nous propose un exotisme des âmes, d'autant plus troublant qu'il ne concerne pas les mœurs de lointaines contrées mais les émotions de braves Occidentaux, d'esprits modernes tout juste séparés de nous par une poignée de générations et qui pouvaient, sans frémissement, acheter et vendre des cargaisons d'hommes.

ON imagine sans mal la pâteuse et ennuyeuse leçon qu'aurait pu nous infliger sur un tel sujet un romancier à thèse, tout emberlificoté de bonnes intentions. Vilains négriers et juste héros émancipateur, traiteurs sadiques et cupides et pauvres martyrs nègres, dignes et fiers dans la souffrance. Les personnages d'Unsworth ne sont ni des saints ni de francs salauds, mais des hommes de leur temps tels qu'on pouvait les rencontrer à la Bourse de Londres, sur la dunette d'un brick, dans des troquets à matelots, dans les palais de l'administration ou dans les huttes de la Gold Coast.

De paisibles marchands attirés par les immenses profits du commerce triangulaire – pacotille, esclaves, épices ; des capitaines qui mettent un sombre point d'honneur à faire règner l'ordre et la discipline parmi la racaille qui leur tient lieu d'équipage ; des chevaliers d'industrie décidés à conquérir tous les pouvoirs que leur ouvre la nouvelle souveraineté, celle de l'argent-roi ; un médecin en révolte contre la société et contre lui-même, partant consumer son dégoût et sa haine dans le plus avilissant des commerces ; des administrateurs exténués, *rongés par l'alcool, l'ennui et les fièvres, des* nègres capturés et vendus par d'autres nègres, abrutis de désespoir, enchaînés et entassés dans l'infecte puanteur des cales et jetés par-dessus bord quand la maladie les rend impropres à la vente.

Pas de héros positif qui se poste sur le *devant de la scène pour défier le destin, pas* de philosophe qui sème le bon grain de la liberté et de la révolte. Le héros, s'il se manifestait, finirait pendu, et les mots du philosophe provoqueraient le rire. Si les choses changent, si le tyran qui dirige le navire négrier est tué, si esclaves et marin survivants se jettent sur les côtes de Floride et y inventent une République égalitaire, les Lumières n'y sont pas pour grand-chose et la pourriture des esprits pour beaucoup. *Le Nègre du Paradis* aurait pu s'intituler *Précis de décomposition* si le titre n'était pas déjà pris. Unsworth a peint la fresque, souvent grandiose, toujours exacte, d'une société qui se décompose par la puissance même de son dynamisme. Cette Europe nouvelle qui naît à peine sur les ruines du vieil ordre aristocratique, ivre de son progrès, ivre de sa puissance et de ses conquêtes, rencontre immédiatement le spectre de sa mort ; sa *liberté toute fraîche se fane dans l'esclavage* qu'elle inflige aux autres. Et la gangrène dont elle est atteinte gagne peu à peu tout ce qu'elle touche.

Lorsque les rescapés du *Liverpool Merchant* formeront – par impérieuse nécessité, pas par idéalisme – une petite République dans un coin de Floride, ils ne tarderont pas, malgré leur vigilance, malgré l'expérience qu'ils ont, Blancs et Noirs, des souffrances et des horreurs de l'esclavage, à ressentir le vieux mal dont ils croyaient être débarrassés. Et c'est un ancien esclave, entreprenant, *habile, sans scrupule, qui, le premier, obtien*dra qu'un autre membre de la communauté – un Blanc, bien sûr – travaille pour lui et devienne sa chose. Le mal s'est enkysté, définitivement peut-être. L'époque qui a vu naître l'idée d'humanité est en même temps, et par le même mouvement, celle qui a transformé *les rapports humains en rapports* marchands. Et les choses, depuis, en sont restées là. Unsworth ne le dit pas, mais il fait en sorte qu'il soit impossible de n'y pas penser.

LUI se contente de faire son travail de romancier : il raconte, il décrit et ne juge jamais. Il laisse parler les tableaux qu'il peint, et pour qu'on ne puisse pas l'accuser de sélectionner ses informations, il s'efforce de tout dire, avec une telle minutie dans le détail, un tel luxe de vocabulaire – la traductrice a dû passer quelques nuits blanches – qu'il est impossible d'oublier l'*Encyclopédie* – exactement contemporaine de son récit – et la fascination qu'exerce l'hyperréalisme de ses planches. Comme si, moins que la découverte et la *conquête du monde, c'était la* découverte et la conquête des mots qui importait. Les mots pour le dire, le contrôler, le posséder, en faire l'inventaire, le mettre dans des dictionnaires comme dans de vastes coffres-forts.

Et puis, peu à peu, au fur et à mesure que gagne la pourriture, ce bel édifice lexical, cette langue opulente et somptueuse, se dégrade à son tour, incapable qu'elle est de rendre compte du sordide et de l'horreur d'une réalité qu'elle avait fonction d'occulter. Le beau parler n'est qu'un cache-misère. Le langage vrai, opérationnel, obéit à un code des plus simples, celui des ordres, celui des coups de fouet, celui du bilan des profits et pertes, celui de la haine enfin qui n'a même plus besoin de se parler ; les regards suffisent.

Le pessimisme politique d'Unsworth est total. *« Le monde réel, c'est jamais le monde où l'homme aide l'homme, où il fait du bien aux autres hommes, c'est le monde du rat dans la cave ou du coq tout en haut de son tas de fumier (...). Un homme n'est pas libre, tant pis, il va se faire foutre, le commerce est libre. »* Mais les choses ne sont pas si simples. Dans ce monde dégradé, carié par la passion de posséder, il existe encore des espaces sains. Celui, par exemple, qui permet à un beau livre comme *le Nègre du Paradis,* un livre probe et franc, construit par un *maître charpentier, d'atteindre sans battage* et sans concession le large public auquel il est destiné.

La malédiction du snobisme

« Snobs », de feu Edward Frederic Benson, présente une superbe théorie de personnages experts dans l'art de s'interdire leurs désirs, et d'en tirer une satisfaction aveugle

SNOBS
de E. F. Benson.
Traduit de l'anglais
par Alain Defossé ;
ill. de George Plank.
Ed. Salvy, 150 p., 120 F.

Il n'est pas donné à tous d'être le rejeton de l'archevêque de Cantorbéry. Ce fut le cas d'Edward Frederic Benson, comme de ses frères Arthur et Hugh et de sa sœur Maggie. Le privilège n'est apparemment pas sans conséquences, si l'on en juge aux vertiges variés dont ils furent victimes : Maggie devint folle ; Arthur, recteur d'un collège et dépressif ; Hugh, un Monsignore catholique romain, ami du sulfureux baron Corvo, obsédé par l'idée d'être enterré vivant (ses derniers mots furent à peu près : *« Assurez-vous que je sois bien mort... »*).

Edward Frederic sortit, semble-t-il, un peu mieux son épingle du jeu, connut un succès littéraire constant, s'épanouit dans des amitiés romantiques pour des jeunes gens tout en gardant son quant-à-soi, et finit dans la maison de Henry James, à Rye, dans le Sussex.

L'attitude du géniteur archevêque explique peut-être en partie la situation. Il travaillait quatorze heures par jour et poussa à un haut degré de raffinement le sens de la faute et de l'expiation ; il lui arrivait de s'abîmer dans de terribles silences ; il s'enfermait dans son bureau plusieurs jours de suite, refusant toute nourriture ou communication, avant d'en émerger régulièrement requinqué. Rien de plus dissemblable à lui que son épouse, qu'il avait pour ainsi dire préemptée alors qu'elle n'avait que onze ans, et qui se distinguait par une certaine exubérance et une franche gaieté. L'ennui, constate Brian Masters, le biographe de Benson, est que, environ un an après la naissance de ce dernier, elle se prit d'un attachement passionné pour une certaine Emily Edwards, ne tardant pas à comprendre que l'amour qu'elle aurait dû éprouver pour son rigide époux avait trouvé un autre prétexte. L'atmosphère était dense de culpabilité chez les Benson.

Le parfum des années 20

Face à cela, Edward Frederic conçut un univers romanesque peuplé de snobs, d'évaporées et de bas bleus (*le Cycle de Mapp et de Lucia*), ou en proie au feu des passions adolescentes (*David Blaize, l'Héritier, Colin*), fiction double face qui, aujourd'hui encore, a le don d'exciter, outre-Manche, les ferveurs d'un public notable d'immatures. C'est qu'il conserve tous les parfums d'une Angleterre des années 20 encore soucieuse de rites et de savoir-vivre, sûre de son fait, de sa répartition sociale, bien à l'aise dans ses rythmes et ses bizarreries admises. A quoi Benson ajoute une satire aussi sensible qu'impitoyable des travers et des conformismes de surface derrière lesquels se retranche cette société du *can't*, ou du convenable.

Les *Snobs*, ou, pour être plus littéral, *les Monstres de Mayfair*, dont paraît aujourd'hui la traduction française, date de 1916 et précède de quatre ans le livre le plus fameux de Benson, *Queen Lucia*. Il dresse une galerie de portraits, ébauchant des personnages dont beaucoup réapparaîtront dans les cycles romanesques ultérieurs. On y trouve une théorie des « grimpeurs » – horizontaux et verticaux – dont l'auteur ne pouvait sans doute prévoir à quelle vitesse ils parviendraient à leur but et encombreraient notre horizon. Ils ne sont que l'ombre portée, dans le ridicule, des « snobs absolus », Sir Louis et lady Mary Marigold, dont la « physionomie », au sens balzacien du mot, ouvre le livre.



Cecil Beaton : Lady Oxford, 1927.

Chaque chapitre – ou personnage – offre ensuite comme le blason d'une de ces tares qui fascinèrent, et nourrirent, le romancier : non seulement le snobisme, mais aussi l'adulation naïve, la médisance, le goût de l'occultisme, les manies, la mollesse – fautes, comme le voit, exclusivement sociales. Dans l'un des récits, *le Pasteur spirituel*, il brocarda férocement son propre frère Arthur (*« Il publie au moins deux livres par an. Généralement, ceux-ci se présentent comme des essais, écrits dans le style « paire de petits sabots de bois », et chacun recèle, sans doute, une quantité de réflexions justes et édifiantes, comme on n'en a jamais vu entre les couvertures d'un livre »*) ; ce dernier s'en déclara flatté et ravi.

Parce que c'est Ce Qui Se Fait

Dans un autre texte, *Quack-Quack*, c'est au spiritualisme qu'il s'en prend (travers dans lequel avait, cette fois-ci, donné sa mère) en dessinant le portrait d'une Mrs. Weston, dont l'« éveil » se joua le jour où *« elle s'avisa soudain, avec horreur, et après lecture d'un petit ouvrage sur la goutte, qu'elle était entièrement constituée d'acide urique »*. On y apprendra avec soulagement qu'en 1916, déjà, les ascètes de la diététique consommaient *« de petits sachets de nourriture concentrée au goût de sac de voyage, qu'ils mastiquaient consciencieusement et qui, en deux centimètres cubes, contenaient la valeur nutritionnelle de huit côtes de mouton et deux grandes parts de tarte aux pommes »*.

Entre Winifred Ames, qui se persuade qu'elle *doit* se languir pour un amant inexistant, et lady Whitlemere *« qui ne s'intéresse pas à la politique, ni à la musique, ni au théâtre, ni au cinéma, mais se rend au vernissage de l'Académie royale des Beaux-Arts, début mai, parce c'est Ce Qui Se Fait »*, *Snobs* présente une superbe théorie de personnages experts dans l'art de s'interdire leurs désirs, et d'en tirer une satisfaction aveugle. Procédure que Benson, qui n'exprima jamais les siens, n'était sans doute que trop à même de comprendre.

Un seul personnage échappa, peut-être, à cette malédiction, vivant, avec une insolente inconscience, sa passion pour un jeune aumônier athlétique, collectionnant les objets de jade et pratiquant avec dextérité le petit point, la patience et le piano : la tante Georgie, dont *« le prénom n'était pas Georgiana, mais George tout simplement »*. Et que l'auteur présente comme une victime *« du syndrome de la tante célibataire, assorti d'une ombre d'acidité »* : commentaire candide dont l'apparente innocence semble faite pour nourrir les plus noirs pressentiments d'un ancien de nos premiers ministres quant à la sexualité du mâle anglais.

Patrick Mauriès

★ De Patrick Mauriès, signalons la parution, en édition de poche, de *Quelques cafés italiens*, petit précis du *« café de résidence »* et du *« café de passage »* (Quai Voltaire, « Petite collection bleue », 147 p., 40 F).